53e ANNEE—No. 44
MONTREAL, CANADA
Jeudi 3 Septembre 1925
LE NUMERO : TROIS CENTS

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE *(Le Cultivateur)*

L'agriculture est la base de toute prospérité publique comme la force vive des sociétés.

LES ZOUAVES DE QUEBEC A L'HONNEUR

Plusieurs reçoivent la médaille "bene merenti" des mains de Mgr Langlois.

A L'ARCHEVECHE

QUEBEC, 2. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Sa Grandeur Monseigneur Langlois, administrateur du diocèse, a remis, hier soir, au salon de l'archevêché, la médaille "bene merenti" à cinq officiers du régiment des zouaves de Québec et à M. Cléophas Giroux, de cette ville. Mgr Langlois était entouré des membres du chapitre métropolitain et de quelques autres dignitaires ecclésiastiques.

La remise des décorations fut très imposante. Le lieutenant-colonel Benoît, de Québec, reçut la médaille "bene merenti" des mains de son fils, prêtre au séminaire de Québec, M. l'abbé Rosario Benoit. Mgr Langlois remit une sixième médaille à M. Cléophas Giroux, père de M. l'abbé Giroux, desservant de la Mission Huronne de Lorette. M. Giroux n'appartient pas au régiment des zouaves, mais cette décoration lui a été obtenue par son dévouement aux oeuvres diocésaines.

Les zouaves qui ont été décorés sont: le lieutenant-colonel N. S. Benoit, le capitaine-adjudant-major L. Francoeur, le commandant Georges Francoeur, de Sorel, le commandant Joseph Durocher, le commandant T. Bléau, le capitaine-adjudant-major L. V. Chartier, de S.-Hyacinthe, le major J. I. Lafontaine, de Shawinigan, l'officier d'ordonnance du colonel O. Lord, aujourd'hui décédé, le capitaine-adjudant-major A. J. Tremblay et le capitaine Lefebvre, de Québec.

Il y eut des discours par le colonel Rouleau, commandant des zouaves, et S. G. Mgr Langlois qui fit un bel éloge du bataillon des zouaves.

ABD-EL-KRIM EST SUR LE QUI-VIVE

Il envoie sur le front marocain toutes ses troupes disponibles.

En vue de l'offensive.

FEZ, Maroc Français, 2.—(Presse associée). — Tandis que les avions français surveillent les mouvements de concentration des Maures, les Riffains, qui semblent croire que les Français sont sur le point de lancer une grande offensive sur leur front, essayent de s'assurer par de petites incursions en territoire ennemi et par des reconnaissances du point d'où partira cette offensive, afin d'y envoyer des réserves en temps opportun.

Abd-El-Krim semble être spécialement anxieux de la tournure que prendra la guerre sur le front Est, parce qu'il craint une attaque conjointe des Français et des Espagnols dans la région de Melilla.

Il y envoie donc toutes les troupes qu'il a sous la main, tandis que son frère prépare la défense sur le front Ouest.

L'AUTRICHE ACCROIT SON BUDGET DE 1926

Toutefois, le pays devra avoir l'autorisation du bureau de contrôle de Genève.

Un léger surplus.

VIENNE, 2. (Presse associée).— Le budget préliminaire de l'Autriche pour 1926, soumis à l'assemblée nationale, prévoit une dépense de 600,000,000 de couronnes-or, en plus de 50,000,000 de couronnes pour des placements productifs.

Bien que le dernier budget normal fixé par le bureau de contrôle de Genève prévint une dépense de 495,000,000 de couronnes, plus 50,000,000 pour les placements, le ministre des finances du pays espère que Genève approuvera l'augmentation des dépenses de 1926, vu que le pays est plus en état qu'autrefois de rencontrer les besoins du pays, tout en gardant un léger surplus.

Le "Polris" est jeté au feu par ses propriétaires

QUEBEC, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le "Polarie" qui pendant nombre d'années a fait le service de la traversée entre Québec et Lévis a été brûlé hier sur la grève de l'Ile d'Orléans. Ses propriétaires l'ont fait brûler pour en retirer le vieux fer. Le "Polaris" avait été lancé en 1883 et fit la traversée entre Québec et Lévis pendant plus de vingt ans.

Deux semaines de vacance avec salaire à l'ouvrier

OTTAWA, 2. (Presse Canadienne.)— Au congrès des métiers et du travail, à Ottawa, ce matin, on a demandé une loi assurant deux semaines de vacances avec paiement de salaire aux employés de toutes nos industries. Une résolution à cet effet, à laquelle on s'était objectée mardi, a été adoptée, ce matin, sans vote dissident.

ELLE APPRIT LA CHOSE PAR LES JOURNAUX

Mlle McGuire n'a pas été prévenue autrement du suicide de Mlle Woodall.

LETTRE PATHETIQUE

OTTAWA, 2. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle Winnie McGuire, l'amie de Mary Woodall, la jeune fille de 19 ans, employée chez le Dr O'Brien, qui s'est suicidée en buvant de l'acide nitrique, a appris la tragédie par les journaux. Elle a frémi d'horreur, dit-elle, en lisant les détails de cette mort et le rôle involontaire qu'elle y a joué. A ce sujet, Mlle McGuire, qui est encore dans la Gatineau, a envoyé une lettre très pathétique à la révérende soeur O'Keefe, supérieure du S.-Georges Home. Mlle McGuire ne peut pas encore s'expliquer les raisons de cet acte de désespoir, bien que Mary ait clairement dit qu'elle se suicidait parce qu'elle aimait John P. Kelley et que ce dernier était l'amoureux de son amie Winnie. Jusqu'à présent M. Kelley qui est aux Etats-Unis n'a donné aucun signe de vie. On ne sait pas s'il est au courant du drame qui s'est déroulé à Ottawa et dont il est la cause involontaire.

TRAINEE PAR UN CHEVAL A L'EPOUVANTE

Une femme a la vie sauve parce que le harnais se brise.

A SAINT-CLAUDE-NORD

SHERBRROOKE, 2 (Du correspondant de la "Patrie")—Mme Alfred Pouliot, de S.-Claude-Nord, alors qu'elle se rendait en voiture au magasin en compagnie de ses deux jeunes enfants a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie ces jours derniers.

En cours de route elle fit la rencontre d'un troupeau de vaches conduites par un jeune garçon qui était monté sur l'une d'elles. Or, le jeune garçon sauta sur la route tout à coup, ce qui fit peur au cheval qui prit le mors aux dents. Mme Pouliot fut alors précipitée en bas de la voiture avec ses deux enfants et comme elle avait un pied pris dans les guides, elle fut traînée sur une bonne distance pour n'être relâchée que lorsque harnais et voiture restèrent sur la route.

C'est M. Pouliot lui-même et quelques hommes qui se trouvaient là qui allèrent porter secours à la victime. Celle-ci est encore très souffrante, mais les deux jeunes enfants s'en sont tirés indemnes.

Fuyant Montréal elle se livre à la police

Cambridge, Mass, 2. (Presse associée.)— Un fugitif de la justice depuis trois mois et qui fut suivi de si près que, s'étant réfugié à Montréal, dut changer quatre fois de maison de pension.., s'est livré à la police, hier soir.

C'est Mme Theresa Duggan qui devra faire cinq ans de prison pour avoir voulu faire chanter un riche marchand de Boston. On dit qu'elle était la victime d'une bande de maîtres-chanteurs. Elle s'était enfui après que les tribunaux eurent rejeté sa requête pour un second procès.

N'ayant pu se noyer elle avale du poison

SWIFT CURRENT, Sask., 2. — (Presse canadienne). — Mme R. McAdam, de Shackleton, s'est suicidée dimanche. Elle crra d'abord dans la Prairie et tenta de se noyer dans une marre, mais comme elle ne réussit pas, elle retourna chez elle et avala du vert-de-gris.

PERDUS DANS LES EAUX DES TROPIQUES

L'aventure tragique des deux hydravions américains dans le Pacifique.

NUIT SOMBRE

HONOLULU, 2. — (Presse associée). — C'est une bien sombre tragédie que celel de ces cinq aviateurs perdus en mer dans un hydravion désemparé, trempés jusqu'aux os par les pluies des tropiques pendant toute une nuit dans l'océan Pacifique.

Telle fut la fin de l'envolée qu'avaient tentée deux hydravions de la flotte américaine de San Francisco à Honolulu.

Le PN-9 No 1, avec son compagnon des airs, le PN-9 No 3, était parti de San Francisco, lundi après-midi, dans l'intention de se rendre sans arrêt à Pearl Harbour, dans l'île de Cahu. L'hydravion No 3 dut abandonner sa course au-dessus de l'océan Pacifique à 300 milles de la Porte Dorée, à cause de son moteur défectueux. L'hydravion No 1, qui volait en tête, continua son voyage, mais des vents violents s'élevèrent au-dessus de l'océan et ralentirent le vol de l'hydravion qui dut dépenser une plus grande quantité d'essence qu'il n'avait prévue. Hier, le commandant John Rogers du PN-9, envoya un sans-fil à travers les airs disant qu'il allait manquer d'essence. Deux heures plus tard, après avoir dit qu'il était forcé d'amerrir, on n'entendit plus le sans-fil de l'hydravion. La pluie tombait alors diluvienne et on ne voyait rien autour de soi. Les croiseurs de guerre et les navires des alentours, filèrent au secours des aviateurs perdus en mer. Mais, la nuit tombait et ils n'avaient rien pour indiquer aux navires où ils se trouvaient. A l'aurore, les navires et les avions de la côte partirent à la recherche de l'hydravion perdu.

On put les secourir et les faire atterrir à Honolulu où les hydravions purent se ravitailler.

CHOISI, MAIS NON SANS DISCUSSION

Les progressistes choisissent leur ancien whip Johnston comme candidat fédéral.

Un nouveau comté.

CRAIK, Sask., 2. (Presse canadienne). — Après une séance longue et orageuse, les progressistes du nouveau comté fédéral du Lac Long, ont nommé J. Fred Johnston, M.P., du comté de Last Mountain, comme leur candidat aux prochaines élections générales.

La réunion fut souvent interrompue par des délégués qui déclarèrent que la convention n'avait pas été convoquée en bonne et due forme.

M. Johnston était le whip des progressistes à Ottawa jusqu'à la dernière session, alors qu'il démissionna au cours d'une controverse lors d'un caucus de son parti sur l'attitude que devraient adopter les progressistes à l'égard de la politique du gouvernement.

LA MUNICIPALITE DE SILLERY EN DANGER

Par suite d'un incendie. — Les pompiers de Québec accourent.

QUEBEC 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie qui a éclaté, hier soir, dans la municipalité de Sillery, a nécessité l'appel de la brigade de Québec, pour empêcher le feu de dégénérer en conflagration. Une maison appartenant à M. Wilfrid Labbé, conducteur de tramway, a été brûlé de fond en comble, et deux autres ont failli avoir le même sort et n'ont été sauvées que par l'excellent travail des pompiers de Québec. Les pertes de M. Labbé se chiffrent à plus de $6,000.

Service aérien de Milan à Zurich

MILAN, 2. (Presse associée.)— On a inauguré, hier, un service aérien de la poste et des passagers entre cette ville et Zurick, en Suisse. En effet, un avion transportant quinze passagers, dont le président du canton de Zurick et autres personnages suisses, a atterri ici, hier

Du 115 milles à l'heure

PARIS, 1 (Presse associée).— Ortmans, un chauffeur français, a couvert hier, sur la piste de Montlhéry, avec une voiture française, cent quatre-vingt kilomètres, soit 115.58 milles en une heure. Il a ainsi battu le record établi, il y a quelque temps, par le chauffeur anglais, J. H. Thomas, pour les distances de 50 et 100 kilomètres.

PAS DE DECLARATION AVANT LA SANCTION DU GOUVERNEUR

Il y aura un remaniement ministériel avant les élections. — M. Fernand Rinfret dans le cabinet. — L'hon. M. Bureau sera de nouveau candidat.

L'ITINERAIRE DES DEUX CHEFS

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie". — Aucun changement dans la situation politique depuis vingt-quatre heures, et on n'en attend aucun avant la fin de la semaine, car tout ce qu'a fait le conseil des ministres, lundi et hier, de même que ce qu'il fera demain, devra être sanctionné par le gouverneur-général, avant que le premier ministre en parle publiquement. Plus que jamais la situation ajoute de l'importance au discours que l'hon. MacKenzie King prononcera samedi à Richmond-Hill. Il n'y a pas de doute pour la population d'Ottawa qu'il y aura un remaniement ministériel, avant les élections générales, mais dont l'étendue est encore inconnue. On dit que M. James Malcolm, député de Bruce Nord et M. G.-N. Gordon, vice-président de la Chambre, entreront dans le cabinet comme ministres sans portefeuille, que l'hon. Jacques Bureau cessera d'être ministre, mais qu'il sera candidat de nouveau dans Trois-Rivières, désirant pour quelque temps rester député seulement.

Le nom de M. Fernand Rinfret, député de S.-Jacques de Montréal, est toujours mentionné comme devant être un des nouveaux ministres pour Québec. L'hon. Walter Foster, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, succèdera probablement à l'hon. A.-B. Copp, secrétaire d'Etat. La situation semble plus compliquée en ce qui concerne l'hon. Charles A. Dunning et il est fort possible que le premier ministre de la Saskatchewan n'entrera dans le cabinet fédéral, que plus tard, durant la campagne électorale. Il en sera peut-être ainsi pour un autre personnage de l'est du Canada que l'on désigne également comme étant un futur ministre.

Lorsque l'hon. M. Fielding se retirera du Cabinet la Nouvelle-Ecosse n'aura qu'un ministre au lieu de deux, car cette province n'aura plus que quatorze députés.

Par la diminution de sa représentation cette province perdra aussi un ministre. On prête l'intention à l'hon. E.-M. MacDonald d'abandonner son fidèle comté de Pictou pour le céder à M. R. H. McKay, l'un des directeur du Canadien National. Dans ce cas, le ministre de la défense Nationale se présenterait dans Antigonish-Guysboro, à la place de M. C. F. McIsaac qui songerait à se retirer de la politique. Le ministre a eu, hier, une longue entrevue avec le maire Murphy, de Halifax. Ce dernier voudrait que M. MacDonald soit candidat à Halifax. On s'attend toujours à des élections générales en octobre ou au commencement de novembre.

Les deux chefs préparent actuellement l'itinéraire de leur campagne qui, pour le premier ministre commencera à Richmond-Hill. L'hon. Arthur Meighen est parti hier soir, pour Toronto d'où il reviendra demain.

L'hon. Dr King, ministre des Travaux Publics, est aujourd'hui à Montréal. Si le gouvernement fait un appel au peuple, la campagne électorale nutra considérablement à la réunion de l'Union Inter-Parlementaire universelle, au point de vue de la participation du Canada. L'on sait que cette convention des parlementaires d'une trentaine de pays aura lieu à Washington, du 1er au 9 octobre ,ensuite deux jours à New-York, deux jours à Ottawa et visite dans différentes villes canadiennes.

Seuls les sénateurs canadiens pourront y assister, les députés étant trop occupés dans leurs comtés pour se rendre aux Etats-Unis. C'est pour cela que la liste des représentants canadiens n'est pas encore préparée. On attend la décision du gouvernement relativement aux élections générales. Si la délégation canadienne se compose de sénateurs seulement, les visiteurs lorsqu'ils viendront au pays seront reçus dans les diffrentes villes, où ils passeront, par les députés locaux.

C'est le sénateur N.-A. Belcourt, président du groupe canadien, qui accompagnera la délégation canadienne à Washington, sir G. Foster en fera aussi partie.

NOMINATIONS FAITES

Ottawa, 2. (Du correspondant de la "Patrie").—Lorsque Son Excellence le gouverneur-général arrivera à Ottawa, vendredi matin, de son voyage dans l'ouest, plusieurs affaires de la plus haute importance exigeront son attention immédiate, d'abord la dissolution du 14e parlement du Canada, lequel est dans sa quatrième année d'existence. Il est certain que le cabinet a décidé de faire des élections générales à une date qui sera connue plus tard. On est aussi convaincu que la plupart des nominations de juges et sénateurs sont faites et qu'elles n'attendent que la signature de Son Excellence le baron Byng de Vimy, pour être annoncées. Le substitut du gouverneur-général peut signer les nominations, mais dans le cas actuel le gouvernement préfère, dit-on, attendre le retour de Son Excellence. On faisait beaucoup de commentaires, hier soir sur la présence à Ottawa de sir Henry Thornton et de M. Beatty, présidents du Canadien et du Pacifique Canadien, mais tel que déjà dit, ils étaient dans la capitale pour affaires concernant l'immigration et ce qui semble confirmer ce fait, c'était aussi la présence du Dr W.-J. Black ancien sous-ministre de l'immigration aujourd'hui chef du bureau de colonisation du Canadien National. Il s'agissait d'étudier une méthode de coopération entre les deux compagnies et le gouvernement fédéral, afin de réduire certaines dépenses de propagande de 35 à 50 pour cent.

Parmi les députés à Ottawa aujourd'hui, on remarque M. Siméon Délisle, député de Portneuf, candidat au siège de feu le sénateur Godbout.

LE 26 OCTOBRE

A l'issue de la réunion du cabinet, hier soir, le premier ministre a eu une entrevue privée avec plusieurs de ses collègues et ensuite il a expédié une trentaine de dépêches. On croit que plusieurs de ces télégrammes étaient destinés aux candidats heureux aux positions importantes dont dispose le gouvernement depuis quelque temps. L'hon. MacKenzie King, après l'assemblée de Richmond-Hill, passera une semaine dans Ontario, ira ensuite dans l'ouest puis dans Québec pour terminer sa campagne électorale par les provinces maritimes.

Plusieurs croient maintenant que la date des élections ne sera pas dans la semaine du 18 octobre mais bien le lundi, le 26 octobre.

Les Maures veulent attirer les Français dans les montagnes ?

TETUAN, 29 (Presse associée). — Abd-el-Krim se prépare fébrilement à tenir bon contre la grande offensive que doivent lancer incessamment les troupes franco-espagnoles. Dans la région de Beni Uriagel, il construit des fortifications. D'autres travaux se poursuivent dans la région montagneuse du centre du Riff.

Au dire des Espagnols, tous ses préparatifs sont la preuve que le chef des Maures n'offrira pas une grande résistance tant que les troupes n'auront pas atteint les montagnes.

MELILLA, 29. — On apprend que les rebelles riffains ont évacué leurs familles de la ville d'Adjir où sont les quarties-généraux d'Abd-el-Krinm et les ont transportés à Altamaroa.

On ne semble pas en faveur de la publication de la fortune des individus aux Etats-Unis

NEW-YORK, 2. (Presse associée.) — On commente les effets produits sur le public à la suite de la publication des paiements de l'impôt sur le revenu du président Coolidge, des millionnaires du pays, des magnats de l'industrie, des étoiles de cinéma, des joueurs de baseball et autres personnages des Etats-Unis qui occupent l'attention publique dans leurs différentes sphères.

Du questionnaire qu'ils avait soumis à 60 percepteurs de l'impôt dans les principaux centres du pays, le "Times" de New-York conclut que, de l'avis de ces messieurs, la publication du chiffre de l'impôt ne bénéficie à personne.

D'abord la publication de ces chiffres peut nuire à la réputation de ceux qui se voient cotés dans les journaux.

Ensuite, comme on ne publie pas le revenu net de la personne, mais bien le montant seulement de l'impôt qu'elle paye, il arrive qu'on se méprend sur la fortune des gens.

Il y a aussi les ennuis causés par ceux qui, se fiant sur les chiffres donnés, veulent empiéter sur la situation financière d'un rival en affaire, d'un créancier assoiffé, d'un mari qui ne veut pas payer à sa femme une pension alimentaire plus forte que celle que lui permettent ses revenus, etc.

On cite Charlie Chaplin comme cas typique de l'ennui de publier les paiements sur le revenu. Charlot n'a payé que $345.00, ce qui voudrait dire qu'il ne gagne que $10,000 par année. Or, tout le monde sait que le comédien gagne beaucoup plus que ça.

On discute aussi la fortune de John D. Rockefeller, fils, qui en payant $6,277,669 d'impôts, semble être le citoyen le plus riche des Etats-Unis, individuellement, tandis que Henry Ford ne paye que $2,600,000 environ. Or, comme le fils Rockefeller a payé $1,000,000 de plus, l'an passé, on pourrait être porté à en conclure qu'il est moins riche; ce qui n'est pas vrai, car la fortune de Rockefeller, loin de diminuer, ne peut qu'aller en augmentant, car ses sources de revenus sont des plus solides.

IL ABANDONNE AMUNDSEN

BERLIN, 2 (Presse associée). — On mande que le Dr Hugo Eckener, de la compagnie Zeppelin, n'aiddera plus Roald Amundsen dans ses futures expéditions polaires.

Au cours d'un discours qu'il prononçait à Leipsig, le Dr Eckener aurait dit qu'il venait justement d'apprendre qu'Amundsen était contre l'Allemagne pendant la guerre.

ILS DOIVENT REGARDER PAR LES FENETRES

Les curieux déçus à l'ouverture de la Société des Nations.

L'ORDRE DU JOUR

GENEVE, 2. (Presse associée.)— Le conseil de la Société des Nations a été convoqué, aujourd'hui, sous la présidence de M. Aristide Briand, le ministre des affaires étrangères de France.

Ni les Anglais ni les Turcs n'étaient prêts à ouvrir la discussion au sujet de la région pétrolifère de Mosoul, qui est la plus grosse question sur l'agenda, et on dût remettre la chose à demain.

Le territoire disputé fait partie de l'ancien empire turc, mais les Anglais prétendent qu'il se trouve en deça des frontières de l'Irak en Mésopotamie, où ils détiennent un mandat en vertu d'une décision de la Société des Nations.

La réunion d'aujourd'hui s'est limitée à la soumission d'une série de rapports et de résolutions ayant trait à la réunion prochaine de l'assemblée de la Société des Nations.

Ces rapports comprennent les questions qui touchent à l'esclavage, au projet international de secours en cas de désastres et à l'envoi d'une commission spéciale en Perse pour s'enquérir s'il est possible de remplacer par autre chose la récolte des pavots, afin de diminuer la production de l'opium dans le monde.

Plusieurs étrangers sont venus de très loin dans l'espoir d'assister à l'ouverture de la séance du conseil de la Société des Nations, mais ils durent se contenter de regarder à travers les vitres, car tous les sièges de la salle avaient été réservés aux délégués et aux correspondants des journaux de l'univers.

LA DETTE ROUMAINE AUX ETATS-UNIS

La Roumanie enverra une mission en Amérique à la fin de septembre.

Sa dette européenne.

PARIS, 22. (Presse associée). — La Roumanie enverra une mission aux Etats-Unis pour régler la question de sa dette. C'est ce qu'a appris au "Temps" le ministre des finances roumain, M. Vintila Bratiano.

Cette mission s'embarquera à la fin de septembre.

"Mais, tient à déclarer le ministre roumain, pour la Roumanie, le remboursement de la dette américaine implique aussi le règlement de ses autres dettes, car notre dette envers les Etats-Unis d'environ $50,000,000, intérêt compris, est beaucoup moins importante que notre dette envers nos grands alliés d'Europe."

POUR BIEN PARAITRE DEVANT LE JUGE

OTTAWA, 2. (Du correspondant de la "Patrie"). — Alpha Shakery, qui attend dans la prison d'Ottawa, sa sentence pour avoir donné plusieurs faux chèques, a écrit au chef de police lui demandant une chemise, un faux-col, une cravate, sa canne et autres articles afin de conserver son apparence de gentilhomme lorsqu'il comparaîtra de nouveau devant le magistrat cette semaine. Ce prétendu consul américain et avocat du Pacifique Canadien en payant d'abord argent comptant et en donnant de bons pourboires. A table il donnait toujorus 75 cents à celui qui le servait. Plusieurs pensionnaires le croyaient aussi un grand personnage.

LA MANCHE EN FURIE

Cap Gris-Nez, France, 2. — La Manche était en furie hier. Inutile de songer à la traverser à la nage. Il est impossible par conséquent à la new-yorkaise, Gertrude Ederle, de tenter un second exploit.

LE JAPON EN FAVEUR DE LA RECIPROCITE AVEC LE CANADA

VICTORIA, 2. — (Presse Canadienne). — Apportant avec lui la nouvelle que le peuple japonais verrait d'un bon oeil un traité de réciprocité indépendant avec le Canada, l'hon. T. Kawai, le nouveau consul japonais de l'Ouest canadien, est arrivé ici, hier soir à bord du "Alerma Maru".

M. Kawai a dit que, nonobstant l'adoption par le Canada des clauses du traité anglo-japonais, qui ne fut ratifié que par la Grande-Bretagne et non par ses dominions, il n'y a pas de traité de commerce direct entre le Canada et le Japon.

En faisant son souper, sa femme absente, un mari meurt asphyxié

TORONTO, 2. — (Presse Canadienne). — En préparant son repas du soir, alors que sa femme et ses enfants étaient à la campagne pour la journée, John O'Connor, 36 ans, fut asphyxié par le gaz qui s'exalait de la cuisine et mourut quelques heures plus tard.

LE FRERE DU ROI FUAD EST INTROUVABLE

On croit que le prince Ahmed a été enlevé

PAR DES TURCS

LONDRES, 2. (Presse associée.) —On a continué, aujourd'hui, les recherches pour tâcher de retrouver le prince Ahmed Siefeddin, beau-frère du roi Fuad d'Egypte, et qui s'est enfui de l'asile de Hastings. On croit qu'un groupe de riches citoyens turcs le gardent en réclusion. Ce groupe a longtemps travaillé pour faire libérer le prince de l'asile où il a été gardé pendant 24 ans et on a même fait des efforts pour prouver que le prince était encore sujet turc.

D'aucuns prétendent que le prince a été enlevé pour des fins politiques et l'on tâche de savoir au Caire si des citoyens égyptiens sont mêlés à l'affaire.

Le prince a été incarcéré après avoir blessé le roi Fuad au cours d'une querelle soulevée par le prince qui prétendait que le roi, son beau-frère, maltraitait sa soeur, la reine d'Egypte.

LE TYPHUS RETARDE LES IMMIGRANTS

On annulle les passeports des Irlandais voulant venir en Amérique.

MALADIE RARE

DUBLIN, 2. (Presse associée).— Par suite de l'apparition du typhus dans une partie du comté de Cork, en Irlande, les gens de cette région qui avaient l'intention d'émigrer aux Etats-Unis ont été avertis par le consul américain à Dublin que leur visa avait été annulé jusqu'à nouvel ordre.

Le district de Schull dans le comté de Cork est la seule région de l'état-libre irlandais affligé de cette épidémie de typhus.

Le typhus est extrêmement rare en Irlande et jamais auparavant il n'avait été nécessaire de refuser un visa pour cause de typhus. Cette maladie fait son apparition à intervalles éloignés dans les districts congestionnés et on n'a jamais pu enrayer complètement cette maladie.

La première à Québec des réunions du club Protectionniste

QUEBEC, 2—(Du correspondant de la "Patrie")— Le club Protectionniste formé récemment dans la division de Québec-est a tenu, hier soir, la première d'une série de réunions sous la présidence de M. Paul Drouin. M. Antoine Rivard a traité devant une assistance d'une couple de cents membres, de la protection et a reproché aux libéraux d'avoir failli à leurs promesses. Il y eut d'autres discours par MM. Pierre Audet, Albert Shields, Lucien Drolet, Charles Ratté et autres.

Un bain forcé de vingt-huit petits garçons

SAULT-SAINTE-MARIE, Ont., 2. (Presse canadienne). — Vingt-huit petits garçons ont pris un bain forcé, lundi, en tombant d'un navire qui avait tourné sur sa coque, sur la rivière Sainte-Marie, et furent secourus dans une caloupe qui ne pouvait qu'en prendre cinq à la fois. Les autres restèrent couchés sur la coque et s'agrippèrent aux chaloupes de sauvetage. Tous purent cependant gagner le rivage sains et saufs,

CONTRE-COUP INEVITABLE DE LA GREVE

La grève des mineurs aura sa répercussion sur les réseaux.

STAGNATION

PHILADELPHIE, 2. (Presse associée.) — Le bassin minier de la Pennsylvanie commence à ressentir le contre-coup de la suspension du travail dans les mines qui, depuis 24 heures, a paralysé une des industries les plus importantes du pays et démobilisé une armée de 158.000 gagne-pains.

La stagnation des affaires à laquelle doivent faire face, pour un temps encore indéterminé, les dix centres houillers des Etats-Unis, a eu sa répercussion sur les réseaux qui transportent l'anthracite. Tout le charbon qu'on a pu expédier, avant que la grève n'éclate, est maintenant en chemin et, une fois rendu à destination, les voies seront libres. La prochaine chose que l'on remarquera, et qui commence à faire son apparition, ce sera la fermeture inévitable des remises de chemins de fer et des usiniers proposés au chargement de l'anthracite. Seront ensuite mis à pied les équipes des convois de charbon.

On prédit donc que près de 10,000 employés de chemins de fer seront forcément oisifs à la fin de cette semaine. C'est le colloraire inévitable de la grève des ouvriers houins.

Aujourd'hui, les chefs du syndicat des mineurs travailleront, de concert avec les patrons, à régler le cas des ouvriers chargés du maintien des puits de mines, qui sont bien 10,000. Toute la discussion roule sur le sens de ces deux expressions: "travail d'entretien" et "nouveau travail". Mais, on s'entendra. Par maintien, il faut comprendre l'assèchement des puits de mines par les pompes, afin d'éviter les inondations, et la garde et le bon maintien des champs miniers.

Les propriétaires et les exploiteurs de mines garantissent aux mineurs qu'ils n'importeront pas de la main-d'oeuvre étrangère pour reprendre les travaux pendant la grève. D'ailleurs, une loi protège les mineurs. Pour devenir ouvrier borin il faut faire deux ans d'apprentissage et passer ensuite un examen comme quoi on est apte à descendre dans les puits comme borin.

Il est curieux d'observer, depuis que la grève a éclaté, les allées et venues des mineurs. La plupart montent dans les trains d'excursion pour aller prendre des vacances avec l'argent de leurs épargnes.

Pendant ce temps, les chefs ouvriers n'ont cessé de parlementer avec des patrons.

John-L. Lewis, président de l'union des mineurs, et Philip Murray, vice-président, tiennent des conférences avec les représentants des ouvriers dans les différents districts houillers du pays; mais il ne s'agit que de travail de routine.

Les producteurs de charbon sans fumée dans le centre de la Pennsylvanie, dans le Maryland et la Virginie du NordOuest, doivent de nouveau se rencontrer ici, aujourd'hui, afin d'étudier les moyens d'accaparer le marché de l'anthracite et profiter de la grève pour vendre leur charbon.

UNE LOI FINALE.

PHILADELPHIE, 2. — Les propriétaires de mines d'anthracite ont fait ressortir la nécessité d'inclure dans le prochain règlement de la grève les moyens propres à éviter les grèves à l'avenir et de régler la situation houillère une fois pour toutes.

Dans une déclaration en ce sens, M. W. W. Inglis, le président du comité des patrons, critique les mineurs d'avoir cessé de travailler pour la raison qu'aucun contrat n'a encore été négocié pour remplacer celui qui a pris fin à minuit lundi soir.

Le travail aurait dû continuer aux mines pendant les négociations comme les patrons l'ont demandé maintes et maintes fois, dit M. Inglis.

"L'idée des mineurs de ne pas travailler avant d'avoir un contrat, fit-il, n'est appuyée ni par la raison ni par la coutume.

"Des centaines de milliers d'ouvriers de toutes les catégories restent à l'ouvrage pendant la négociation d'un nouveau contrat, dit M. Inglis, dans la certitude que tôt ou tard, il y en aura un de négocié.

"M. John L. Lewis ne veut pas laisser les mineurs agir de la sorte, ajoute M. Inglis. C'est la raison pour laquelle nous avons une grève. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. C'est parce que la grève est la seule conduite qu'il veut adopter".

La première journée de la grève a été calme et sans incident nuisible part.

On ressuscite parmi les différents groupes syndicalistes l'idée d'une nationalisation des mines. Les tenants du mouvement ont l'intention de manoeuvrer dans le sens indiqué par le comité de la nationalisation désigné par les Mineurs Unis il y a quelques années.

GASPILLAGE DE GAZOLINE

PITTSBURG, 2 (Presse associée). — Les chauffeurs d'autos et de camions gaspillent 385,270,200 gallons de gazoline par année, en laissant leur moteur en marche pendant que l'automobile est arrêtée.

De plus, ce gaspillage inutile occasionne une émanation de gaz monoxide très préjudiciable à la santé.

Réponse à tout

D—Voulez-vous me dire le caractère des femmes nées le 5 janvier, le 5 novembre, le 11 avril, le 27 janvier, etc, et leurs années de chance?—BAS SUR PATTES.

R.—Vous trouverez la réponse à tout ceci à la page 13 de la "Patrie" du samedi 15 d'août.

• • •

D.—Auriez-vous l'obligeance de me dire de qui sont ces vers: "Partir, c'est mourir un peu", etc.?—MADELON.

R.—Cette chanson est intitulée: "L'Adieu de Tosti". Les vers sont d'Edmond Harancourt.

• • •

D.—Pourriez-vous me dire où s'adresser pour obtenir une place dans la Police Montée de l'Ouest? 2—Quel est le salaire payé? 3—Quel âge faut-il avoir? 4.—Quelle grandeur et pesanteur sont requises?—D'UN JONGLEUR, L.G.

R.—Adressez-vous au bureau de la Royal Canadian Mounted Police, 382, rue Sherbrooke ouest, Montréal.

• • •

D.—J'aimerais savoir ce que vous pensez d'une femme qui est près de la cinquantaine et qui après dix-sept ans de mariage (ayant toujours été délaissée de son mari) est tombée amoureuse d'un homme (garçon) plus jeune qu'elle de 10 ans. Aujourd'hui ils s'aiment véritablement, le jeune homme espère qu'elle sera libre (car le mari est malade) d'un jour ou l'autre, et tous deux vivent d'espoir! Avez-vous confiance en ce jeune homme qui se dit sérieusement épris? Il y a de l'intérêt, car il est pauvre et elle a de l'argent, cependant, il y a réellement de l'amour entre eux deux! Cette femme a toujours été honnête et fidèle à son mari, sauf qu'elle s'est éprise du jeune garçon depuis peu et tous deux restent attachés?—MIMI MAITOREL.

R.—Et vous, avez-vous confiance en ce jeune homme, vous, dont la lettre exprime un doute et révèle le désir de s'appuyer à quelqu'un pour reprendre confiance? Elle est riche et presque vieille; il est pauvre et jeune! Voilà qui ferait tout de suite nier les pessimistes qui déclareraient "Non, il n'y a pas d'amour dans ces conditions-là." Et pourtant, il se peut que, malgré la cinquantaine qui vient, vous soyez aimée pour vous-même, pour votre bonté, et vos qualités morales, car je prends ce que vous me dites que vous avez été toujours honnête. Cependant, je ne puis m'empêcher de vous dire, "Soyez prudente, prudente à l'excès!" Si, pendant 17 ans vous n'avez pas été heureuse, essayez au moins de l'être dans la deuxième partie de votre vie et mieux vaut la solitude que la vie à deux avec certains avantages, certains conforts et une mésentente qui empoisonne tout le reste. Pour répondre directement à votre demande, "Avez-vous confiance en ce jeune homme qui se dit sincèrement épris?" je dis: "très peu de confiance."

• • •

REP. à MUGUETTE. — J'ai fait part de votre demande à qui il fallait; J'espère que vous êtes satisfaite. Votre demande était légitime.

• • •

D.—1. Que signifient les noms Rosaire, Herman, Roger, Télesphore, Paul-Emile, Robertine, Fernande, Juliette? 2. Quelle est la construction de la poudre à canon? 3. Quelle est le caractère tère d'une personne née le 19 juillet, le 11 janvier et le 22 juin? 4. Quel est le premier Guitar qui vint au Canada? 5. Comment se dit "au lieu" en anglais.—J'ECRIS POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—1. Rosaire signifie odorant; Herman, Roger, bon conseiller; Télesphore, ceinture; Paul, petit; Emile, fils de guerrier; Robertine, brave; Fernande, aventurière; Juliette, jeunesse. 2. C'est un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon qui s'enflamme aisément et sert à lancer des projectiles. 3. Voyez la réponse à cette question dans Réponse à Tout, de la "Patrie", du samedi, 15 d'août. 4. Jean Guitard, qui mourut à Sainte-Famille, en 1690. 5. Instead of.

• • •

D.—Où avez-vous pu trouver les renseignements que vous m'avez déjà donnés sur la première famille Duperré qui vint au Canada ? (Vous m'avez donné ces renseignements il y a quelques jours). 2o Pourriez-vous me donner le caractère d'une fille née en novembre ? 3o (Que signifient les yeux bleus, noirs, bruns, gris ? 4o Pouvez-vous me fournir quelques renseignements sur la famille des Fortin dont les principaux membres ont demeuré à Château-Richer ? 5o Même chose pour les Sergerie s.v.p.? — Raptim.

R.—1o Dans le dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay, en autant que je me souviens. 2o Vous avez dû voir la réponse à cette question dans Réponse à Tout, dans la "Patrie" du samedi 15 août. 3o Les yeux bleus signifient indécision: les noirs, fermeté, volonté; les bruns, langoureux; les gris, énergie. 4o Le premier Fortin retracé à Château-Richer est Charles Fortin qui, en 1681, épousa Xaintes Cloutier, à Château-Richer. Leurs enfants furent Jean-Baptiste, Geneviève, Marguerite, Elisabeth, Julien, Charles, Marie-Anne, Louis, Jean-Baptiste, Joseph, Marie. 5o J'ai quelques notes sur les familles Serelé, Sergeant, mais aucune sur la famille dont vous me parlez.

• • •

D.—J'aimerais connaître un procédé pour enlever une tache de brillantine sur un pantalon gris-pâle.—UNE QUI EST INQUIETE.

R.—Frottez vivement avec un tampon de coton imbibé d'éther; agissez avec précaution afin d'éviter de faire un cerne autour de l'endroit où vous avez mis l'éther.

D.—S'il vous plait de me dire où je pourrais me procurer un dictionnaire de Quitard ? — Edouard Landry.

R.—Vous vous procurerez ce dictionnaire dans les librairies. Si vous aviez de la difficulté à l'avoir, vous pourriez le remplacer par celui du Martenon, dictionnaire de rimes, lequel est excellent. Ecrivez aussi souvent que vous le désirez. Vous ne m'ennuyez nullement.

• • •

D.—1. Quels sont les horizons d'un élève de 1ère année, tant professionnels que commerciaux? 2. Pouvez-vous m'enseigner un remède, je suis couvert de boutons de par tout le corps et j'ai aussi des espèces de galles blanches sur la palette des genoux et sur les coudes? 5. Quel est le caractère d'une personne née le 22 juin? 4. Je voudrais m'instruire, et devenir quelqu'un, mais mes parents sont bien pauvres, que faut-il faire dans ce cas? 5. Que faut-il faire pour acquérir des couleurs, je suis pâlot et je déteste ça? 6. Quand je parle à quelqu'un, je rougis, comment me corriger de cela?— COL. O.K.

R.—Vous avez la ressource d'apprendre un métier et, si vous habitez la ville, de suivre les cours du soir gratuits qui vous permettront ainsi de vous instruire; 2. Ceci doit dépendre de votre état de santé général et il vous faut sans doute prendre des médicaments, des toniques et modifier votre régime de nourriture. Consultez un médecin. 3. Voyez le réponse à ceci à la page 13, dans la "Patrie" du samedi 15 d'août. 4. Comme je vous le dis plus haut, suivez les cours du soir. C'est gratuit; 5. Si vous êtes malade comme vous me le dites plus haut, il n'est pas étonnant que vous soyez très pâle; vous souffrez certainement d'anémie. Consultez un médecin, je vous le répète; 6. C'est affaire de volonté? Répétez-vous qu'il faut vaincre cette timidité et vous y réussirez certainement.

D.—1. Auriez-vous la complaisance de me dire si une jeune fille de 18 ans, orpheline de mère, peut recevoir un ami. Cette jeune fille est très sérieuse et habite avec son père, ses frères et soeurs? 2. Les bains de vinaigre font-ils maigrir les jambes? 3. Pouvez-vous me donner la recette de la tarte au coco? —C. B.

R.—1. Oui, si son père le lui permet, quoique 18 ans, c'est bien un peu jeune pour commencer à recevoir des jeunes gens; 2. On le dit et je le crois, s'ils sont faits fréquemment et si on les prolonge assez longtemps, chaque fois; 3. Enlevez la partie brune du coco et rapez la partie blanche que vous mêlez avec du lait et vous mettez sur le feu où vous laissez bouillir, à petit feu, huit ou dix minutes. Pour une livre de coco rapé, mettez une pinte de lait, huit oeufs, quatre cuillerées à thé de sucre en poudre, 1 verre de vin, 1 petit biscuit en poudre, 2 cuillerées de beurre fondu et 1-2 muscade râpée. Les oeufs et le sucre doivent être battus ensemble en mousse à laquelle vous mêlez ensuite le vin. Jetez ce mélange dans le lait et le coco refroidis. Ajoutez le biscuit et la muscade et étendez sur une croûte de pâte feuilletée. Cuisez aussitôt que vous aurez déposé sur la croûte.

• • •

D.—1o. De combien delampions se compose une couronne de lampions? —2o. Que signifie le nom Elphège? —3o. Quel est le caractère d'un homme né le 16 février ?—4o. Que signifient les yeux bruns tirant sur le jaune mais très vifs ?—5o. Quel est le caractère d'une femme née le 4 septembre ?—6o. Est-ce vrai qu'il a été promis par le Sacré-Coeur que toute personne ayant communié neuf vendredis consécutifs obtiendra la grâce de persévérance à l'heure de la mort ou plutôt sera sauvée ? — MERE A 17 ANS.

R.—1o. De quinze lampions s'ils sont offerts à l'honneur des 15 mystères du Rosaire; de 13 lampions s'ils sont à l'honneur de saint Antoine. Il y a aussi des couronnes de 12 lampions et ce n'est pas nécessaire qu'ils brûlent tous à la fois.—2o. Elphège signifie secourable. —3o. Voyez la réponse à cette question à la page 13 de la "Patrie" de samedi 15 d'août. — 4o. Les yeux bruns signifient langueur. — 5o. Même réponse que No 3. — 6o On le dit. Il est certain que le Sacré-Coeur accorde ses faveurs à ceux qui l'honorent et le prient et si, pour solliciter la grâce d'une bonne mort, on communie neuf vendredis de suite pour honorer le Coeur de Jésus, cette pieuse pratique peut certainement vous procurer ce que vous désirez: la grâce d'une bonne mort. Mais il ne faudrait pas se croire assuré de bien mourir, par le seul fait qu'on a communié neuf vendredis; il faut bien vivre et se préparer chaque jour à bien mourir.

• • •

D.—J'aime une jeune fille et je ne suis pas le seul. Il y a deux mois j'ai eu une querelle avec elle et j'ai cessé d'aller la voir et cela me rend triste au point que j'en suis malade. Mais, pendant mon absence un homme marié est allé la voir et depuis on parle beaucoup de cette jeune fille. Que dois-je faire? Dois-je retourner ou non?—M. H. SAINT-JEAN.

R.—Assurez-vous donc de la vérité des propos que l'on tient au sujet de cette personne et si elle est restée digne de votre affection, je ne vois pas ce qui vous empêcherait de reprendre vos visites.

D.—1. Seriez-vous assez bonne de me donner la recette du vin de cerise? 2. Je voudrais savoir la manière pour laver une veste de laine rose fraise-écrasée? 3. Quelle est la recette du chop-suey. — UNE QUI EST ABONNEE A LA "PATRIE".

R.—1. Ecrasez des cerises presque mûres pour en détacher les noyaux sans les casser. Pressez la pulpe sur une toile grossière ou un tamis et ajoutez ½ livre de sucre par pinte de jus. Versez dans un tonneau en ajoutant un peu d'eau et laissez fermenter pour soutirer le vin assitôt qu'il sera suffisamment clarifié. En y ajoutant les noyaux cassés, le vin acquiert plutôt un goût de noyaux. 2. Lavez à l'eau chaude dans laquelle vous aurez fait dissoudre du savon en paillettes ou du savon de castille. Ne le laissez pas tremper trop longtemps car vous courez le risque qu'elle change de couleur. Rincez à l'eau un peu moins chaude et étendez à plat sur une table que vous aurez recouverte d'épais papier qui absorbera l'humidité du vêtement. 3. Une livre d'oignons tranchés, 2 pieds de céleri coupés par morceaux; 1 tasse à thé de suif de veau haché fin; 1 livre de viande maigre hachée fin, boeuf ou poulet, 1 livre de légumes chinois, 1 tasse à thé d'eau, sel, poivre au goût. Mettez le tout dans une bouilloire double et faites cuire au bain-marie trois heures. Servez chaud.

• • •

D.—Ayant vu ma réponse dans le "Patrie", seriez-vous assez bonne de me faire parvenir l'adresse de la Maison X X X qui vend les chapeaux à Québec? — MME EUSTACHE CHIASSON.

R.—Ecrivez donc à cette maison, en mettant pour adresse: Maison X X X, Québec, P.Q. Cela se rendra très bien. Je ne puis faire de réclame pour certains marchands, au détriment des autres.

• • •

D.—Veillez me dire le caractère des personnes nées le 21 juillet et le 6 février? — J'AIME ALBERT.

R.—Voyez la réponse à cette question à la page 13, de la "Patrie", du samedi 15 d'août.

• • •

D.—1. Connaissez-vous un procédé pour faire disparaître les boutons à tête noires? 2. Que signifient les noms: Félix, Georgianna, Napoléon, Nollé, Bernard? — AMOUREUSE D'UN BRUN.

R.—1. Après un lavage de la peau à l'eau chaude et des applications de serviettes trempées dans l'eau aussi chaude que vous pourez l'endurer, recouvrez les boutons avec du cold-cream et massez légèrement avec le bout des doigts pendant quatre ou cinq minutes. Entre deux doigts, pressez le bouton et la tête noire partira facilement. Lavez de nouveau à l'eau chaude puis à l'eau froide et finissez la toilette avec du vanishing cream que vous faites entrer dans la peau en massant légèrement. Si vous avez beaucoup de ces boutons, surveillez votre alimentation; pas de boissons fermentées ni de mets trop épicés. 2. Félix, signifie heureux; Georgianna, bonne épouse; Napoléon, lion de la forêt; Nollé, sans volonté; Bernard, hardi.

• • •

D.—1o. Connaissez-vous quelque procédé domestique pour réparer une seringue à injection hypodermique qui ne fonctionne plus dès la première série de piqûres, elle parait faire un peu de jour ? Demeurant en campagne et assistant seule de proche parente, avec mon père au service de ma soeur, croyez-vous qu'il ait été inconvenant d'aller à la sacristie après le service pour signer l'acte de sépulture au régistre ? 3o. N'est-ce pas que c'est au maître de la maison de proposer le lever de table après un repas invité?—MARITANA.

R.—1o. Ce doit probablement être la rondelle de caoutchouc ou de liège qui n'adhère pas parfaitement au verre, vous pourriez essayer de vérifier cela et de la remplacer. Ayez soin de bien désinfecter afin de vous en servir de nouveau. 2o. Pas du tout. 3o.Oui, toujours. Les invités attendent que la maitresse de maison donne le signal pour sortir de table et de même pour le maitre de la maison quand c'est lui qui reçoit.

• • •

D.—1o. Voulez-vous avoir la bonté de me dire si je puis, après huit mois de grand deuil, assister à des séances de euchre et aussi aller aux expositions agricoles qui ont lieu chaque automne? 2o. Dois-je garder ou enlever mon voile pour cette circonstance ?— BRISE D'AVRIL.

R.—1o. Oui, certainement. 2o. Vous pouvez aussi enlever votre voile.

• • •

D.—Quelle est l'adresse de Edouard-W. Browning, de New-York, "père adoptif de Mary Louise Spas". J'ai déjà rencontré un M. Browning à Pointe au Pic,. et je serais curieuse de savoir si ce ne serait pas la même personnalité ? —M. A. LAROCQUE, South Durham.

R.—Je ne réponds par lettre que dans des cas particuliers. J'espère que ceci vous satisfera. Edwards-W. Browning, agent d'immeuble, a plusieurs demeures à New-York et votre communication lui parviendra sûrement, si vous adressez: Edwards-W. Browning, Realtor, Fifth Avenue, New-York City.

• • •

Rép. à SI J'ETAIS FEE : Voilà l'adresse demandée: Mlle Justa Leclair, 16, rue Sainte-Anne, Pointe-Claire, P.Q. Je serai toujours contente de vous rendre service.

• • •

D.—1o. Quel genre de costume conviendrait pour une mariée d'octobre ? 2o. Un soulier de satin conviendrait-il mieux qu'un soulier de cuir vernis ? 3o. Quelle genre de toilette devrais-je avoir pour le voyage avec un manteau ? — JE VOUDRAIS ETRE CHIC.

R.—Votre désir "d'être chic" est légitime et je vous réponds avec plaisir. J'espère que les indications suivantes vous serviront. 1o. Un costume de beau drap marine ou bien garni de fourrure. Ayez un costume-ensemble, un peu de fantaisie plutôt que strictement tailleur. 2o. Pas de souliers vernis, mais un soulier de satin, je préfèrerais un soulier de suède, cela s'allie mieux au costume. 3o. Une robe de fantaisie en drap pour voyager, cela est mieux que le crêpe ou la soie. A cette époque, quelques jours chauds nous surprennent encore; vous pourrez alors sortir sans votre manteau, surtout si vous avez une jolie fourrure de renard ou autre.

• • •

D.—Quelle différence y a-t-il entre un garçon qui a étudié à l'école technique pour devenir ingénieur-électricien et un autre qui a étudié à l'école polytechnique pour devenir ingénieur-électricien également ? Existe-t-il une différence dans leur genre de travail ? — OISEAU BLEU.

R.—A l'Ecole Polytechnique, on n'enseigne de l'électricité que ce qui a rapport au génie civil, tandis que l'Ecole technique donne un cours d'électricité très complet. A l'Ecole technique, on étudie l'électricité dans toutes ses applications alors qu'à l'Ecole polytechnique on étudie uniquement l'électricité dans des relations avec le génie civil. Vous saisissez la différence. Le cours de l'Ecole technique est plus complet.

• • •

D.—1o Conviendrait-il à une fille d'offrir un bouquet spirituel à la mère d'un de mes anciens amis ; elle se meurt. J'ai été courtisée par cet ami huit ans; il a discontinué lorsque j'ai dû subir une opération. Il est marié maintenant et me témoigne encore beaucoup d'amitié. 2o Il m'a aussi demandé si je les recevrais s'ils se présentaient chez-moi. Je ne connais pas sa femme. Je demeure avec mes parents. Que dois-je répondre? 3o. Peut-on envoyer un bouquet spirituel par la malle? 4o. Quel est le caractère d'une femme née le 31 octobre ainsi que le 30 et quelles sont ses années de chances?— ETOILE SILVIA.

R.—1o. Oui, certainement. Vous pouvez envoyer ce bouquet spirituel à la famille de cette dame. 2o. A cause de l'épouse de ce jeune homme, je lui ferais comprendre qu'il est mieux qu'il ne fasse pas de visite chez-vous. Ne croyez-vous pas que cela est toujours désagréable à une femme mariée de voir son mari retourner chez les jeunes filles qu'il a visitées avant son mariage? 3o. Oui. 4o. Voyez la réponse à cette question à la page 13 de la "Patrie" du samedi 15 d'août.

• • •

D.—1o. Quel jour tombait le 14 mars 1875? 2o. Comment faut-il dire une "preuve" ou une "épreuve" de portrait 3o. Pour faire paraître sa photo dans le Supplément de la "Patrie", dites ce qu'il faut faire. Et retourne-t-on la photographie? 4o. Voulez-vous me dire quelle seront les nouvelles couleurs pour les manteaux cet hiver? 5o. Quel est la signification des noms Léopoldine et Vianna? 6o. Pouvez-vous me conseiller un remède domestique pour m'empêcher d'éternuer. Sans avoir le rhume, j'éternue continuellement? 7o. Pouvez-vous me donner la recette des choux à la crème?—MUGUETTE.

R.—1o. Un dimanche. 2o. On dit une épreuve. 3o. Il suffit d'adresser cette photographie comme suit : Service du Supplément de Rotogravure, rédaction de la "Patrie", 120 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Au revers de cette photographie, écrivez votre nom et votre adresse et demandez qu'on vous la retourne dès qu'on en aura fini. A cette photographie, n'oubliez pas de joindre des notes explicatives. 4o. On voit beaucoup de couleurs claires, mais ce n'est guère pratique. Un manteau d'hiver marine, gris ou brun est ce qu'il y a de mieux. 5o. Léopoldine signifie qui défend le peuple et Vianna, aventure. 6o. Vous souffrez probablement de la fièvre des foins et vous pouvez vous soulager en vous soignant comme pour un rhume de cerveau ordinaire. Evitez surtout de rester dans les courants d'air et de respirer les fleurs, le foin, tout ce qui vous cause ces éternuements. 7o. Faire fondre une demi-tasse de beurre dans la même quantité d'eau chaude, ajoutez à peu près la grosseur d'un dé d'ammoniaque, faites bouillir deux ou trois minutes. Ajoutez une tasse de farine, laissez refroidir, mettez trois oeufs l'un après l'autre; mêlez à la pâte. Déposez 'par cuillerée sur une tôle chaude. Laissez 20 à 30 minutes dans un four bien chaud. Après avoir retiré du feu, faites une ouverture au centre du chou et remplissez de crème fouettée.

• • •

D.—1o. Puis-je assister sans inconvenance au service anniversaire de mon mari ou serait-il mieux de m'en abstenir? 2o. Après ce service anniversaire, pourrais-je porter collet et poignets blancs en crêpe uni sur mon costume?—DOULOUREUSE MERE.

R.—1o. Oui, soyez présente à ce service anniversaire. 2o. Oui, certainement.

D.—Quelles sont les années chanceuses d'une femme née le 13 de mars et celles d'un homme né le 26 de juin ? — UNE AMIE LOINTAINE.

R.—Voyez la réponse à ceci à la page 13, de la "Patrie" du samedi. 15 août.

• • •

D. — J'ai reçu une lettre d'un ami. Cette lettre était cachetée et portait ces trois lettres M. B. C. Voulez-vous me dire ce que cela signifie? 2. La signification des noms Fleurette et Lucienne? 3. Est-ce à la fille à remercier un jeune homme qui l'a reconduit après une veillée ou une séance!—Brunette aux yeux noirs.

R. — 1. Je ne vois pas ce que peuvent signifier ces lettres.. 2. Fleurette veut dire petite fleur; Lucienne, intelligente.. 3. Oui, la jeune fille remercie.

• • •

Rép. à DOLORES. — Vous m'avez toujours été bien fidèle. Dès la première heure de mon entrée dans le journalisme vous êtes venue à moi et depuis vous m'avez suivie où je suis allée. Cela me touche beaucoup et je vous remercie. Je suis désolée pourtant de vous retrouver ainsi dans la peine et le chagrin; ne vous découragez pas, cela passera et vous verrez que vous parviendrez à organiser votre vie d'une manière agréable. Les misères d'argent sont pénibles, mais ce ne sont pas elles qui causent le vrai malheur; ce sont les misères du coeur et Dieu merci, celles-ci vous sont épargnées. Encouragez votre mari et dites-lui bien qu'il ne faut pas se laisser aller au désespoir. Cela arrive à tout le monde d'être sans situation et d'avoir à subir quelques privation. Avec du courage et de la persévérance, on se remet au travail un jour au l'autre et l'on voit ensuite que les mauvais jours ont passé plus vite qu'on ne l'avait espéré. 1. Avant de venir à Montréal, assurez-vous d'une situation. Si votre mari le peut qu'il fasse un court voyage pendant lequel il essaiera de se trouver une situation. Ce serait imprudent de venir tous sans savoir ce qui arrivera.. 2. Si l'on saisit votre ménage, vous n'aurez qu'à lever une opposition pour les objets qui appartiennent à R. Elle n'est nullement responsable de vos dettes et de celles de votre mari et on ne touchera à rien de ce qui lui appartient. Je vous répète encore qu'il ne faut pas vous décourager et vous attrister trop. R. doit être bien chez votre soeur; n'en soyez pas inquiète et soyez vaillante comme vous l'avez toujours été. Ecrivez-moi encore; je suis anxieuse de savoir si vous vous tirez d'affaires, car je demeure votre amie. — S.

• • •

D. — 1. Le gouvernement du Canada peut-il faire des lois, les accepter, les mettre en vigueur avant qu'elles ne soient signées par le gouverneur-général du Canada? 2. Est-il réellement nécessaire que le gouverneur-général signe toutes les lois, petites ou grandes? Ou une loi peut-elle être mise en vigueur au Canada sans qu'elle soit ratifiée par le gouverneur-général? 3. Quelle est la population de Montréal et celle de l'île de Montréal? JOSEPH-A. LECLAIR, SALEM.

R.—Toutes les lois adoptées par le parlement doivent être signées par le gouverneur-général. 2. Oui cette formalité — car ce n'est qu'une formalité — est nécessaire. 3. La population de la ville de Montréal est fixée à 907,500 habitants; celle de l'île de Montréal, à 1,028,000 habitants.

D. — 1. Qu'est-ce qu'un "shower"? Comment une invitée doit-elle elle faire les choses? Quelle toilette porte-t-elle? 2. Qu'est-ce qu'un "garden party"? De combien de temps l'invitation doit-elle précéder cette réunion? Que doit-on servir comme rafraichissements? 3. Les ensembles garnis de fourrures seront-ils portés à l'automne et à l'hiver? Sinon, de quelle teinte seront-ils? — MIE CHELLE.

R.—1. Un shower est une réunion mondaine, offerte en l'honneur d'une jeune fille qui doit bientôt se marier. Lorsqu'on fait les invitations à un shower, la personne qui reçoit mentionne si c'est un shower de mouchoirs, de gants, de cadres, d'instruments de cusine, qu'elle donne et alors les invités apportent chacun un objet dans ce sens. En entrant la personne invitée, qui a soigneusement enveloppé de papier de soie blanc et ficelé de ruban blanc, le cadeau qu'elle apporte, le remet à la personne qui lui ouvre la porte. Ordinairement, tous les cadeaux, apportés par tous les invités, sont offerts en même temps à la personne qui est l'invitée d'honneur. On s'habille comme à une réception ordinaire. — 2. Un garden-party est une réception qui a lieu au jardin. Si c'est intime, on invite la veille ou l'avant-veille; si c'est une grande réception, on invite huit jours d'avance. On offre des boissons glacées, de toutes sortes; thé glacé, café glacé, citronnade, orangeade, etc. — 3. Ah oui! beaucoup. La gamme des nuances à la mode est plus étendue que jamais: couleurs pâles et couleurs foncées. Nous publierons sous peu un beau supplément sur les modes d'automne, et d'hiver qui renseignera aussi complètement que possible. Voyez aussi chaque jour, en page 5, la "Vie Féminine" et le samedi, la page entière que nous consacrons à nos lectrices.

D.—1. Quelle est la recette du vin de framboises? — 2. Quelle est la recette du vin de prunes? — 3. Pourriez-vous me dire combien il y a de mailles dans un filet de 27 brasses de long, 6¼ brasses de large, si les mailles ont 1¼ pouce? — ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—1. Ecrasez les framboises et mélangez-les avec une même pesanteur d'eau froide. Ajoutez une livre de sucre par gallon de mélange et laissez fermenter en bouteilles. — 2. Prenez une pesanteur égale d'eau et de prunes à demi-mûres. Ajoutez une demi livre à trois quarts de livre de sucre par pinte de mélange et mettez à fermenter pendant quelques mois. Les variétés de prunes les plus acides requièrent généralement ¾ de livre de sucre par pinte de fruits et eau. — 3. La brasse, telle qu'usitée aujourd'hui, est une mesure anglaise, valant environ 40 pouces. Vous multipliez donc 27 brasses par 40 pouces pour savoir la longueur en pouces du filet. Vous multipliez également 6¼ brasses par 40 pouces pour savoir la largeur en pouces et vous multipliez encore ces deu xsolutions (largeur par longueur en pouces) l'une par l'autre pour connaître la superficie de ce filet. La dernière opération consiste à diviser la superficie par 1 pouce et ¼ (espace qu'y occupe chaque maille) pour connaître le nombre de mailles que contient le filet. La brasse est une mesure anglaise qui n'est plus usitée qu'en terme de marine.

• • •

D.—J'avais un ami avec lequel je correspondais régulièrement depuis un an. Etant aller faire une promenade, je lui écrivis selon mon habitude et après mon retour. Il m'a répondu a aucune de ces dernières lettres. Je ne connais pas le motif qui l'a fait agir ainsi, pourrais-je lui écrire et lui demander ses raisons ne voulant pas renouer l'amitié qui existait entre nous. Aidez-moi, bonne amie, je suis en peine? — AMOUR CACHE.

R.—Est-ce que je dois comprendre que c'est vous qui ne voulez pas renouer l'amitié qui existait entre vous? Alors, gardez le silence et laissez les choses où elles en sont. Si c'est le jeune homme qui n'y tient pas, agissez de même. Soyez indépendante. Cependant, si vous aimez ce jeune homme et tenez à lui parce qu'il vous semble digne d'affection, écrivez-lui et demandez s'il a reçu vos dernières lettres, mais cela très dignement.

• • •

D.—1. Il y a quelque temps a paru dans votre journal les détails concernant un mariage où la mariée est en blanc et voilée. Vous m'obligeriez beaucoup en les répétant car je l'ai perdu. 2. Quel habit est de rigueur pour le marié et les témoins? 3. Est-ce l'habit noir ordinaire ou le pantalon gris avec le "frac"? 3. Quel ordre à suivre pour entrer et sortir de l'église? 4. Est-ce le marié qui paye les deux voitures? — FUTURE

R.—1. La mariée se rend à l'église accompagnée de son père. Ce genre de robe peut-être en crêpe ou en satin, ornée de dentelle ou d'un point de garniture. Le voile est en tulle, fixé à la tête par quelques fleurs d'oranger. 2. Le marié portera jaquette, (morning coat), pantalon gris, cravate grise et gants gris. Chapeau haut de forme. Souliers de cuir vernis et guêtres grises, si on le veut. Les témoins règlent leur mise sur celle du marié et portent, comme lui, la jaquette. 3. La mariée entre à l'église au bras de son père et le marié s'y rend également accompagné de son père. Pour sortir, les nouveaux époux sortent ensemble, la mariée au bras de son mari. 4. Le marié paye sa voiture et le père de la mariée, la sienne.

• • •

D.—1. Quel est le salaire annuel d'un sténographe bilingue diplômé? 2. Un sténographe peut-il avoir aisément une position? 3. Les cours de sténographie par correspondance réussissent-ils? 4. Sans diplôme classique peut-on avoir un diplôme de sténographie? — L. L.

R.—1. Par sténographe diplômé, voulez-vous dire sténographe officiel? Les sténographes officiels sont les mieux payés et leur salaire correspond au genre de travail qu'ils sont appelés à faire. Ils demandent ordinairement tant de la page, lorsqu'ils font leur transcription. Un sténographe diplômé, d'une institution quelconque peut certainement exiger un salaire plus élevé qu'un sténographe qui n'a aucun diplôme et peut-être quarante dollars, par semaine, s'il est excellent. 2. Je le crois. 3. Cela dépend de l'activité qu'on y apporte mais je sais plusieurs sténographes qui ont suivi ces cours et ont réussi. 3. Oui, du moment que vous connaissez la langue française et la langue anglaise.

• • •

D.—1. Je suis vieille fille et j'ai de la barbe au menton comme si j'étais un homme. Pourriez-vous m'enseigner un moyen pour la faire tomber afin qu'elle ne repousse plus. Cette barbe me fait ridiculiser de tout le monde. 2. Voulez-vous, s'il vous plait, me donner les recettes du vin au raisin et des caramels au chocolat? 3. Quel est le caractère des personnes nées en mai, en juin? — VIEILLE FILLE.

R.—1o. Faites donc des applications répétées de peroxide. Cela atteint les racines des poils, l'affaiblit et finit par la détruire. Cependant, le peroxide blondira cette barbe; prenez des précautions pour que, en attendant les effets du traitement, vous ne vous enlaidissiez pas. — 2o. Dans un gallon d'eau, mettez une demi-livre de sucre granulé et 11 ou 12 livres de raisin écrasé. Laissez fermenter pendant 15 jours, dans une cruche que vous brasserez tous les jours. Le quinzième jour, vous coulerez sans agiter et vous laisserez reposer pendant trois semaines environ. Vous coulerez de nouveau et avec précaution afin de pouvoir jeter le dépôt laissé au fond du récipient. L'embouteillage ne se fera pas avant six ou huit mois. Après le premier coulage, vous pouvez faciliter la clarification en ajoutant un blanc d'oeuf et une cuillerée à dessert de sel de cuisine pour chaque gallon de liquide. — Une tasse de chocolat pulvérisé, deux tasses de cassonade, une tasse de melasse, une tasse de lait ou de crème, gros comme un oeuf de beurre, faites bouillir jusqu'à ce que ce soit épais, presqu'en tire. Agitez continuellement, tournez sur des plats beurrés et quand cela commence à durcir, indiquez au couteau de petits carrés afin que le caramel se brise facilement lorsqu'il sera froid. On peut affiner le goût de ce bonbon en y ajoutant une cuillerée à dessert de vanille. — 3o. Voyez la réponse à cette question à la page 13, de la "Patrie" du samedi 15 d'août.

• • •

D.—1. Quelle est la recette de l'eau de chaux? 2. Quels sont les effets médicaux de cette eau — P. C. N.

R.—1. Jetez une pinte d'eau tiède sur quatre cueillerées à soupe de chaux éteinte. Au bout d'une heure, coulez cette eau qui aura pris la consistance du lait. 2. Je ne lui connais pas de propriétés médicales mais je sais qu'on se sert de cette eau, appelée aussi blanc de chaux, pour blanchir les murs.

• • •

D.—Seriez-vous assez bonne de m'indiquer l'adresse où l'on envoie les vieux timbres pour avoir une prime? — VOTRE PETIT GARÇON AFFECTUEUX.

R.—Adressez-vous donc au Club de Timbres Saint-Laurent, le 2e et le 4e mercredi du mois, à 8 heures du soir. Ou encore à M. L.-L. Benoit, 6471, rue Lamarche, Sault-au-Récollet.

• • •

D.—Auriez-vous la bonté de me dire combien coûte une opération pour redresser les jambes ? Est-ce bien long ? Souffrant ? Je vous remercie à l'avance si vous pouvez me dire ce prix au meilleur de votre connaissance ? — UNE STENOGRAPHE.

R.—Cela dépend de la gravité de l'opération et du médecin. Adressez-vous dans un hôpital; vous serez certaine d'avoir affaire à des médecins compétents.

• • •

D.—Je suis âgé de 18 ans et demeure chez mes parents. Depuis environ trois mois je sors avec une jeune fille âgée de 20 ans, mais qui n'en a que 16 de caractère. Je vais chez elle le dimanche après-midi, et la rencontre, quelquefois, mais très rarement la semaine. Mon père n'en sait rien, mais ma mère qui sait tout, me blâme, disant que je suis trop jeune pour agir ainsi. Je trouve cette jeune fille bien de mon goût. Une seule chose me déplait: elle ne peut causer sérieusement un quart d'heure et son langage laisse à désirer sur sa vulgarité. Me conseillez-vous de continuer de visiter cette jeune fille ou de m'éloigner d'elle ? Il est vrai qu'elle n'est pas, je crois, aussi riche que nous sommes, mais la richesse ne fait pas le bonheur ?—AME EN PEINE.

R.—Votre mère a raison; vous êtes trop jeune pour fréquenter les jeunes filles et, en plus, si vous commencez à voir les défauts et les imperfections de la personne que vous visitez, c'est signe que le sentiment que vous éprouvez pour elle n'est pas très profond. Ces seules raisons suffisent pour que vous cessiez vos visites car je ne considère pas la différence de fortune. Si vous croyez que cette séparation vous serait bien pénible, dites-vous qu'il sera toujours temps de reprendre ces relations quand vous aurez vieilli et que cette jeune fille sera devenue plus sérieuse.

• • •

D.—Pouvez-vous m'enseigner un procédé pour préparer la gélatine à imprimer? — A. X.

R.—4 onces de gélatine blanche, 8 onces d'eau, 8 onces de glycérine, 2 onces de gomme dextrine. Faites fondre la gélatine dans l'eau qui doit tre un peu plus chaude que froide; ajoutez la glycerine dans laquelle vous aurez mélangé la gomme dextrine. Délayez parfaitement le tout ensemble et versez dans une lèchefrite, de manière que la gélatine ait ¼ pouce d'épaisseur. N'oubliez pas que pour écrire ce que vous voulez imprimer, il faut une encre spéciale, appelée encre à poly-copier.

D.—Voulez-vous me dire la manière dont se font les présentations, toutes les manières. Je n'ai pas beaucoup d'instruction et je voudrais bien le savoir? — HUGUETTE M.

R.—La règle est simple: on présente toujours l'inférieur au supérieur, le monsieur à la dame excepté s'il s'agit d'une toute jeune dame, d'une jeune fille et d'un vieux monsieur.

• • •

REP. à PETITE MALHEUREUSE — Ma pauvre petite fille, il n'y a plus grand chose à faire maintenant et je vous conseille fort de ne rien risquer qui compromette votre santé et même votre vie. Il serait mieux que vous alliez maintenant voir un médecin, honnête et bon, comme il y en a plusieurs, que lui disiez ce qui vous arrive et je suis certaine qu'il vous conseillera bien et vous aidera. Arrangez-vous pour que l'auteur de l'ennui qui vous arrive vous protège et vous donne l'argent qui vous mettra à l'abri de la misère. Je comprends que vous ne vouliez pas avouer cela à vos parents mais ce serait peut-être votre mère qui vous conseillerait encore le plus sagement possible. Vous avez bien fait de m'écrire puisque j'étais la seule personne à qui vous avez voulu vous confier. Ecrivez-moi encore et je vous aiderai autant que je le pourrai. Soyez courageuse.

• • •

REP. à MON SECRET — Mais oui, je suis votre amie et je me désole que vous persistiez à vous rendre malheureuse. Ce jeune homme n'est certainement pas digne de l'affection que vous lui vouez puisqu'il noncées et qui me semblent destinées à vous causer du chagrin, en fait fi! et vous délaisse sans aucun remords. Et pourquoi attachez-vous autant d'importance à quelques paroles, légèrement prononcées à vous causer du chagrin, qui peut assurer que vous seriez si parfaitement heureuse avec ce jeune homme? Je suis, moi, portée à croire le contraire. Priez le Bon Dieu et Saint-Joseph mais n'insistez pas pour épouser cet ancien ami; demandez plutôt humblement et sincèrement d'être heureuse et de rencontrer celui qui fera votre bonheur. Vous me paraissez posséder beaucoup de belles qualités, cultivez-les et ne vous laissez pas aller à une tristesse inutile qui ne pourrait que vous être funeste. Ecrivez-moi aussi souvent que vous le désirez et je vous répondrai. Je souhaite que vous m'annonciez bientôt que tout va mieux et que vous oubliez celui qui n'a cure de votre chagrin.

• • •

D.—1. Sir Georges Prévost, qui fut gouverneur du Canada, de 1811 à 1815, était-il canadien-français ou anglais? Dans ce cas il aurait été le seul canadien-français à être vice-roi au Canada? 2o: Quel fut le premier Lavoie qui vint au Canada; où s'établit-il? et à quelle date? Y en eut-il plusieurs?—QUEBECQUOIS.

R.—1o: Sir George Prévost (1767-1816) naquit dans la ville de New-York en 1767. C'était un anglais. Son père, Augustine Prévost, membre de l'armée anglaise naquit à Genève, en Suisse, il prit part à l'attaque de Wolfe contre Québec. — 2o: Nicolas Lavoye épousa Jeanne Lelièvre et eut un fils, Jean, qui mourut au Château Richer, 1670. En 1690, on retrouve un autre Lavoie (Jean) qui épousa Barbe L'Homme. Ils eurent un fils, Jean. Monseigneur Tanguay fait mention de 8 familles de Lavoie.

ARMELLE.

PATRON DE BRODERIE DE LA "PATRIE"

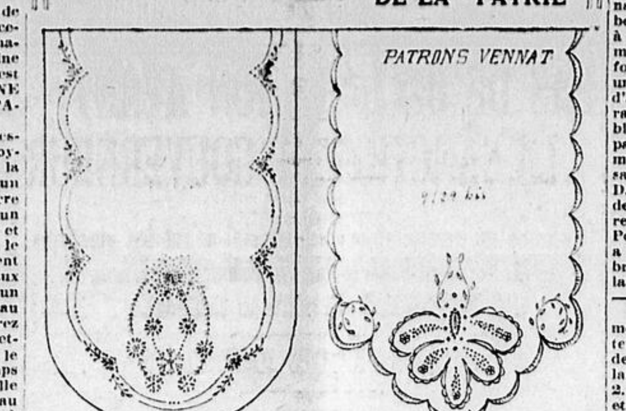

Deux nouveaux dessins de dessus de bureaux ou chemin de table. 9177, exécution en broderie de couleur, fini par un feston picot couleur ou une dentelle au choix. 9129, exécution broderie anglaise et pleine, dessin facile et à effet. Ces deux patrons chacun: patron au carbone, 23c. Perforé, 53c. Tout étampé sur coton fini toile, 34 x 18, $1.10, sur toile soyeuse $1.50. Etampage seul, 50c. Le 9177 bis sur toile écrue $1.25. Coton couleur pour exécution 50c. Coton blanc pour le dessus 9129 bis, 45c.

Grande feuille papier carbone bleue, blanc, 15c. Petite feuille bleue, blanc, rouge, noire, 8c la feuille, deux pour 15c.

Notre nouveau catalogue de plus de 1000 patrons de broderie adressé franco contre envoi de 35c. (642) 3770 St-Denis, Montréal. Raoul Vennat, 340 Ste-Catherine Est. Tél. Est 5051.

Les prix plus haut mentionnés comprennent les frais d'envoi par la poste. On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la "Patrie", Montréal. Les commandes seront remplies dans les huit jours de la réception.

UNE ERREUR LUI COUTE LA VIE

Une femme s'empoisonne, à Québec, en buvant un acide.

QUEBEC, 1. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Une femme du nom de Corriveau, demeurant au No 131¼, rue St-Germain, s'est empoisonnée en absorbant par mégarde du caustique.

Dimanche matin, alors que son mari était à la grand'messe, elle prit, dans une armoire, du caustique contenu dans un vaisseau quelconque et avala suffisamment de ce poison pour perdre presqu'aussitôt l'usage de ses sens. M. Corriveau, en rentrant chez lui, trouva son épouse à la dernière etxrémité. Il appela un médecin, le Dr Bissonnette, qui donna les premiers soins à la victime et la fit transporter à l'hôpital St-François d'Assise, où elle a succombé lundi. Le coroner Jolicoeur fera enquête aujourd'hui.

L'abbé Côté devient aumônier des patrons catholiques à Québec

QUEBEC, 1 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. l'abbé Georges Côté, qui revient d'Europe où, comme boursier du gouvernement de la province, il a étudié les questions ouvrières à Paris, a été nommé par l'Ordinaire aumônier des patrons catholiques. Les patrons se sont constitués en association pour promouvoir leurs intérêts et ont demandé à l'archevêque de leur donner un aumônier. Monsieur l'abbé Côté qui s'est spécialisé dans les questions ouvrières, remplira cette fonction pour laquelle il est tout particulièrement qualifié.

La succession de feu l'hon. juge MacLennan

SHERBROOKE, 1er. (Presse canadienne). — On apprend de bonne source que M. Armitage Ewing, C. R., de Montréal, a fait savoir qu'il ne désire nullement être désigné juge de la cour supérieure en remplacement de feu le juge MacLennan et que ses sentiments ont été communiqués au ministre de la justice.

M. Ewing ne peut abandonner la pratique du droit vu qu'il représente plusieurs grandes institutions financières du Canada.

M. Ewing est le fils aîné de feu M. John Ewing, de Melbourne, et de Mme M.-L. Ewing, de l'avenue Stanley, de Sherbrooke, et le frère de M. W.-J. Ewing, registrateur du comté de Richmond; de M. George-E. Ewing, gérant de la banque du Commerce à Fort William, Ontario, et de Mme E.-G. Pierce, de Sherbrooke. Il subit avec succès ses examens de droit au McGill en 1897 et fut admis au barreau en 1898.

MAISONS RECOMMANDABLES AUX LECTEURS DE La Patrie HEBDOMADAIRE

L'Antikor Laurence
Enlève les cors, verrues et durillons. Sûr, efficace, sans douleur. En vente partout, 25c le flacon. Franco par la poste.
Pharmacie LAURENCE
Montréal.

1-jan

D'UN GRAND SECOURS POUR LES JEUNES MERES

Les Pastilles Baby's Own ont plusieurs usages et sont absolument inoffensives.

Avoir à la maison, un simple remède inoffensif pour les maladies bénignes des bébés et des tout petits, est une bénédiction pour les jeunes mères, et c'est exactement la raison pour laquelle on trouve les Pastilles Baby's Own dans tant de foyers. Elles diminuent les fièvres, soulagent de l'irritation de la dentition et règlent les intestins, cependant elles n'ont pas goût de drogue et les enfants les aiment.

Mme Mary L. Damel, Central Falls, R.I., dit: "Les Pastilles Baby's Own sont exactement telles qu'on me les avait recommandées. Ma petite fille souffrait beaucoup de petits vers, était fiévreuse et agitée et restait éveillée toute la nuit. Je me procurai une boîte de Pastilles Baby's Own et elles lui firent de suite beaucoup de bien. Elle n'est plus nerveuse maintenant et dort bien la nuit. Je n'ai jamais employé de meilleur remède pour cette maladie. J'ai aussi trouvé les Pastilles Baby's Own bonnes pour le temps de la dentition et je suis heureuse de les recommander à d'autres mères."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par tous les pharmaciens ou seront envoyées par la poste sur réception du prix, 25 cents la boîte par la Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont. Une petite brochurette "Soins du bébé en santé et malade" sera envoyée gratis à toute mère sur demande. (ann)

Zam-Buk

Sauve les Membres Empoisonnés!

Ce fut simplement une mauvaise cheville, ce qui pourrait arriver à n'importe qui. Mais cela sert à montrer combien rapidement l'empoisonnement du sang se développe à moins que les tissus déchirés soient protégés par l'antiseptique Zam-Buk.

Mme A. Harrison, Place d'Armes, Kingston, écrit: Pendant que je faisais mon ménage, je me blessai à la cheville gauche sur un objet pointu. La teinture de mon bas pénétra dans la blessure et sont état empoisonné m'alarma. Ma cheville orit beaucoup de mieux, presqu'aussitôt que j'eus commencé à employer Zam-Buk. Ce puissant guérisseur chassa toutes douleur, suppuration et inflammation. Il guérit parfaitement.

Employez également Zam-Buk contre l'eczéma, les éruptions, boutons, furoncles, abcès, coupures, brûlures, échaudures, etc.

FERNANDE LANDRY EST-ELLE UNE PAUVRE DEMENTE OU UNE VICTIME ?

Me Léopold Houle, avocat de Charles-Edouard Lévesque, accusé d'avoir séquestré la jeune fille, prétend que celle-ci est une monomane. — Triste histoire de la victime qui jure avoir été enlevée, sequestrée, hypnotisée et piquée avec des aiguilles jusqu'à ce que son bras s'empoisonne !

LA VERSION DE Mme FORTUNAT MONTREUIL

C'est une histoire bien curieuse et bien triste aussi, si elle est vraie, que celle racontée hier en Cour d'enquête par Mlle Fernande Landry, qui prétend avoir été séquestrée pendant trois jours par un nommé Charles-Edouard Lévesque, un ancien pharmacien, dit-on. Lévesque, arrêté la semaine dernière, comparaissait hier après-midi pour enquête, devant le juge Victor Cusson. Il est accusé d'avoir enlevée et gardée contre son gré, dans l'intention de la séquestrer, cette jeune fille de vingt et un an, qui, aurait, selon ses propres dires, été magnétisée et piquée avec des aiguilles jusqu'à ce que son bras devienne empoisonné.

Lévesque fut arrêté à la demande de la soeur de la victime, Diane Landry, veuve MacDiarmid, par les agents de la Sûreté municipale, qui déclarent que, lorsqu'ils arrêtèrent la jeune fille sous une accusation de vagabondage, dans une maison de la rue Lasalle, à Maisonneuve, chez une dame Montreuil, elle semblait toute affolée et comme sous l'influence d'une drogue quelconque.

Mme Montreuil, appelée dans la boite au témoin, donna un démenti formel aux allégations de Mlle Landry et prétendit qu'au contraire elle recueillit celle-ci chez elle, parce qu'elle en eut pitié et que Fernande Landry se plaignait d'être battue et maltraitée chez sa mère.

Me Léopold Houle, pour la défense, prétendit de son côté que Mlle Landry est folle et que l'histoire qu'elle raconte n'est que le produit d'une imagination démente.

Il voulait faire entendre à ce sujet les Drs Derome et Fontaine, médecins légistes, mais ceux-ci ne se présentèrent pas en Cour pour prouver que Fernande Landry est folle et la faire récuser comme incompétente à rendre témoignage parce que démente ou monomane!

Me Plante s'objecta à cette procédure. "Notre témoin peut bien être ébranlé, dit-il, après les traitements que votre client lui a fait subir! D'autres qu'elle seraient au cimetière!

Me Houle cita alors plusieurs articles du code civil et l'article 85 de la loi de la preuve au Canada, afin de se justifier de ne pas permettre l'audition du témoignage de la jeune Landry, qu'il prétendit incompétente à ce faire parce que démente. Une argumentation s'engagea entre le juge et l'avocat de Lévesque à ce sujet. Le juge prétendait que la loi de procédure civile ne s'applique pas dans une cause criminelle. Il déclara avoir déjà décidé de la question et qu'il serait heureux d'entendre Me Houle lui citer des autorités à l'appui de ses prétentions.

Me Houle en tint à l'interprétation de la loi et demanda l'ajournement afin de faire entendre les médecins légistes qui décideront de l'état mental du témoin Landry.

Le juge Cusson voulait que Me Houle lui citât des autorités au sujet de son interprétation de la loi. Me Houle prétendit qu'il n'en avait pas, parce que justement, le juge a rejeté autrefois certaines autorités puisées dans les auteurs avant la codification de nos lois.

Le juge Cusson décida alors d'entendre la preuve après avoir noté l'objection de Me Houle au témoignage de Fernande Landry.

Mlle FERNANDE LANDRY

Lorsque le juge Cusson eut donné la permission de procéder, Me Plante fit appeler Mlle Fernande Landry. (La jeune fille, détenue aux cellules sous une acusation de vagabondage, entra bientôt, accompagnée du détective McCoy, de la sûreté municipale, qui procéda à son arrestation et à celle de Lévesque, en compagnie du sergent détective Labine. La jeune fille s'avança, apparemment très énervée et jetant des regards égarés, vers la boite aux témoins. Elle est petite et semble beaucoup plus vieille que son âge réel, vingt et un ans. Son teint est plombé comme celui d'une personne malade. Vêtue d'une robe-manteau bleu-marin, agrémentée d'un petit col en broderie blanche, elle a une tête aux cheveux à la garçonne qui disparait sous une toque de soie noire moirée, plutôt défraichie.

Asermentée par le juge Cusson, elle répond d'une voix posée, assez forte et assurée, aux questions de Me Léonce Plante, occupant pour la poursuite privée.

Son prénom est Fernande et elle demeurait au No 1923 rue de LaNaudière. Elle identifie l'accusé Lévesque, assis près de Me Léopold Houle, son avocat. Elle le connait depuis deux mois. La dernière fois qu'elle le rencontra, ce fut un soir du mois d'août, un lundi soir, chez une dome Fortier, où il était en compagnie d'un nommé Léon Morency, qu'elle désigne comme un magnétiseur. Elle déclare avoir déjà servi à Morency pour ses expériences de magnétisme; elle agissait comme sujet. Elle connaissait ce Morency depuis le mois de janvier dernier. Elle les a souvent vus ensemble, lui et Morency, chez une dame Fortier, rue De Normanville. Le 17 août, lorsqu'elle vit Lévesque, celui-ci lui dit qu'elle avait le bras empoisonné et qu'elle devait l'acomagner chez le Dr Hébert, rue Saint-Denis.

—Comment aviez-vous le bras empoisonné? demande Me Plante.

LES BRAS PIQUES AVEC DES AIGUILLES

—Morency me piquait les bras avec des aiguilles, lorsque j'étais endormie, sous l'influence du magnétisme.

Continuant son récit, la jeune fille raconte qu'elle se rendit chez ce médecin, qui lui fit un pansement. Du 17 août, lundi soir, au mercredi, la jeune fille prétend qu'elle fut séquestrée chez une dame Montreuil demeurant rue Lasalle. Morency et Lévesque la forcèrent de les accompagner jusque-là. Elle n'était pas consentante à les suivre et allait là de force.

Arrivée chez Mme Montreuil elle fut gardée, dit-elle, contre son gré. On ne voulait pas la laisser sortir. Lévesque et Morency demeurèrent là. Aux questions de Me Plante, la jeune fille répond que Morency l'endormait par le magnétisme et que Lévesque aussi parvenait à la plonger dans le sommeil hypnotique, lorsque Morency lui conférait ses pouvoirs.

Durant tous les trois jours où elle demeura chez Mme Montreuil elle voulait retourner chez elle, mais Lévesque ne voulait pas qu'elle parte. Elle ajoute quelle avait déjà plusieurs fois servi de sujet ou de médium à Morency, une fois chez un tailleur, une autre fois chez un M. Lauzon. Morency se faisait payer pour ces séances d'hypnotisme. Elle ne se souvient pas de ce qu'elle faisait durant ces séances puisquelle dormait sous une influence étrangère.

Elle déclare quelle n'eut pas affaire à Mme Montreuil durant ces trois jours. Elle se souvient que Lévesque lui enleva la robe qu'elle avait sur elle.

ARRIVEE DU DETECTIVE

—Ils me donnèrent ensuite celle que j'ai sur le dos, ajoute le témoin, en montrant la robe manteau bleu-marin qui la vêt. Elle ajoute que Lévesque fit ensuite une boule de la robe et la mit dans le tuyau d'un poêle-fournaise qui se trouvait dans l'appartement. Le jour où le détective McCoy vint frapper à la porte, Lévesque lui dit de passer en arrière et de se sauver au Bout-de-l'Ile, mais arrivée sur la rue, elle vit sa soeur Diane dans l'automobile de la Sûreté et elle alla lui parler. C'est à ce moment qu'on l'arrêta.

PAR Me LEOPOLD HOULE

Interrogée par Me Léopold Houle, Fernande Landry déclare qu'elle fut arrêté pour servir de témoin dans la cause de Lévesque. Elle est encore détenue aux cellules.

—Vous demeuriez avec votre mère, auparavant?

—Oui, répond le témoin qui ajoute que sa mère était veuve et malade. Elle ne travaillait pas.

—N'est-il pas vrai que vous alliez demander de l'emploi à Mme Montreuil, le soir du 17 août?

—Non, on m'a amenée de force chez Mme Montreuil.

Le témoin, continuant, déclare que c'est sa soeur Diane Landry, vve McDiarmid, qui est venu chez Mme Montreuil pour la libérer, parceque cette dernière ne voulait pas la laisser partir.

—N'est-il pas vrai qu'au moment de votre arrestation, vous vous sauviez par la ruelle en compagnie de Morency?

—Non, je voulais aller parler à ma soeur.

—Pourquoi étiez-vous chez Mme Montreuil?

—Je ne sais pas.

—Lequel des deux, de Morency ou de Lévesque, vous a enlevée?

—Ils étaient tous les deux.

—Vous êtes en amour avec Morency, vous?

—Nin.

"ENLEVEMENT" EN TRAMWAY

—A quelle heure avez-vous été enlevée?

—Le soir.

—A qu'elle heure?

—Je ne sais pas.

—Vous a-t-on enlevée en automobile?

—Non, en tramway.

—Qu'elle est la distance entre la demeure de Mme Montreuil et celle de Mme Fortier, la mère de Morency??

—Bien, de la rue De Normanville à la rue Lasalle.

Etiez-vous consentante à suivre Morency et Lévesque?

—Je ne le sais pas, lorsqu'on est suggestionnée ou magnétisée, on n'a plus sa volonté.

——Etiez-vous sous l'influence de la boisson?

——Non.

——A—lors, vous aviez toute votre volonté?

—Non.

—Comment saviez-vous que vous alliez chez Mme Montreuil, si vous dormiez?

—Je ne dormais pas, j'étais suggestionnée. On peut tout nous faire faire lorsque nous sommes dans cet état.

—Vous n'êtes plus suggestionnée maintenant?

——Non, cela m'a changée lorsque j'ai revu ma soeur.

—Les Drs Fontaine et Dérome vous ont examinée?

—Non.

—Vous êtes certaine?

—Oui.

—Lorsque vous étiez chez Mme Montreuil, Mlle Montreuil était là aussi?

—Oui.

—Vous étiez avec elle?

—Des fois.

—Vous êtes sortie avec elle durant les trois jours de votre séjour chez Mme Montreuil?

—Non.

—Avez-vous protesté lorsqu'on a jeté votre robe dans la fournaise, comme vous dites?

—Non.

—Qui était présent lorsqu'on jeta votre robe?

—Il y avait Mme Montreuil et Mme Lévesque.

Le témoin explique alors que la robe qu'on a jetée était une robe mauve garnie de dentelles.

Le juge Cusson veut alors savoir comment la robe fut jetée dans le poêle. Le témoin explique que cette fournaise est faite comme un poêle à l'arrière. On souleva un des ronds et l'on introduisit la robe dans le tuyau. Le témoin ne peut expliquer pourquoi on fit cela.

Mhe ALPHONSINE MARTINEAU

Mme Alphonsine Martineau, une voisine de Mme Montreuil, est ensuite appelée par Me Plante. Elle raconte qu'elle connait Fernande Landry pour l'avoir vue une fois rue Lasalle. De son logis, situé au premier étage, elle peut voir dans la cour des Montreuil. Un jour, Morency et la jeune fille sont venus chez elle lui demander la clef d'un logement voisin, qui était vide et qu'elle avait la charge de louer. Mme Montreuil vint aussi lui demander cette clef, pour visiter le logement.

Mme FORTUNAT MONTREUIL

Mme veuve Fortunat Montreuil, âgée de 40 ans, 2159 rue Lasalle, Maisonneuve, est le témoin suivant. Elle est interrogée par Me Léonce Plante, qui lui demande si elle connait Mlle Fernande Landry. Le témoin répond dans l'affirmative puis continue.

"Le lundi soir, Fernanade Landry vint chez moi. Elle était seule. Lévesque ni Morency ne l'accompagnait. Lévesque ne revint d'ailleurs que le mardi soir. Fernande Landry resta tout au plus une demie-heure, puis se retira disant qu'elle allait rejoindre son amie". Au dire du témoin, Fernande Landry ne revint que le lendemain matin. Elle ne coucha pas chez le témoin une seule fois durant les trois jours où elle prétend avoir été séquestrée.

—N'avez-vous pas dit au détective McCoy que Fernande Landry ne sortit pas de chez vous durant ces trois jours ?

— Jamais !

— Fernande Landry sortait tous les soirs? Elle était libre de le faire?

— Oui.

—Vous jurez qu'elle ne coucha pas chez vous?

—Oui.

—Comment était-elle vêtue lorsqu'elle vint chez vous?

—Elle portait une robe-manteau bleu-marin.

—Celle qu'elle portait tout à l'heure?

—Oui.

—Le juge Cusson veut alors savoir ce que Fernande Landry allait faire chez le témoin et Mme Montreuil répond que Fernande lui raconta qu'elle ne voulait pas rester chez elle parce qu'on la maltraitait et elle venait chercher protection.

"Je lui promis de la garder une semaine et d'aller avec elle voir le curé de la paroisse, qui verrait à la faire placer dans une bonne famille honnête de la paroisse.

—Mme McDiarmid cherchait-elle sa soeur?

—Non.

—Alors pourquoi vint-elle chez vous la demander? demande Me Plante.

—Je n'étais pas là quand la soeur de Fernande est venue la demander, je travaille tout le jour et je ne suis chez moi que le soir. D'ailleurs ce n'est que le mercredi midi qu'elle vint la chercher.

—Etait-elle chez vous lorsque vous avez dit au détective McCoy qu'elle n'y était pas.

—Elle n'était pas chez nous, ou du moins, lorsque McCoy est venu je revenais moi-même de mon travail et je n'étais pas entrée chez nous. J'ai même offert au détective de venir à l'intérieur, mais il n'a pas voulu entrer.

—Lévesque n'était pas chez vous à ce moment?

—Non.

—Qui a fait sortir Fernande Landry par la cour? N'est-ce pas Lévesque?

—Non, Fernande est sortie seule.

A ce moment de la procédure, Me Plante qui depuis quelques minutes presse le témoin de questions, semble ne pas vouloir continuer l'interrogatoire et il reprend son siège sous prétexte que le témoin se contredit d'une façon flagrante.

Mme Montreuil semble très énervée. Elle parle avec volubilité et lorsque le juge lui dit de prendre le temps de réfléchir elle hésite pendant quelques minutes, semblant rassembler ses souvenirs.

Le juge Cusson en profite alors pour poser quelques questions.

—Fernande Landry servait de sujet à l'hypnotiste Morency?

—Oui.

—Lévesque l'hypnotisait-il aussi parfois?

—Non.

—Tout ce que Morency disait à Fernande Landry de faire, elle le faisait?

—Oui, tout ,excepté le mal.

Par Me Plante:

—Lévesque assistait-il à ces séances?

—Des fois.

—Comment se fait-il que vous ayez dit au détective McCoy que Lévesque ne venait pas chez vous et qu'il ait été trouvé là?

—Je n'ai jamais dit cela.

A Me Plante, qui continue l'interrogatoire, Mme Montreuil prétend qu'elle n'a jamais dit au détectives McCoy et Courtois que la robe de la jeune fille fut cachée dans le tuyau de la fournaise.

Me Léopold Houle interroge à son tour:

—Vous êtes veuve?

—Oui.

—Fernande Landry est venue vous demander secours d'elle-même?

—Oui.

—Elle sortait, lorsqu'elle fut venue chez vous?

—Oui, elle était libre.

—Vous jurez qu'elle est partie de chez vous après être venue le lundi soir et qu'elle ne revint que le mardi matin?

—Oui.

Le témoin déclare ensuite qu'elle croit Fernande Landry folle et qu'elle ne la croirait pas sous serment.

Elle a recueillie Fernande chez elle parce qu'elle la prenait en pitié. D'ailleurs la jeune fille était majeure et c'est sur sa demande expresse, lorsqu'elle lui eut dit qu'elle était maltraitée, qu'elle la reçut chez elle.

ELLE VOULAIT QU'ON L'HYPNOTISE !

Par Me Plante:—On l'hypnotisait pourtant !

—Oui, mais cela ne lui faisait pas mal, il n'y avait rien de scandaleux là-dedans et elle aimait ça. Elle demandait elle-même à être hypnotisée.

—Saviez-vous que sa soeur voulait l'avoir chez elle comme servante ?

—Oui, elle m'a dit ça.

—Sa soeur a-t-elle été la demander chez vous ?

—Je ne sais pas, mais ma fille m'a dit qu'elle était venue, et elle a ajouté que Fernande n'avait pas voulu retourner parce qu'elle était trop maltraitée. Elle était d'ailleurs arrivée chez nous fatiguée et meurtrie.

Par le juge:— Lévesque n'est-il pas venu là pendant les trois jours?

—Il n'a vu Fernande que le mercredi.

Par Me Plante:—Vous jurez ça.

—Oui. Morency et Lévesque sont venus à la maison le mercredi soir pour souper.

—Vous ne teniez pas à garder la jeune fille chez vous ?

—Non, je la gardais par pitié.

Le témoin ajoute que le mercredi soir, Lévesque voulut partir à minuit et demie pour aller reconduire Fernande chez elle mais que celle-ci ne voulut pas s'en aller. Mme Montreuil produit alors une lettre qu'elle prétend avoir été écrite par Fernande Landry à Lévesque. Ce billet est ainsi conçu:

M. Lévesque:

Vous me dites de m'en aller, mais je ne veux plus me faire "magganer"... (Le reste de la lettre est illisible).

(Signé) Fernande.

Par Me Plante: Vous jurez de nouveau que la jeune fille n'est pas restée chez vous pour coucher?

—Oui.

—N'est-il pas vrai que vous avez fait signe à votre jeune fille de se taire en mettant un doigt sur vos lèvres, lorsque les détectives sont venus?

—Non.

—Vous jurez ça?

—Oui.

Aux questions de Me Plante, Mme Montreuil répond que Fernande Landry fut hypnotisée chez elle une fois durant ces trois jours en présence de sa fille, et d'elle-même, par Morency. La séance de magnétisme dura environ cinq minutes.

—Lévesque n'était pas là?

Le témoin se mêle alors. Il ne sait plus si Lévesque était là le mercredi et le jeudi et il confond les deux dates. Le juge lui demande de reprenre ses esprits et de réfléchir avant de répondre. Mme Montreuil dit alors que Lévesque ne vint chez elle que le jeudi midi.

—Vous dites que Lévesque était là le jeudi midi?

—Il n'y était pas, ou s'il y était je ne le savais pas, je n'étais pas chez-moi. Je vous ai déjà dit que je travaille toute la journée!

Me Houle veut alors connaitre le caractère de la soeur de la victime, mais Me Plante s'objecte à cette preuve et l'objection est maintenue.

Par Me Plante: Vous avez vu Fernande avec le bras en écharpe?

—Oui.

—En saviez-vous la raison?

—Elle m'a dit qu'elle était tombée sur une boite dans une buanderie où elle était allée rendre visite à une amie.

—N'est-ce pas plutôt parceq'elle avait le bras empoisonné par des aiguilles qu'on lui entrait dans le bras?

—Non.

Par le juge: On ne lui entrait pas d'aiguilles dans les bras. Vous le jurez?

—Je ne l'ai jamais vu faire, répond le témoin, qui se retire, après avoir avoué à Me Plante que Lévesque était son fiancé.

LE DETECTIVE LABINE

Le sergent détective Labine, de la Sûreté municipale, est ensuite appelé dans la boite.

Par Me Plante:

—Mme Montreuil était là quand vous avez arrêté Fernande Landry?

—Oui.

—Où était-elle?

—A sa porte.

—Elle est venu jurer qu'elle n'était pas là.

Oui, elle était sur le perron.

—Mme Montreuil nous dit aussi que Lévesque n'était pas là à ce moment.

—Je ne sais pas, je ne l'ai pas vue car sur les entrefaites, la jeune Landry se sauvait et je fus obligé de courir après pour la rejoindre. Je la saisis par le bras et la conduisit à l'auto. Elle m'a crié: "Vous ne saurez rien, je n'irai pas avec vous, vous ne m'amènerez jamais". Elle avait l'air tout affolée. Ce n'est que rendu au bureau de la Sûreté qu'elle fit des aveux. Elle semblait être folle ou avoir perdu l'esprit.

Me Houle: "Elle est encore folle!"

LE DETECTIVE McCOY

Le détective McCoy, de la Sûreté municipale, fait alors le récit de l'arrestation de la prévenue, et, aux questions de Me Plante, il raconte ce qui suit: "Je suis allé chez Mme Montreuil le jeudi midi. Arrivé là, j'ai frappé à la porte. C'était le jeudi, le 20 août. Je frappai une première fois et je n'eus pas de réponse. Je frappai de nouveau plus longtemps et personne ne vint. La troisième fois, la porte s'ouvrit et Mlle Montreuil vint m'ouvrir. Je lui demandai : "Où est Lévesque ?"

—Lévesque, dit-elle, qui est-ce ? "Je revins alors à l'automobile de la Sûreté dans lequel se trouvait la soeur de Fernande, pour rendre compte de ma visite puis je retournai, à la porte où je vis soudain Mme Montreuil.

Me Plante veut savoir si Mme Montreuil sortait de la maison ou y arrivait, mais le témoin ne le sait pas.

—Avait-elle son chapeau ? demande Me Plante.

—Je n'ai pas remarqué ce détail.

Continuant, le détective McCoy dit qu'il demanda à Mme Montreuil où était Lévesque.

—Il n'est pas ici, dit-elle.

—Vous en êtes certaine ?

—Oui, je ne l'ai pas vu depuis un mois ou trois semaines.

"Je vis alors une jeune fille qui courait, dit le détective, et quelqu'un me dit que c'était Fernande. Elle était arrivée au coin de la rue Ontario et Lasalle lorsque nous la ramenâmes avec nous. Elle avait l'air d'être sous l'influence de la drogue. Lorsqu'elle fut assise dans la voiture, je dus la tenir jusqu'aux quartiers-généraux.

Le détective ajoute, avant de quitter le dock, que Mme Montreuil avait l'air de faire signe à Fernande de ne pas parler, en mettant son doigt sur ses lèvres.

OU ETAIT LA ROBE?

McCoy raconte qu'on alla ensuite perquisitionner chez Mme Montreuil, en vertu d'un mandat de recherche, pour essayer de retrouver la robe jetée dans le poêle. On ne trouva rien, si ce n'est une marque où la suie, à l'intérieur du poêle-fournaise, aurait été enlevée. Mme Montreuil lui raconta que la robe avait été tirée de là et qu'on l'avait mise dans la poubelle aux vidanges. Mme Montreuil ajouta qu'elle avait changé la robe de Fernande parce qu'elle était salie et qu'elle ne voulait pas que les gens qui venaient chez elle puisse constater cette malpropreté.

Le détective McCoy sort de la boite et Me Plante soumet qu'on en a assez pour permettre l'examen volontaire de Lévesque.

Le juge fait remarquer qu'il n'y a pas grand'chose jusqu'ici contre l'accusé et Me Plante fait appeler un autre témoin.

Mlle MARIA BRODEUR

Mlle Maria Brodeur déclare à Me Plante qu'elle a vu deux fois Fernande Landry, en compagnie de Morency. Une fois, c'était à une réunion d'amis et Morency l'hypnotisa, pour la réveiller ensuite. Lévesque était là. Elle a vu Morency piquer Fernande endormie avec une aiguille. Me Plante demande alors l'ajournement pour faire entendre la jeune fille, Fernande Landry, de nouveau et il déclare avoir d'autres témoins. La cause est alors remise au premier septembre.

L'honorable juge Cusson s'inquiète alors du sort de Fernande Landry qui est encore aux cellules sous une acusation de vagabondage.

On lui dit que la jeune fille vient de partir en voiture cellulaire pour la prison des femmes. Sa Seigneurie demande alors à la soeur de la jeune Landry si elle veut recevoir celle-ci chez elle et sur sa réponse affirmative, il la lui confie, remettant la jeune fille en liberté sur parole, en attendant son procès.

L'EVEQUE DE LAUSANNE PARLE DES TOILETTES OUTRAGEANTES

LAUSANNE, 1er. — Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a prescrit, dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, la lecture d'un avertissement où il est dit :

"Il faut que le niveau moral soit tombé bien bas pour que la femme se résigne aux toilettes outrageants que les caprices d'un monde perverti lui font porter. Il faut que le sens des convenances ait été singulièrement affaibli pour qu'on ne sache plus qu'il est incorrect de sortir de chez soi avant d'avoir fini de s'habiller.

"Nous sommes écoeurés de constater que de telles aberrations se manifestent non seulement chez les personnes de mauvaise vie qui les ont inspirés, mais chez des chrétiennes, même chez celles qui devraient davantage, à cause de leur position sociale, donner le bon exemple. Nous sommes navrés de penser que la légèreté de tant de mères de famille compromet à jamais l'âme des pauvres enfants, surtout des pauvres fillettes, en les accoutumant à certaines manières de se vêtir qui leur font perdre le sentiment de la pudeur. Contre une pareille renaissance de paganisme, nous avons le grave devoir de réagir, et c'est à l'esprit chrétien des fidèles que nous faisons appel..."

Fermiers victimes d'une fumisterie

BELFAST, 29. — (Presse associée). — Les fermiers des deux côtés de la frontière Tyrone-Donegal ont été les victimes d'une fumisterie. Mandés par lettre à Strabane pour faire part de leurs vues sur le problème des frontières, ils se rendirent à l'hôtel de ville où ils ne trouvèrent personne.

Le testament de Madame Morgan

MINSOLA, 29 (Presse associée) —Par son testament déposé ici, hier, Mme Pierpont Morgan laisse à son mari la propriété qu'elle a en Angleterre et $150,000 à chacun de ses quatre enfants. On n'a pas fait connaitre le chiffre de sa fortune.

LE NIVEAU DU SAINT-LAURENT SUBIT UNE DEPRESSION CONSTANTE QUE LES ARMATEURS QUALIFIENT DE DANGEREUSE

Le trafic des canaux retardé. — Un autre cargo s'est échoué.

L'ETIAGE DU PORT

Le niveau du fleuve continue toujours à baisser d'une façon alarmante. En une seule semaine, l'échelle d'étiage de la commission du havre indique une dépression de près d'un pied. Lundi dernier, on lisait, à 11 heures, 29 pieds et 3 pouces tandis qu'à la même heure aujourd'hui, on enregistre 28 pieds et 5 pouces. L'année dernière, à même époque, la profondeur du fleuve, dans le port, atteignait 29 pieds et 9 pouces.

Cette situation faite à notre chenal par le détournemet des eaux du lac Michigan dans la ville de Chicago, croit-on, est des plus alarmantes. La circulation des vaisseaux des Grands-Lacs a été interrompue vendredi et samedi, dans le canal Welland, et dans le canal Lachine, on navigue à petite vitesse. De plus, on craint que la moisson de l'Ouest ne soit considérablement retardée. En temps normal, on compte toujours environ 25 vaisseaux des Grands-Lacs dans nos bassins, et il n'y en a plus aujourd'hui que huit. Par ailleurs, plusieurs unités, dit-on, descendent à destination de nos élévateurs. C'est que les armateurs attendent la moisson nouvelle.

Dans le bas du fleive, la situation n'est pas plus rassurante et les échouements sont nombreux depuis quelques semaines. Le dernier accident maritime qu'on relève est celui arrivé ce matin, à 3.40 heures, au vaisseau "Wheatmore", de l'agence Furness Withy. L'échouement s'est produit à un mille en haut des Trois-Rivières. Le vaisseau ne put reprendre sa course qu'à huit heures ce matin. On ignore s'il est endommagé.

ON EMIGRE EN NOMBRE CONSIDERABLE

D'après M. Willard, agent de l'immigration américaine, à Québec.

DES CHIFFRES

QUEBEC, 1. (Du correspondant de la "Patrie"). — D'après M. C.-W. Willard, agent de l'immigration américaine à Québec, l'émigration aux Etats-Unis est considérable et le nombre des canadiens qui ont pris le chemin de la république voisine du 1er mai au 31 août a augmenté.

"Nous avons tous été surpris de voir le nombre de personnes qui ont voulu traverser les lignes", disait, hier après-midi, l'agent de l'immigration américaine à Québec, M. C.-W. Willard.

"Nos bureaux sont remplis du matin au soir", ajouta M. Willard, "et souvent, il nous a fallu renvoyer des gens et leur dire de revenir le lendemain. C'est par centaines que les cultivateurs s'en vont".

"Au cours du mois de mai, 170 personnes ont obtenu la permission de traverser la ligne frontière et de s'établir aux Etats-Unis, tandis que 260 s'y rendaient dans le but d'étudier les conditions du travail. Ces derniers ont déclaré, vouloir revenir au pays, s'ils ne trouvaient pas à s'employer dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Au mois de juin, 455 canadiens sont partis de Québec; au mois de juillet, 554 ont suivi et le mois d'août a vu un exode de 700 personnes.

Les chiffres cités plus haut indiquent donc que depuis le premier mai, 2,139 personnes du district de Québec ont quitté leur pays pour les Etats-Unis, alors que l'an dernier, il y en avait seulement quelques centaines. On nous assure aussi que tous les bureaux de l'immigration Américaine de la province de Québec, ont reçu en grande quantité depuis le printemps des demandes de passeports. A Montréal, comme à Québec, les employés de l'immigration américaine n'ont pas cessé de répondre aux nombreux canadiens pris d'un engouement subit pour le pays voisin.

Ils sont condamnés à la déportation

OTTAWA, 31. (Du correspondant de la "Patrie"). — Deux jeunes immigrants, Thomas Stewart de Kinburn, Ont., et Louis Connerty, ont été condamnés à deux mois de prison et à la déportation. Stewart, âgé de 33 ans, a volé $5,000 à son patron et Connerty, 18 ans, a voulu brûler la grange du sien. Le premier voulait se marier et le deuxième n'aimait pas le cultivateur, chez qui il travaillait.

Il est tué en rentrant dans son pays

SOFIA, 27. — (Presse assciée). — Un nommé Ivan Markoff, revenu récemment des Etats-Unis où par son travail il s'était amassé une fortune de $14,000, a été tué par un ami avec qui il célébrait la joie du retour. Peu habitué au vin, il s'endormit et son compagnon en profita pour le tuer et le voler.

Le BLE D'INDE et les TOMATES se VENDENT A BON MARCHE

"C'est ben tranquille. Y a pas d'acheteux. Y a que des Juifs et des petits courailleux. C'est effrayant comme c'est tranquille !"

Marché Bonsecours, le mardi, Place Jacques-Cartier.

Celui qui nous parlait était un bon cultivateur au visage basané par le soleil, roi des étés. Les jambes pendantes, assis sur sa voiture toute pleine encore de légumes, il attendait, bras ballants, les clients. Mais, ils n'étaient guère nombreux: quelques femmes et quelques jeunes filles.

Et pourtant, le marché, Place Jacques-Cartier comme sur le Champ de Mars, était très abondant.

Ce qu'on y voit surtout ce sont les tomates et le blé-d'Inde en épi, doré comme les blés ou blanc comme une belle rangée de dents.

Il y a des montagnes de tomates et un amoncellement de poches de blé d'Inde incalculable. Aussi ça se vend pour une bagatelle.

Les tomates et le maïs se vendent à n'importe quel prix.

Et, chose incroyable, les acheteurs sont rares !

Plusieurs cultivateurs retourneront chez eux leurs voitures encore chargées. C'est incompréhensible.

Ou, plutôt, il y a une raison : c'est que les Canadiens ne sont pas fervents des marchés du mardi. Pourquoi ? Question d'usage, de tradition. On a toujours acheté le vendredi, quand même ça coûte plus cher, et on continue d'acheter le vendredi. On s'est peut-être trop pressé pour tout acheter le vendredi, de sorte que, le mardi venu, il ne reste plus que quelques sous dans le porte-monnaie de la ménagère. Mais, si on mettait un peu d'argent de côté pour les belles aubaines du marché de mardi les cultivateurs seraient contents même en vendant à rabais et tout le monde s'en trouverait bien.

Ceux qui liront ces modestes considérations les trouveront assez justes, nous l'espérons, pour courir cet après-midi, au marché et faire un beau coup de "filet".

Car, nous l'avons dit: les tomates et le blé d'Inde se donnent.

Sur le Champ de Mars nous avons vu des cultivateurs qui offraient la douzaine de blé d'Inde de 4 à 8 sous !

Il y a deux qualités ou plutôt deux espèces de blé d'Inde: du blé d'Inde sucré ou blanc (qu'on appelle Crosby, pour une raison qu'on ne comprend pas) et du blé d'Inde doré qu'on dit être plus délicieux; mais des goûts on ne discute pas, disait Horace et, après lui, Voltaire.

Commençons le tour des voitures. Un cultivateur nous dit que le blé d'Inde doré a le dessus sur le blanc, qui est plus rare. Selon le caprice de nos pérégrinations nous avons recruté les prix suivants: Blé d'Inde doré, 75 sous la poche, dix sous la douzaine. Plus loin, on nous l'offre à 8 sous la douzaine, 4 douzaines pour 25 sous. Plus loin encore, un cultivateur nous arrête:

—Vous voulez du blé d'Inde? Je vous laisserai le blanc à 5 sous, 4 sous, si vous voulez. Et puis, tiens, il n'y a pas ni ci ni ça, 40 cents la poche!" Ah! comme ça serait bon du bon blé d'Inde bouilli à ce prix-là. Mais le journaliste reste impassible et, comme Dandelo, il se tait. Comme il faut être héroïque, parfois!

—On n'est pas pour le rapporter, nous dit le cultivateur en parlant de son blé d'Inde qui déborde des poches.

Ailleurs, on le vend 60 cents la poche, plus loin 75 cents et même 90 cents, quand il y en a dix douzaines. Ca revient à 9 cents ou à 3 douzaines pour 25.

Les tomates roses se vendent aussi tous les prix, de 35 à 65 cents la boite, mais il y a des petites tomates rouges et cornues qui se vendent de 20 à 25 cents la boite et qui font d'excellentes marinades.

Il y a aussi beaucoup de pommes et de patates.

Les fameuses se vendent 70 cts la boite; les autres 50 et même moins cher.

Les pommes de terre de 70 à 90 cents la poche.

A part cela, il est bien difficile de donner des prix fixes, car on vend à rabais.

En général, les prix ont donc baissé depuis vendredi dernier.

Plus de huit cents livres sur la poitrine

SASKATOON, 1. (Presse Canadienne).—En revenant du temple, dimanche, des garçonnets ont trouvé sur la voie due chemin de fer de l'état, à un quart de mille de Togo, le corps d'un moissonneur, la tête fracassée et ayant sur sa poitrine un rail de 33 pieds de long et pesant 880 livres. La police croit à un crime.

LA DECORATION DES LAUREATS AGRICOLES

La cérémonie aura lieu la semaine prochaine à l'exposition de Québec.

QUEBEC, 1er. ,Du correspondant de la 'Patrie".)—La quinzième exposition provinciale de Québec va ouvrir ses portes samedi prochain. On est à mettre la dernière main aux préparatifs dans tous les départements de l'Exposition, et on s'attend à ce qu'elle remporte cette année un magnifique succès.

L'on se prépare plus spécialement à célébrer par des fêtes magnifiques la décoration des nouveaux lauréats du Mérite Agricole qui, d'après le rapport des juges, qui a été publié voilà quelques jours, sont au nombre de 125. D'après ce rapport, on a vu que le Lauréat de la Médaille d'Or, cette année, est M. Awildas Hétu, de St-Sulpice, Comté de l'Assomption. M. Hétu, d'après la nouvelle créant l'Ordre du Mérite Agricole sera le premier des Lauréats à porter le titre de Commandeur de l'Ordre tandis que les méritants de la médaille d'Argent porteront le titre d'officiers et ceux de la Médaille de Bronze, le titre de Chevalier.

Une autre circonstance ajoutera beaucoup d'éclat à la décoration des Lauréats de cette année. C'est la présence de tous les Lieutenants-Gouverneurs du Canada, au nombre de huit qui assisteront à la cérémonie de la décoration et qui même ont accepté de décorer chacun dix ou douze des nouveaux Lauréats. On conçoit tout l'éclat que revêtiront ces fêtes grâce à la présence simultanée de ces distingués personnages qui probablement pour la première fois se trouveront réunis en un seul lieu.

Fondation d'un Cercle de Fermiers dans Saint-Jean

S.-JEAN, 27 (Du correspondant de la "Patrie"). — Les dames de L'Acadie ont décidé de fonder un cercle de fermières. Ce cercle sera d'une grande utilité puor toutes celles qui voudront apprendre l'agriculture et se perfectionner comme fermières.

Présidente, Mme Ernest Lemieux; vice-présidente, Mme Arsène Derouleau; bibliothécaire, Mlle Germaine Roy; aumônier, M. l'abbé Payment; conseillières locales : mesdames A. Fontaine, A. Martin, E. Brosseau; conseillières provinciale, Mlle Marie-Anna Lemieux; sec.-trés., Mme P. A. L'Ecuyer (Dr); directrices. Mme Arsène Dérouleau, Mme Dr P. A. L'Ecuyer, Mme Ernest Lemieux, Mme Aristide Martin, Mme Euclide Brosseau, Mme Arthur Fontaine et Mlle Germaine Roy.

—Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve E. Raymond, née Lafrance, survenue mardi, à l'âge de 67 ans. Elle était la mère de feu Alcidace Raymond qui fut pendant plusieurs années secrétaire-trésorier de la Corporation de la cité de S.-Jean, un modèle d'employé public. La défunte laisse un fils, Homer, de Montréal; Yvonne, modiste, qui demeurait avec la défunte, et deux autres de Montréal.

—M. et Mme Hector Papineau étaient en visite dimanche.

La vie au grand air pour les écoliers

MALMOE, Suède, 29. (Presse associée).—Le champ de manoeuvres de Ljungbyhed a été converti en terrain de jeux pour les enfants. Près de trois mille écoliers accompagnés de leurs professeurs y ont campé tout l'été faisant des exercices physiques et menant la vie au grand air. C'est la plus grande mobilisation d'écoliers qui s'est jamais faite en Suède. Elle a remporté un tel succès qu'elle se répétera l'an prochain.

CONTRE L'ASTHME ET LA FIEVRE DES FOINS

Comment soulager des pires attaques. Une méthode étonnante dans sa merveilleuse action.

Essayez-la gratuitement

Si vous souffrez de ces terribles attaques d'asthme ou de fièvre des foins; si vous étouffez comme si chaque effort pour respirer était le dernier, ne manquez pas d'écrire tout de suite à la Frontier Asthma Co., pour un essai gratuit d'une méthode remarquable. Peu importe où vous demeuriez ou que vous n'ayiez aucune confiance en n'importe quel remède sous le soleil, envoyez le coupon pour un essai gratuit. Si vous avez souffert toute votre vie et avez essayé ce que vous pensiez être ce qu'il y a de mieux de connu pour lutter avec les terribles attaques d'asthme, si vous avez perdu toute espérance, envoyez-nous le coupon pour cet essai gratuit.

C'est le seul moyen par lequel vous pouvez connaitre quel bien il fait pour vous, malgré tous les échecs dans votre recherche pour vous débarrasser de l'asthme. Aussi envoyez le coupon pour cet essai gratuit. Agissez maintenant. Cet avis est publié pour que tout malade puisse profiter de cette méthode progressive et premièrement essayer le traitement gratuit qui est maintenant connu de milliers de personnes, comme le plus grand bienfait qui se soit jamais présenté dans leur vie. Envoyez le coupon aujourd'hui. Ne retardez pas.

COUPON D'ESSAI GRATUIT.

Frontier Asthma Co., Chambre 1022c, rues Niagara et Hudson, Buffalo, N.Y.

Veuillez envoyer un essai gratuit de votre méthode à: ....

....

.... 43

La Patrie

CONSERVATION DES FORETS

L'industrie du papier utilise les essences les moins précieuses mais contribue à épuiser rapidement la forêt en abattant les arbres avant qu'ils aient atteint leur entier développement. D'autre part, dans la transformation d'un arbre en bois de construction, on a calculé qu'il y a 60 pour cent de perte.

Il n'y a apparemment pas de moyen d'empêcher que l'on coupe prématurément le bois qui entre dans la fabrication du papier, mais il paraît qu'un procédé vient d'être découvert qui permettrait de réduire le gaspillage dans la production du bois d'oeuvre.

C'est, rapporte-t-on, l'Ecole forestière de l'Etat de New-York qui a fait cette importante découverte à la suite d'un long travail d'expérimentation.

Avec ce procédé, tout le déchet ordinaire de la coupe et du sciage, souches, racines, branches, dosses, écorce, copeaux, sciure peuvent être convertis en une pâte de cellulose dont on peut façonner des planches de toutes formes et de toutes dimensions. Le bois synthétique ainsi obtenu a d'ailleurs acquis au cours de l'opération une propriété nouvelle qui n'est pas à dédaigner: il est imputrescible.

Cette invention devrait révolutionner l'industrie forestière et aider puissamment à la conservation des forêts, si elle est susceptible d'être exploitée commercialement.

Mais il est fort à craindre que ce ne soit qu'un procédé de laboratoire.

LES POUVOIRS D'EAU DU SAGUENAY

L'essor que va donner au développement de notre province l'exploitation des forces hydrauliques de la rivière Saguenay peut assez naturellement exciter de la jalousie chez quelques-uns de nos voisins d'Ontario. On serait en tout cas tenté d'attribuer à un pareil sentiment les commentaires que fait le "Globe" de Toronto au sujet de cette entreprise.

Suivant ce journal, si l'intégrité du Canada est menacée par le projet de faire développer les pouvoirs d'eau du St-Laurent supérieur conjointement par la province d'Ontario et l'Etat de New-York, il y a un danger encore plus grand à livrer à l'exploitation du capital américain les pouvoirs d'eau situés à l'intérieur des frontières de la province de Québec.

Le "Globe" prétend que si M. Taschereau n'avait, par son opposition tenace, réussi à empêcher de permettre l'exportation de l'électricité des pouvoirs d'eau du haut Saint-Laurent, c'est là que se serait établie, dans les frontières de l'Ontario, la compagnie d'Aluminium qui va faire naître une ville industrielle importante dans cette région nord du Québec. En cette occurrence, dit textuellement le "Globe", M. Taschereau a remporté un gros succès avec sa politique, et le confrère trouve évidemment que ce qui est un gain pour notre province est une perte pour l'Ontario.

Le "Globe" omet cependant de rappeler que M. Ferguson était tout autant que M. Taschereau opposé à l'exportation de l'électricité, et par suite a contribué autant à faire échouer particulièrement le projet de développement de Carillon.

D'autre part, où la politique de M. Taschereau — et de M. Ferguson — triomphe, ce n'est pas autant dans les avantages immédiats que la province de Québec va retirer de l'établissement de l'"Aluminium Company of America" sur les rives de la rivière Saguenay que dans la démonstration concluante du principe sur lequel M. Taschereau basait sa politique.

Le premier ministre de Québec prétendait que nous devons réserver nos pouvoirs d'eau pour qu'ils servent à l'expansion de l'industrie nationale. Suivant les adversaires de sa politique, nos pouvoirs d'eau resteraient en ce cas indéfiniment inexploités parce qu'il ne serait pas possible d'y intéresser les capitalistes américains.

Or, une centaine de millions de dollars vont être employés par des capitalistes américains à mettre en valeur les forces hydrauliques de la rivière Saguenay, et ce développement va s'accomplir malgré une stipulation expresse qui interdira l'exportation de l'électricité.

A notre avis, M. Taschereau a prouvé sa théorie que nos pouvoirs d'eau peuvent attirer des industries, même si nous n'avons qu'un marché de consommation restreint dans notre pays. Ils n'attireront sans doute pas toute sorte d'industrie; mais il se trouvera des industries qui verront un avantage décisif à venir établir leurs usines à proximité de ces sources de force motrice à bon marché. Le cas de l'Aluminium Company of America ne doit pas être unique.

Pourtant, le "Globe" se refuse à envisager la question sous cet aspect. Il exhorte tous ceux qui sont favorables au développement des pouvoirs d'eau du St-Laurent supérieur à se liguer et à exiger de tous les candidats aux prochaines élections fédérales un engagement solennel qu'ils s'évertueront à vaincre l'opposition du premier ministre de Québec.

CLEF DU SUCCES

"Si la politique aujourd'hui mise en oeuvre avait été encouragée il y a cinquante ans, nous verrions maintenant les Canadiens-français plus nombreux dans la Province de Québec", a déclaré hier l'honorable L. A. Taschereau, dans une réunion publique à la Baie-St-Paul.

Le secret du bon gouvernement dont notre province se flatte d'avoir été favorisée depuis environ vingt-cinq ans a été sa réhabilitation financière. En 1875 l'administration provinciale avait un revenu de $2,364,360 qui a été laborieusement augmenté d'année en année, jusqu'à atteindre, en 1898, le chiffre de $4,446,639. Pendant toute cette période, le budget s'est exceptionnellement bouclé quatre fois avec un surplus, les quatre surplus s'élevant collectivement à $823,701, et les dix-neuf autres années avec des déficits s'élevant au total de $6,547,170.

Ces chiffres montrent que la province manquait pendant ce quart de siècle de ce qui est le nerf du progrès ainsi que de la guerre. La première administration De Boucherville, les administratons Joly, Chapleau, Mousseau, Ross, Mercier, la deuxième et éphémère administration De Boucherville, et les ministères Taillon et Flynn ont aussi toujours été entravés par la suprême préoccupation de l'équilibre budgétaire. Et parce qu'aucun de ces administrateurs ne trouva une solution permanente à ce problème, ils furent tous également empêchés de pousser vigoureusement la province dans la voie du progrès. Ils manquaient des ressources financières nécessaires pour favoriser la mise en valeur des richesses latentes de la province.

L'administration provinciale a franchi un tournant en 1899, alors qu'a été enregistré le premier de sa série de surplus qui ne devait plus être interrompue. Jusqu'en 1902, les revenus n'ont pas sensiblement augmenté, mais par la pratique d'une stricte économie, le gouvernement Marchand a trouvé moyen de maintenir les dépenses dans les limites des recettes et à encaisser, en quatre ans, un excédant de quelque $170,000. Les trois années suivantes, sous le ministère Parent, le surplus annuel a dépassé cent mille dollars, et l'on pouvait considérer que la situation financière de la province avait été stabilisée.

Des avantages acquis, sir Lomer Gouin, succédant à M. Parent, a tiré tout le parti que lui permettait son talent d'administrateur. Dès la première année de son administration, il a inauguré l'ère des gros surplus. En 1908, avec un revenu sensiblement égal au revenu de 1905 — qui avait laissé à M. Parent un surplus de $101,118 — sir Lomer Gouin annonçait le premier surplus dépassant un million de dollars.

Depuis le commencement du siècle, les surplus accumulés dépassent en total la somme de dix-huit millions de dollars, et l'on peut dire que, depuis vingt-cinq ans, l'administration provinciale a connu l'opulence.

Cette opulence aurait pu ne profiter que médiocrement à la province si elle avait été livrée à de mauvais administrateurs. Mais elle mettait à la tête du gouvernement le moyen de travailler au progrès matériel de la province en lançant de grandes entreprises qui metteraient en valeur ses richesses latentes. Le gouvernement a depuis vingt-cinq ans accompli un bon travail dans cette direction. Et comme le succès vient avec le succès, le revenu provincial a augmenté à mesure qu'augmentaient les dépenses d'utilité publique, de sorte que l'administration a depuis vingt-cinq ans quintuplé ses dépenses et peut encore, à la fin de chaque exercice, annoncer un imposant excédent de recettes.

Les administrations qui se sont succédé de 1875 à 1898 n'envisageaient pas sous un autre angle le progrès, mais les moyens leur manquaient de le réaliser.

Les gouvernants du temps n'ont su ou n'ont pu mettre la main sur le facteur essentiel au progrès: l'argent.

LE PROBLEME DU COMBUSTIBLE

C'est fait ! La grève est déclarée dans les charbonnages américains où les deux provinces les plus populeuses du Canada puisent leur approvisionnement de combustible. Avant l'événement, on avait prédit que le président des Etats-Unis, quoiqu'il ne dît rien, se proposait d'user de son autorité pour empêcher au dernier moment la suspension des travaux. Les dépêches annoncent maintenant que l'administration de Washington ne trouve dans la loi rien qui l'autorise à exercer une intervention dans le litige. Une autre dépêche, dont la source n'est pas indiquée, prédit que cette grève tournera éventuellement à l'avantage du public et à la confusion des propriétaires de mines ainsi que des mineurs. Cela est bien invraisemblable. L'expérience nous enseigne au contraire que c'est le public qui paiera les frais de la guerre. John L. Lewis, président des mineurs, affirme que les propriétaires de mines profiteront de l'interruption du travail pour passer au consommateur, à prix fort, une grande quantité de charbon de mauvaise qualité qu'ils ont en main, le déchet des houillères. Que la crise dure quelques semaines ou quelques mois, il est à prévoir que le prix du charbon sera aussi sensiblement augmenté, et le consommateur n'aura d'autre alternative que de payer, heureux encore si, en déboursant plus que de raison, il n'est condamné à souffrir par intermittence du froid.

Nulle part autant qu'aux Etats-Unis n'a été sévèrement commenté le moyen employé par le gouvernement de Londres pour empêcher une grève dans les charbonnages anglais. Dans de nombreuses caricatures a été illustrée la maladresse des autorités britanniques. La critique américaine a maintenant une belle occasion de se tourner contre le gouvernement des Etats-Unis, qui abandonne le consommateur à la merci des événements. C'est encore une occasion où l'on constate que la critique est facile, mais l'art difficile.

Si la grève doit être de longue durée, le consommateur canadien sera aux prises avec les mêmes difficultés que naguère en pareille occurrence, sauf que, cette année, notre pays est pris un peu moins au dépourvu parce qu'il a importé depuis le commencement de la saison quelque quatre cent mille tonnes d'anthracite d'Angleterre. La consommation annuelle d'anthracite varie entre quatre et cinq millions de tonnes, et pour y pourvoir adéquatement nous avons l'habitude de compter sur un mouvement ininterrompu de l'importation. Lors de la dernière grève américaine, le gouvernement des Etats-Unis, sur les instances du public américain, est venu près d'interdire l'exportation de la houille. Dans le cas actuel, si la grève doit durer, une telle décision sera possiblement prise qui serait susceptible de nous causer les plus graves embarras.

Pour obvier à ce danger, des mesures immédiates devraient se recommander à nos gouvernants. Le premier ministre d'Ontario, affirme-t-on, en préconise une fort intéressante, et c'est de pousser coûte que coûte énergiquement la distribution de charbon de l'Alberta dans les provinces de l'est. On en a déjà transporté, à titre d'expérience, vingt-cinq mille tonnes dans l'Ontario; il s'agirait de continuer en les accélérant ces expéditions de charbon de l'Alberta, malgré la difficulté d'une pareille entreprise pendant l'automne lorsque tout le matériel roulant des chemins de fer est requis pour transporter la récolte. Il serait aussi recommandable d'accentuer l'importation anglaise, d'ici à la clôture de la navigation.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

Le "Free Press" de Winnipeg est bien peiné de voir que l'hon. M. King va dissoudre les Chambres avant d'avoir convoqué une conférence des provinces pour amender la constitution du pays et réformer le sénat. Le premier ministre, dit-il, l'avait pourtant solennellement promis.

Le "Free Press" voudrait qu'il ne fût pas nécessaire, pour amender la Constitution, de s'adresser aux provinces; une simple majorité à ses yeux, devrait avoir le pouvoir d'agir.

Le journal manitobain ne réussira à convaincre personne de ses bonnes intentions. C'est lui qui a forcé le gouvernement Norris à priver les Canadiens-français du Manitoba de leur langue et de leurs écoles.

Si nous laissons affaiblir les garanties que le pacte fédéral nous a assurées, gare aux minorités! Nous n'aurions plus bientôt aucun privilège ni aucun droit; tout serait emporté par le fanatisme et la haine de ce qui est français et catholique.

AMELIORER le MONDE DU FILM

M. Robert-T. Kane, producteur de cinéma de New-York, est exaspéré de voir que les gros revenus vont parfois à des ignorants, alors que les gens à l'esprit cultivé et jouissant des bienfaits d'une solide éducation, en sont réduits à une condition tout-à-fait ordinaire. Il a donc décidé de fonder dans les universités, au moyen d'une allocation annuelle de $5,000, une chaire pour enseigner aux jeunes gens de la classe étudiante, "la science du cinéma", pour que cette source de richesse ne soit pas exclusivement accaparée par des bellâtres ignares, comme on en voit pavaner malheureusement trop sur l'écran.

Selon M. Kane, il y a 10 jeunes célébrités de l'écran dans le moment, qui sont quasi des illettrés.

"Pas un de ceux-là, dit-il, ne serait capable de résister une semaine, s'ils avaient à lutter contre leurs contemporains élevés dans les collèges, hautement cultivés et d'esprit sérieux". "J'ai senti, ajoute encore M. Kane, qui lui-même est un industriel du cinéma, depuis des années, que nous, promoteurs de l'industrie cinématographique, avons payé à des gens médiocres le salaire dû au génie. Ceci doit changer."

Les universités où l'on éduquera les célébrités futures du cinéma, sont le Yale, le Harvard, le Princeton, l'université de Californie, celle de Pensylvanie, celle de Chicago, celle du Wisconsin et l'université Columbia.

Les amis de l'éducation, du développement intellectuel humain et des choses de l'intelligence seront de l'avis de M. Kane. Tous admettront qu'il est injuste, sinon ridicule et alarmant, de voir quelques adeptes des sports ou quelques grimaceurs de vues animées retirer aux Etats-Unis des salaires exorbitants.

"Cette prédominance des sports sur les métiers ou les professions, comme moyen de gagner la vie, a ému fortement, écrit l'"Indépendant" de Fall-River, ceux dont la mission est de voir au maintien du niveau intellectuel et social de la nation américaine, et ce n'est pas sans raison.

"Avec l'appât d'un gain facile et considérable, les sports de tous genres menaçaient de supplanter, dans l'intérêt et les aspirations des jeunes américains, lés occupations, les vocations vraiment sérieuses.

"A quoi aura servi, en effet, d'aller si longtemps à l'école, à l'université, si l'on peut s'en tirer mieux en apprenant à taper adroitement sur le nez ou les oreilles de ses semblables?

"Pourquoi un jeune homme irait-il passer huit ou dix ans dans les collèges et les universités pour devenir médecin, avocat ou ingénieur civil, alors que la carrière des vues animées, à laquelle des centaines de milliers de jeunes hommes et de jeunes filles aspirent tous les ans aux Etats-Unis, ouvre ses portes et celles de la fortune, aussi bien aux ignorants qu'aux gens instruits?"

BREUVAGES

D'après le rapport du ministère du commerce des Etats-Unis, nos voisins ont consommé 1,280,000,000 de livres de café importé l'an dernier.

Ce montant paraît énorme, mais il accuse une diminution de 150,000 de livres de café importé, sur l'exercice précédent. On attribue la réduction des importations à la hausse des prix sur les plantations.

On dirait vraiment que le café a remplacé l'alcool dans l'appétence des Américains; il ne convient pas toutefois de porter un jugement prématuré.

Les marchands de thé et de café peuvent montrer qu'ils abreuvent plus de personnes; les fabricants de liqueurs douces et les vendeurs de lait peuvent accumuler des chiffres montrant que leurs affaires ont augmenté, cela ne prouve pas que nos voisins boivent moins d'alcool qu'autrefois.

Les statistiques de la consommation de l'eau dans les grandes villes américaines accusent une augmentation considérable. Est-ce à dire que l'eau doit être considérée comme le breuvage national par excellence des Yankees?

Il se consomme aujourd'hui plus de thé et de café aux Etats-Unis et au Canada que dans le passé. Ces produits inondent le marché et sont offerts au public avec force réclames qui en proclament les mérites par les grandes maisons de commerce. Le peuple se laisse tenter. Convient-il de l'en blâmer?

Le thé et le café sont d'excellents breuvages, pourvu qu'on n'en abuse pas. Pris à dose raisonnable, ils constituent des stimulants inoffensifs.

C'est probablement dans les Iles britanniques que la consommation du thé est la plus élevée. C'est peut-être là aussi que l'on consomme le plus de boissons alcooliques. Les Allemands ont le monopole de la bière; les Anglais les suivent de près.

LA POPULATION AUX E.-UNIS

Le Bureau national de Recherches économiques de New-York, donne, d'après de récents calculs, le chiffre nouveau de la population des Etats-Unis qui s'élève à 114,311,000 habitants.

D'après ces recherches, l'accroissement de la population aurait été de 1,627,000 pendant l'année 1924, dant l'année 1924.

Le chiffre du recensement officiel de 1920 indiquait que la population du pays était de 105,711,000.

Les chiffres officieux publiés à Washington en avril dernier portent à 113,500,000 le nombre des habitants pour cette année, soit presqu' à 1 million de moins que ne l'estime le Bureau new-yorkais.

Le Bureau donne les chiffres suivants sur l'immigration aux Etats-Unis dans les années qui ont suivi la guerre:

1919	13,000
1920	446,000
1921	231,000
1922	278,000
1923	747,000
1924	915.000

L'accroissement le plus considérable de la population a eu lieu en 1909, et le plus faible en 1918.

"Pendant les 16 dernières années, dit le Bureau national de recherches, on a enregistré aux Etats-Unis plus de 41,000,000 de naissances, et à peu près 22,000,000 de décès. La principale cause de l'accroissement de la population aux Etats-Unis, n'est point l'immogration, mais plutôt l'excédent des naissances sur les décès."

CHEZ LES POLITICIENS

On dirait que l'hon. M. King est disposé à accorder encore quelques jours de vacances aux politiciens, tant il hésite à annoncer la date des prochaines élections. Il y a eu une longue séance du conseil des ministres hier et il paraît qu'il n'a pas été question du tout d'un appel au peuple. Pourtant, tout le monde y pense et en parle. Le premier ministre se charge sans doute de mettre fin à notre anxiété samedi, à Richmond Hill, où il adressera la parole. C'est toujours l'impression dans les cercles politiques que les élections auront lieu à la fin d'octobre.

La "Tribune" de Winnipeg nous affirme que M. Crerar et M. Dunning ont tenté de former un parti en fusionnant ou mariant libéraux et progressistes. Rien d'étonnant à cela. Les mêmes principes guident ces deux groupes, le même esprit les anime. M. Crerar a compris très probablement que la conduite des députés de l'Ouest au parlement, qui ont attaché leur fortune au char de M. King, n'est pas propre à relever le prestige du progressisme comme aile politique indépendante. De là le besoin de replonger les fermiers de l'Ouest dans la fontaine de jouvence.

Le "Globe" a entrepris de faire une confession générale à ses lecteurs. Il ne peut consciencieusement suivre le gouvernement King, à cause de son opportunisme. Il aurait voulu que M King relevât le défi que le Sénat lui a lancé en rejetant des mesures ministérielles importantes et fît les élections sur le terrain de la prépondérance de la Chambre populaire sur la Chambre Haute.

Ce n'est pas la première fois que l'organe de George Brown rue dans le brancard. On sait qu'il abandonna Laurier pour appuyer le gouvernement unioniste.

M. King se passera volontiers de son aide.

L'UNION MARITIME

L' "Evangeline" de Moncton, N. B., n'est pas en faveur du projet de fusion des provinces maritimes que plusieurs journaux importants ont remis sur le métier. Elle ne croit pas que cette union donne aux provinces de l'Atlantique plus de force pour revendiquer leurs droits auprès des autorités fédérales. Cela, s'écrie-t-elle, c'est une pure fumisterie.

Au contraire, le confrère se demande si l'union législative projetée ne serait pas plutôt une cause de faiblesse. A l'heure actuelle, les provinces maritimes ont droit à vingt-neuf députés (14 pour la Nouvelle-Ecosse, 11 pour le Nouveau-Br.Bunswick et 4 pour l'Ile). Mais le jour où l'Union sera consommée, il est douteux que l'Ile continue à élire quatre représentants.

"Notre influence à Ottawa, dit l'"Evangeline", s'exerce de deux manières: par les députés que nous y envoyons et par le gouvernement local. Pour que leur influence compte il suffit que nos députés soient unis, mais il n'est pas nécessaire qu'ils viennent de la même province. Les députés de l'Ouest ne sont pas de la même province, et pourtant, l'on prétend qu'ils obtiennent tout ce qu'ils veulent. Nous aurions beau être régis par une seule administration provinciale nous enverrons toujours à Ottawa des députés ministériels et des députés oppositionnistes. Et les premiers, pour la plupart, continueront à se taire lorsqu'ils devraient parler et agir et les seconds continueront à exploiter des préjugés pour avancer l'intérêt de leur parti. Notre influence n'en grandira pas !"

La mise à exécution du projet diminuerait les frais d'administration, mais n'apporterait aucune solution aux problèmes économiques qui préoccupent fort l'opinion publique des provinces maritimes.

Lorsque le peuple s'apercevra que les changements ne lui apportent aucun soulagement, il se dira qu'on le trompe. Et c'est une constatation qui peut produire de mauvais effets!

Si les partisans du projet voulaient s'élever un peu au-dessus de ces considérations terre-à-terre, les seules qu'ils aient voulu envisager jusqu'à date; s'ils voulaient voir dans le projet en question autre chose qu'un moyen d'économiser quelques dollars, s'ils voulaient profiter de cette occasion pour réparer l'injustice qui a été faite au groupe minoritaire dans les trois provinces, le projet prendrait un autre aspect. Et ce serait à cette seule condition que les Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard pourraient songer à lui donner leur appui.

NOTES

Témoignage. Le "Globe" de Toronto n'est pas de l'avis des journaux ministériels qui tombent sans cesse Sir Sam Hughes. "Il est naturel, dit-il, que le Dr James L. Hughes prenne la défense de son frère, mais il est impossible de nier que Sir Sam Hughes a rendu un grand service au Canada et aux alliés aux premiers jours de la guerre en organisant promptement les troupes canadiennes et en leur permettant d'entrer le plus tôt possible dans la zône des combats."

* * *

Les routes. Un confrère dit que la venue des touristes étrangers représente, pour notre province, des millions de dollars, et que si nous n'avions pas les routes, nous n'aurions pas non plus ces avantages. Rien de plus certain. Mais si la province de Québec n'avait pas, depuis dix ou quinze ans, amélioré ses chemins, l'on aurait raison de la qualifier d'arriérée. Tous les pays font d'immenses travaux de voirie. Dans les diverses provinces, l'on a compris qu'il fallait suivre le progrès. Québec ne pouvait rester à l'arrière. Quelques-uns de nos chemins sont tout aussi beaux que les "routes d'Etat" de nos voisins. Ce n'est pas peu dire.

* * *

Un million pour Dempsey. Jack Dempsey ne se battra que si on lui promet un million de dollars. "Comme ce pugiliste demande un million pour se mesurer avec un seul homme, il n'est pas étonnant, lisons-nous quelque part, que l'Oncle Sam n'ait pu l'enrôler dans un régiment pour aller combattre les Allemands." Dempsey est un veinard. Un million pour quelques coups de poing, ce n'est pas mal. M. King et M. Meighen vont prochainement descendre dans l'arène. Leur lutte intéressera le pays tout entier. Et ils ne réclameront pas un sou pour cela. Seuls leurs plus chauds partisans feront des paris sur leurs chances respectives de succès.

* * *

Les petits drames de la censure. Récemment, une troupe de passage arrivait à Modane, en Italie. Dans la comédie qu'elle soumit à la censure du préfet figure un capitaine dont le rôle est assez comique. — J'autorise les représentations, dit le préfet, à condition que votre capitaine ne porte pas l'uniforme. On s'incline. Or, le soir de la première, au moment de l'entrée en scène du capitaine, un autre interprète lui posa cette question: — Comment se fait-il que vous soyez en civil ? — C'est parce que le préfet ne m'a permis de mettre mon uniforme, riposta l'interpellé. Toute la salle, tournée vers la loge où se trouvait le préfet, éclata de rire. Et ce rire se prolongea tellement qu'on dut baisser le rideau pendant un quart d'heure. Le lendemain, le capitaine de comédie était autorisé à revêtir son uniforme !

* * *

A propos de vêtements. On sait que la plupart des évêques catholiques ont interdit aux femmes qui suivent de trop près une mode qu'ils jugent immodeste, l'entrée des églises de leur diocèse. Les élégantes de la ville de Pise, avant de se décider à adopter, pour aller faire leurs dévotions, une tenue relativement austère, ont fait respectueusement remarquer aux prélats que, dans toutes les églises, et à la cathédrale même, des personnages bibliques étaient représentés tels que Dieu les avait créés. Et elles n'ont pas craint de dire que le nu de ces oeuvres d'art les scandalisait. L'archevêque lui-même a convenu que ces nudités pouvaient n'être pas à leur place dans un lieu saint. Depuis lors, Adam et Eve sont, en quelque sorte, habillés. Fresques, tableaux, statues, ont été soumis à une censure rigoureuse.

* * *

Les fortunes au fond de la mer On annonce qu'on a pu retirer du vapeur japonais "Bazaka Aru", coulé au large de Port-Saïd, plus de 100,000 livres d'or en barre, ce qui représente, au taux actuel du précieux métal, une somme formidable. La mer recèle des trésors immenses engloutis à la suite de naufrages. Et l'un des exemples les plus illustres qu'on puisse en fournir est celui de la flotte espagnole coulée par une escadre anglo-hollandaise en 1707, devant Vigo. Les bâtiments espagnols apportaient à la métropole les "gallons" de ses colonies. Et l'or et l'argent à l'état brut que contenaient les navires se chiffraient par plus de cent millions de francs. Ce souvenir a souvent hanté les financiers. Aussi, il y a une quarantaine d'années, une société par actions se constitua dans le but de repêcher l'énorme trésor. Malheureusement les espérances qu'on avait pu concevoir dans le succès de cette opération furent trompées... Et les plongeurs de la compagnie ne ramenèrent que quelques vieux canons qu'on peut contempler aujourd'hui au musée d'artillerie de Paris.

* * *

Gouverneur-général canadien. Le "Courrier-Sentinelle" de Montmagny continue sa campagne en faveur de la nomination d'un Canadien comme deprésentant du Roi en ce pays. "Si l'on considère, dit-il, les dépenses superflues qu'entraînent la nomination de ces étrangers, vapeurs et trains spéciaux, réceptions, etc., dépenses qui seraient bien moindres si un Canadien était nommé, il y a là surtout en ce temps-ci où le pays a encore sur les épaules le fardeau d'une lourde dette et où nous devons pratiquer la plus stricte économie, un argument qui a son utilité. Aujourdhui où notre pays est si près de l'émancipation qu'il ne suffirait pratiquement que d'un geste pour que nous devenions une nation, nous demeurons cependant loyaux à la Couronne britannique. La domination anglaise a été bienfaisante pour le Canada et nous savons le reconnaître en restant fidèles à l'Angleterre et le fait de demander qu'un des nôtres soit placé à la tête de notre pays n'a pas pour but de tendre à nous émanciper davantage. Cependant si l'on considère les arguments qui s'imposent, on verra que cette demande est toute rationnelle et faite dans le plus grand intérêt des deux pays."

AUGMENTATION ENORME DE LA CIRCULATION

Celle des automobiles de touristes est de 47.1 pour 100 sur 1924.

STATISTIQUES

Le ministère provincial de la voirie vient de publier son huitième bulletin officiel pour cette année. Ce bulletin porte sur le dernier recensement de la circulation des véhicules dans le réseau routier de notre province. Le recensement a duré sept jours: du premier août au sept août dernier. Il a été fait dans quarante-huit routes, dont quarante-et-une routes provinciales et régionales. On verra que les statistiques compilées accusent une forte augmentation sur celle de l'an dernier.

De ce bulletin nous extrayons les passages que voici:

Durant la semaine du recensement, le quotient de circulation moyenne journalière observée sur nos quarante-et-une routes de grande communication est de 722 véhicules. Cette circulation se répartit comme suit: automobiles de Québec, 363; automobiles des autres provinces, 61; automobiles des Etats-Unis, 119; autobus, 9; camions, 44; motocyclettes, 6; véhicules à traction animale, 120.

La circulation des automobiles de tourisme de toute provenance équivaut à 75.2 pour cent de la circulation totale; la circulation des autres véhicules-moteurs à 8.2 pour cent; la circulation des véhicules à traction animale à 16.6 pour cent. Les automobiles de Québec, forment 66.8 pour cent de la circulation totale des automobiles de tourisme; les autos des autres provinces et des Etats-Unis, 33.2 pour cent. L'on doit noter que les différents genres de véhicules se répartissent très inégalement sur chaque route.

La circulation de 1925 montre une augmentation de 22.3 pour cent sur la circulation de 1924. Encore ici, il s'agit d'une moyenne obtenue pour toutes les routes ou sections de routes qui ont fait l'objet des deux recensements et sur lesquelles les postes de comptage sont restés les mêmes. Sur ces routes, la circulation des véhicules automobiles a passé de 83.4 pour cent en 1924 à 87.7 pour cent en 1925, soit une augmentation de 4.3 pour cent en regard de la circulation totale. La circulation des véhicules à traction animale a diminué d'autant.

La circulation des automobiles de Québec a augmenté de 22.2 pour cent. En regard de la circulation totale, elle reste au même point, soit 52.8 pour cent. La circulation des automobiles étrangères a augmenté de 47.1 pour cent. En regard de la circulation totale, elle est passée de 21.4 pour cent en 1924 à 25.7 pour cent en 1925, soitune augmentation de 4.3 pour cent en 1925.

M. J.-B. Bousquet, choisi candidat dans S.-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 1er. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les partisans de la politique protectionniste de S.-Hyacinthe-Rouville ont tenu samedi après-midi une assemblée de ces deux divisions électorales, à la suite de laquelle ils ont nommé M. J.-B. Bousquet, avocat, de S.-Hyacinthe, candidat en opposition au candidat du gouvernement, en vue de la prochaine lutte électorale.

L'assemblée a été présidée par M. Anthime Arès, ex-candidat agraire dans Rouville, et M. A. Amyot manufacturier de S.-Hyacinthe. M. Emile Meunier, de LaPrésentation, a été choisi comme secrétaire de la convention.

Les orateurs ont été le candidat et MM. Anthime Arès, agronome, de Rougemont, E. A. Marsan, C.R., avocat, de Montréal, M. le notaire Horace Saint-Germain, M. Edmond Duckett, courtier, et Aimé Amyot, manufacturier, de cette ville.

Les immigrants ont été moins nombreux en août, cette année

QUEBEC, 1. (Du correspondant de la "Patrie"). — Au cours du mois d'août 1925, les paquebots océaniques venant d'Europe ont amené au Canada un contingent de 11,417 immigrants, soit 5,605 personnes de moins que pendant la même période en 1924. Ces nouveaux venus ont pris passage à bord de 23 paquebots se rendant à Québec et Montréal. L'an dernier du premier au 31 août, 27 transatlantiques nous avaient visités. De ce chiffre global de 11,417, le nombre des catholiques de différentes nations européennes qui ont émigré au Canada est de 1667 comparativement à 1664 en 1924.

Il attaqua l'un de ses compatriotes à coups de rasoir

QUEBEC, 1. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un russe du nom de Semeniuk a été arrêté à Flamand, Qué., au nord de La Tuque, pour avoir assailli avec un rasoir un compatriote nommé Joseph Sabota. Au cours d'une bagarre, l'accusé se lança sur son compatriote et lui entailla la figure avec un rasoir. Bien que affreusement défigurée, la victime ne fut pas mortellement atteinte et put se rendre à Québec avec le détective Beaulieu qui a fait l'arrestation de l'agresseur. Celui-ci a été envoyé en prison en attendant son procès.

Si vous souffrez de
Diarrhée
Vous devriez employer
Dr FOWLER'S EXT-OF WILD STRAWBERRY
Il vous procurera un prompt soulagement
Cette précieuse préparation est sur le marché depuis quatre-vingts ans et jouit d'une réputation à mille autre seconde pour le soulagement des maux d'intestins.
Préparée uniquement par la T. Millburn Co. Limited, Toronto, Ont.

Chaque Paquet de 10c de PAPIER A MOUCHES WILSON TUERA PLUS DE MOUCHES QUE $.80 VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE-MOUCHE COLLANT.
Propre dans son emploi. Vendu par tous les pharmaciens, épiciers et marchands généraux

Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le
NOVORO
Du DR. PIERRE
est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère; quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boite à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.
Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits; ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.
Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2801 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

LES CAUSES CÉLÈBRES

LA MISERE QUI REND INHUMAIN

Comment Darby McNamara fut accusé d'avoir fait mourir sa femme par de mauvais traitements et en la privant de nourriture.

LA PLANCHE DE SALUT

Le mari sauvé d'une condamnation en cour d'assises par l'intervention inespérée d'un médecin expert.

Darby McNamara et l'objet de flamme, Mary Waters, étaient l'un et l'autre tellement épris que, sourds à tous les conseils, à l'automne de 1834 ils s'épousèrent. Le jeune homme était âgé de dix-huit ans; la jeune femme avait seulement seize ans. Ils possédaient ensemble des trésors de tendresse qu'ils pensaient bien inépuisables, mais ils étaient l'un et l'autre dénués de toute possession matérielle. Le canton de Halifax, comté de Mégantic, où ils étaient nés et avaient grandi, n'était à cette époque habité que par un petit nombre de colons appliqués à la tâche herculéenne de défricher la terre, et à qui un labeur tenace assurait tout juste la subsistance. Parmi cette population de pauvres, Darby McNamara était toutefois considéré comme le plus pauvre du canton, car il n'avait seulement pas de terre et devait dépendre du gain qu'il pouvait obtenir en se louant. C'était une ressource précaire, car, dans la région, les emplois étaient rares et intermittents.

Après la noce, le jeune ménage vint habiter chez James Maguire. Il y passa l'hiver, et dans les premiers temps, vécut dans une félicité parfaite malgré les privations quotidiennes inséparables de sa pauvreté. Mais, comme il devait fatalement arriver, l'enivrement de McNamara se dissipa après quelques mois au contact des réalités de la vie, et alors la femme de James Maguire fut témoin de querelles entre les deux jeunes époux, lesquelles se firent au cours de l'hiver de plus en plus fréquentes, sans cependant aller jamais jusqu'aux coups, et toujours suivies d'une réconciliation complète.

Au printemps de 1835, McNamara se bâtit une hutte dans laquelle il s'installa avec sa femme. Il avait trouvé moyen d'acheter un mobilier rudimentaire, et ce fut encore un bonheur pour le jeune couple d'avoir son logis à soi, si humble qu'il fût, et pour James Maguire et sa femme, ce fut une délivrance d'être débarrassée de leurs hôtes qui, au dire d'Alice Maguire, étaient généralement de commerce agréable, mais se montraient à certains moments extrêmement incommodes et irritants.

Dans leur nouvelle maison, Darby McNamara et sa femme trouvèrent un autre avantage, et c'est qu'il leur était possible, le cas échéant, de dissimuler le tragique désenchantement que l'âpre lutte pour la subsistance avait opéré en eux. La mésintelligence qu'Alice Maguire avait vu apparaître dans le jeune ménage dut sans doute, parce que la cause en était sans cesse présente, s'aggraver de jour en jour car McNamara, soit par indolence soit par déveine, n'arrivait pas à gagner assez d'argent pour entretenir le contentement à son foyer. Mais s'il en fut ainsi, McNamara et sa femme eurent la discrétion de ne point mettre au courant de leurs tribulations la population du canton. Ils gardèrent devant leurs voisins l'attitude d'un couple normal, sauf que sous le rapport matériel, chacun savait qu'ils étaient perpétuellement dans une condition voisine de la détresse.

Au commencement de l'été de 1836, pendant une absence du mari, la bicoque des McNamara fut détruite par les flammes avec tout son contenu. Mary Waters vint se réfugier chez les Maguire qui l'accueillirent avec bonté. Avec l'impulsive générosité ordinaire parmi les populations rurales en face de pareils malheurs, les Maguire, quoique la perspective leur apparût des ennuis qu'ils auraient à souffrir, étaient tout disposé à partager encore leur maison avec leurs anciens hôtes, jusqu'à ce qu'ils eussent reconstitué leur foyer. Mais le lendemain de l'incendie, McNamara, averti de la nouvelle épreuve qui venait de s'abattre sur lui, revint et, au lieu de prodiguer des consolations à sa femme, l'accabla de reproches. Il l'accusait d'avoir consommé sa ruine. Mary Waters n'était pas si pliée à la discipline conjugale qu'elle pût entendre sans se rebeller un reproche aussi cruel, surtout lorsque Alice Maguire était témoin de son humiliation. Elle riposta vertement, accusant son mari de l'avoir induite à l'épouser lorsqu'il était incapable de la faire vivre. Blessé à son tour dans sa fierté d'homme, et en présence d'Alice Maguire, ce qui aggravait sensiblement l'affront, Darby McNamara, ne trouvant pas de réplique victorieuse, saisit un manche de hache qu'il trouva à sa portée et en asséna un coup à sa femme.

Cette acte de brutalité amena le brouille définitive. Mary Waters trouva moyen de se transporter à Québec où elle se proposait de vivre indépendamment sa vie. Darby McNamara se déclara enchanté d'être délivré de sa chaîne et, redoutant la risée autant que les sympathies du canton, partit chercher du travail à la Rivière-au-Saumon. De sorte que la masure incendiée ne fut pas reconstruite.

* * *

Le rideau était apparemment tombé sur le dernier acte de la tragédie. La sagesse aurait conseillé à McNamara et à sa femme de s'en tenir là, mais ils étaient encore trop jeunes pour écouter les conseils de la sagesse. On ne sait comment ils s'y prirent pour renouer leur roman, si le jeune homme alla relancer sa femme à Québec, ou si celle-ci alla se replacer sous le joug conjugal à la Rivière-au-Saumon. En tout cas, à l'automne, le couple revenait à Halifax, comté de Mégantic, et, n'ayant point de maison, habita chez Thomas Dinnary. C'était une habitation misérable, une cabane de bois rond de quinze pieds de côté où il n'y avait pas de plancher.

Ce logis ne déplaisait pas aux McNamara, qui encore une fois avaient perdu le souci des choses matérielles et éprouvaient une véritable allégresse en y établissant leur nid. McNamara se procura quelques mauvais bouts de planche dont il fabriqua une couchette, pendant que Mary Waters confectionnait une paillasse. C'était tout ce qu'il fallait de mobilier additionnel, car les Dinnary pouvait souvent leur prêter une ou deux chaises — lorsqu'ils ne s'en servaient pas eux-mêmes — et à leur table, il y avait place pour quatre, chaque ménage ayant naturellement à pourvoir à sa propre pâture. Celle des McNamara était fréquemment si frugale qu'ils n'avaient pas besoin de se mettre à table.

Vers la fin de novembre, Mary Waters se trouva malade et du garder le lit. Il n'y avait pas de médecin dans la localité, et, dans le sens avantageux de cette expression équivoque, il arrivait fréquemment que des gens y mouraient sans l'aide du médecin. Au bout de la deuxième semaine de maladie, McNamara, quoique sa femme, qui était fiévreuse, se plaignit du froid, lui enleva presque toutes ses couvertures. Quelques jours plus tard, il l'enleva du lit pour la coucher sur un peu de paille étendu sur le plancher de terre.

—Ce que vous faites là est mal, lui fit observer Dinnary.

—Je fais ce qu'on m'a recommandé de faire, répondit McNamara.

Alice Maguire vint voir la malade au commencement de décembre et la trouva ainsi couchée sur le sol durci qui constituait le plancher de la masure, et couverte seulement d'un vieux manteau et d'un lambeau de couvre-pied.

Comme la visiteuse manifestait son étonnement de voir la malade privée de son lit, le mari expliqua :

—Je suis le conseil qui m'a été donné. Il parait qu'il faut tenir fraichement les malades souffrant de la fièvre.

—Elle n'avait pourtant que tout juste pour se trouver confortable, objecta la femme Maguire.

—Je fais ce qu'on m'a dit de faire, s'obstina le mari.

Quelques jours plus tard, Alice Maguire trouva que l'état de la malade s'était aggravé. Elle ne pouvait plus parler.

—Lui donnez-vous quelque chose à boire ? demanda la visiteuse.

—Non, répondit McNamara, car elle ne peut rien avaler.

La femme demanda un verre d'eau et, avec une cuiller, en fit absorber une petite quantité à Mary Waters, qui recouvra aussitôt l'usage de la parole.

Avant de se retirer, Alice Maguire invita McNamara à venir chez elle chercher du lait pour sa femme. Les Maguire habitaient à cinq arpents des Dinnary. McNamara repoussa cette offre obligeante :

—Je ne lui en ferai pas prendre une goutte, dit-il, dût-elle mourir dans une heure.

A une visite subséquente de la femme Maguire, comme celle-ci s'informait de son état, la malade dit :

—Mon coeur est assez bon, mais j'ai besoin de nourriture, et j'ai froid aux pieds.

La malade était toujours couchée sur le sol et couverte seulement de quelques haillons. De nouveau Alice Maguire pria McNamara de venir chercher du lait et du pain chez elle, mais il refusa prétextant qu'il était trop fatigué. Alice Maguire envoya porter du lait et du pain par son mari, mais ne sut si McNamara en fit prendre à sa femme.

Et à l'occasion de cette visite de James Maguire, McNamara offrit de lui vendre le morceau de couvre-pied qui servait à sa femme.

—Vous feriez mieux de le garder pour votre malade, elle en a assez besoin, dit franchement Maguire.

—Le diable m'emporte si je lui laisse une couverture qui est à moi ! Qu'elle aille s'en gagner à Québec ! riposta McNamara.

Un habitant du voisinage nommé Michael Herron conseilla un jour à McNamara de vendre son pardessus pour acheter de la nourriture à sa femme et reçut cette réponse :

—Je la laisserai plutôt mourir. Ce pardessus m'a coûté trop cher !

Plusieurs personnes qui avaient visité la malade avaient constaté l'apparition de plaies au côté et aux jambes, mais ces plaies ressemblaient à de la gangrène et ne paraissaient aucunement résulter de coups. Cependant McNamara déclara à la femme de Michael Herron qu'une contusion violacée visible sur la main gauche de la malade était la marque d'un coup de tisonnier qu'il lui avait donné :

—Ma femme ne veut pas se lever, expliqua-t-il, et je la fais se lever avec le tisonnier.

Le mari riait en tenant ce langage, de sorte que ce pouvait être une mauvaise plaisanterie.

* * *

Mary Waters mourut le 10 janvier 1837, et quoique ce dénouement fût attendu, il provoqua un mouvement d'indignation dans toute la paroisse. Il y eut par conséquent enquête de coroner, et le jury accusa formellement McNamara d'avoir de propos délibéré fait mourir sa femme par de mauvais traitements et en la privant de nourriture.

Le mari fut en conséquence arrêté et attendit en prison son procès qui eut lieu au mois de septembre suivant devant la cour d'assises de Québec.

Tous les habitants d'Halifax qui avaient été témoins de la fin misérable de la jeune femme vinrent déposer contre le mari, qui les écoutait, impassible. Mais McNamara pleura à chaudes larmes lorsque son défenseur, l'avocat McCord, avant de produire les témoins de la défense, suivant la procédure usitée à cette époque, fit entendre sa plaidoirie. Le jeune homme montra ainsi qu'il n'était pas dépourvu de toute sensibilité, et que, s'il avait été incapable de s'attendrir sur le sort de sa femme, il pouvait au moins pleurer sur lui-même, lorsqu'il avait lieu d'appréhender d'être envoyé à l'échafaud.

L'avocat McCord fit entendre deux témoins favorables à l'accusé.

Le premier fut Michael McNamara, probablement un parent du prévenu, dont la déposition tendait à atténuer l'effet des déclarations de James Maguire et de sa femme.

Michael McNamara prétendait qu'au cours d'un voyage qu'il avait fit à Québec en compagnie de James Maguire, celui-ci lui avait déclaré que Darby s'était mal conduit à l'égard de sa femme — Alice Maguire — et en avait manifesté une violente rancune :

—J'ai cependant contre lui quelque chose qui le fera pendre ou exiler avait-il dit avec un air féroce, et s'il en revient, je le tuerai !

Le second témoin de la défense était le docteur Marsden, qui ne connaissait de l'affaire que ce qu'il en avait appris en suivant l'instruction du procès. Ce médecin, après avoir entendu ceux qui avaient vu Mary Waters pendant sa dernière maladie, était d'opinion que la jeune femme avait, pendant la première période, fait beaucoup de fièvre, et la façon dont elle avait été traitée alors par son mari était, suivant maintes autorités médicales, justement le traitement qu'il lui fallait. Mais après la fièvre, la malade aurait eu besoin d'une diète généreuse, qu'il n'était apparemment pas au pouvoir du mari de lui procurer. Les plaies gangreneuses étaient un symptôme d'un état de débilité qui était probablement causé par un défaut de nutrition.

Ce témoignage de médecin fit pencher la balance en faveur de l'accusé.

Darby McNamara fut acquitté par le jury.

NOMINATIONS FAITES DANS NOTRE CLERGE

Trois curés et deux chapelains ont été nommés par les autorités diocésaines.

Par décision de S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur, M. l'abbé Conrad Chaumont, principal de l'école Normale de S.-Jérôme est nommé curé de la paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus succédant à feu M. l'abbé E.-J. Contant; M. l'abbé Ernest Bernier, curé de S.-Edouard de Napierville, est nommé curé de la

M. l'abbé OVILA LACHAPELLE, curé de Sainte-Anne des Plaines, nommé chapelain des Frères des Ecoles chrétiennes, à Laval-des-Rapides. (Cliché Péloquin, rue Saint-Denis, près Mont-Royal.

nouvelle paroisse S.-Jean-Baptiste Marie Vianney, parc Champlain; M. l'abbé Zénon Therrien, ancien curé de la paroisse Sainte-Madeleine d'Outremont et retiré à l'institution des Souds-Muets, est nommé curé à Sainte-Anne des Plaines; M. l'abbé Eugène Dufresne, chapelain des révérendes soeurs de Sainte-Croix, est nommé chapelain au couvent des Dames du Sacré-Coeur au Sault-au-Récollet; M. l'abbé Ovila Lachapelle, curé de Sainte-Anne des Plaines, est nommé aumônier chez les frères des Ecoles Chrétiennes, à Laval des Rapides.

M. l'abbé CONRAD CHAUMONT, principal de l'école Normale de S.-Jérôme, nommé curé de la paroisse Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve. (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

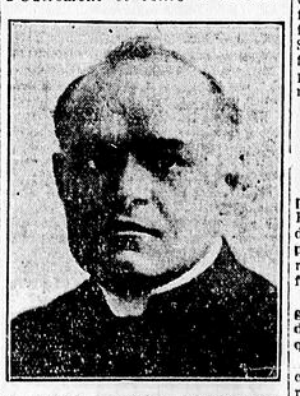

M. l'abbé EUGENE DUFRESNE, chapelain des RR. SS. de Sainte-Croix, nommé chapelain au couvent des Dames du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet.

M. l'abbé Ernest Bernier, est né à Montréal ,en 1879. Il fut ordonné à Rome, en 1903. Il fut professeur et vicaire à Sainte-Thérèse, vicaire à Maisonneuve, puis curé à S.-Edouard de Napierville.

M. l'abbé Chaumont est né à Sainte-Anne des Plaines, en 1875. Il a été ordonné à Montréal, en 1898. Il fut successivement professeur de philosophie, de théologie, directeur du grand séminaire et supérieur au séminaire de Sainte-Thérèse. Il était depuis quelque temps principal de l'école Normale de S.-Jérôme.

M. l'abbé Ernest Bernier, est né à Montréal ,en 1879. Il fut ordonné à Rome, en 1903. Il fut professeur et vicaire à Sainte-Thérèse, vicaire à Maisonneuve, puis curé à S.-Edouard de Napierville.

M. l'abbé Zénon Thérien est né à Mascouche, en 1870. Il a été ordonné en 1894. Il fut vicaire à Sainte-Brigide, à Varennes, au Saint-Enfant Jésus, à Saint-Louis, à Saint-Benoit des Deux Montagnes, à Sainte-Rose de Laval, curé à Sainte-Madeleine d'Outremont.

M. l'abbé Eugène Dufresne est né le 6 août 1876 et a été ordonné le 25 septembre 1904.

M. l'abbé Eugène-T.-Ovila Lachapelle, est né à Saint-Esprit, comté de Montcalm, en 1872. Il fut ordonné à Joliette, en 1898. Il fut professeur à Joliette, vicaire au Sacré-Coeur de Montréal, au S.-Enfant-Jésus, au Saint-Nom de Jésus, puis curé à Sainte-Anne des Plaines.

La récolte à Mont-Joli

MONT-JOLI, 31. (Du correspondant de la "Patrel".) — Le Dr Richard, un de nos bons vieux médecins, très gravement malade depuis quelques semaines, se rétablit rapidement et sera bientôt tout à fait bien.

—La récolte est très bonne, en général et les fermiers jouissent d'une magnifique température, ce qui facilite fort leur travail.

—Les travaux de la salle municipale avancent rapidement et seront bientôt terminés; nous aurons une magnifique salle publique, ce qui était nécessaire depuis longtemps.

—Les rues de notre village souffrent énormément de la poussière causée par les nombreux autos; il est à désirer que nos autorités Provinciales prennent les moyens de remédier à cet inconvénient et le plus tôt possible.

URGENCE DE SAUVER NOTRE PATRIMOINE

Une nombreuse assistance à l'assemblée de M. Sauvé à Disraëli.

L'AUTOCRATIE

DISRAELI, 31 (Spécial à la "Patrie").—Devant environ trois mille électeurs du comté de Wolfe et du district, réunis hier en assemblée sous la présidence conjointe de MM. J.-A. Audette et Hilaire Roy, maires des deux municipalités de Disraëli, le chef de l'opposition provinciale a dénoncé vigoureusement "les intrigues menées par le régime Taschereau" pour tâcher de se maintenir au pouvoir, insisté sur l'urgence de protéger "notre patrimoine national contre un envahissement désastreux" et exposé quelques articles de son programme. M. Sauvé était accompagné de MM. Armand Crépeau, député de Sherbrooke; Dr P.-V. Faucher, député de Québec-Centre; Ludger Bastien, député de Québec-Comté et Hervé Roch, avocat de Montréal, qui ont aussi prononcé d'intéressants discours. La foule a fait une enthousiaste réception au chef conservateur et aux orateurs qui l'accompagnaient. M. Sauvé fut reçu aux accents de la fanfare et une adresse lui fut lue par Mlle Jeanne Plante, fille du docteur Plante.

M. Arthur Sauvé, en commençant, fit une charge contre les ministres de Québec, disant qu'ils sont obligés de s'organiser des bénédictions de pont pour y faire de la politique et leur éloge, mais ils refusent d'assister aux bénédictions de cloches où l'on ne chante que les mérites du Dieu de la vérité et d'où l'on bannit les cyniques exploitations des politiciens.

"Notre parti ne veut pas le pouvoir pour imposer une politique de désorganisation politique et de désordre économique, mais pour utiliser rationnellement nos talents, nos aptitudes et nos richesses naturelles suivant les besoins de notre province et à l'avantage de sa population. Nous voulons protéger notre patrimoine national contre un envahissement désastreux.

"Quand ils sont dans l'opposition nos adversaires crient à la banqueroute du pays et à l'autocratie du capital. Mais au pouvoir, ils sont les protecteurs et les associés des plus mauvais riches et des spéculateurs les plus rapaces, et ils trouvent que tout va bien.

"Parlant de la colonisation, M. Sauvé dit que le gouvernement n'a pas rendu justice aux colons et qu'il traite les marchands de bois de façon à s'en faire des associés et des valets politiques; que le gouvernement vend des limites à des prix ridicules, suivant des méthodes qui favorisent des associés et des favoris comme les Clarke, etc.; que le gouvernement en diminuant les droits sur la coupe des bois brûlés encourage l'incendie de certaines forêts; que le gouvernement favorise des faux colons, des colons à pulpe contre les intérêts de la colonisation."

"Nous reconnaissons la nécessité du commerce de bois aussi bien que celle de l'industrie de la pulpe, et nous sommes disposés à protéger raisonnablement le capital investi dans l'exploitation forestière. Il y a des marchands de bois honnêtes et ils méritent considération. Mais nous voulons aussi faire un inventaire complet sur les exploiteurs de la forêt ainsi que sur leur situation vis-à-vis du gouvernement et de la province. Nous savons que des marchands de bois ont souscrit des sommes énormes pour aider le gouvernement dans sa lutte de mensonges contre nous. Nous voulons savoir ce qu'ils ont reçu pour cela. Nous voulons savoir ce qu'ils doivent au gouvernement."

Parlant de l'émigration, M. Sauvé dit que le gouvernement devrait dépenser des millions pour empêcher le départ des nôtres et pour rapatrier ceux qui sont partis. "Nous avons besoin, au pays, dit-il, d'une population d'au moins 50 millions d'âmes, et dans notre province d'au moins 10 millions. Pour cela, il faut s'organiser afin de développer, exploiter et utiliser les richesses naturelles à l'avantage du pays par une politique rationnelle, conforme à nos besoins nationaux et suivant des méthodes pratiques. Nous devons nous imposer les plus grands sacrifices pour assurer le rapatriement des nôtres et l'immigration des éléments qui nous conviennent le mieux".

Les autres orateurs ont été MM. Armand Crépeau, député de Sherbrooke à Québec, Hervé Roch, Ludger Bastien, député de Québec comté et le Dr Faucher, député de Québec Centre.

Le vieillard a bu cette boisson pour en finir de la vie

SHERBROOKE, 31, (Du correspondant de la "Patrie"). — Herbert Leslie Bean, un vieillard de 62 ans, demeurant à Eustis, non loin de Sherbrooke, s'est empoisonné en absorbant une forte dose de vert de Paris. Le vieillard demeurait avec sa fille Mme McKnight et malgré que celle-ci appela immédiatement un médecin, on n'a pu sauver la vie du malheureux qui a succombé quelques heures après l'absorption du poison.

Avant de mourir, Bean a déclaré à ses parents qu'il avait avalé ce poison parce qu'il était fatigué de la vie et qu'il voulait en finir.

Le coroner L C. Bachard a rendu un verdict de suicide après avoir entendu l'épouse du défunt et la fille McKnight.

Un incendie à Saint-Gabriel de Brandon

S.-GABRIEL DE BRANDON, 28. — Un incendie a causé des dommages à la maison d'un ouvrier, M. R. Turcotte, ces jours-ci, et comme elle était située au centre d'un groupe de maisons en bois, on a craint, à un certain moment, une conflagration.

UNE DECLARATION GRAVE DU BEAU-PERE DE DELORME

A l'enquête sur cette affaire d'incendie criminel à Marieville.

ODEUR D'HUILE

S.-HYACINTHE, 28. — (Du correspondant de la "Patrie").—Nombre de témoins ont été entendus à l'enquête préliminaire, dans cette cause où Joseph Delorme est accusé d'avoir mis le feu à sa propriété, à Marieville, du 13 au 14 juillet dernier, cause qui a provoqué un très grand intérêt dans toute la région.

Le Greffier de la ville de Marieville, Louis Roch Ostiguy, le premier témoin, a déclaré qu'à la date en question, Joseph Delorme était porté au rôle d'évaluation pour une propriété évaluée à $3,200.00, étant le No officiel 135 de la subdivision 18. Il sait que l'accusé tenait un état de boucher. Il lui a même vendu de la viande.

MLLE ALINE TETREAULT

autre témoin, travaillait à une manufacture de Marieville. Pendant trois ans, elle a vécu chez les Delorme jusqu'à une semaine avant l'incendie.

Le 14 juillet au matin, elle s'y est rendue pour chercher son linge. Avant le feu, Madame Delorme lui a dit que ça faisait longtemps qu'elle demeurait chez elle, mais elle ne lui a pas demandé de s'en aller.

D'après le témoin, le ménage des Delorme était ordinaire. Quand elle y est allée, la veille du feu, tout paraissait normal. Il était 8.30 heures ou 9 heures moins 15.

EUGENE DESORMEAUX,

témoin, ajusteur pour les Compagnies d'assurances, de Montréal.

Il a connu l'accusé à Marieville le lendemain du feu.

L'assuré avait une assurance dans la Mont Royal pour $2000.00 sur une bâtisse à deux étages; pour $100.00, sur une bâtisse en bois servant de dépendances; de $450.00, sur une bâtisse à un étage en bois servant de glacière et $450.00, sur une grange ou écurie en bois.

Le témoin est allé faire l'inspection des dommages au nom de la Mont Royal. A l'intérieur de la maison, il dit que tout brulait également dans toutes les chambres.

Dans le bas de la maison il n'a trouvé aucun vestige du piano.

Les divisions de la maison restaient debout et s'il y avait eu des meubles, ils auraient été là.

Il a constaté une odeur d'huile de charbon.

Dans la salle à diner, il a trouvé une paillasse remplie de pelures de blé d'Inde qui avaient été répandues. Cela sentait l'huile de charbon.

Dans la salle à diner, il a trouvé un tivre saturé d'huile de charbon.

Sur la première marche de l'escalier il a trouvé un bidon à l'huile de charbon.

En haut dans la chambre, dans une garde-robes, il a trouvé une boîte en bois ou en carton très épais, à demie remplie d'épis de blé d'Inde, lesquelles étaient saturées d'huile de charbon. Il y avait 4 ou 5 douzaines de ces épis, mais le témoin n'en produit que 3.

Dans la deuxième chambre en avant où il y avait une couchette en bois, il a trouvé en dessous du lit, une terrine qu'il produit et qui contient les trois épis de blé d'Inde en question.

Il y avait aussi deux morceaux de linge qui sentaient l'huile de charbon et qui n'étaient pas entièrement brûlés. On les voit dans la terrine.

Si la maison avait été meublée normalement, le témoin dit qu'il s'en serait aperçu. Dans la cuisine, il n'y avait que le poêle et une table. Au-dessous du poêle, il a trouvé de la paille avec des rippes. Le tout sentait l'huile.

Il est allé dans la glacière qu'il a trouvé vide. Il n'y avait aucun outil de boucher, sauf une balance ordinaire.

D'après lui le feu a originé à plusieurs endroits, parce que tout brûlait à la fois. Ce n'était pas un feu naturel.

Le 15 au matin, il était avec M. Théberge et M. Rondeau, quand il a rencontré l'assuré. Il a demandé à ce dernier: Est-ce que vous trouvez cela drôle, ce feu là, cela a pris également partout. Il a répondu: Je ne comprends pas cela. Quand j'ai aperçu du feu, j'étais couché avec ma femme et mon petit bébé. J'ai dit: Est-ce votre femme qui vous a éveillé? Il a dit: je ne m'en rappelle pas; je pense que le bébé a éveillé ma femme et que ma femme m'a éveillé ensuite. Il dit: on n'a pas pu descendre par l'escalier, elle était en feu. On s'est sauvé par celle d'en arrière.

ERNEST LAFORTUNE,

agent d'assurance, de Ste-Rose, dit que l'accusé s'est assuré dans la British Colonial Fire Insurance Co. le 30 mai 1925. Il y avait $2000.00 sur la bâtisse et $1000.00 sur les meubles.

MADAME PIERRE BERGERON

La veille de l'incendie, entre 9 heures et 9.30 heures, l'accusé est allé à l'épicerie de son mari et elle lui a vendu deux gallons d'huile de charbon.

ROLLAND PREFONTAINE,

marchand de Marieville, dit qu'à la veillée, le 13 juillet, entre 8 et 9 heures, il a vendu 2 gallons d'huile de charbon à l'accusé.

MME BARTHELEMI CARRON,

de Montréal, dit qu'elle a loué une maison à l'accusé, rue Lasalle, No 599, le 2 juillet dernier, à raison de $20.00 par mois. Les meubles sont arrivés le 14 juillet vers 3 ou 4 heures de l'après-midi. C'était un ménage ordinaire. Il y avait un piano, un moulin à coudre. Les effets sont arrivés dans deux camions.

Elzéar ALEXANDRE PELLETIER,

charretier, de Chambly Canton, dit que l'accusé lui a demandé de déménager ses meubles à Montréal, ajoutant qu'il devait se rendre chez lui vers 1 heure le lundi soir, 13 juillet. Il est parti de Chambly vers 1 heure de l'heure avancée. Le témoin dit qu'il a chargé un ménage ordinaire, un piano, etc.

Quand le premier camion est parti de Marieville, il pouvait être 3 heures du matin. Cela faisait 6 milles.

J'a icommencé à attacher le deuxième camion avec ma toile et il m'a demandé si on voulait attendre pour cela sur le chemin de Chambly.

Les autres témoins ont été Alphée Ladouceur, chef de police et des pompiers de Marieville, J. N. Théberge, Onil Bessette. C'est un pompier volontaire qui dit avoir remarqué une forte odeur d'huile.

Joseph Théberge, cultivateur de Ste-Marie de Monnoir, beau-père de l'accusé avait une créance hypothécaire de $4,000.00 sur sa maison. Le lendemain du feu, il a demandé à son gendre où était son ménage et ce dernier lui a répondu qu'un camion était venu le chercher. Le témoin a dit: écoutez donc mes enfants, vous avez fait un mauvais coup, le ménage ôté de la maison et le feu. As-tu été conseillé par quelqu'un; aviez-vous des complices?

Delorme a répondu: non, je suis le seul coupable. Il a dit qu'il avait fait cela pour payer ses dettes.

Madame Joseph Théberge a corroboré son mari.

Ont également été entendus, hier matin: MM. François Arpin, bourgeois de Marieville; Rosario Rainville, chapelier du même lieu; Aimé Bérard, Emile Tétreault, Rosario Racicot et Hubert F. McDonald. Et al Couronne a déclaré son enquête close.

Là-dessus, Mtre Louis Lussier, pour l'accusé, a demandé la remise de la cause au 25 septembre prochain pour donner le temps au sténographe de transcrire la preuve qui est très longue; ce qui a été accordé.

TOKIO NE MANQUE PAS DE RESTAURANTS

TOKIO, 28. — (Presse Associée). — Les habitants de cette ville n'ont pas de peine à trouver un café pour étancher leur soif ou un restaurant pour apaiser leur faim. A part les hôtels, la capitale compte en effet 23,352 dont 5,733 étrangers. Il y a 1,208 restaurants chinois et 16,414 établissements où on ne sert que des mets japonais. Dans le quartier Kojimachi, les maisons étrangères l'emportent en nombre.

UNE AUTO DONNE CONTRE UN POTEAU

Et deux de ses occupants sont blessés grièvement, à Cap Santé.

DES JEUNES FILLES

QUEBEC, 31. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une automobile dans laquelle se trouvaient un jeune homme et quatre jeunes filles est allée donner contre un poteau, hier après-midi, à Cap-Santé, sur la route Québec-Montréal et deux des occupants ont été grièvement blessés.

Le conducteur de la machine, M. Arcade Bardhleed, était accompagné de quatre jeunes filles Mlle Angeline Hardy, de Cap-Santé, et Mlles Edwidge, Albertine et Hozelina Langlois, de S.-Basile. Les promeneurs arrivaient dans l'anse de Cap-Santé vers 2 heures, lorsque le conducteur de l'auto, M. Bardhleed, en voulant remettre son chapeau à une des jeunes filles qui était en arrière de la machine imprima à son volant une fausse direction. L'automobile s'en alla frapper un poteau de téléphone et Mlle Edwidge Langlois, qui était assise près du conducteur, passa à travers le pare-vent et s'infligea des blessures sérieuses à la tête et à l'épaule. Une autre jeune fille, Mlle Angeline Hardy, se blessa plus légèrement à une jambe. Le Dr Rainville, de Limoilou, qui se trouvait en promenade à Cap-Santé donna les premiers soins aux deux victimes. Mlles Langlois et Hardy furent transportées ensuite dans leurs familles à S.-Basile et à Cap-Santé.

Un petit chien sauve toute une famille de la mort

OTTAWA, 31. (Du correspondant de la Patrie.) — Un petit chien Poméranien a empêché toute une famille de périr dans les flammes samedi. Vers quatre heures et quart du matin le chien qui couchait dans la cuisine chez madame J. Rawlings, avenue Hawthorne, se mit à japper et hurler, réveillant Mlle Florence Rawlings, âgée de 19 ans, qui était dans une chambre à l'étage supérieur avec sa soeur, Mlle Béatrice, âgée de 16 ans. Elle appela sa mère, disant que le feu était à la maison, mais celle-ci lui dit de se rendormir, qu'elle avait dû rêver. Au même instant les flammes envahissaient toute la maison et la famille Rawlings dût se sauver en costume de nuit. Mlle Florence, qui était malade, a été sauvée avec beaucoup de difficultés par son frère Albert, âgé de 21 ans. Sans le chien la famille Rawlings n'aurait pas eu le temps de se sauver. Les pertes matérielles sont de plusieurs milliers de dollars.

Epargnez-vous des regrets

Quand vous aurez en vain essayé toutes sortes de remèdes, vous en viendrez certainement aux

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

et le bien-être, les forces, le bon appétit, le sommeil réparateur qu'elles vous procureront vous feront regretter d'avoir tardé à en faire usage. Pourquoi ne pas améliorer votre santé maintenant et vous épargner des dépenses inutiles en suivant des traitements plus coûteux et moins efficaces ?

Mme Camille Bernard

"J'éprouvais tous les symptômes de l'anémie: vertiges, maux de tête, leucorrhée, palpitations de coeur, essoufflement au moindre effort, et j'avais essayé plusieurs remèdes sans succès. Ma mère qui avait pris les Pilules Rouges, et qui jouissait d'une santé remarquable pour son âge, me les recommanda comme le remède pour me guérir. Après deux semaines de traitement, j'ai pu noter un changement appréciable dans mon état et en moins de six mois, j'étais forte et débarrassée de tous les malaises qui m'ennuyaient. Je reconnais que je dois ma bonne santé aux Pilules Rouges, c'est pourquoi je permets la publication de cette attestation". Mme Camille Bernard, 25 Spruce St., Sanford, Me.

"Pendant six ans, j'ai été bien malade, souffrant de ce que les médecins appelaient dyspepsie nerveuse. Des étourdissements, des engorgements du foie, de gros maux de tête, une dépression générale, conséquences de ma mauvaise digestion, m'obligèrent à me mettre au lit. Mon père alla un jour à Montréal consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco Américaine qui lui indiquèrent comment traiter mon estomac en prenant les Pilules Rouges. Ma santé s'est vite améliorée et après six mois, je me portais très bien. Pour maintenir mes forces, je prends encore de temps en temps des Pilules Rouges". Mlle Joséphine Bernier, 83 Des Fossées, Québec.

Mlle Joséphine Bernier

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergique pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette portent un No de contrôle et le nom de notre Compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée, 1570, rue Saint-Denis, Montréal.

AU PARADIS des ENFANTS

LE CARTON A CHAPEAU

Apprentie chez une grande modiste, Lili montre peu de goût au travail. Il lui arrive souvent de s'absenter de l'atelier pour aller

jouer ou se régaler de bonbons qu'elle ne tient pas à partager avec ses compagnes. L'autre jour, entendant venir la patronne qui est très sévère, Lili se dissimula... dans un grand carton à chapeau dont elle rabattit le couvercle sur sa tête. "Tenez, Jenny, dit la modiste en s'adressant à une jeune ouvrière, ce

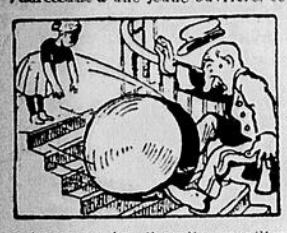

carton encombre l'escalier, veuillez donc le descendre dans le magasin." Jenny, qui n'a guère de courage, voulut prendre le carton. Mais, le trouvant trop lourd, elle le laissa échapper... Le carton, roulant comme un cerceau, dévala l'escalier à une allure vertigineuse. Le garçon de magasin ne put le retenir et,

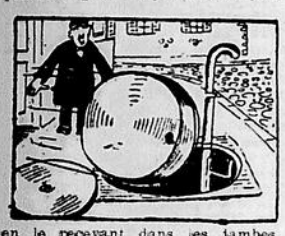

en le recevant dans ses jambes, faillit tomber à la renverse. Le carton poursuivit sa route impétueusement, longea le corridor, roula sur le trottoir et, enfin de compte, vint s'échouer... dans une bouche d'égout. Et lorsque la pauvre Lili, qui venait de passer par des émotions cruelles, souleva enfin le couvercle, elle se vit, naviguant dans les eaux putrides du grand égout collecteur. Ses cheveux s'en dressèrent sur sa tête. Elle, qui affectionnait les promenades en bateau, ne pouvait se réjouir de celle-ci... D'autant plus que les rats d'eau, accourus de toutes parts, la regardaient curieusement et s'approchaient d'elle comme pour lui demander du pain. "Allez-vous-en, allez-vous-en, vilaines bêtes, leur criait-elle, je ne donne mes miettes qu'aux moineaux. Vous êtes trop laids." Après un long voyage sou-

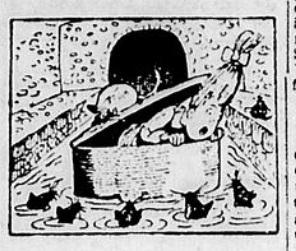

terrain, Lili, éperdue de frayeur, fut rejetée... à la Seine dans sa fragile embarcation qui, malgré son armature de bois, commençait à prendre l'eau. La foule, curieuse, s'amassait sur le pont et sur le quai. On commentait ce naufrage avec

anxiété. Heureusement, des agents de la brigade fluviale se précipitèrent au secours de la pauvre enfant. Lili put lire le lendemain, dans le journal, le récit de son aven-

ture. Mais elle n'en était pas plus fière pour cela!

TABLEAU D'HONNEUR

Ont contribué à la page en envoyant compositions, charades, devinettes, dessins, rébus: Marie Ouellette, à Montréal; M. Lafortune, à Lavaltrie; Albertine Mathieu, à Montréal; Paul Latulippe, à Montréal; Odilas Raymond, à S.-Jean; Yvonne Roy, à Longueuil; "Grosses-joue", Eva Laurencelle, à Sherbrooke; "Arc-en-ciel", à Beloeil.

Ont pris part au tirage de prix en envoyant dessins et solutions: (semaine du 16 août) Marcelle Lachapelle, à Grabtree Mills; Françoise Bérubé, à Hull; Suzanne Archambault, Vincent Archambault, à Québec; Willie Chevalier, à Montréal; Lucienne Giard, à Sorel; D. Saint-Martin, à Sainte-Victoire; Yvonne Roy, à Longueuil; M. Lafortune, à Lavaltrie; Yvette Robin.

"Fisilier Larapière, écoutez bien ceci. Un chasseur qui allait à la chasse... — Parm'tez, cap'ral... un chasseur va toujours à la chasse; car un chasseur qui n'irait pas à la chasse, ce n'serait pas un chasseur... subséquemment... — Té ...fusilier, n'allez pas à travers de la chose par vos propos subversifs, et laissez-moi simultanément la parole. —J'écoute, cap'ral. — Eh donc, un chasseur qui allait à la chasse rencontre une escouade de dix perdrix .. Suis bien mon raisonnement, fusilier! — Oui, cap'ral. —Il en tue sept d'un coup de fusil, pan, pan! — Pan, cap'ral. — Combien en reste-t-il — Ça, cap'ral, ça n'est pas difficile à dire; c'est une opération que l'fourrier m'a apprise et qui s'appelle la sustraction. Je sustrais sept de dix. — Il reste? —Il reste trois, cap'ral. — Fusilieu Larapière, tu n'es qu'une huître, et le fourrier aussi, s'il n'était pas mon supérieur. S'il en tue sept, il en reste sept. Les trois dont tu parles se sont envolées, pahhhh! — Ah! ah!... farceur de cap'ral!"

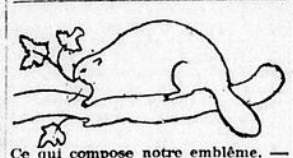

Ce qui compose notre emblème. — (Dessin de Jean-Paul Latulippe, à Montréal.)

UN BON CONSEIL

Mme Crétinot cause avec son fils: "Mais comment feras-tu plus tard, lui dit-elle, si tu ne connais pas l'orthographe?"

Et Crétinot fils: "Voyons, maman, j'achèterai une machine à écrire!..."

LES HEUREUX CANDIDATS DU GRAND CONCOURS

CEUX QUE LE HASARD A FAVORISES.

Des solutions justes nous ont été envoyées au nombre de vingt-neuf.

Un tirage au sort entre les envois entièrement exacts a donné le résultat suivant:

POUR LES FILLETTES

1er prix

Eva Laurencelle, 13 ans, à Sherbrooke, qui gagne un flacon de parfum. Titre composé: "Le comble de la patience".

2ième prix

Blanche Dufour, 11 ans, à Mont-Joli, qui gagne une boîte de peinture. Titre composé: "Convoitise".

3ième prix

Lucile Latour, 13 ans, à Montréal, qui gagne un jeu de cubes. Titre composé: "Obéissance et patience".

4ième prix

Cécile Hétu, 13 ans, à Joliette, qui gagne un jeu de Nain-Jaune. Titre composé: "Ninette n'est pas égoïste".

5ième prix

Gabrielle Lavoie, 11 ans, à Saint-Georges de Beauce, qui gagne une grosse balle. Titre composé: "Un succulent goûter pour minet".

6ième prix

Françoise Gamache, 10 ans, à Montréal, qui gagne une grosse balle. Titre composé: "Pendant que minet patiente".

7ième prix

Suzanne Patrault, 12 ans, à Ottawa, qui gagne une poupée. Titre composé: "La collation des deux amis".

8ième prix

Marcelle Bougie, 11 ans, à Montréal, qui gagne une grande boîte à dessin. Titre composé: "Tendresse et patience".

9ième prix

Louisa Poulin, 13 ans, à Beauceville Ouest, qui gagne une boîte à dessin. Titre composé: "Voilà le repas tant désiré".

10ième prix

Madeleine Tremblay, à Bellevue, qui gagne un livre de messe: reliure ivoire et tranches dorées. Titre composé: "Le vilain petit impatient".

POUR LES GARÇONNETS

1er prix

Louis-Marie de Belleval, 14 ans, à Charlebourg, Gros-Pin, qui a gagné un jeu de quilles. Ayant pour titre de l'illustration, donnée comme sujet du concours: "L'enfant et son trésor".

2ième prix

Bernard Denis, 16 ans, à Limoilou, Québec, qui a gagné un jeu de croquet pour la table. Titre composé: "Le Five o'clock" de minet.

3ième prix

L.-P. Désy, 15 ans, à Bonaventure, qui a gagné un jeu de cible. Titre composé: "Jeunes amis en tête-à-tête".

4ième prix

Robert Dubé, 11 ans, à Charlebourg, Gros-Pin, qui gagne une carabine. Titre composé: "Le moment favori de minet".

5ième prix

Henri Pelletier, 15 ans, à Saint-Pascal, qui gagne une carabine. Titre composé: "Bientôt minet tu en auras".

6ième prix

Roger Lemieux, 15 ans, à Bonfield, qui gagne une carabine. Titre composé: "Le repas de minet".

7ième prix

Marcel Lafond, 16 ans, à Montréal, qui gagne un coffre d'outils.

8ième prix

Albert Poulin, à Sherbrooke, qui a gagné un coffre d'outils.

9ième prix

Guy Tremblay, à Montréal, qui a gagné un gant et une balle, qui servent aux amateurs du sport.

10ième prix

Claude Bertrand, à Montréal, qui gagne aussi un gant et une balle.

Nous voulons, en toute justice, proclamer également les noms des neveux et nièces, lauréats du concours, qui ont pris part au tirage des prix, mais qui n'ont pas été favorisés par le hasard. A ceux-ci et à celles-là nous offrons nos félicitations en formulant pour eux et pour elles nos voeux de succès pour un prochain concours. Nous nous permettons de donner à chacun et à chacune une mention honorable pour le moment. On droit à ce légitime honneur: Simone Poirier, 14 ans, à Ottawa; Gertrude Desjardins, 12 ans, à Montréal; Bernadette Baril, 13 ans, à Montréal; Germaine Poirier, 14 ans, à Henrysburg; Lévica Lavergne, 13 ans, à Sherbrooke; Georgette Wiriot, 12 ans, à Montréal; Laurette Charbonneau, 10 ans, à Notre-Dame de Laus; Madeleine Allard, 13 ans, à Montréal; Madeleine Lafortune, à Lavaltrie.

Pile ou borne, jeu beaucoup plus récréatif que celui de pile ou face.

Le jeu de pile ou face n'est pas un amusement de salon, mais voici une récréation qui peut le remplacer avec beaucoup de succès. Nous vous le faisons connaître, puisque nous avons sous la main notre petite borne et un cornet de papier tout fabriqué.

Faisons une pile de pièces de vingt-cinq sous moins élevée que la borne d'un tiers à peu près. Nous commençons par poser le cornet sur cette dernière, sous le prétexte de voir s'il l'emboîte toujours bien, et en réalité, pour y prendre l'étui. Maintenant tenons le bloc d'une main, que nous passons sous la table, recouvrons les pièces avec le cornet et gageons hardiment que, suivant la demande pile ou borne, adressée par les spectateurs, celle-ci ira prendre la place de celle-là, et celle-là remplacer celle-ci, jusqu'à ce qu'ils soient fatigués de

perdre à tous les coups. S'ils demandent borne, nous levons le cornet par la pointe en laissant l'étui qui cache et contient les pièces; s'ils appellent pile, nous enlevons l'étui avec le cornet, et les pièces demeurent à découvert. Mais nous gagnons toujours.

PETITE ACADEMIE

L'AGNEAU ETOURDI

à mon cousin Paul Blais.

Au siècle dernier, vivait en Bretagne, un berger nommé André, réputé dans le pays pour sa douceur et son amour des bêtes. Il aimait aussi jouer du clairon et c'était là son passe-temps favori. Ses moutons lui avaient toujours été fidèles, et à cause de cela, quoiqu'il les aimait bien il les surveillait plutôt avec négligence.

Je vais vous raconter comment sa belle confiance fut un jour abusée.

Un soir d'été, après avoir constaté l'heure de ramener son troupeau au bercail, André rassembla ses brebis, puis se mit en route, marchant à leur tête comme d'habitude, lorsqu'à son insu un agneau, avide de liberté, s'échappa des autres et se cacha derrière un épais buisson pour courir par monts et par vaux, selon son caprice. André, rêveur et distrait, continua son chemin, de tout repos sur la docilité de ses bêtes, sans s'apercevoir de cette escapade.

Confiant en toute chose, il ne

Type oriental. (Dessin de Paul Ouellette, à Montréal).

soupçonnait même pas que s'il faut s'inquiéter de la fidélité de nos affections les plus chères, à plus forte raison doit-on surveiller la soumission irréfléchie des animaux.

Ses semblables étant disparus, l'agneau rebelle entra dans la forêt et: Vive la liberté! il se mit à gambader et à bêler de joie, — car les moutons bêlent de joie, comme il nous arrive à nous de pleurer de joie. — Or, son bonheur fut de courte durée. Un loup survint, hypocrite et rusé, il fit d'abord mine de jouer avec lui puis d'un bond féroce sauta sur la naïve victime pour la dévorer malgré ses efforts éperdus de défensive.

Tristes conséquences d'un simple mouvement d'orgueil et d'indocilité. Trop jeune pour prévoir le danger, le frêle agneau n'avait que la volonté de son désir irréfléchi.

Précoce, fatalement orgueilleux, il n'avait pas calculé ses forces de défense contre l'imprévu.

Jeunes enfants, ne soyez pas trop confiants en vous-mêmes. Apprenez si vous l'ignorez, qu'à notre âge, nous devons encore nous en remettre aux soins de nos supérieurs, car la désobéissance peut entraîner aussi notre perte.

Willie CHEVALIER,
14 ans.

—"Vivons bien et nous mourrons gras". — (Dessin de Eva Laurencelle, à Sherbrooke.)

Solution de la charade parue samedi dernier: Montmirail.

La Fête du Rouge-Gorge

C'est grande joie sous la feuillée; on fait la fête du roi des rouges-gorges. Tout le monde allé y est convié à l'exception du coucou. On lui reproche, au pauvre coucou, d'amener partout des disputes. On trouve aussi qu'il est par trop sans gêne de déposer ses oeufs dans les nids des autres. Des invitations

sur bristol ont été envoyées partout.

Madame l'oie, dont l'humeur n'est pas toujours agréable, a prêté ses plumes, de bonne grâce, pour les écrire.

Le soleil donne le signal de la fête. A peine a-t-il paru que les rouges-gorges accourent en foule au nid du Roi, lui apportant leurs addresses de félicitations. Ils ont mis leur plus bel habit, leur collerette du plus beau rouge.

La fête du Roi des rouges-gorges est généralement la plus brillante de l'année. Tout ce que la forêt compte de monde élégant y prend part, et, chaque année, la "Mode des oiseaux" consacre de

mais voici l'heure de la réception officielle.

Le Roi des rouges-gorges se longues colonnes à la description des toilettes qu'on y a vues.

Les rouges-gorges ont été les premiers à offrir leurs souhaits, tient debout sur une branche, et tour à tour les invités s'en viennent lui gazouiller leur compliment. Le roitelet, le merle et la mésange sont les premiers venus; puis se présentent le rossignol et la fauvette, dont le discours brillant met l'assistance en joie; le moineau dont l'éloquence se borne à un modeste chip! chip! mais dit de si bon coeur que le Roi des rouges-gorges veut embrasser l'orateur; puis c'est la pie, dont le compliment ne finit pas, le compère loriot, sentencieux, enfin tous les oiseaux.

Quand tout le monde fut réuni, on servit le banquet: potage printanier, compotes de fruits, chanvre et petit grain; pour boisson on eut de l'eau claire que chacun puisait à la fontaine. Au dessert on servit des pêches.

Entre temps les divertissements

commencent et les mésanges font mille tours au milieu de la clairière. On ne voit pas plus fort au cirque.

Et le soir, quand le soleil fut près de disparaître, un grand concert fut organisé. Le rossignol et la fauvette y chantèrent, aussi le pinson: chacun fit entendre les plus beaux airs de son répertoire et, pour finir, un choeur fut exécuté sous la direction du rossignol.

Après quoi, chacun s'en fut coucher, content de soi-même et des autres.

Solution du rébus paru samedi dernier: "Mettre les petits plants dans les grands".

Solution des homonymes de samedi dernier: GREVE

TROIS PRETRES PARTENT POUR LES MISSIONS

Ils quittent le séminaire des missions Etrangères pour la Mandchourie.

Trois prêtres du séminaire des Missions Etrangères quitteront le Canada, le 11 septembre prochain pour les missions. Ces trois missionnaires sont MM. les abbés Leo Lomme, L.-A. Lapierre et E. Berrichon. Ils s'en vont tous trois à Mougden, dans le Mandchourie.

Le séminaire compte 4 sujets de plus cette année ce qui porte le nombre des élèves à 18.

Le 8 septembre, au séminaire, auront lieu des ordinations. Ce sont: aux deux premiers ordres mineurs, MM. L. Lacroix, D. Bouchard, L. Laplante, N. Turcot, A. Bonin; au sous-diaconat, M. l'abbé Joseph Vachon, au diaconat, MM. les abbés Alexandre Paradis, Belmarre Forcier, L.-D. Barbeau, E. Charest et E. Bernier.

La retraite préparatoire à cette ordination et celle des élèves commencent ce soir et sera prêchée par le R. P. Joseph Sheely, s.j.

On se servirait des avions pour arroser les champs

OTTAWA, 28. — "Si l'on a recours à l'aéroplane pour arroser les champs de blé contre la rouille, ce sera simplement à titre d'expérience", a-t-on déclaré au ministère de l'agriculture à propos des rumeurs voulant que l'on songe à utiliser les avions militaires à cette fin.

La chose a été suggérée bien des fois, mais il entre tant d'éléments dans le succès de l'entreprise, conditions atmosphériques, etc., que toute innovation en ce sens ne sera que restreinte à titre d'expérience.

TROIS NAISSANCES A LA MINUTE

OSAKA, 28.—(Presse Associée). — Il nait en moyenne trois personnes toutes les minutes au Japon. Il en meurt par contre, 2 à la minute, ce qui laisse un excédent de naissance de 1.48 à la minute. L'Allemagne se classe immédiatement après le Japon avec un peu moins de trois naissances à la minute; la Grande-Bretagne vient ensuite avec un peu moins de deux et la France se classe avec une et demi à la minute.

Des Enfants Sains et Joyeux

La gomme Wrigley aide à conserver les dents propres, à parfumer l'haleine, à aiguiser l'appétit et à faciliter la digestion.

Mâchez-la régulièrement vous-même et procurez aux enfants les bienfaits et le plaisir qu'elle donne.

WRIGLEY'S
Après Chaque Repas

Lumière au Pétrole meilleure que l'électricité ou le gaz

Brule 94% d'Air

Une nouvelle lampe à l'huile qui donne une lumière très brillante, douce et blanche, même meilleure que le gaz ou l'électricité, a été éprouvée par le gouvernement américain et 35 des principales universités et a été déclarée supérieure à 10 lampes au pétrole ordinaire. Elle brûle sans dégager d'odeur, de fumée et sans faire de bruit — pas nécessaire de la pomper; elle est simple, propre, sûre. Elle brûle 94% d'air et 6% de pétrole ordinaire (huile de charbon).

L'inventeur, G. E. Johnson, 246 Craig Ouest, Montréal, offre d'expédier une lampe pour un essai de dix jours GRATIS ou il en donnera une GRATUITEMENT à la première personne qui lui aidera à la faire connaître dans chaque localité. Ecrivez-lui aujourd'hui pour avoir tous les détails. Demandez-lui de vous expliquer comment vous pouvez obtenir une agence et, sans expérience, gagner de $250 à $500 par mois.

RAIDEURS

Appliquez le Liniment Minard chaque jour, en frottant avec le bout des doigts. Il pénètre et guérit. Il fait disparaître l'inflammation.

Un remède pour chaque douleur.

43P

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

CONNAISSANCES ENFANTINES : LA NOURRITURE

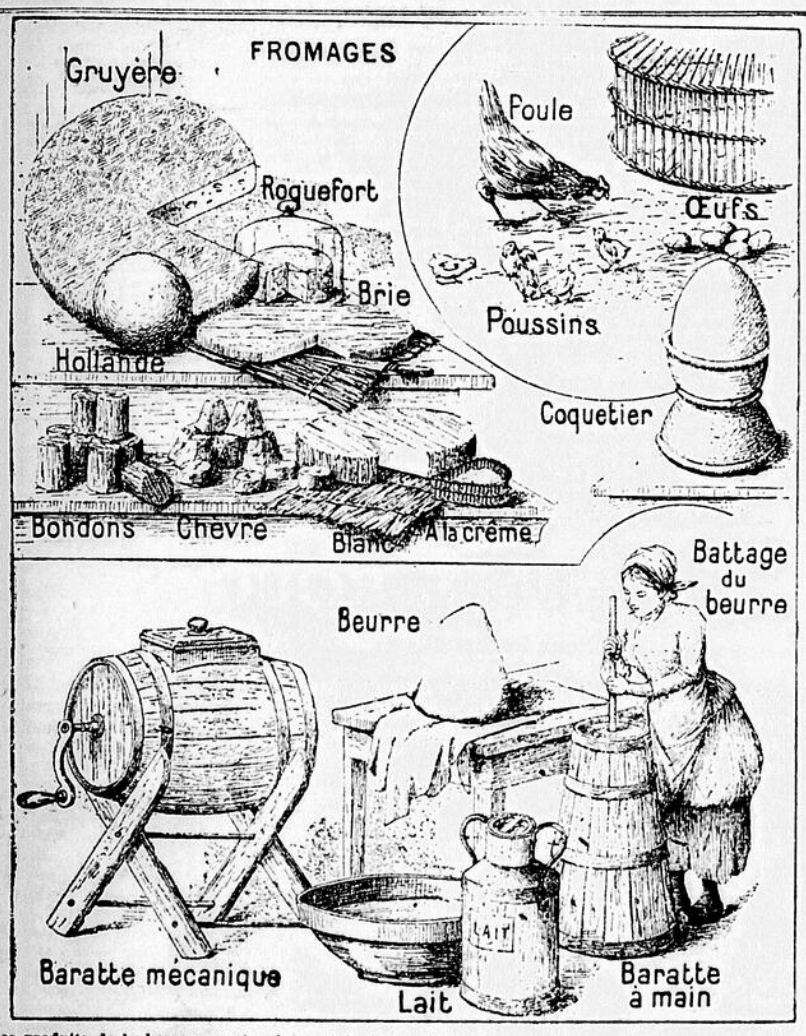

Les produits de la basse-cour et de la ferme. — Les fromages de Gruyère, de Brie, Roquefort, Hollande, etc., sont faits avec le lait de vache ou de chèvre. Avec la crème, la fermière fabrique le beurre, elle se sert de la baratte mécanique. Les oeufs à la coque sont un aliment léger et nourrissant.

Une étable. — C'est l'heure de la traite. La fermière se rend à l'étable où reposent deux belles vaches laitières, une chèvre et une ânesse. Dans un seau bien propre, elle recueille le lait crémeux si apprécié des enfants; elle en vend une partie et fait avec le reste le beurre et le fromage. Non loin de là, les poules picorent à l'envi.

Lucie était une petite fille de huit ans très gâtée par ses parents dont elle était l'unique enfant; sa maman surtout ne savait rien lui refuser et la fillette était devenue très volontaire. A l'occasion de sa fête, elle demanda qu'on lui permit d'inviter à goûter ses petits amis; sa demande fut agréée et, le jeudi suivant, les enfants arrivaient tout joyeux. On admira d'abord la lanterne magique, puis une sauterie fut organisée; tout alla bien jusqu'à quatre heures. Mais, au moment de goûter, quand les petits invités furent installés autour de la table chargée de gâteaux et de sucreries, la maman de Lucie ayant recommandé à la fillette de faire gentiment les honneurs et de se servir la dernière, l'enfant gâtée se mit en colère, posa les coudes sur la table et se mit à pleurer tout en se bourrant de pâtisseries.

Les pttits amis, habitués à se bien tenir à table, à manger proprement, la regardaient avec étonnement, faisant attention à ne pas se salir et à ne pas tacher la nappe; Lucie ne put s'empêcher d'admirer la tenue de ses petits invités, elle regrettait bien alors sa vilaine conduite et, comme elle n'était pas méchante au fond, elle courut embrasser sa maman, la priant de lui pardonner. La petite fête, un moment troublée, continua avec plus d'entrain encore, car les enfants étaient tous bien heureux de voir leur petite Lucie redevenue raisonnable. Une belle loterie termina joyeusement la fête et chaque petit invité emporta dans sa famille le lot que le sort lui avait adjugé.

Depuis ce jour, Lucie est une fillette charmante que chacun a grand plaisir à inviter à cause de son excellent caractère et de sa bonne tenue.

UN PONT JAPONAIS

Les ponts suspendus, si légers, si aériens, causent toujours beaucoup d'étonnement quand on les voit pour la première fois. Mais quelle ne serait pas notre surprise, si, au tournant d'une route, nous avions devant nous un pont analogue à celui que vous voyez là?

C'est du Japon que nous vient cette intéressante illustration. Nous avons lu plus d'une fois que le bambou était un arbre "universel" et que l'homme en tirait parti sous les formes les plus diverses. Ce n'est donc pas une nouveauté pour vous qu'on en fait des ponts. Mais aviez-vous jamais vu un pont pareil à celui-ci?

La rivière qu'il traverse a une largeur de 100 pieds. Pour franchir cet obstacle, les constructeurs japonais ont adopté un principe qui rappelle assez celui de nos ponts suspendus. Mais ici, il n'y a ni chaines, ni câbles métalliques: du bambou, de longues tiges de bambou seulement et, chose plus originale encore, ces tiges sont assujetties entre elles, non point par des cordages ou par des fils d'acier, mais par des courroies de cuir.

Il y a au Japon des centaines de ponts de ce genre. Beaucoup sont centenaires et subsistent encore. Chose curieuse: alors que des ponts métalliques ou de pierres (il en est

quelques-uns au Japon) ont été démolis lors du récent tremblement de terre, les ponts de bambou, à cause de leur légèreté et de leur élasticité, ont, au contraire, "tenu le coup".

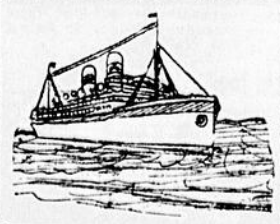

Pour un voyage outre-mer. (Dessin de Siméon Hayes, à Portage-de-la-Nation).

LE MARSEILLAIS ET LE LIBRAIRE

Le Marseillais. — Je voudrais on livre.

Le libraire. — De quel auteur?

Le Marseillais. — De cette hauteur à peu près... (il indique avec les mains la grandeur qu'il désire.)

Le libraire, qui a compris son bonhomme, lui offre le premier volume sous la main.

Le marseillais prend le volume et le feuillette.

Le libraire. — Mais vous ne savez donc pas lire, que vous tenez le livre la tête en bas?

Le Marseillais. — Qué tron dé l'air! si zé savais lire est-ce que ze t'achèterais on livre?

UNE PAIRE D'AMIS

LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

PAR MAURICE GAGNON

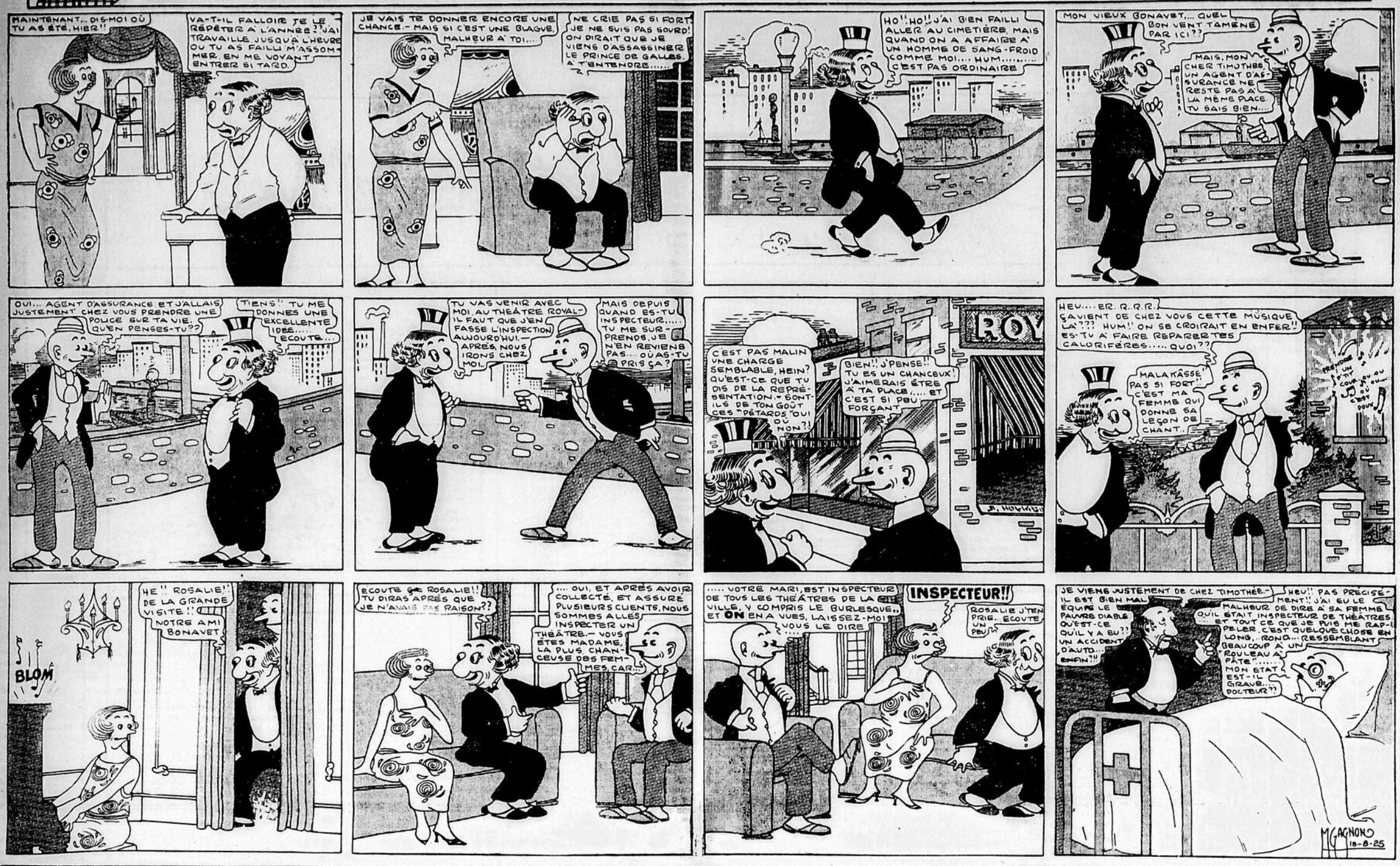

EN MULTIPLIANT, CHEZ NOUS, LES INDUSTRIES, ON ASSURE LE BONHEUR DES NOTRES

Ce que déclare l'hon. M. Taschereau, à la bénédiction du pont de la Baie Saint-Paul. — L'inauguration de la route Québec-La Malbaie.

ASSEMBLEE A LA MALBAIE

QUEBEC, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'inauguration de la route de Québec à la Malbaie et les autres démonstrations qui ont marqué cet important événement forment une date mémorable dans les annales de cette région de la province de Québec, privée jusqu'ici de route vraiment digne de ce nom. L'hon. M. Taschereau, qui a présidé cette grande manifestation et le groupe qui l'accompagnait dans sa randonnée inaugurale, sont arrivés hier soir, à la Malbaie, après un voyage magnifique qui se termina par une réception enthousiaste.

Comme nous l'avons dit hier, les excursionnistes arrivèrent à la Baie S.-Paul, premier point d'arrêt du groupe inaugurateur, au cours de l'après-midi et une imposante cérémonie suivit leur arrivée.

Ils furent gracieusement accueillis au presbytère par M. l'abbé Girard qui leur fit visiter son église, après quoi tout le monde se rendit au nouveau pont que bénit le curé de l'endroit.

La cérémonie accomplie, M. l'abbé Girard, ayant à sa suite les hons. MM. Taschereau, Galipeault et Perron, se rendit à une estrade érigée du côté opposé et là, prononça un mémorable discours dans lequel il fit valoir les avantages de la construction d'un pont moderne et durable pour toute la population de la région. Il remercia aussi d'une voix émue le gouvernement d'avoir largement contribué à cette amélioration. "L'église, dit-il, se réjouit des oeuvres que vous accomplissez, messieurs les ministres ; l'Eglise bénit le travail parce que c'est la loi de l'expiation; l'église bénit les développements matériels et l'oeuvre de la civilisation."

L'assemblée de la Baie S.-Paul était présidée par M. le Dr Tremblay qui, à la suite de M. l'abbé Girard, prononça un joli discours.

Après lui, MM. Dufour et Casgrain prirent la parole à tour de rôle et joignirent leurs remerciements à ceux de M. l'abbé Girard à l'adresse du gouvernement.

LES MINISTRES

L'hon. M. Galipeault fut alors invité à parler. Le ministre des Travaux Publics rappela dans son discours que 850 ponts absolument modernes et appropriés au trafic du jour ont été construits jusqu'à date dans notre province au coût de huit millions de dollars et que la part versée par le gouvernement a été de six millions, ce qui est une preuve éloquente de l'intérêt que l'administration porte au progrès de la province et aux intérêts de sa population.

L'orateur suivant fut l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier-ministre de la province de Québec. L'hon. M. Taschereau rappela qu'il n'était pas venu à la Baie Saint-Paul depuis 17 ans et se dit émerveillé des développement du pays. Il ajouta qu'il lui faisait énormément plaisir d'inaugurer la nouvelle route Québec-La Malbaie et le pont justement bénit.

"Le gouvernement provincial", reprit le premier ministre, "fait tout en son possible pour assurer le honheur et le contentement des Canadiens-français. Pour cela, il s'efforce de multiplier les industries, et en empêchant l'exportation du pouvoir électrique, il provoque l'installation d'usines, de manufactures, qui contribuent à la richesse de la province et au bien-être de ses habitants. Bientôt le pays qui entoure la Chute-à-Caron où commencent d'extraordinaires développements, sera le principal centre industriel de la province.

"J'ai confiance", poursuivit M. Taschereau, "qu'avec l'encouragement donné à l'agriculture, qui est la clef de voûte de notre progrès, cette politique nous conduira sûrement vers de nouveaux développements industriels, vers la prospérité. Si elle avait été inaugurée, il y a cinquante ans, la province de Québec n'aurait pas perdu tant de Canadiens-français."

Le premier ministre fit alors l'éloge de MM. Dufour et Casgrain et loua leur dévouement aux intérêts de leur comté. En terminant, il dit que le tourisme constitue une richesse pour notre province et que toute la population est appelée à bénéficier largement de l'affluence de plus en plus prononcée des étrangers qu'attirent les beaux sites de Québec, nos routes modernes et l'affabilité de nos habitants.

Lorsque les applaudissements qui saluèrent ces dernières paroles du chef du gouvernement eurent pris fin le ministre de la Voirie, l'hon. M. J.-L. Perron, se leva et affirma qu'il n'était pas venu dans le comté de Charlevoix avec les intentions que quelqu'un lui a prêtées. "Des gens prétendent que je suis venu ici avec des actions dans ma poche", dit-il. "Ceux qui cherchent à répandre ce bruit se rendent coupable d'une injustice."

Le ministre fit ensuite en quelques mots l'historique de la route de Québec à la Malbaie expliquant qu'elle avait coûté la somme totale de $403,000 et que la seule partie comprise dans la municipalité de la Baie-Saint-Paul représentait une dépense de $40,000.

"De cette somme la municipalité", dit-il, "a à payer $11,500 seulement, le gouvernement prenant la balance à sa charge. Si la municipalité emprunte ces $11,500 à 5% d'intérêt, elle aura à verser annuellement un montant de $580, en intérêts, ce qui lui reviendra beaucoup moins cher que l'entretien d'une mauvaise route qui nécessitait des réparations continuelles et ne donnait pas satisfaction aux gens.

"Un autre point important à considérer sous ce rapport", dit l'hon. M. Perron, en poursuivant son argument en faveur des bonnes routes, "c'est que le gouvernement assume la responsabilité de l'entretien de ces routes modernes qu'il fait construire, ce qui décharge les municipalités d'une dépense et d'un trouble qui peuvent parfois leur causer des ennuis considérables. Ainsi donc, la municipalité de la Baie-St-Paul n'aura plus qu'à payer annuellement un intérêt total de $580, à supposer qu'elle emprunte ces $11,500 pour payer sa part de dépenses de construction. Elle sera traversée par un chemin qui donnera satisfaction à tout le monde et sera libérée des dépenes et soucis de son entretien. Voilà notre politique. J'ajouterai que toutes les municipalités sont, sous ce rapport traitées sur un pied d'égalité et que le ministère de la Voirie ne condescend à aucun passe-droit pour aucune considération."

A LA MALBAIE

Après que le président de l'assemblée eut brièvement remercié les orateurs, les voyageurs remontèrent dans leurs automobiles qui filèrent vers la Malbaie où, dans la soirée, ils devaient se réunir autour d'une table abondante chez M. Philippe Dufour et prendre ensuite part à une manifestation populaire en l'honneur du député du comté de Charlevoix au Parlement Provincial.

L'assemblée qui suivit la réception chez M. Dufour fut présidée par M. Edgar Lajoie, maire du village de la Malbaie. Les honorables MM. Taschereau, Perron et Galipeault portèrent tour à tour la parole avec M. Dufour, le député du comté. Toute la population de la Malbaie était présente, comprenant les citoyens éminents qui villégiaturent à cet endroit manifique.

Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province, mêla sa voix à ce beau concert d'éloges, en faisant lui aussi des compliments à son digne successeur et à ses collègues dans une allocution très applaudie.

"Messieurs," dit-il, "je suis heureux de venir, comme citoyen de la Malbaie, remercier le premier ministre de la province et son distingué collègue, l'hon. M. Perron, ministre de la Voirie, de l'oeuvre qu'ils viennent d'accomplir dans cette partie du comté de Charlevoix. Lorsque j'ai dû abandonner mon poste de premier ministre de la province de Québec, j'ai été heureux de trouver en M. Taschereau un homme digne d'être le premier ministre de sa province. Et je puis dire que ce qu'il a accompli depuis qu'il m'a succédé devrait lui mériter la confiance de tous les concitoyens de cette province, qu'ils soient libéraux ou conservateurs.

"Je crois que la province de Québec a un bon ouvernement et un bon premier ministre. Et je serais surpris si l'électorat de cette province ne partageait pas mon opinion sur ce point et ne gardait pas sa confiance à mon digne successeur, l'hon. M. Taschereau."

Les ministres et ceux qui les accompagnent ont été reçus aujourd'hui au Manoir Richelieu et retourneront à Québec dans la journée.

M. Sauvé et les secrets de Dieu

Nous avons rencontré ce matin M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, qui ne nous a pas caché sa satisfaction du succès remporté par l'assemblée de Disralei.

—"M. Patenaude vous quitte-t-il?" lui avons-nous demandé.

—"Non. Il m'a rien dit là-dessus".

—"Vous avez dû voir ce qu'ont dit les journaux la semaine dernière...

—"Les journaux disent tant de choses...

—"Advenant qu'il retourne à Ottawa, le parti provincial l'aiderait-il ? Et cela réconcilierait-il les deux branches provinciales et fédérale, du parti?"

—"C'est le secret de Dieu"... nous a répondu le député des DeuxMontagnes.

La loi des droits d'auteur à Québec

QUEBEC, 31. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Une poursuite pour infraction à la loi des droits d'auteur vient d'être intentée par monsieur Damase Potvin, représentant de la Société des Gens de Lettres à Québec, contre le président d'un cercle dramatique de Lévis qui est accusé d'avoir donné des représentations du drame "Les Piastres Rouges" sans indiquer sur le programme le nom de l'auteur. L'offense est passible d'une amende de $100. La Société des Gens de Lettres demande une condamnation exemplaire afin qu'à l'avenir on observe strictement la loi des droits d'auteurs.

UNE FETE A SAINT-LOUIS DE COURVILLE

A l'occasion du quinzième anniversaire de sa fondation. — Messe et banquet.

QUEBEC, 31. (Du correspondant de la "Patrie"). — La paroisse de S.-Louis de Courville, a célébré hier par de grandes fêtes le quinzième anniversaire de sa fondation. La célébration commença le matin par une messe solennelle célébrée par monsieur l'abbé Roméo Crépin le premier enfant de la paroisse élevé au sacerdoce. Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé V. Lavergne, curé de N.-D. de Grâce.

Un grand banquet a suivi la fête religieuse, au cours duquel des discours furent prononcés par M. l'abbé Côté, curé de la paroisse, M. P.-A. Galarneau, maire, MM. H.-E. Lavigueur, l'hon. C.-F. Delâge, M. l'abbé Blanchet, curé de S.-Grégoire M. C.-N. Dorion, et quelques autres.

Dans l'après-midi un programme a été exécuté sur la place publique.

Viaducs à piétons suggérés à Paris

NEW-YORK, 28.—Plusieurs projets qui ont pour but de décongestionner les rues sont actuellement soumis aux autorités municipales de Paris. L'un de ces projets a trait à la construction de garages souterrains. D'après les renseignements fournis par son bureau local d'informations à la Bankers Trust Company, de New-York, cette amélioration comprendrait aussi le percement de viaducs pour piétons. Elle vient d'être soumise à l'attention d'une commission spéciale, car elle est regardée comme le facteur le plus important pour le désencombrement des rues de Paris.

UN MARCHAND ATTAQUE PAR SIX BANDITS

Après lui avoir brisé le crâne les apaches abandonnent leur victime sur la route.

UN VOL DE $480

SAINT-JEAN, 31. (Spécial à la Patrie.) — Un attentat meurtrier d'une brutalité inouïe a été commis samedi soir à six milles de Saint-Jean, Qué.

Nathan Zinman, 30 ans, marchand de fruits, de Saint-Jean, se dirigeait vers Montréal en automobile lorsqu'il fut surpris par six apaches qui l'assommèrent avec une manivelle à démarrage pour automobiles et qui le dépouillèrent d'une somme de $480.

Le blessé a été recueilli par un bon Samaritain et transporté à l'hôpital Saint-Jean où l'on a constaté que ses blessures étaient très graves. On craint qu'il ne puisse survivre à ses blessures.

Zinman était inconscient lorsqu'il fut transporté à l'hôpital. Hier matin, cependant, il reprit connaissance pendant quelques minutes et il put, aux prix d'efforts très pénibles, raconter à son frère Salomon comment il avait été attaqué et dévalisé.

Zinman a raconté qu'il se rendait à Montréal en automobile et qu'il avait apporté avec lui une somme de $480 pour acheter des fruits pour son commerce. Comme il était à quelques milles de Laprairie, à la croisée appelée Bataille, une automobile dépassa la sienne. L'auto s'arrêta au milieu de la route un peu plus loin et Zinman vit six individus descendre de la voiture. Les occupants de l'auto se dirigèrent vers Zinman et lui demandèrent s'il voulait bien leur prêter sa manivelle pour faire démarrer l'auto. Ils expliquèrent qu'ils n'avaient pas de manivelle à démarrage et que le moteur était "étouffé".

Zinman, qui ne soupçonnait rien de louche, passa sa manivelle à un des automobilistes mais ce dernier se jeta aussitôt sur lui et le frappa à la tête avec l'instrument.

"Au même instant, dit Zinman, un des autres malfaiteurs me saisit à la gorge cherchant à m'étrangler. Je perdis alors connaissance et je ne sais pas ce qui s'est passé après."

Zinman a été recueilli sur la route ensanglanté par des touristes américains qui se dirigeaient vers St-Jean. Ils le transportèrent dans leur auto jusqu'à l'hôpital de St-Jean. La police fut aussitôt prévenue.

Le shérif Masse et l'assistant-shérif Lasnier se sont rendus sur la scène du crime pour faire une enquête. Ils ont trouvé des témoins qui leur ont déclaré avoir vu des automobilistes partir de cet endroit à toute vitesse un peu après 10 h. 30. Or l'attentat a été commis à peu près à la même heure. Munis du signalement des individus en question, les deux officiers ont poursuivi leur enquête et ils apprirent que samedi après-midi on avait vu six jeunes gens roder autour du magasin de Zinman et épier ce dernier. Ces jeunes gens étaient connus de la police et trois d'entre eux ont été arrêtés sous soupçons. Ils ont été conduits devant le juge de paix A.-E. Lecuyer. Un des prisonniers a été relâché sous cautionnement mais les deux autres ont été écroués à la prison de Saint-Jean en attendant l'enquête qui a été fixée pour jeudi prochain. Comme Zinman était inconscient il a été impossible de faire identifier aucun des individus.

La police recherche les trois autres prétendus assaillants.

Les nominations faites par S. G. Mgr l'archevêque de Québec

QUEBEC, 31. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les nominations ecclésiastiques suivantes sont annoncées officiellement à l'archevêché:

M. Horace Gagnon, chapelain des Ursulines, a été nommé curé de N.-D. de Portneuf.

M. l'abbé Ths. Gelly, ci-devant curé à S.-Augustin, a été nommé chapelain des Ursulines.

M. l'abbé Jules Roy, vicaire à N.-D. de Portneuf, a été nommé vicaire à Sacré-Coeur de Jésus à Québec.

M. l'abbé J.-Bte Bélanger, vicaire à Sainte-Marie, a été attaché au personnel de l'Ecole Apostolique Notre-Dame.

M. l'abbé Louis-René Dionne a été nommé vicaire à S.-Calixte de Plessisville.

Il perd son ratelier

NIAGARA FALLS, 31. (Presse canadienne).—Bobby Lash a essayé de nager au bas des chûtes et prétend qu'il aurait réussi s'il n'avait pas perdu son ratelier en route.

Si

Vous n'avez pas d'appétit
Le moindre effort vous fatigue
Vous n'avez plus de goût pour rien
Vous avez des maux de reins

Les PILULES MORO

Pour les Hommes

M. Arthur Deschamps

Vous permettront, pour un prix minime, de tonifier votre organisme, d'augmenter la richesse de votre sang, et de faire disparaître vos malaises.

"J'avais souvent lu dans les journaux les merveilleux effets des Pilules Moro pour les hommes et j'ai résolu d'en tenter l'essai, après avoir suivi les traitements de deux médecins qui n'avaient pu améliorer mon état. Je souffrais depuis un an et demi de mauvaise digestion et surtout d'une maladie de reins qui m'avait même contraint de m'aliter pendant quelques jours. J'ai pris les Pilules Moro pendant six semaines et elles m'ont complètement débarrassé des maux de reins et des troubles digestifs qui m'avaient mis dans un bien triste état de santé. Depuis ce traitement, je suis parfaitement bien". M. Arthur Deschamps 105, Rose-de-Lima, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566 St-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE LA "PATRIE" HEBDOMADAIRE

LE MANOIR AUX LOUPS

par Charles Foley

7 Suite

—Vous allez être bien moins confortablement que moi. Vous m'avez tout donné! Vous n'avez ni bottes de foin, ni couverture, vilain garçon! gronda-t-elle gentiment. En ne pensant qu'à moi, me forcerez-vous toujours à m'occuper et m'inquiéter de vous? Prenez au moins une des pèlerines et la moitié de mon pseudo-matelas.

Revenu près d'elle, Derval accepta l'une des pèlerines, mais refusa les bottes de foin, sous prétexte qu'il restait, dans un coin de sa mansarde, un gros tas de fougères sèches qui lui seraient la plus moelleuse des paillasses. Puis, sans vouloir atténuer le déraisonnable espoir de sa fiancée, il lui conseilla d'essayer de dormir.

—L'orage a dû surprendre Mlle Breuil à moitié chemin. Elle se sera mise à l'abri dans quelque maison de Barville ou de Dieudal. Si elle n'a pas renoncé au rendez-vous, elle ne pourra, vu l'état des chemins et des prairies, être ici de sitôt. Reposons-nous, voulez-vous?

La petite Rosel était inquiète et semblait fatiguée.

—Si je reste auprès d'elle, se dit le jeune homme, nous ne cesserons de bavarder et, si charmant que ce soit, Monnette sera plus lasse quand il faudra repartir.

Cela décida Alin, non sans regret, à brusquer le bonheur. Simonne n'y fit aucune opposition parce que, de son côté, elle croyait son fiancé encore plus fatigué qu'elle. Ainsi par sollicitude mutuelle, sans avoir nulle envie de se quitter, ils se séparèrent pourtant.

—Laissez-moi votre petite lampe électrique, demanda la jeune fille. Je la tournerai vers la fenêtre. Sa clarté, vue de loin, avertira tante Flavie de notre présence et cela, en place de fanal, la guidera vers nous.

Cette fois encore, Derval fut sur le point de formuler quelques objections. Mais, une fois de plus, plein d'indulgente tendresse, il jugea que cela ne valait pas la peine de contrarier Simonne. Il prit la pèlerine, lui tendit sa petite lampe, lui baisa délicatement la main et se retira.

Le grenier de la petite Rosel ne communiquait avec le reste du moulin que par le grenier d'Alin, et, de la porte unique, il ne restait que l'encadrement. Une mince cloison séparait le lit de foin de la paillasse de fougères. Certain d'être debout à la première alerte, au moindre bruit de pas dans les ruines, Derval se drapa dans sa pèlerine et se coucha. Monnette tourna sa lampe vers l'unique fenêtre, ouvrant sur la vallée, du côté de la sente et du petit pont. Ensuite, elle s'enveloppa de la couverture et s'étendit sur la pèlerine qui recouvrait le foin.

Les divers incidents de la journée, puis l'orage, avaient rendu les fiancés soucieux et fiévreux. Ils ne se sentaient nullement enclins à prendre le moindre repos. Et cependant, chacun souhaitant à l'autre le réconfort qu'il ne pouvait goûter, tous deux usaient de blancs mensonges pour s'inciter au sommeil et s'annonçaient ingénument à travers la cloison:

—Je crois bien que, malgré le bruit du tonnerre, de la pluie et du vent, je vais m'endormir.

—Moi aussi... Je dors déjà. Bonne nuit, mon cher Alin.

—Bonne nuit, Monnette bien-aimée!

Mais tous deux, l'oeil ouvert et l'oreille aux aguets, demeuraient en éveil, Derval ne songeant qu'à sa fiancée et Simonne pensant à la tante Flavie.

CHAPITRE XV

ANGOISSE AU MANOIR

Dès que la carriole fut entrée dans la cour du manoir, Aunine, consciente de l'urgence de sa mission, laissa Guste dételer et se mit à la recherche de Mlle Breuil. Par malchance, elle ne trouva la patronne ni dans la cuisine, ni dans sa chambre. Flavie était allée au presbytère.

La servante redescendait assez penaude, quand, par la porte ouverte du vestibule, elle aperçut non sans en éprouver quelque inquiétude, Jean-Louis en conciliabule avec le domestique. Celui-ci, durant le trajet de Beaumont à Barville, avait gardé un silence sournois. La brave fille s'en était alarmée. Combien elle se serait alarmée davantage si elle avait pu entendre les propos échangés à voix basse entre le jeune maître et son commis!

— Alors, tu as aperçu l'antiquaire, à Beaumont ?

— Oui. Il entrait chez le notaire.

Et, remarquant que cette nouvelle imprévue intéressait et agitait Jean-Louis, le jeune valet de ferme ajouta lentement, comme pour surexciter la curiosité de son jeune patron:

— Et, pas longtemps après, du fond de la boutique du charcutier, j'ai reconnu, par la fenêtre, votre jolie cousine.

— Monnette ?

— Elle-même. Aussi vrai que je vous vois !

— Qu'est-ce qu'elle faisait !

— Elle bavardait avec Aunine, restée dans la carriole.

— Cette petite effrontée a dû venir, à Beaumont, avec ce freluquet de Derval ?

— Ca, je ne veux pas vous le dire, je ne sais pas ! fit le commis avec son air niais, mais s'amusant et guettant en dessous la grimace amère et dépitée de Jean-Louis.

De rouge, le cousin était devenu pourpre. Il évoquait l'élégante et désirable cousinette, ses dérobades, ses dédains, ses mépris. Un autre avait ses regards tendres et ses douces paroles. Cette pensée, réveilla brusquement, violemment, dans ce coeur fruste, une envie, une fureur, une jalousie qui s'y étaient mal assoupies. Au rapport du commis, la sensation éprouvée fut si instinctive et si brutale que le jeune Breuil ne pensa même plus à questionner.

Trop souvent maltraité, Guste céda au désir de tourmenter son oppresseur. Et cette fois, sans être interrogé, sans regarder le patron, il ajouta :

— J'allais sortir de la charcuterie. Aunine a averti probablement Mlle Rosel, car celle-ci s'est éloignée aussitôt pour aller se cacher dans le bureau de poste, malice cousue de fil blanc! J'avais, du premier coup, flairé leur manigance. Et je fus sûr de ne pas m'être trompé aux premiers mots que m'a dits la jeune servante quand j'eus regrimpé dans la carriole :

" — Arrêtez, Guste, faut que j'achète des timbres!" C'en était un prétexte, elle qui n'écrit jamais ! J'ai arrêté. Aunine est entrée dans le bureau et elle y est restée un bon moment.

— Tu crois qu'elle y a retrouvé ma cousine ? put enfin articuler Jean-Louis, d'une voix encore étouffée par son accès de rage.

— Y a pas d'erreur là-dessus. La demoiselle a dû écrire une lettre et Aunine a dû se charger de la remettre.

— A qui ?

Guste fut repris de son rire bête:

— Oh! pas à vous, probable, m'sieu Jean-Louis, ni à Maître Breuil.

— A Flavie?...

— Ca, peut-être ben.

— Il me faut cette lettre, Guste? chuchota impétueusement le jeune fermier. Je veux savoir ce que Simonne raconte à la tante.

— Je ne vous ai que trop dit, répliqua le valet. Si votre servante savait que je la cafarde, elle me chercherait noise et j'aime pas les bisbilles avec les femmes.

Et, sur cette dernière phrase d'étonnante ou de cynique inconscience après sa délation, le valet appliqua une bonne tape sur la croupe de Mariolaine et la jument dételée, trotta vers l'écurie. Comme le commis se baissait pour relever les brancards à terre et pousser la carriole sous la remise, le jeune patron lui souffla à l'oreille:

—Rejoins-moi dans la salle. On va casser la croûte et s'"humecter la dalle" d'un bon calva.

En connivence de larges trinquées, le maître et le domestique, une fois installés devant la table de la cuisine, ne cessèrent de surveiller la servante. Peu après, la bonne demoiselle revint du presbytère. Mais Aunine, suivie pas à pas par Guste, ne put trouver l'occasion de lui remettre le billet de sa nièce. Ne se doutant de rien, Flavie ne l'aidait, d'ailleurs, nullement à s'acquitter de sa mission.

Dans la salle à manger neuve, maître Breuil fit appeler son petit-fils, et, portes closes, il lui donna à lire un nouveau message comminatoire de Zélie Capel. Elle en avait assez des délais et des atermoiements du fiancé. Elle préférait rompre que d'attendre plus longtemps. Et le vieillard, de son ton impérieux et bref, conclut:

—J'ai vu Me Hérouais, le notaire. Ton contrat est dressé, mon garçon. Je ne te laisserai pas manquer une si belle affaire. Ton mariage est fixé au 27 de ce mois.

Jean-Louis eut un haut-le-corps, ses poings se crispèrent, mais il n'objecta rien. Tout le reste de la journée, il se montra d'une humeur massacrante. Houspillée, Aunine acheva de perdre le peu de sang-froid qu'elle possédait encore. Et l'orage, près d'éclater, rendait patrons et servante de plus en plus nerveux.

L'heure du dîner arriva sans que les deux femmes du manoir, patronne et servante, aient pu échanger un seul mot sans témoin. Le repas fut maussade et silencieux.

Jean-Louis dissimulait des frémissements de colère. Hanté, il croyait se voir en carriole, à côté de la veuve Capel, grosse, vulgaire et très mûre, tandis que Derval se pavanerait en auto près de la charmante et fine cousinette. Comment aimer jamais cette Zélie qui, après s'être imposée, mendierait platement le moindre regard? Combien la conquête de Monnette, autrement difficile, stimulant, flattant sa vanité, eût mieux satisfait et excité ses goûts de lutte et de victoire. Or, la jolie cousinette, cette proie désirable, un jeune marchand de vieux meubles avait eu l'audace de venir l'enlever dans le manoir même, au nez des Breuil!

Le café servi, Jean-Louis versa le calva dans sa tasse à plein goulot. Et, dans une croissante ivresse, sa rancune différait peu de l'instinctive, de l'aveugle, de l'insatiable soif de vengeance du chef normand à qui un rival vient de voler sa captive.

Il était toujours impossible à Aunine de s'acquitter de sa mission sous les yeux de ces trois hommes, espionnant son moindre geste. La pauvre fille en aurait pleuré.

La nuit était venue plus tôt que de coutume. Les éclairs illuminaient la pièce sombre et profonde de fugitives lueurs bleues. Très las, l'aïeul manifesta le désir de se reposer. Ce fut le signal de la retraite. Flavie remonta dans sa chambre. Derrière elle, Jean-Louis et Guste sortirent de la salle-cuisine, tandis que Aunine fermait les contrevents.

Dans le vestibule, le jeune maître commanda au valet:

—Je n'ai plus besoin de toi: tu peux aller te coucher!

Et seul, s'enfonçant dans l'ombre noire, Jean-Louis, à pas de loup, alla s'embusquer au bout de l'escalier, au tournant du couloir. Peu après, la servante monta, son bougeoir à la main.

—Tout le monde dort, se disait la brave fille, me voilà libre enfin! Je vais frapper doucement à la porte de Mlle Flavie. Elle ouvrira et je lui remettrai la lettre. Si, pour se rendre au moulin, elle craint l'heure tardive et l'orage, je l'accompagnerai... ça lui donnera courage!

Rassurée complètement par le silence de la maison, Aunine prit le bout de papier à dépêche plié en quatre et caché dans son corsage. Déjà elle le tenait à la main. Mais à peine avait-elle fait trois pas dans le couloir que, par-dessus son épaule, un souffle puissant éteignit sa chandelle. La pauvre fille s'arrêtait, saisie de cette brusque obscurité quand, soudain assaillie, bousculée, affolée, elle sentit qu'on lui arrachait la lettre. En même temps, une main s'appliquait brutalement sur ses lèvres, étranglait dans sa gorge un cri d'effroi.

—File dans ta chambre et n'en sors pas! chuchota une voix menaçante et tellement assourdie qu'elle en était méconnaissable. Si tu appelles, je t'assomme!

—Est-ce le jeune patron ou Guste? se demanda la pauvre fille.

Si éperdue qu'elle fût, elle ne supposa pas que le guet-apens pût lui être tendu par d'autres que les deux mauvais garnements du logis.

Dans ce trouble, mêlé de peur précise mais non moins vive, la petite servante n'osa lutter pour reprendre la lettre, ni même résister. Dès que l'agresseur l'eut lâchée, elle courut, tremblante, à sa mansarde, referma la porte et se laissa tomber sur sa chaise de paille.

N'avoir pu faire la commission de Simonne et savoir sa missive, destinée à Flavie, entre les mains du cousin, quel coup de malheur pour elle! Qu'est-ce que la tante et la nièce allaient penser? Ne soupçonneraient-elles pas Aunine de les avoir trahies? Mal avec les patrons, la patronne et le valet, qu'allait-elle devenir?

Cette idée acheva d'accabler la jeune servante.

—Il faut que j'avertisse au plus tôt Mlle Flavie qu'on l'attend au moulin du Guardier et qu'on m'a arraché la lettre. De tous, c'est bien elle la meilleure! Elle comprendra qu'il n'y a pas de ma faute; elle me pardonnera et nous aviserons ensemble à détourner le danger...

Cette pensée la réconfortant, bravant les menaces du voleur, Aunine se leva pour aller rejoindre Mlle Breuil. Mais il lui fut impossible d'ouvrir la porte. Dans son émoi la servante avait laissé sa clé sur la serrure, au dehors. Et Jean-Louis, sinon Guste, l'avait emprisonnée dans sa mansarde.

Que faire? La chambre de Flavie se trouvait attenante. Aunine frappa contre le mur, d'abord avec précaution, puis plus fort. Des coups très assourdis répondirent enfin aux coups de la servante. Mais ce mur était trop épais pour que des paroles pussent s'entendre distinctement. Alors, la brave fille ouvrit sa fenêtre, prit son balai et, penchée en dehors de la croisée, à bras tendus, elle frotta le crin contre les vitres de Mlle Breuil pour attirer son attention et lui donner l'idée d'ouvrir aussi sa fenêtre. Le moyen réussit.

Dans le vent qui s'élevait, la pluie commençait à tomber. Sous le ciel zébré de fulgurantes déchirures servante et patronne purent échanger quelques phrases. Aunine dit sa rencontre avec Simonne, parla de quelques lignes griffonnées à la hâte et de ce qui venait de lui arriver dans le couloir. Ensuite, elle implora:

—Peut-être ma clé est-elle encore sur ma serrure. Sortez de votre chambre, mademoiselle et venez me délivrer.

—J'en serais bien en peine, gémit Flavie. Je suis enfermée aussi.

Ce ne peut être qu'un méchant tour de Jean-Louis pour m'empêcher de rejoindre ma nièce. Ne me voyant pas, Monnette va s'imaginer que je l'oublie ou que je l'abandonne. Pourvu qu'elle ne soit pas seule à m'attendre au moulin du Gardier par une telle nuit d'orage.

Aunine essayait de rassurer la demoiselle, mais celle-ci lui dit:

—Ne parle pas si fort. Nos voix, je le crains bien, ont réveillé mon père. Ecoute un peu ce bruit dans le vestibule. Maître Breuil va monter savoir ce qui se passe. Nous accuserons Jean-Louis et, pour se justifier, mon neveu montrera la lettre de Simonne au grand-père... Ca va être une scène épouvantable!

Mais il n'y eut nul bruit dans l'escalier, nul pas dans le couloir. Rassurées de ce côté, Flavie et la servante ne furent pas quittes de toute frayeur. En bas, juste au-dessous d'elles, un grincement de clé se produisit dans la serrure, à la porte d'entrée du vestibule.

—Votre père nous a certainement entendues, gémit à mine effarée. Le patron va sortir dans la cour pour voir qui parle à la fenêtre.

—Alors, taisons-nous, chuchota la tantine non moins effarée. Ferme ta croisée vite et sans bruit. Je ferme aussi.

Certaines de n'être vues derrière le rideau, encore plus curieuses qu'effrayées, les deux femmes près de leurs vitres, regardaient ce qui se passait au dehors. Le portail ouvert et refermé avec précaution, ce ne fut pas maître Pierre qui, à pas furtifs encore que vacillants, se dirigea vers la barrière blanche. C'était Jean-Louis.

Aunine et Flavie furent saisies d'une inquiétude encore plus grande que si c'eût été le grand-père. A cette heure, par une tourmente, si proche, si menaçante, après avoir tant bu, où allait le jeune homme ?

A cette question qui les secouait d'un même frisson, ni Flavie, ni Aunine n'osèrent se répondre. Et leur inquiétude devint une poignante angoisse, quand, à la lueur d'un éclair, elles virent le cousin, à l'entrée de la courte avenue, s'arrêter, tirer son browning de sa poche, et s'assurer que le réservoir était garni. Mlle Breuil ouvrit sa fenêtre, voulut appeler son neveu au risque de réveiller son père. Mais le grondement du tonnerre, le sifflement de la rafale couvrirent l'appel de la pauvre demoiselle, un appel d'ailleurs plaintif, faible, étouffé, l'appel qu'on a dans les cauchemars. Et déjà, le jeune homme s'élançait vers la route...

Les éclats de la tempête s'apaisaient en pluie dense et continue. Le silence n'était plus troublé que par les roulements assourdis et lointains de la foudre, par l'égouttement des feuilles dans les ruines, par le glouglou de la Biale et des ruisseaux filtrant parmi les roseaux, et les ajoncs des prairies submergées.

CHAPITRE XVI

LA NUIT DANS LES RUINES

Après la fièvre causée par l'orage, Simonne, dans une détente de nerfs, se sentait plus calme, mais non moins lasse. Sans l'inquiétude d'imaginer Flavie se hâtant dans les cavées boueuses, la jeune fille eût peut-être somnolé. Mais son attention fut bientôt mise en éveil. Il lui sembla entendre, sous les frênes, le long du bief, le pas de quelqu'un qui pataugeait et s'embourbait. La petite Rosel se serait levée, mais la crainte de faire craquer le plancher et de troubler le sommeil d'Alin la retint sur sa couchette de foin. Ce clapotement cessa et Monnette allait refermer les yeux quand, sous sa fenêtre sans vitres et sans volets, se produisit un léger éboulement de pierres et de plâtre. Rejetant la couverture qui l'enveloppait, la fiancée s'était redressée. Elle prêtait attentivement l'oreille et se demandait:

—Guidée par ma lumière, est-ce ma tante qui pénètre dans les ruines ou bien est-ce la pluie qui fait dégringoler quelques gravois ?

A peine se posait-elle cette question qu'elle vit, dans le cadre vide de la croisée, surgir la tête, puis le buste d'un homme. Se hissant à la force des poignets, cet homme enjamba le rebord de la fenêtre. Monnette fut sur le point d'appeler Derval, mais tout cri de frayeur s'étouffa dans sa gorge, car, saisie de stupeur, elle venait de reconnaître son cousin.

—Je n'ai affaire qu'à toi... Silence !... Reste là... Ne me force pas à me servir de ce joujou-là !

Menaçant la jeune fille de son browning, Jean-Louis parlait bas, d'une voix pâteuse et sourde de rancune. Sa face était rouge et congestionnée, avec l'expression brutale et farouche, le regard sournois des mauvais soirs où il avait bu trop de calva.

A la clarté de la lampe de poche, un feutre de travers et ruisselant, une veste de cuir luisant, des bottes de caoutchouc crottées jusqu'aux genoux, achevaient de prêter au jeune hobereau l'aspect d'un dangereux rôdeur de grande route.

Jouissant de la frayeur de sa cousinette, Jean-Louis reprit, dans ce ricanement lourd et grossier dont elle avait horreur:

—Tu as de la chance d'être seule, ma petite, si ton galant avait été là, je t'aurais tuée d'abord... lui après !

La pauvrette avait beau tenter de se persuader que le jeune homme voulait seulement lui faire peur. Ce très vague espoir ne la rassurait guère, car elle savait son cousin foncièrement vindicatif et se le rappelait prêt aux pires violences quand il était pris de boisson. Comment ne pas penser au danger que, là, tout près, dans le grenier à côté, courait Alin endormi et sans armes ?

Voyant la jeune fille pâle et terrifiée, Jean-Louis prolongeait l'âpre et cruel plaisir de la voir trembler devant lui. Il reprit en sarcasme coupé de rires insultants:

—Tu ne t'attendais pas à me voir au rendez-vous ! Tu comptais sur l'arrivée de ta vieille complice, tu souhaitais l'attendrir de bécots et de pleurnicheries pour te faire pardonner. Mais j'ai déjoué ta ruse, petite vipère, le truc est éventé. J'ai chipé, puis j'ai lu la lettre qu'Aunine devait remettre à la tante... Et me voilà !

Il paraissait réjoui de cette basse action comme d'une excellente farce; il s'en vantait ainsi que d'une prouesse de guerre. La jeune fille, sans rien dire, ses grands yeux remplis de surprise et de crainte, l'écoutait comme on écoute un fou.

—Je suis venu pour savoir ce que tu avais de si pressé à dire. Allons, parle ! Ça ne sera pas aussi commode qu'avec Flavie; ça ne va pas se passer en douce comme avec elle. Mais tout de même explique-toi, coureuse, vagabonde !

Quoique outrée, Monnette avait d'abord dédaigné de répondre. Mais elle remarqua bientôt que son mutisme, au lieu de dissiper l'ivresse et la colère du jeune homme, ne faisait que les exalter. D'autre part, elle pressentait que si Derval s'éveillait et accourait à l'éclat de leurs voix, la présence de son fiancé ne ferait qu'envenimer la querelle et surexciter la fureur de Jean-Louis.

Ces deux raisons la décidèrent à rompre le silence et à parler très bas, avec une modération à laquelle elle n'était pas foncièrement disposée.

—Vous êtes, ce soir, à peu près inconscient de vos actes et de vos paroles, Jean-Louis, sans quoi vous ne vous vanteriez pas d'avoir intercepté une lettre qui ne vous était pas adressée. Je renonce à vous faire comprendre l'indélicatesse d'un pareil procédé. Je me borne à vous prier de parler moins haut, sur un ton plus convenable.

Si quelqu'un pouvait vous voir et vous entendre en l'état où vous êtes, j'en serais confuse et même humiliée pour vous.

A ce reproche, le jeune fermier s'emporta frénétiquement.

—Si je te fais honte, je ne fais honte qu'à toi, vaurienne, tandis que tu fais honte à notre famille! Aucune fille du manoir n'a jamais fait parler d'elle; aucune femme portant le nom des Breuil ne s'est jamais mal conduite. Tandis que toi, non contente de déserter le foyer, tu t'es fait enlever au vu et au su de tout le monde. Et, livrant ton grand'père et moi à la risée du pays, tu as aujourd'hui le front de revenir, près de Barville, avec ton bon ami, après avoir couru la prétentaine aux quatre coins de la Hague...

—Il faut que vous soyez enivré, mon cousin, pour m'accuser aussi faussement. Oubliez-vous que j'étais, depuis bien des mois, majeure et libre de mes actions, quand maître Breuil m'obligea à venir habiter chez lui. J'avais le droit absolu de vivre où et comment je voulais. Si j'ai quitté le manoir, c'est à cause de vous, et vous le saviez bien! ajouta la jeune fille avec indignation, quoique en baissant de plus en plus la voix. Je suis partie parce que j'avais la certitude que mon grand-père, en sa prédilection pour vous, ne me protégerait pas. Et, sûr de cela, vous aussi, vous m'avez alors si odieusement et lâchement tourmentée, que ni Flavie, ni moi, n'en dormions plus la nuit. Ce n'est pas le manoir, ni ses hôtes, c'est vous surtout que j'ai fui! Si je ne m'étais pas sauvée, vous auriez déshonoré le nom et la maison des Breuil. Loin de vouloir faire de vous la risée du pays, hors à ma tante Flavie et à mon confesseur, je n'ai dit à personne au monde ce que vous me forcez à vous avouer ce soir. M. Derval, mon fiancé, ignore votre conduite... Et, par pitié pour vous, par respect de mon grand-père, même quand ce fiancé sera devenu mon mari, je garderai le silence sur vos brimades aussi vaines qu'acharnées. Si c'est là le secret que vous vouliez savoir, vous le savez! Maintenant, retirez-vous...

—Pas avant de vous avoir punis, toi et ton amoureux!

Et, fou de rage, hors de lui, Jean-Louis brandit de nouveau son browning de la main droite et saisit de l'autre main la petite lampe électrique. Puis, ne proférant plus que des menaces ou des jurons, il s'élança vers la porte du grenier contigu, avec l'évidente intention de fouiller les ruines et d'y chercher Derval.

Monnette se précipita pour l'arrêter; mais il la bouscula, la repoussa rudement et passa.

Alin ne dormait pas. Dès les premiers mots échangés entre les deux cousins, le jeune homme était sur pied, prêt à intervenir pour défendre celle qu'il aimait. Presque aussitôt, il s'était arrêté aux exclamations de Jean-Louis: "Ne me force pas à me servir de ce joujou-là... Tu as de la chance d'être seule, je t'aurais tuée d'abord!" Alin avait compris que le cousin était armé et que cet insensé, ivre d'alcool et de jalousie, exaspéré par l'apparition subite de son rival, serait capable, ainsi qu'il le disait, de tirer sur Monnette.

Ce furent des minutes effroyables pour le jeune fiancé.

Certain que son intervention provoquerait et précipiterait un dénouement tragique, il résolut, quoiqu'il lui en coûtât, de s'abstenir et d'attendre. Mais, jamais, il n'aurait cru que ce silence et cette immobilité, dont dépendait en ce moment la vie de la petite Rosel, lui seraient une pareille souffrance. Cependant, le muet dédain que la cousine oposa aux invectives de son cousin prouvait à Derval que sa propre décision était conforme aux intentions de calme et de sang-froid de la jeune fille. Peu après, cette phrase de Monnette: "Si quelqu'un pouvait xous voir et vous entendre, j'en serais humiliée!" lui parut être, à son adresse, un avis détourné de patience et d'attente. Alin ne s'y résigna que les nerfs tendus, en frémissant d'inquiétude et d'émoi. Ce débat lui semblait interminable. Le sachant là, pourquoi la jeune fille ne l'appelait-elle pas à son secours ? Avait-elle une raison qu'il ne pouvait comprendre?

Il crut deviner qu'elle ne voulait pas le mêler à cette querelle, où il était question des dissentiments intimes de la famille et de l'honneur des Breuil. Il eût voulu, par respect pour le secret de Simonne, ne pas écouter; mais cela, dans l'angoisse atroce qu'il éprouvait, était par trop au-dessus de ses forces. Il prêta donc l'oreille, mais en se jurant de ne jamais révéler, quelles qu'elles fussent, les paroles qu'échangeraient les deux cousins. Peu après, une phrase de la petite Rosel lui parut un autre avertissement à son adresse. Réprimant le tressaillement révolté de tout son être, il s'ancra dans sa volonté de silence: "Par respect pour mon grand-père, par pitié pour vous, même quand mon fiancé sera devenu mon mari, il ignorera tout!" Après ces paroles-là, quand Alin pressentit que Jean-Louis allait entrer et le voir, le fiancé se dit que le mieux pour le salut de celle qu'il aimait était de paraître dormir. Cette attitude, dans ces minutes de trouble et de risque mortels, lui parut être celle que lui commandait Simonne et celle aussi qui pourrait déterminer de la cousine la vengeance du cousin. Jean-Louis, effectivement, s'apaiserait-il, pardonnerait-il à la jeune fille de l'avoir accusé d'être la honte et le déshonneur des Breuil, devant le rival en éveil et ne perdant pas un mot de l'altercation?

Aussi quand, ayant rudement repoussé Monnette, Jean-Louis pénétra dans le second grenier, sous le jet lumineux de la lampe de poche, il vit Derval étendu sur les fougères. Le jeune antiquaire semblait profondément assoupi. Le cousin ne pensait pas découvrir son adversaire si tôt et si facilement. Le premier frémissement de surprise passé, Jean-Louis se remit à rire, mais sans éclat, à croire que, hypocrite et prudent jusque dans son ivresse furieuse, il préférait quand même ne pas réveiller l'ennemi.

—Ah! voilà l'amoureux, gouailla-t-il en sourdine et détournant du dormeur le jet de la lumière. Je me doutais qu'il ne devait pas être loin, car tu es trop poltronne, coquette de malheur, pour venir seule, la nuit, te cacher dans les ruines. Il te fallait la présence de ce monsieur: un fameux défenseur! Quand je pense qu'il aurait pu entendre ce que tu as osé me dire d'injurieux... Il a peut-être entendu... Ma foi, s'il fait semblant de dormir, tant pis pour lui!

Eperdue, croyant vivre quelque scène de cauchemar, la petite Rosel avait suivi ce fou dangereux. Quand elle le vit hausser de nouveau la petite lampe, pour en diriger le faisceau lumineux sur Alin, elle frémit de terreur et, retenant le bras de son cousin, elle supplia livide, bouleversée:

—Il n'a pas entendu, Jean-Louis je vous promets. Nous étouffions nos voix. Il ne sait rien... Il dort, vous voyez bien! Laissez-le... Repartez! Je vous jure de ne pas me plaindre à maître Breuil, ni à Flavie, ni à personne... de ne jamais reparler de ce qui vient de se passer ici... ni de ce qui s'est passé au manoir...

—Comme tu as peur pour lui! constata le jeune Breuil, avec une sauvage rancoeur. Tu dis qu'il dort moi je dis que non. On va bien voir!

Dégageant brusquement son bras de l'étreinte de la jeune fille, Jean-Louis leva son revolver et le braqua, visant le fiancé à la tête.

Alin demeura immobile, les yeux clos, sans un battement de paupières, sans une seule contraction de nerf sur sa face paisible.

Monnette eut un gémissement affolé, puis, retrouvant de la force en son désespoir même, elle se jeta sur son cousin afin de détourner l'arme. Elle ne parvint qu'à lui arracher la petite lanterne électrique qui tomba sur le plancher, ressort brisé, et s'éteignit. Mais le coup de revolver était déjà parti quand ils se trouvèrent plongés en pleine obscurité.

Dans les quelques secondes qui suivirent, aucun cri, aucun souffle haletant ne troublèrent le silence, car les trois jeunes gens ne respiraient plus. Saisie d'horreur, Monnette, défaillante, s'appuya contre la muraille. Elle essaya d'appeler:

—Etes-vous blessé, Alin, mon cher Alin?

Mais nul mot ne sortait de sa gorge étranglée par l'angoisse. Jean-Louis demeurait inerte, à demi dégrisé, ahuri de ce qu'il venait de faire: tirer sur un homme endormi!

Alin Derval, cette fois, ne se sentait plus de scrupule à paraître éveillé. Jugeant inutile de faire le mort alors qu'il se sentait vivant et tellement vivant, il fut le seul, par sa présence d'esprit, à savoir profiter d'un répit si longtemps attendu, si ardemment souhaité. Il se leva prestement, marcha sans bruit, et, se dirigeant dans l'ombre d'un flair sûr, il sauta sur Jean-Louis et le terrassa dans une formidable détente de tous ses nerfs.

Presque aux pieds de Monnette, dans le noir, ce fut, entre les deux jeunes gens, une lutte acharnée. On n'en pouvait rien voir, mais on entendait le glissement, le roulement et les heurts des deux hommes sur le plancher. Et, si poignant que fût ce corps à corps invisible, de ce qu'elle en percevait, la pauvre Simonne éprouvait une sorte de soulagement, puisque c'était la preuve que la balle n'avait pas atteint son fiancé!

Jean-Louis était peut-être plus robuste, mais Alin plus agile, plus souple et surtout plus lucide. Puis, en outre, cette torturante attente d'une revanche avait accumulé en lui une réserve de forces exaspérées.

Ce fut d'ailleurs très court, très décisif. Derval ne lâcha son adversaire qu'après lui avoir, en l'assommant à demi de terribles coups de poing, arraché le revolver. Certain maintenant de pouvoir se défendre et de pouvoir défendre Monnette, le fiancé se releva et, sans perdre de vue le mauvais gars, il courut au secours de la jeune fille qui se soutenait à peine.

Bientôt les deux fiancés purent voir, revenant peu à peu de son étourdissement, le cousin se traîner, ramper vers la fenêtre et en escalader précipitamment l'appui.

Rossé, humilié, mais conscient de sa démence et redevenu moins faraud que prudent à se sentir désarmé, le jeune Breuil décampait sans demander son reste. On l'entendit patauger, s'embourber, clapoter le long du bief, puis, dans les prés spongieux, plus loin, toujours plus loin, dans le creux de la vallée...

APRES COUP

Dix minutes plus tard, sous un ciel gris mais sans rafales ni pluie, le jeune antiquaire et la petite Rosel quittaient le moulin du Gardier.

Pour éviter les prairies transformées en marécages et les chasses devenues de vrais ruisseaux, Derval et Simonne, encore muets et oppressés sous le coup de cette scène violente, grimpèrent le coteau par une pente abrupte; ils traversèrent herbages et fougeraies en pente roide et par conséquent plus secs, puis ils escaladèrent échaliers et barrières.

Non sans peine, ils atteignirent la route et l'auberge de Barville où l'auto était garée. Monnette demeurait obsédée par le souvenir de l'orage au milieu des ruines et de la lutte violente des deux hommes en pleine obscurité. Elle ne se rassura qu'assise près d'Alin, dans le landaulet qui filait légèrement et dont, devant eux, les phares allumés balayaient la route de leurs pinceaux lumineux.

—Moi qui vous recommandais la douceur reposante du site, je me souviendrai de cette nuit mouvementée et tragique! soupira la jeune fille, profondément impressionnée et dont le coeur battait encore follement. Voir surgir ce forcené aux yeux hagards, affolé de calvados et de rage, alors que j'attendais ma douce et tendre Flavie, quelle affreuse déception! Si vous n'aviez pas gardé votre sang-froid, mon cher Alin l'algarade de ce jeune insensé aurait pu devenir un effroyable massacre.

—Je pensais que ma vue l'exaspérerait et que ma présence ne ferait qu'envenimer les choses. J'avais peur qu'il ne tirât sur vous, dès que j'intercéderais. Puis, aussi, vous me sembliez soucieuse de ne pas mêler votre fiancé à cette querelle de famille.

—Peut-être... Mais, en faisant n'importe quel geste agressif, je courais le même danger et je vous y exposais. Ayant adopté cette attitude, le mieux était de m'y tenir jusqu'à la fin. Si affolé qu'on soit, on hésite à tirer sur un homme endormi...

—Et dire que Jean-Louis n'a pas hésité! s'exclama Simonne en cachant son visage dans ses mains. Il a tiré lâchement.

—Mais si maladroitement! reprit Alin en souriant. Une fois de plus son ivresse lui servira d'excuse. A vrai dire, je comptais un peu sur cette maladresse de pochard. Mon regard entre mes cils rapprochés, épiait chacun de vos gestes. Quand vous eûtes l'heureuse inspiration de faire tomber la lampe électrique, je compris que, dans les ténèbres, je pourrais le maîtriser et que nous étions sauvés.

A cet instant, dans un élan de tendresse et de gratitude, la petite Rosel se pencha vers le volant comme pour baiser la main de son fiancé; mais elle se redressa dans un frémissement d'étonnement et de frayeur. La manchette d'Alin était rouge de sang.

—Je suis saine et sauve, s'écria la jeune fille, toute vibrante d'alarme et de douleur, tandis que ses joues devenaient plus blanches que la neige. Mais vous ne l'êtes pas, vous Alin bien-aimé!... La balle de Jean-Louis vous a touché... Vous êtes blessé...

—A l'épaule... une simple éraflure, un rien! Essuyez vite vos larmes, ma chérie, et ne vous inquiétez pas. Quelques jours de pansement, il n'y paraîtra plus. Vous voyez que ce n'est pas grave, puisque je peux conduire l'auto... et d'une main très ferme.

Jusqu'à l'arrivée à Cherbourg, jusqu'à l'arrêt devant le petit hôtel de la rue Liais, Derval, avec une animation et une volubilité qui décelaient un assez vif accès de fièvre, ne cessa de rassurer et consoler sa fiancée.

Simonne ne se sentit plus calme qu'après la visite du docteur. La blessure était, en effet, sans gravité. La balle avait déchiré le deltoïde, mais sans se fixer dans le muscle et sans intéresser ni la clavicule, ni la tête de l'humérus. Une chance!

Restée seule avec Alin, le pansant de ses doigts fin et délicats, Monnette ne put s'empêcher de soupirer:

—Quel opprobre pour les Breuil!

—Il n'y aura pas d'opprobre pour les Breuil, ma chérie, mais seulement pour votre cousin! répondit Alin, dans sa joie persistante d'en être quitte à si bon compte. Encore ne sera-ce que la honte dont Jean-Louis aura conscience en ses heures lucides. Nous garderons son browning comme pièce à conviction, non certes pour le faire figurer sur aucune table de tribunal, mais pour le lui remettre sous le nez en cas très improbable de folle récidive. Revivant ses souvenirs, cette vue du revolver, même barillet vide, suffira, j'en suis sûr, à le dégriser et le rendre sage. Pour le surplus, étant maintenant de la famille ou presque, j'aime autant que l'aventure ne soit pas ébruitée. Je partage entièrement votre désir de taire à jamais ce qui s'est passé dans les ruines, aussi bien à votre grand-père qu'à la pauvre tante Flavie.

Monnette pleura de nouveau, mais c'était, cette fois, de douces larmes de gratitude et d'attendrissement.

—Vous êtes aussi généreux que brave, Alin. De toute mon âme, je vous remercie...

De ses lèvres, frôlant l'épaule blessée sans cependant la toucher de son baiser, elle ajouta très bas, non plus pâle, mais rose :

— Et, de toute mon âme aussi, je vous aime...

EPILOGUE

La petite Rosel ne voulut accepter d'autre bague de fiançailles que l'anneau de topazes acheté à tante Flavie. De chez le joaillier, Alin rapporta cette bague ajustée au doigt de la jeune fille.

Derval avait fixé la date du mariage; mais, soit par dépit, soit à l'instigation de maître Breuil, Jean-Louis devança sa cousine. Il épousa Zélie Capel, non dans sa paroisse, mais, par dispense, à l'église de Gréville. Cérémonie hâtive et peu dispendieuse où cierges et fleurs furent économisés au profit d'une bombance dont furent régalés, au manoir, les parents et les fermiers voisins.

Rien moins qu'empressé, taciturne et bourru, le marié ne répondit qu'en rebufades aux provocantes agaceries de la veuve remariée. Pensant au domaine agrandi d'un bon tiers, le grand-père, de temps à autre, souriait furtivement de ses lèvres minces, Jean-Louis se trouva gris bien avant la fin du déjeuner. Il but encore plus au dîner. Consternée, inquiète, Zélie se demandait ce qu'allait être sa nuit de noces. Flavie croyait la réconforter en lui assurant que, après de tels excès, le beau neveu dormait vingt-quatre heures d'affilée et d'un sommeil de plomb.

Au naïf étonnement de la bonne tante, sa nouvelle nièce n'en parut aucunement consolée. Bien au contraire, outrée de l'affront prévu, elle se promit, chaque jour, de sa vie, de faire la diablesse pour empêcher Jean-Louis d'aller au cabaret...

La pauvre femme y perd encore sa peine et, ce qui pis est, la paix de son ménage.

Après le fiancé, Flavie fut la première à envoyer son présent à Simonne. Elle offrit "la cachette verte," l'ancien lit à quenouilles, avec ses courtines à grands ramages. Cette attention ravit le promis autant que la promise. N'allaient-ils pas, derrière ces vieux rideaux, retrouver, en veillant, le plus charmant souvenir; en dormant, le plus délicieux des songes?

Et les deux promis décidèrent, une fois en ménage, de prendre la tantine à demeure pour aider la future Mme Derval à tenir le magazin. Zélie la remplaçant dans le Manoir aux Loups, rien n'empêcherait Flavie de quitter Barville et de vivre entre sa nièce et Derval.

Invité à la noce quinze bons jours à l'avance, le grand-père ne pouvait se décider à répondre oui ou non. D'autres consultent le prêtre pour leur âme et le médecin pour leur corps. Pierre Breuil, en toute difficulté matérielle ou morale de sa vie, ne prenait jamais conseil que de son notaire. Me Hérouais lui vanta la situation pécuniaire du jeune antiquaire et lui montra les rsiques qu'on courait à mécontenter un petit-gendre à même de faire valoir les droits de sa femme et de revendiquer le partage des biens.

En silence, le vieux Normand rumina le pour et le contre pendant deux semaines, après quoi, la veille du mariage, il annonça qu'il acceptait l'invitation et qu'il accompagnerait Flavie. Sa présence lui parut valoir plus et mieux que n'importe quel cadeau de noces. Aussi arriva-t-il les mains vides. Alin et Monnette ne poussèrent pas la magnanimité jusqu'à convier Jean-Louis et son épouse.

A Cherbourg, ce fut jour de fête pour Alin et Monnette. Au manoir, jour de regrets pour Jean-Louis, peut-être même jour de remords, en tout cas jour de jeûne et jour sec, car, maîtresse au logis en l'absence du grand-père et de la tante, la grosse Zélie, à grand risque d'être battue, avait mis le cidre et le calva sous clé. Ce ne fut que le lendemain, au retour du patron, que le cousin pût aller, en compagnie de Guste, noyer chagrin et dépit à l'auberge.

Le mariage de la petite Rosel fut gai. L'abbé Michelin donna la bénédiction aux époux à la cathédrale, dans une belle messe en musique, étoilée de cierges et embaumée de fleurs. Maître Breuil, lâchant son bâton à crosse de berger, conduisait sa petite-fille à l'autel et Flavie, rayonnante de joie, suivit au bras d'Alin. Après quoi, déjeuner de trente couverts au Casino.

Tout se passa le mieux du monde. Cependant le grand-père, sans qu'il en parût rien sur sa face impassible, eut, durant le repas, une minute ou deux d'assez pénible émoi.

Un expert de Paris, ami et témoin du marié, demanda à voir la bague de fiançailles. Monnette lui tendit son anneau, l'expert mit son lorgnon afin d'examiner les topazes. Comme pour lui reprocher d'avoir donné à sa nièce la bague aux pierres fausses, maître Breuil eut, à l'adresse de Flavie, un assez mauvais regard; puis il mit le nez dans son assiette et, lèvres rentrées, ne souffla mot. Allait-on découvrir, en plein festin de noces, sa supercherie d'avare? Si maître qu'il fût de ses impressions, le madré compère se sentait mal à l'aise.

—La monture est ancienne et très jolie, prononça le témoin du marié, mais ce qui fait le prix du bijoux, ce sont ces trois merveilleuses topazes. Je n'en ai jamais vu de cette teinte exquise et rare!

Le vieux Normand leva la tête et, délivré de sa petite angoisse, il eut un soupir de soulagement. Dans sa barbe blanche, ses lèvres esquissèrent une moue d'astucieux et d'ironique contentement.

—Ce fin connaisseur de Paris n'y connait rien, se disait-il. Tout vieux que je suis, je le mets dedans comme les autres!

Et, sans qu'il en devînt plus expansif, cela lui rendit sa bonne humeur. Mais Monnette ne fut pas dupe. Elle devina que Derval avait fait remplacer les petits morceaux de verre et de papier collé par de vraies et précieuses topazes. Son regard tendre chercha et rencontra le regard non moins tendre d'Alin. Les deux mariés se sourirent et, sans échanger un seul mot, se comprirent:

—De toute mon âme, redisaient les yeux de la jeune femme, je vous aime et vous remercie, cher petit mari de rêve. Vous êtes aussi brave que généreux!

Charles FOLEY.

FIN.

M. HETU EST LE PREMIER COMMANDEUR

Il obtient le diplôme de très grand mérite agricole.

QUEBEC, 27. (Du correspondant de la "Patrie").— Le premier commandeur de l'ordre du Mérite Agricole, depuis la réorganisation de cette chevalerie, en vertu d'une loi de la Législature, au cours de la dernière Session, est M. Awildas Hétu, cultivateur de Saint-Suipice de l'Assomption, qui a obtenu en outre de la médaille d'or, le diplôme de très grand mérite agricole. M. Hétu a conservé 941.4 points. Il est le premier de treize concurrents du concours du Mérite Agricole de 1925, qui se disputaient la médaille d'or.

Le résultat du dernier concours vient d'être connu officiellement.

Soixante et cinq concurrents ont obtenu le titre d'officier de l'ordre du Mérite Agricole avec la médaille d'argent et un diplôme de très grand Mérite. Les deux premiers de cette catégorie sont M. Alphonse Moquin, de Brosseau Station, Laprairie, et M. J. D. Stewart, de Howick, Csâteauguay, qui ont conservé chacun 933.4 points.

Cinquante-quatre concurrents ont obetnu le titre de chevaliers de l'ordre avec diplômes de grand Mérite. Les deux premiers de ce groupe, sont M. Pierre Forget, de Saint-Janvier, de Terrebonne, et M. Conrad Létourneau, de Saint-Constant, qui ont conservé chacun 845 points.

Les juges ont décerné en outre sept diplômes de mérite. M. Dorila Arsenault, de Côteau-du-Lac, Soulanges, a été le premier de ces diplômés avec 739 points.

Nous publierons demain, la liste complète des lauréats du Mérite Agricole.

Un bicycliste est frappé par une auto à l'Islet

QUEBEC, 31. (Du correspondant de la "Patrie"). — Alors qu'il retournait chez lui en bicycle dimanche sur la route de l'Islet, un jeune homme de dix-huit ans, Arthur Glasson, fils de Madame veuve Joseph Glasson, de l'Islet, a été frappé par une automobile et a succombé à ses blessures pendant qu'on le transportait à l'hôpital de cette ville.

L'accident est arrivé vers huit heures, hier soir. La victime revenait de la station de l'Islet, en compagnie d'un de ses cousins, du même nom que lui, et les deux jeunes gens étaient en bicycles lorsqu'ils firent la rencontre d'une automobile conduite par M. L. Deschesnes.

D'après la version qu'on nous rapporte de l'accident, les jeunes cicyclistes se rangèrent chacun d'un côté opposé de la rue, et le conducteur de l'automobile en voulant en éviter un frappa l'autre. On releva le jeune Glasson inconscient et souffrant de blessures mortelles. Après avoir reçu les premiers soins, il fut conduit à Québec, mais chemin faisant, il expira. Le corps fut alors conduit à l'hôtel Kennebec de Lévis, où le coroner Jolicoeur tiendra enquête aujourd'hui.

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL Font Un Merveilleux Pain de Ménage

La Qualité la Plus Elevée Pour Au delà de 50 ans

CHRONIQUE DES DAMISTES

LA PRATIQUE FINALE DE NOS CHAMPIONS. — DERNIERS JOURS POUR RECEVOIR LES SOUSCRIPTIONS. LA LISTE COMPLETE EN SERA PUBLIEE SAMEDI PROCHAIN. — UNE SUGGESTION A CE PROPOS. — UN APPEL PRESSANT AUX CAPITANES DE LA CLASSE "C" ET "D".

Un bon nombre d'amateurs suivent avec un intérêt grandissant le système de pratique préparatoire des membres de l'équipe Canadienne. Ces derniers méritent tous nos éloges pour le travail suivi et appliqué qu'ils poursuivent, s'astreignant volontiers au programme de déplacement dans chacun de nos clubs. Un tel travail les aura mis en complète forme pour la dure lutte qu'ils sont à la veille d'entreprendre, et que tous les amateurs du Canada et des Etats-Unis s'apprêtent à suivre avec anxiété.

Pour terminer leur entrainement, l'équipe complète sera demain, au club Delorimier, mercredi prochain, au club Rosemont où parait-il une surprise leur est réservée. A la bonne heure, voilà du nouveau et qui concorde bien avec l'esprit d'initiative des officiers du club Rosemont.

Jeudi prochain sera marqué comme le dernier ralliement de nos joueurs, à St-Henri. Afin de n'épuiser personne, la pratique sera plutôt volontaire, mais on en profitera pour discuter choses et autres, détails d'organisation, etc. Ces items sont aussi importants que le reste. Et samedi soir, comme on le sait, sans doute, le départ aura lieu. L'heure et l'endroit seront indiqués afin que tous puissent aller leur souhaiter bon voyage.

Lors des visites de nos champions dans nos divers clubs, les spectateurs furent enthousiastes au plus haut point, en constatant la force indiscutable de nos représentants. Les damiers Gendron, Maillé et Tanguay attirent toujours la foule. Voilà ce qu'on appelle trois poteaux qui en valent bien d'autres.

Que dire de Léveillé, un qui est habitué depuis bien des années à toutes les intempéries du damier et qui sait s'en tirer à merveille; de Chartrand, qui n'a qu'une précaution à prendre, celle d'être régulier — comme capacité, M. Chartrand peut s'opposer à qui que ce soit, à chances égales, et à bien d'autres avec un avantage marqué, sinon décisif; et de St-Georges, le pilier du club Delorimier, en parfaite forme, très en mesure de prouver son savoir et de défendre sa réputation, comme il l'a si bien fait l'an dernier. M. St-Georges devrait figurer dans les meilleurs résultats. Finalement, nous avons comme ressource, un jeune, Marcel Deslauriers, à qui il sera donné occasion de prouver ses aptitudes... on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

La seule mention de nos champions, de leur préparation, de leur intention de n'épargner rien qui pourrait contribuer à leur succès, indique de tout évidence en quelle estime nous tenons nos adversaires, les champions d'Amérique. Ce sujet mérite également toute notre attention. Ce sera pour samedi prochain.

René DUSSAULT.

* * *

PROBLEME CANADIEN, No 1533
Par M. G. A. Raymond, St-Jean, Qué.
Noirs: 20 pièces

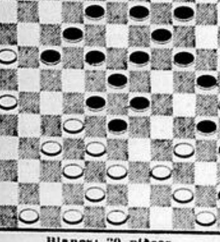

Blancs: 20 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME CANADIEN, No 1534
Par M. Nap. Brochu.
(Spécialement aux débutants)
Noirs: 9 pièces, 2 d. 30-42

Blancs: 12 pièces
Les blancs jouent et gagnent par le pion à 47

POUR NOTRE EQUIPE

Une suggestion

Quelques noms, trop rares cependant, sont venus s'ajouter à la liste de souscripteurs en faveur de l'Equipe Canadienne. Si plusieurs n'ont pas encore apposé leur nom comme supporteurs de nos couleurs, il n'y a aucun doute qu'ils en ont été empêchés pour des raisons valables et que, dans la dernière semaine qu'il nous reste, il s'empresseront d'exprimer leur sentiment de la façon qui portera le plus de profit à nos joueurs.

Mieux vaut tard que jamais, et à ce propos, il serait juste de faciliter les dons les plus modestes. On n'est pas toujours en position de donner de gros montants, une piastre ou plus. Par contre, ceci n'indique pas exactement une apathie générale. Il semble qu'un grand nombre sont absolument de tout coeur avec notre équipe, et si on leur donnait l'avantage de fournir une légère quote-part, ils le feraient sans doute avec empressement.

Ne serait-il pas pratique, cette année plus que jamais, puisque nous entrevoyons déjà nos chances de championnat et que nous ne devons négliger aucun effort qui puisse aider au succès, de créer une contribution par clubs. Je suggère l'idée aux Présidents et Secrétaires de nos différentes Associations. Est-ce qu'il ne serait pas très possible de solliciter des contributions de 25 sous de tous ceux qui aimeraient à figurer comme supporteurs de l'Equipe Canadienne? Un bon montant pourrait ainsi être mis au crédit de chaque Club, et l'essai prouverait peut-être une idée pratique pour une autre fois.

Il est toujours possible d'organiser des fêtes, concerts-boucane, euchres, ou autres, mais pourquoi tout ce travail, tout ce trouble qui souvent ne rapporte pas beaucoup plus que ne l'aurait fait une simple souscription?

Quoi qu'il en soit, si on veut profiter de cette suggestion les quelques jours prochains seraient très bien employés.

Samedi prochain, date du départ des Canadiens, je publierai la liste complète de ceux qui auront aidé financièrement à notre équipe.

EN PARLANT DE DAMES

Pour faire écho à la jolie fête organisée par le Club Rosemont, à Crabtree Mills, il me fait plaisir de reproduire les quelques mots, bien dans la note, qu'adressait à cette occasion M. le notaire Corbeil, secrétaire du Rosemont. (Le rapport complet de la fête me fut livré trop tard pour publication).

Messieurs,

L'Evangile du jour nous rapporte qu'on avait amené à Notre Seigneur un malade sourd et muet; Notre Seigneur lui posa sa main sur la langue, et l'homme parla immédiatement.

Je voudrais en cette circonstance être inspiré de la même manière pour pouvoir vous parler d'une façon convenable, mais je suis plutôt dans la position d'une jeune garçon à qui l'on avait toujours enseigné à céder son siège quand les autres étaient debout; or ce bambin était assis sur les genoux de son père dans un tramway bondé de voyageurs, lorsqu'une grosse dame entra; le jeune bambin se lève et lui dit poliment: "Madame, voulez-vous prendre ma place?"

En présence d'un auditoire aussi nombreux, je suis tenté, moi aussi, de céder ma place.

Cependant, si j'hésite à vous adresser la parole à cause du manque de préparation, d'un autre côté, je sens que j'ai un devoir à remplir, et j'accepte votre invitation, sachant d'avance que mes paroles seront l'écho de tous les désirs de mes amis.

Je dois d'abord offrir mes félicitations et nos remerciements à M. le curé Archambault pour avoir bien voulu se joindre à nous dans cette fête.

Je dois aussi offrir nos félicitations aux organisateurs de cette fête pour la magnifique réception qu'ils nous ont préparée.

Les gens de Crabtree Mills n'ont pas voulu se laisser damer le pion par les autres municipalités, et il me fait plaisir de leur déclarer que cette réception est la plus belle que nous ayions encoe eue, et elle restera mémorable pour nous tous.

Aussi messieurs depuis longtemps nous attendions cet événement remarquable pour notre club, et comme vous voyez, nous avons répondu en grand nombre à votre invitation.

Je dois une mention spéciale à notre président, M. Lucien Gagnon, pour son dévouement dans l'organisation de cette excursion.

Je dois remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre appel, et n'ont pas craint de laisser d'autres engagements de côté pour se joindre à nous dans ce voyage.

Je dois aussi remercier au nom de tous les membres du Club Rosemont les membres de la Chorale Lanthier, d'être venus rehausser l'éclat de cette fête par leur chant aux accents mélodieux.

Je dois remercier, d'une manière spéciale, toutes les dames qui ont bien voulu nous accompagner, car une excursion où il n'y a pas de femmes, c'est comme un jardin où il n'y a pas de fleurs.

Il me reste maintenant à faire une confession aux dames ici présentes, et à leur dire que si nous arrivons tard à la maison, c'est parce que nous aimons trop les dames.

Oui, nous les aimons toutes: petites ou grandes, plus ou moins rondes, jaunes, rouges, noires ou blanches; cependant, les blanches ont la réputation d'être meilleures que les autres, mais nous ne choisissons pas et nous les prenons toutes; et elles se livrent des soirées entières en pâture à nos yeux avides.

Chacun a sa manière de les prendre; quelques-uns les attaquent en face, d'autres par le côté, mais la meilleure manière, d'après notre président, c'est en face.

Pour le toucher, il y a aussi des différences: un Maheu, par exemple, considère qu'il soit nécessaire de les tater longtemps; un Massey y va précipitamment, et avec fracas; et un Gagnon y va délicatement avec un toucher doux et sûr. Votre humble serviteur se permet d'y aller par en arrière; enfin quelques-uns se permettent même d'entrer dans le "pinnozo", mais je dois vous avouer que lorsqu'ils y ont passé un quart d'heure, ils ont tellement sué, qu'ils en sortent pas mal ébréchés.

Voilà, Mesdames, la confession que j'avais à vous faire. Mais je vous demande de nous pardonner, car je vous ai parlé des dames de bois seulement.

Comme vous voyez, c'est un problème que les dames de bois.

Je ne puis terminer sans revenir à ce beau village. En parcourant un peu du regard en entrant nous y remarquons d'abord ce cachet de beauté qui nous entoure: ces belles forêts qui nous rappellent d'un seul coup d'oeil toute l'histoire de nos ancêtres, qui, dans les temps anciens, n'avaient pour seule arme que la hâche; devant les sacrifices de ces anciens, découvrons-nous, et honorons les pour nous avoir conquis ce beau sol au prix de tant de sueurs et de sacrifices, à côté du curé qui luimême parfois se faisait bucheron et colonisateur.

Nous y remarquons aussi de jolies maisons nettes, toutes neuves, ce qui nous indique que ce village est tout neuf, et a surgi de la dure cognée de nos ancêtres. Nous y remarquons aussi un moulin de papier conduit et contrôlé par des anglais. Nous ne pouvons nous empêcher de constater immédiatement que l'accord règne ici, et que deux races vivent ici parlant des langues différentes mais ayant un idéal commun: l'amour de leur petite patrie, et un seul et unique but: le progrès de leur municipalité.

C'est ce progrès que nous venons vous souhaiter, aujourd'hui, de continuer, et si nous jugeons par votre passé et par votre présent, nous pouvons augurer beaucoup pour votre avenir.

Il me reste à vous inviter tous au nom des membres du Club Rosemont, à nous remettre cette visite; et si nous ne pouvons mettre à votre disposition u aussi joli local, nous ferons du moins la plus sincère et la plus cordiale réception.

NOTES DIVERSES

Lundi soir, à la Palestre du National, à 8 heures, assemblée régulière de la Ligue où tous les délégués sont priés d'être présents. C'est la limite finale pour faire application des équipes. Les dues à la Ligue devront aussi être soldés.

* * *

Il appert, d'après le rapport du Président, que l'ex-secrétaire M. Desrochers n'a nullement rempli ses fonctions, et ses façons d'agir dans la remise des rapports semble même indiquer qu'il est loin de vouloir faciliter le travail de la Ligue, depuis que son départ a été décidé. Ce point sera sans doute expliqué plus longuement à l'assemblée.

* * *

Demain aura lieu l'assemblée annuelle du Club Plessis. Tous les Membres sont instamment priés d'être présents. L'item le plus important sera sans doute l'élection des Officiers pour le prochain terme, car il appert d'une façon définitive que M. Ready démissionnera de sa présente fonction pour devenir simple Membre actif. Des raisons personnelles obligent M. Ready à cette décision, et il sera à l'assemblée pour expliquer sa situation.

* * *

Qu'on n'oublie pas que les souscriptions à l'Equipe Canadienne doivent être adressées à M. Arthur Ready, président, 868 rue Lafontaine, Tél. Est 3618w.

PETITE POSTE

Nap. BROCHU, Lévis.—Votre nouvelle idée a certainement du bon et je l'approuve avec plaisir. Elle a sa raison d'être, principalement de la difficulté de certaines compositions, pour le solutionniste amateur, qui sera ainsi plus encouragé dans son travail.

Pour le reste, je verrai bientôt à compléter mon sujet et je ferai avoir de mes nouvelles sous peu.

G.-A. RAYMOND, St-Jean. — Le tout m'a causé, comme vous le savez déjà, un vif intérêt. Mes félicitations pour votre intention. Me donnerez-vous l'occasion d'en dire plus long? Ce serait à souhaiter, pour l'avantage de mes lecteurs.

APPEL AUX CAPITAINES DU "C" ET "D"

Afin de compléter, pour lundi soir, date de l'assemblée mensuelle de la Ligue, un travail de compilation des records des Classes "C" et "D", rendu nécessaire par la négligence de notre ex-secrétaire M. Desrochers, qui n'a pas suivi son travail, mettant ainsi nos Directeurs dans une position très difficile mais qu'ils pourront néanmoins surmonter, — à cet effet, les Capitaines des Classes "C" et "D" sont priés de communiquer par téléphone, immédiatement, s'ils ne l'ont déjà fait, avec M. Ready, président.

Que chacun se rende à cette invitation et MM. Ready et Gauthier auront tôt fait de réparer les oublis et le manque d'intérêt de notre exsecrétaire, M. Desrochers, peu soucieux de ses obligations.

Comme c'est pour lundi soir, que chaque intéressé veuille donc donner un coup de téléphone sans plus tarder.

BEAU TRAVAIL DE M. BELL, AU CLUB ROSEMONT

M. A. Bell, du Maisonneuve, était mercredi dernier, l'hôte du Club Rosemont, à une séance de parties simultanées. Très novice dans ce genre d'exhibition, M. Bell n'en a pas moins enregistré un succès qui démontre son progrès, depuis quelques années. Sur seize parties, il en gagne 5, annule 7 et perd 4.

M. Bell ne manquera pas de faire d'autres essais.

Solutions des problèmes parus samedi, le 22 août 1925.

PROBLEME CANADIEN NO 1530

Blancs	Noirs
36 à 29	24 à 35
44 à 37	43 à 32
69 à 63	56 à 58
70 à 63	58 à 69
67 à 61	69 à 43
47 à 40	35 à 46
61 à 56	43 à 36
48 à 42	22 à 35
42 à 18 Gagnent.	

PROBLEME CANADIEN NO 1531

Blancs	Noirs
59 à 53	40 à 16
53 à 47	22 à 35
45 à 39	16 à 45
32 à 25	43 à 32
25 à 27 Gagnent.	

PROBLEME CANADIEN NO 1532

Blancs	Noirs
42 à 36	29 à 42
48 à 41	35 à 48
47 à 41	48 à 35
52 à 47	72 à 81
47 à 40	42 à 39
40 à 40	1 à 63
69 à 12 Gagnent	

LAUREATS DE LA CHEVALERIE DES TRAVAILLEURS DU SOL

Liste des cultivateurs qui ont obtenu la médaille d'or au concours du mérite agricole de 1925 dans le district de Montréal.

RAPPORT DES JUGES

QUEBEC, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — Comme la "Patrie" l'annonçait hier en proclamant les principaux lauréats, le résultat du concours du Mérite Agricole de 1925, qui se tenait dans le district de Montréal, a été annoncé officiellement hier.

Voici la liste complète de tous les lauréats de la grande chevalerie des travailleurs du sol de la province avec le nombre de points conservé par chacun d'eux:

Commandeur de l'Ordre du mérite agricole avec diplôme de très grand mérite exceptionnel:

	Points obtenus
AWILDAS HETU, S.-Sulpice, L'Assomption	941.4

Liste des autres cultivateurs qui ont concouru pour la médaille d'or:

Stirrett Cameron, Ste-Agnès-de-Dundee, Huntingdon	922.3
Philéas Laberge, S.-Chrysostôme, Châteauguay	911.3
Avila Dagenais, Ste-Rose, Laval	907.2
Adélard Bélisle, St-Eustache, Deux-Montagnes	906.0
Omer Laberge, St-Louis-de-Gonzague, Beauharnois	901.8
Benjamin Laurin, St-Eustache, Deux-Moontagnes	881.0
W.-J. Hodge, St-Laurent, Jacques-Cartier	868.8
Alphonse Gohier, St-Eustache, Deux-Montagnes	867.8
Clodomir Huot, St-Canut, Deux-Montagnes	867.5
Hervey Ouimet, Ste-Rose, Laval	859.0
Hector Martin, St-Laurent, Jacques-Cartier	851.0

Officiers de l'Ordre du mérite agricole, avec diplôme de très grand mérite:

Alphonse Moquin, Brosseau-Station, Laprairie	933.4
J.-D. Stewart, Howick, Châteauguay	933.4
Victor Lamarche, St-Eustache, Deux-Montagnes	918.0
Osias Husereau, Deux-Montagnes (Oka)	899.1
Elie Turcot, St-Chrysostôme, Châteauguay	897.8
Edmour Daoust, St-Clément, Beauharnois	897.4
Raoul Lafortune, L'Epiphanie, L'Assomption	896.0
Camille Archambault, St-Paul-l'Ermite, L'Assomption	891.5
W.-R. Stewart, Elgin, Huntingdon	891.3
Théophile Reid, Ormstown, Châteauguay	885.8
Albert Daoust, St-Hermas, Deux-Montagnes	885.8
William Clark, Shawbridge, Terrebonne, (amateur)	885.0
Alphonse Leduc, St-Hermas, Deux-Montagnes	879.0
Albert Huot, St-Chrysostôme, Châteauguay	878.8
Deux-Montagnes	878.0
...ur Daoust, St-Hermas,	
Elzéar Létourneau, St-Constant, Laprairie	877.2
Alphonse Rochon, St-Eustache, Deux-Montagnes	875.0
Etienne Ricard, St-Michel, Napierville	874.3
Maxime Charbonneau, St-Benoit, Deux-Montagnes	874.0
Joseph Lavallée, St-Joseph-du-Lac, Deux-Montagnes	874.0
Eusèbe Landry, St-Lin-des-Laurentides, L'Assomption	873.7
Josaphat Lafortune, St-Roch-l'Achigan, L'Assomption	873.3
Joseph-Georges Gauthier, St-Jérôme, Terrebonne	871.5
Paul Normandeau, St-Urbain, Châteauguay	870.4
A.-J. Bourbonnais, Rivière-Beaudette, Soulanges	870.3
Armand Martin, Ste-Martine, Châteauguay	869.0
Delphis Groulx, Ste-Anne-des-Plaines, Terrebonne	868.0
Henri Turenne, St-Paul-l'Ermite, L'Assomption	865.0
Ovila Laurin, St-Hermas, Deux-Montagnes	864.8
Gustave Brault, St-Urbain, Châteauguay	864.6
Adrien Taillon, L'Epiphanie, L'Assomption	864.0
Zotique Laberge, St-Louis-de-Gonzague, Beauharnois	863.9
Ulric Deschamps, Repentigny, L'Assomption	863.5
Joseph Dagenais, Oka, Deux-Montagnes	863.0
Joseph Chénier, St-Hermas, Deux-Montagnes	862.9
Malcolm Hodge, Côte St-Paul, Jacques-Cartier	861.8
Ludger Paquette, St-Eustache, Deux-Montagnes	861.7
Ovila Ménard, Les Cèdres, Soulanges	861.5
Emile Renaud, St-Augustin, Deux-Montagnes	860.8
Philias Lavallée, St-Joseph-du-lac, Deux-Montagnes	860.7
Maximin Filion, Ste-Rose, Laval	860.1
Ernest Lesage, Ste-Thérèse, Terrebonne	860.0
Jean-Marie Labelle, Ste-Rose, Laval	859.0
Evariste Riopel, L'Epiphanie, L'Assomption	858.0
Wilfrid Lorrain, St-Martin, Laval	856.5
Frédéric Labelle, St-Jérôme, Terrebonne	856.5
Donat Larose, St-Eustache, Deux-Montagnes	856.3
Edouard Castonguay, St-Augustin, Deux-Montagnes	856.0
Thomas Deslauriers, St-Eustache, Deux-Montagnes	855.7
Victor Gauthier, St-Télesphore, Soulanges	854.7
Noé Charette, Valleyfield, Beauharnois	854.5
Ulric Debien, Ste-Rose, Laval	854.5
Wilfrid Huot, St-Chryssotôme, Châteauguay	854.2
Alexandre Ouimet, Terrebonne, Terrebonne	853.5
J.-Bte Lussier, St-Edouard, Napierville	852.0
Wilfrid T. Lalonde, St-Télesphore, Soulanges	852.0
Auguste Castonguay, Vaudreuil, Vaudreuil	851.9
Wilfrid Castonguay, Vaudreuil, Vaudreuil	851.1
Chéri Hébert, St-Rémi, Napierville	851.0
René Lesage, St-Eustache, Deux-Montagnes	851.0
J.-J. Tannahill, Huntingdon, Huntingdon	850.2
Edgar Perras, St-Isidore, Laprairie	850.2
Arthur Cloutier, Ste-Rose, Laval	850.1
Madame veuve Achille Vanier, Ste-Rose, Laval	850.0

Chevaliers de l'Ordre du mérite agricole avec diplôme de grand mérite:

Pierre Forget, St-Janvier, Terrebonne	845.0
Conrad Létourneau, St-Constant, Laprairie	845.0
Joseph Paquin, Ste-Scholastique, Deux-Montagnes	843.9
Euclide Beaulieu, St-Isidore, Laprairie	843.2
Mathias Ouellette, St-Janvier, Terrebonne	842.0
Hector Meloche, St-Benoit, Deux-Montagnes	840.0
K.-J. McCuaig, Ste-Justine, Vaudreuil	839.0
J.-E. Pitre, Châteauguay, Châteauguay	835.1
Madame veuve Mathias Jodoin, St-Urbain, Châteauguay	834.7
Oscar Lavallée, Ste-Justine, Vaudreuil	834.0
Geo.-S. Armstrong, Lachute, Argenteuil	834.0
J.-Adrien Bourbonnais, Ste-Justine, Vaudreuil	833.4
Ulric Trudeau, St-Michel, Napierville	831.6
John Oswald, St-Augustin, Deux-Montagnes	831.0
Joseph Lalonde, Vaudreuil, Vaudreuil	830.9
Victor Pilon, St-Télesphore, Soulanges	830.8
Clet Besner, St-Clet, Soulanges	827.5
L.-Hector Ravary, St-Télesphore, Soulanges	826.1
Roch Boulé, St-Constant, Laprairie	825.5
James Barry, Ste-Justine, Vaudreuil	824.5
Arthur Vincent, Ste-Télesphore, Soulanges	824.0
J.-Ludger Bourbonnais, St-Clet, Soulanges	822.0
Edmond Renaud, St-Augustin, Deux-Montagnes	820.6
Moïse Paquette, St-Louis-Gonzague, Beauharnois	820.0
Alexandre Derome, Napierville, Napierville	819.4
Edmond Coache, Napierville, Napierville	816.3
Joseph Ranger, St-Polycarpe, Soulanges	816.2
Joseph Labrèche, St-Augustin, DeuxMontagnes	816.0
Hervey Perrier, St-Philippe, Laprairie	812.6
Adélard Sauvé, Vaudreuil, Vaudreuil	807.8
Pierre de Montigny, Les Cèdres, Soulanges	806.9
Joseph Bélanger, St-Eustache, Deux-Montagnes	805.0
Ulric Liboiron, St-Télesphore, Soulanges	803.3
Narcisse Miron, St-Constant, Laprairie	803.2
Adélard Goulet, Ste-Justine, Vaudreuil	800.6
Wilfrid Gareau, St-Polycarpe, Soulanges	800.2
Jean-Baptiste Proulx, Les Cèdres, Soulanges	798.0
Edmond Jodoin, St-Urbain, Châteauguay	798.0
Sauveur Lalonde, Côteau-du-lac, Soulanges	797.7
Siméon Poirier, St-Polycarpe, Soulanges	796.5
Joseph Beaudin, St-Edouard, Napierville	792.9
Emilien Miron, St-Constant, Laprairie	790.2
Ludger Véronneau, St-Zotique, Soulanges	789.2
Arthur St-Denis, St-Télesphore, Soulanges	787.6
Emmanuel Arsenault, St-Clet, Soulanges	781.8
John Downs, Ste-Marthe, Vaudreuil	778.7
Isaïe Lefebvre, St-Mathieu, Laprairie	769.6
Achille Carrière, St-Polycarpe, Soulanges	769.5
Hector Castonguay, Vaudreuil, Vaudreuil	765.5
Delphis Prud'homme, Repentigny, L'Assomption	764.0
Roch Fyfe, St-Constant, Laprairie	757.5
Gustave Lorrain, Napierville, Napierville	753.2
Valéry Besner, St-Clet, Soulanges	753.1
Narcisse Chouinard, Sserrington, Napierville	750.5

Diplôme de Mérite:

Dorila Arsenault, Côteau-du-lac, Soulanges	739.0
Edouard Deslauriers, Napierville, Napierville	733.0
Alfred Landry, Napierville, Napierville	731.9
Eximère Bachand, St-Philippe, Laprairie	700.8
Jos. Dosithée Legault, Ste-Geneviève, Jacques-Cartier	696.5
Hilaire Landry, Napierville, Napierville	673.0
Eugène Labelle, St-Joseph-du-lac, Deux-Montagnes	650.5

Juges: MM. Arsène Denis, Joliette, P. Q.; R.-R. Ness, Howick, Châteauguay; Charles Gagné, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Secrétaire: Charles-A. Fontaine, Montréal.

OSCAR LESSARD,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

DES FEUX DE FORET DANS LA GASPESIE

Les garde-feux ont réussi à les contrôler promptement.

DANS LA MATAPEDIA

QUEBEC, 31. (Du correspondant de la "Patrie").—Le service de la protection des forêts a été avisé depuis samedi de l'existence de plusieurs feux de forêts principalement dans la région de la Gaspésie et de la Matapédia. Plusieurs de ces commencements de feux sont déjà éteints aujourd'hui. Les deux feux les plus importants ont éclaté dans la Gaspésie sur les bords de la rivière Bonaventure. Les dernières nouvelles reçues, ce matin, au service provincial sont à l'effet que les garde-feux ont réussi à les maitriser avant qu'ils aient causé des dommages considérables bien qu'ils ne soient complètement éteints.

En dépit de la grande sécheresse qui a sévi dans une partie de la province, les feux sont peu nombreux, dû à l'excellent service de surveillance établi par le service de la protection des forêts.

Soulagé de ses douleurs. "Je souffrais tellement de rhumatismes que je ne pouvais ni marcher ni me redresser", écrit M. Henry Dorow de Arnprior, Ont. "J'ai pris alors du Novoro du Dr. Pierre et du liniment Oléolo et en trois semaines j'étais soulagé de mes douleurs." Ces remèdes bien connus ne manquent jamais de soulager n'importe quelle forme de rhumatismes. Ce ne sont pas des articles de pharmacie, ces remèdes sont directement fournis par des agents spéciaux. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Le prochain gouverneur serait de nouveau le duc de Devonshire

OTTAWA, 28. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Des représentations venant de personnes en vue ont été faites au gouvernement fédéral à l'effet que le Canada devrait demander aux autorités impériales de renvoyer le duc de Devonshire comme gouverneur-général pour un autre terme. Depuis qu'il est retourné en Angleterre, il a toujours porté un grand intérêt aux affaires canadiennes. Le gouverneur-général du Canada est nommé par l'Angleterre, mais le gouvernement canadien est toujours consulté. C'est pour cela que l'on croit que le nom du duc de Devonshire devrait être mentionné pour un deuxième terme, bien qu'il n'y ait pas de précédent à ce sujet.

Une auto tombe de douze pieds à Granby, Qué.

GRANBY, 28 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un accident arrivé à environ quatre milles de Granby, sur le chemin de Waterloo, aurait pu coûter la vie à deux touristes américains, M. William Wright et W. C. Whitcolm, de Leominster, Mass.

Les deux touristes revenant de Waterloo ont laissé le chemin pour prendre une entrée de cour et sont montés sur un pont servant d'entrée à une grange, alors qu'ils ont fait une chute d'environ douze pieds en bas de ce pont.

Le chauffeur Whitcolm fut dangereusement blessé et transporté immédiatement à l'hôtel Granby où il est sous les soins du Dr W. Lord. Il n'a pas repris connaissance depuis l'accident, soit environ depuis vingt heures.

Son compagnon s'en est tiré indemne.

BERLIN, 29. (Presse associée). — En Abyssinie, les chameaux constituent parfois toute la richesse des habitants. Les indigènes s'en servent pour payer leurs achats. C'est ainsi que le fils du directeur du jardin zoologique de Berlin a pu se procurer six dromadaires pour quinze cartouches.

LES CANADIENS-FRANCAIS AUX ETATS-UNIS

Leur lamentable histoire racontée par un témoin oculaire

Récit d'un voyage à travers d'innombrables villes et villages américains.

SECOND ARTICLE

PERE CANADIEN-FRANCAIS, MERE ANGLAISE

(Tous droits réservés, copyright).

En auto, nous venions, ma femme et moi, de traverser l'immense forêt du Main qui commence un peu après Saint-Côme, dans la Beauce, pour se terminer une centaine de milles avant Augusta, capitale de l'état dont la forêt porte le nom.

Nous avions encore les yeux pleins des magnifiques paysages traversés. Ce n'avait toujours été que montagnes boisées, forêts épaisses, lacs superbes. Nature bien canadienne, pareille à celle de nos Laurentides et de la Vallée de la Matapédia.

C'était le soir. Dans quelques minutes, ç'allait être l'obscurité.

Nous décidâmes d'arrêter à un "camping" sur le bord de la route.

Ma femme me dit soudain: "Regarde donc l'affiche de ce "camping"!

—"Mais le propriétaire a un nom bien canadien-français", remarquai-je.

Et le propriétaire était bien aussi un canadien-français.

Il nous entendit parler sa langue. Pendant que ma femme préparait le souper, il vint me parler à la lueur du feu. Notre conversation se prolongea tard dans la veillée.

Pauvre homme, il regrettait bien d'être parti du Canada!

Depuis 16 ans, il demeurait dans le Maine. Comme la plupart des autres, il avait quitté son pays, croyant qu'il allait faire fortune aux Etats-Unis. C'était un cultivateur. Il avait vendu sa terre, dans le comté de Bellechasse, et était venu s'établir où il était.

—"Etes-vous aujourd'hui plus riche que vous étiez quand vous êtes parti?" questionnai-je.

—"Oui, je suis un peu plus riche", répondit-il. "Mais je crois, je suis sûr maintenant que j'aurais plus d'argent aujourd'hui si j'avais resté sur ma terre, dans Bellechasse".

Un de ses garçons, âgé de 12 ou 13 ans, vint alors à lui et lui parla en anglais.

Je demandai en français à l'enfant comment il se portait. Il me regarda avec de grands yeux et, se tournant vers son père, interrogea: "What is it? Que dit-il?"

La physionomie du père s'attrista sensiblement. Il eut ensuite un rire nerveux:

—"J'ai sept enfants", dit-il, "quatre garçons et trois filles. Pas un ne parle français. J'ai essayé maintes et maintes fois de leur enseigner ma langue. Mais j'ai bien vu que tous mes efforts étaient inutiles. Alors j'ai laissé faire."

—"Mais leur mère?"

—"Leur mère est anglaise. Quand je suis arrivé ici, j'étais garçon. Je connus d'abord une belle fille, une canadienne-française. Je "sortis" avec elle quelque temps. Mais elle ne voulait pas rester aux Etats-Unis. Elle m'a dit qu'elle ne consentirait à se marier avec moi que si je retournais au Canada pour y demeurer. Puis elle partit. Nous nous écrivâmes pendant quelque temps. Je commençais alors à parler anglais passablement. On me fit connaître une jeune fille, une anglaise, qui venait d'arriver de Liverpool, Angleterre. Elle était bien gentille. Nous nous plûmes. Je cessai de correspondre avec l'autre. Huit mois après j'étais marié à l'anglaise. J'ai une bonne femme; il ne faut pas que je me plaigne. Mais ce n'est pas comme si j'avais marié une fille de mon pays. Nous nous entendons bien, et cependant il me semble toujours qu'il y a quelque chose qui nous sépare".

Ce qui les sépare, c'est la race, c'est l'océan Atlantique; c'est toute la distance qu'il y a entre la française province de Québec et la britannique Angleterre.

L'homme fit alors une disgression: "Je vous dis tout cela", dit-il, "parce que vous me plaisez, mais surtout parce que vous êtes un passant et que je ne vous reverrai probablement jamais. Car si ma femme savait ce que je vous ai dit et ce que je vais vous dire, ce serait fini peut-être entre nous deux."

Il continua: "C'est triste, bien triste, de constater que moi, un canadien-français, j'ai donné le jour à des enfants qui sont anglais en tout et partout. Pas un d'entre eux qui ait une petite lueur française en son cerveau ou en son coeur! Ils n'ont point une seule de mes aspirations, pas un seul de mes amours pour mon pays. Le Canada, la province de Québec, tout cela leur est aussi indifférent que le pôle-sud. Ça me fait de la peine. J'aimerais tant leur parler de chez-nous!"

Voyez, cet homme est parti depuis 16 ans. Et Québec, c'est encore "chez-nous" pour lui. Car c'est là l'exacte expression dont il s'est servi.

Ce soir-là, l'homme avait un brin de bonheur. Tous deux, nous parlâmes du Canada. Ma femme se mêla souvent à la conversation. Je connaissais quelques-unes de ses connaissances dans Bellechasse.

Après bien des efforts, il avait un jour réussi à convaincre sa femme d'aller faire une promenade dans sa paroisse natale.

—"Ce voyage me pèse encore au coeur", dit-il. "Ma femme riait de tous nos usages, critiquait toutes nos coutumes. Un soir, je faillis la gifler de rage. Si je n'avais pas eu d'enfants alors, je crois que je la "plaquais" là et filais à l'anglaise. Mais, voyez-vous, ses enfants, c'est toujours ses enfants. Je ne puis les abandonner. Je me dois aussi à ma femme. Je suis comme rivé aux Etats-Unis par des forces plus puissantes que moi. Jamais je ne pourrai retourner là-bas, j'en suis bien sûr!"

Il courba la tête, puis soudain la relevant: "Pendant la dernière guerre", éclata-t-il, "je leur ai donné une leçon par exemple! Ma femme lit les journaux. Ils colportaient toutes sortes de mensonges contre les canadiens-français, les accusant de lâcheté parce qu'ils ne s'enrôlaient pas au gré des anglais. Je m'abonnai à un journal canadien-français, de Québec, moi! Quand ma femme eut l'audace de décrier les canadiens-français, je lui traduisis en anglais les faits d'armes des nôtres, au front, là-bas. Nous eûmes d'aigres discussions. Mais je gagnai. Elle dut s'avouer vaincue. Si j'étais plus instruit, je pourrais parler un peu à mes enfants de l'histoire du Canada. Mais tout ce que je sais, c'est lire, écrire et compter. Et puis, quand je leur parle de mon pays, de ma province de Québec, ma femme me coupe toujours avec son Angleterre et ses Etats-Unis!"

Nous conversâmes encore longtemps. Le lendemain matin, au départ, il me donna une puissante poignée de main et ce conseil: "Tous deux", dit-il, "votre femme et vous, vous êtes canadiens-français. Ne vous attachez par aucun lien aux Etats-Unis. D'ici quelques mois, vous serez bien contents de retourner chez vous. Gardez-vous toujours assez d'argent pour payer les billets de retour."

Je crus alors qu'il avait tort. Je crois maintenant qu'il avait un billion de fois raison.

Cet homme, ce canadien-français marié à une anglaise, a-t-il réalisé son but en venant aux Etats-Unis? Non, il admet lui-même qu'il serait peut-être plus riche maintenant s'il était resté au Canada. Par ailleurs, il lui manque un élément important pour constituer le bonheur de son ménage. Cet élément, c'est l'identité des races entre les époux. L'un est français, l'autre est anglaise. D'où dissensions, disputes. L'idéal du père est sacrifié à celui de la mère dans l'éducation des enfants.

Quand ils seront grands, ces enfants n'auront presque plus rien de commun avec l'auteur de leurs jours.

Pauvre père canadien-français, au lieu de faire des enfants pour servir ton pays, tu en auras fait pour la plus grande gloire de la république voisine.

Je demande à mes compatriotes, à la lecture de cet article, de songer que peut-être, le même sort que celui de ce père les attend s'ils émigrent aux Etats-Unis. Restons donc chez nous et évitons-nous ainsi des sacrifices, des peines que nous ne soupçonnons pas.

HENRI SAINT-LAURENT.

Un incendie détruit en partie une maison à Joliette

JOLIETTE, 31. (Du correspondant de la "Patrie"). — Dans la soirée de samedi à dimanche, un incendie s'est déclaré à la propriété de M. Isaac Coupard, avenue du Précieux-Sang. Cette bâtisse comprend deux logements privés et les occupants en furent délogés par l'incendie. Le chef des pompiers et ses hommes firent de la besogne expéditive cependant ils étaient arrivés trop tard et ce fut une grosse perte. La bâtisse est presque toute brûlée à l'intérieur, ce qui naturellement comprend les meubles et le linge des occupants. Les dommages s'élèvent à quelques trois mille dollars non couvert par les assurances.

PARIS NE SE PREVAUDRA PAS DE CET ACCORD

Caillaux n'invoquera pas à Washington l'entente de Londres.

DEPART PROCHAIN

PARIS, 31. (Presse associée).— Caillaux aura-t-il autant de succès à Washington qu'il en a eu à Londres dans le règlement de la dette française? On n'est pas loin de le croire dans les milieux officiels et c'est avec satisfaction que l'on envisage son départ prochain pour les Etats-Unis.

M. Caillaux qui s'embarquera le 16 septembre à bord du "Paris", passera une dizaine de jours en Amérique. Il ne sera accompagné que d'un seul expert. Le 10 ou le 23, les autres membres de la mission s'embarqueront à leur tour.

Aux ministères des affaires étrangères et des finances, on a appris, sans s'émouvoir, les critiques américaines de l'accord provisoire conclu à Londres. Le gouvernement français, assure-t-on, n'a pas l'intention de se servir de cette entente pour essayer d'obtenir du gouvernement américain des conditions aussi favorables.

Un cultivateur de S.-Roch attaqué par un boeuf furieux

QUEBEC, 31. (Du correspondant de la Patrie.) — Attaqué par un boeuf furieux, qui avait réussi à briser sa chaine, M. Auguste Pelletier, cultivateur de aint-Roch des Aulnaies, a été gravement blessé par la bête en furie et a dû être conduit à l'hôpital de cette ville. Des voisins attirés par les cris de monsieur Pelletier réussirent à abattre la bête furieuse et à sauver monsieur Pelletier d'une mort certaine.

L'animal se rua d'abord sur la servante, qui se trouvait près de l'étable et qui put se réfugier sous une voiture. Monsieur Pelletier, qui travaillait un peu plus loin, arriva alors avec une fourche et essaya de maitriser le boeuf, mais celui-ci le frapp aavec ses cornes dans le côté, lui infligeant des blessures sérieuses. Le blessé est dans un état de grande faiblesse et les médecins n'osent se prononcer sur son cas.

Mgr Prud'homme en route pour l'Ouest

OTTAWA, 31. (Du correspondant de la Patrie.) — Sa Grandeur Mgr Prud'homme, évêque de Prince Albert, est passé à Ottawa à la fin de la semaine, de retour de Rome, en route pour retourner dans l'ouest.

QUAND LES NERFS SONT DERANGES

Ils ont besoin d'un sang riche, nouveau, pour les restaurer.

Les hommes et les femmes dont les nerfs sont dérangés, deviennent irritables et moroses et sont blâmés pour leur mauvais caractère; bien que cela ne soit pas de leur faute. Leur pauvre santé en est la cause. La vie fatigante, déprimante de l'épouse ou de la mère, que les travaux ménagers ont épuisée; le père dont l'inquiétude pour sa famille a tracassé jusqu'à ce qu'il devint maigre et malade, souffrant des nerfs qui sont devenus épuisés. Leurs nerfs, comme tous les autres organes du corps, ont besoin d'un bon sang rouge, l'inquiétude agit sur leur digestion et leurs nerfs sont mal nourris. Dans de tels cas, une cure aux Pilules Roses du Dr Williams est nécessaire, car ces pilules créent un sang nouveau et reconstituent le système nerveux. Les malades deviennent remplis d'énergie et de bonheur pour eux-mêmes et les autres en retour. Mme Wm Hughes, Coldwater, Ont., a éprouvé la valeur des Pilules Roses du Dr Williams et n'hésite pas à le dire. Voici ce qu'elle dit: "Il y a deux ans je souffrais terriblement des nerfs. Les douleurs dans la tête et au dos étaient intolérables. J'étais déprimée et affolée tout le temps. Tout le repos que je prenais, et les meilleurs soins médicaux ne me firent pas de bien. On me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et après les avoir prises pendant un certain temps, je me sentis beaucoup mieux. Je continuai d'en prendre avec beaucoup de bien et après la naissance de mon bébé, elles furent le seul tonique qui m'aidèrent à le nourrir. Je les ai trouvé un excellent enrichisseur du sang et ne puis trop fortement les recommander." Vous pouvez vous procurer ces Pilules chez tout marchand de remèdes, ou par la poste à 50 cents la boite de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros	42 onces	Prix $1.80
Moyens	26 "	" 2.55
Petits	10 "	" 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co. Limited - Montréal

DISTILLERIE À BERTHIERVILLE

LE RAPPORT DES MARCHES DES BESTIAUX CANADIENS

Il donne le nombre de bêtes amenées sur nos marchés et le nombre exporté.

EN ANGLETERRE

Semaine finissant le 20 août 1925.

TORONTO.

Total des ventes de la semaine: 6518 bêtes à cornes, 1755 veaux, 5581 porcs et 4368 agneaux et moutons. En outre, il y avait 1426 bêtes à cornes, 38 veaux et 463 porcs en cours d'expédition directe.

BETES A CORNES.— A tout compter, la qualité des animaux offerts en vente n'était pas aussi bonne qu'à l'ordinaire. Les offres de la semaine comprenaient 2500 têtes venant de l'ouest; ces animaux étant, en majorité, des boeufs mi-gras de qualité ordinaire. Les acheteurs experts étaient peu nombreux, payant de $7.50 à $8.50 pour les boeufs pesants et de $7.00 à $8.00 pour ceux de bon poids. Les exportateurs ont aussi acheté quelques taures à $6.50 jusqu'à $7.25 et des taureaux ed $4.50 à $5.50. A cause de la qualité des animaux qui restaient. Les saleurs prirent la meilleure charge de boeufs pesants offerte, à $8.75. Les bouvillons pesants et de qualité commune furent vendus par charge, et ne donnèrent, par fois, que $6.50. Les boeufs de boucherie de bons poids donnèrent de $6.50 à $7.75 et ceux de poids légers de $6.50 à $7.25. Comme la majorité eds animaux offerts étaient de qualité commune et ordinaire, la plupart des ventes rapportèrent des prix variant de $5.00 à $6.00. Les ventes de boeufs communs et légers et des taures furent nombreuses, donnant quelquesfois le prix minime de $3.00. Les vaches rapportèrent mieux, les meilleures donnant de $4.00 à $5.00 et quelques-uns obtinrent $5.25. Les vaches communes se vendirent en grande partie, de $3.00 à $4.00. La demande pour les animaux destinés à être mis en conserve fut assez considérable; les prix variant de $1.50 à $2.25. Les exportateurs ont payé de $4.50 à $5.50 pour des boeufs pesants, de bonne qualité, tandis que les taureaux communs "à saucisses" furent vendus $2.00 pour les plus légers et $3.50 pour les pesants. Les jeunes boeufs rapportèrent beaucoup, se vendant de $9.00 à $11.00; un d'entre eux ayant donné $12.00. Les boeufs maigres et demi-gras eurent un meilleur marché que celui des deux dernières semaines; la plupart venant de l'ouest. Les boeufs maigres légers obtinrent des prix variant de $3.15 à $4.50, tandis que ceux de bon poids et de qualité se vendirent jusqu'à $5.50. Les boeufs maigres venant de l'ouest donnèrent de $4.00 à $5.50 pour les catégories ordinaires et jusqu'à $7.25 pour ceux de l'endroit pesant tout près de 1200 livres. Lorsque le marché fut fermé, il restait à peu près 500 bêtes à cornes qui n'étaient pas vendues.

VEAUX.—Le marché fut ferme toute la semaine. La majorité des bons veaux obtinrent de $10.00 à $11.00, quelques-uns allant jusqu'à $11.50. Les veaux de poids moyen et les pesants se vendirent de $6.00 à $9.00 et ceux nourris à l'herbe de $4.50 à $5.50. Les acheteurs de Buffalo prirent plus de 600 veaux au cours de la semaine.

PORCS.—Le marché des porcs s'ouvrit avec une augmentation de 25 cts à $14.00 lundi et garda cette augmentation toute la semaine. A la fin, les porcs épais-lisses se vendirent $14.00 au sortir du wagon, et les porcs de choix $14.36.

MOUTONS. — Le marché des agneaux fut lent toute la semaine, les prix tendant à baisser vers la fin. Les bons agneaux se vendirent de $14.00 à $14.50, lundi; mardi les prix varièrent de $13.50 à $14.00. Plus tard, les prix furent à $13.50, ce qui était $1.00 de moins que ceux de la semaine dernière, quand le marché ferma. La demande pour des moutons de $6.50 à $7.50 pour la plupart des légers; quelques-uns donnant jusqu'à $8.00. Les moutons pesants rapportèrent de $5.00 à $6.00; les communs de $3.00 à $4.00.

MONTREAL

Semaine finissant le 20 août 1925

Il y avait 166 bêtes à cornes, 2160 veaux, 3342 porcs et 3975 agneaux et moutons à vendre sur les deux marchés au cours de la semaine. On recevait aux cours à bestiaux 244 porcs pour expédition directe aux saleurs et 2316 bêtes à cornes expédiées directement pour l'exportation.

BETES A CORNES. — Car animaux étaient, en majorité, de catégories communes et médium; leur type et fini laissant à désirer. Il serait difficile de douner autre chose que des prix approximatifs pour ce genre d'animaux, car presque toutes les ventes furent faites par lots mélangés à des prix basés sur la qualité moyenne de chaque lot. Quelques jeunes vaches de choix et bonnes taures furent enlevées à $6.00 et $6.25 et de la même manière on vendit plusieurs bons taureaux de $3.50 à 05.00. Une coupe des meilleures charges de bouvillons offertes en vente, ayant une moyenne de 1070 livres chacun, furent vendues à $6.25. La majorité des ventes furent faites à des prix variant de $4.00 à $5.50 pour les bouvillons, $3.00 à $4.50 pour les vaches et $3.00 à $3.25 pour les taureaux "à saucisses." Le pourcentage des bêtes à cornes en vente, expédiées de Edmonton à Winnipeg, était 22 pour cent.

VEAUX. — Le marché était régulier et ferme. Les bons veaux rapportèrent, en majorité, de $8.50 à $8.75 et quelquefois $9.25. Le meilleur prix reçu pour les veaux nourris à l'herbe fut $4.75 et ceux nourris à la chaudière furent vendus de $5.50 à $6.25.

PORCS. — Le marché des porcs semblait être peu actif à comparer avec les rapports reçus des autres marchés. On obtient $13.75 pour des porcs pesant 160 livres ou plus. Les porcs légers n'étaient pas en demande et comme on en offrait en vente en grande quantité, les prix en furent affectés, en général. Quelques porcs de choix furent vendus à $14, mais la demande était limitée. Les truies se vendirent jusqu'à $11.00 and let $10.75 le reste de la semaine. Le pourcentage des porcs offert en vente venant des provinces de l'Ouest était 23 pour cent.

AGNEAUX et MOUTONS. — La demande pour agneaux fut très bonne, donnant $12.75 pour charges régulières de bonne qualité, y compris les agneaux non-châtrés. Les brebis et les agneaux châtrés donnèrent de $13.00 à $13.25 et les agneaux communs furent vendus à des prix variant entre $11.00 à $12.50. Les moutons donnèrent de $4.00 à $6.00.

WINNIPEG

Total des ventes de la semaine: 926 bêtes à cornes, 1,215 veaux, 4,097 porcs et 985 moutons De plus, 2,910 bêtes à cornes et 239 porcs en cours d'expédition directe.

Bêtes à cornes—Le marché fut de nouveau encombré de boeufs pesants, plus de 5,000 têtes arrivant pour le commencement de la semaine. La vente s'ouvrit avec une extrême lenteur, les acheteurs attendant que les prix soient moins élevés et ils réussirent à obtenir une diminution de 25c. ou plus On attribua cette perte à la grande quantité de boeufs grossiers et au xtaures demi-grasses. Le commerce du milieu de la semaine fut plus actif et, à plusieurs reprises, on remarquait une légère amélioration; toutefois, en général, à la fin du marché, il n'y avait d'amélioration appréciable Quelques bouvillons pesants, réellement bons, furent vendus pour l'exportation de $6.50 à $7.00. Les meilleurs boeufs de boucherie rapportèrent de $5.50 à $6.00, tandis que la majorité se vendait de $4.44 à $5.25 et la catégorie plus ordinaire obtenait un prix moins élevé. Les taures d'un bon type de boucherie donnèrent de $4.75 à $5.50 et les autres de $3.00 à $450. Les meilleures vaches se vendirent de $3.50 à $4.00 et la balance de bonne qualité pour l'abattage, de $2.75 à $3.25. Les taureaux rapportèrent de $2.25 à $3.00. Les animaux destinés à être mis en conserves et à être abattus se vendirent de $1.50 à $2.25. Les meilleures catégories de bouvillons demi-gras de la localité donnèrent de $375 à $4.50 tandis que ceux de catégories ordinaires et medium, apportèrent de $2.50 à $5.50. Les boeufs maigres furent vendus à des prix variant de $3.25 à $4.00, les qualités moindres obtenant $2.75 et moins. Les veaux se vendirent très bien, les meilleurs à $7.50, la majorité de $3.00 à $7.00.

Porcs—Le marché fut ferme, cette semaine. Les lisses-épais donnant, au commencement, $12.60 et à la fin $13. Les porcs pour la vente se vendirent en même temps que les lisses-épais. Les porcs à bacon de choix 10 p.c. de plus.

Moutons. — Les moutons et les agneaux rapportèrent très bien. Des agneaux de bonne qualité pour la boucherie se vendirent de $10 à $11.50. La majorité des moutons se vendirent à des prix variant de $4.00 à $7.00.

PRINCE ALBERT

Total des ventes: 38 bêtes à cornes, 11 veaux et 198 porcs. En cours d'expédition directe il y avait 283 bêtes à cornes, 25 porcs et 1 mouton. Dû au fait que les arrivages furent peu nombreux, le marché était peu considérable. Quelques bons boeufs de boucherie rapportèrent $4.00. Les taures de boucherie d'assez bonne qualité, donnèrent de $3. à $3.50. Les vaches de bonne qualité pour l'abattage se vendirent $3.25, de moindre qualité, $2.50. Des boeufs d'assez bonne qualité, maigres et demi-gras rapportèrent de $2.50 à $4.00. Les meilleurs veaux de boucherie donnèrent $500; ceux nourris à l'herbe $1.50. Le commerce des porcs fut plus ferme, commençant à $12.25 et fermant avec $12.75 pour les épais-lisses, au sortir du wagon.

MOOSE JAW

Total des ventes: 240 bêtes à cornes, 40 veaux et 176 porcs. En cours d'expédition directe, 2.570 btes à cornes et 157 porcs Le commerce fut tranquille; très peu de boeufs de bonne qualité étant en vente. Les prix des bêtes à cornes fut ferme. Les meilleurs bouvillons donnant $5.25, la majorité des ventes de $4.00 à $5.00. Les meilleures taures $5.00; majorité des ventes, de $4.00 à $4.50.

CALGARY

Semaine finissant le 20 août 1925

Total des ventes de la semaine: 2967 bêtes à cornes, 475 veaux, 1054 porcs et 290 moutons.

BETES A CORNES—Les animaux arrivèrent en nombre plus considérable parmi lesquels il y avait un pourcentage assez élevé, de boeufs maigres de qualité ordinaide. La demande pour les boeufs à boucherie fut assez bonne, à cause des commandes venant de la côte du Pacifique et de l'est du Canada. Les boeufs maigres et demi-gras furent en assez bonne demande. Des bouvillons de bonne qualité et de choix se vendirent de $5 à $5.75, les meilleurs jusqu'à $5.85 et $6. Les bouvillons communs et ordinaises obtinrent de $2.50 à $4. La majorité des taures de choix se vendirent de $4 à $4.25 et les meilleures $4.75. Les vaches de choix se vendirent de $2.75 à $3.25, les meilleures à $3.50 et une vente de $4. Les bons boeufs obtinrent de $2 à $2.25, les boeufs à soucisse de $1.50 à $1.85. Les bons veaux apportèrent de $5 à $5.75 et les communs et ordinaires de $2.50 à $4. Les boeufs gras engraissés à l'herbe furent en assez grande demande et donnèrent de $4.50 à $5.25; les catégories moindres, de $3 à $4.25. Les boeufs maigres donnèrent de $3 à $4.

PORCS — Le marché des porcs fut ferme au cours de toute la semaine; les épais lisses se vendant $13, au sortir du wagon. Les porcs à bacon de choix donnèrent comme d'habitude 10 pour cent de plus

MOUTONS — Les moutons et les agneaux ne donnèrent pas des prix aussi élevés. Les agneaux se vendirent, en majorité, de $11.25 à $12.25; les brebis de $6.50 à $7 et ceux d'un an à $10.25.

EDMONTON

Total des ventes: 1602 bêtes à cornes, 256 veaux, 654 porcs et 192 tons; en cours d'expédition directe, 75 bêtes à cornes et 327 moutons.

BETES A CORNES — Une demande plus considérable apportait une activité commerciale et le marché devient plus animé dans toutes les catégories de bonne qualité de bêtes à cornes. Les prix pour les meilleures furent très fermes, tandis que les autres catégories ne changèrent pas. Quelques bons bouvillons se vendirent à $6 et la majorité des boeufs de choix pour la boucherie donnèrent de $4.50 à $5 et les communs et ordinaires de $3 à $4. Quelques taures donnèrent $5; d'autres de moindres qualités de $4 à $4.0 et les communes et ordinaires, de $2.50 à $3.50. La majorité des bonnes vaches se vendirent de $3 à $3.25, quelques-unes à $3.0. Les vaches communes et ordinaires donnèrent $2. Il y avait une forte demande pour les boeufs maigres et demi-gras. Quelques demi-gras destinés à l'exportation se vendirent de $5 à $5.50, tandis que la balance de bonne qualité obtint de $4 à $4.50 et les boeufs de moindre qualité de $3 à $3.50. Les bons boeufs engraissés à l'herbe se vendirent de $3 à $3.50, les communs et ordinaires de $2 à $2.50. Les veaux se vendirent de $4.50 à $5.50 comme précédemment.

PORCS — Le marché des porcs fut quelque peu plus élevé, la majorité des épais-lisses se vendant à $12.90, au sortir du wagon. Les porcs à bacon de choix 10 pour cent de plus.

MOUTONS — Les agneaux se vendirent, en majorité, de $10.50 à $11.60 et les moutons de $6 à $7.

LE MARCHE BRITANNIQUE DES BETES A CORNES

Câblogrammes de la division fédérale de l'industrie animale, semaine finissant le 20 août 1925.

Glasgow rapporte la vente de 480 boeufs Canadiens. Les meilleurs se vendirent de 12 à 13 1-2c la livre, poids vif, els animaux de qualité moyenne, de 11 à 12c. Les boeufs pesants et ceux de qualité grossière de 10 1-2 à 11 1-2c. Les meilleurs boeufs Ecossais obtinrent de 151-2c à 15c. Les pesants de 12 1-2 à 13c. Il y avait aussi 850 boeufs irlandais, les qualités supérieures se vendant de 12 à 12 1-2c, les catégories ordinaires de 11 à 12c, et les autres, de 9 à 11c.

Birkenhead a vendu 660 boeufs d'engrais Canadiens et 80 boeufs gras Canadiens. Les boeufs d'engrais ont donné de 20 1-2 à 21c de moins (y compris les issus) poids habillé. Les bouvillons gras se vendirent de 20 1-2 à 21c, les vaches de 15 1-2 à 17c et les taureaux de 13 à 14c. La vente des boeufs Irlandais était de 2280 têtes. Les prix de ces derniers variant de 19 à 21c.

Londres offrait 350 flancs habillés de boeuf Canadien, la majorité à 18c, et pour la qualité de choix jusqu'à 20c.

Les surintendants des compagnies d'assurance

WINNIPEG, 2. (Presse canadienne). — Le premier jour de la réunion annuelle des surintendants d'assurances du Canada s'est terminé, hier soir, par un banquet offert aux délégués par les agents d'assurances de la ville.

A la séance de l'après-midi, W.-S. Shannon, c.r., conseiller législatif de la Saskatchewan, a parlé de la législation qui régissait les compagnies d'assurances canadiennes, par suite de la division de la juridiction fédérale et provinciale. Il a parlé en faveur de l'uniformité de cette législation, bien qu'elle soit déjà plus uniforme que celle qui régit l'assurance maritime.

MARCHÉ AUX PROVISIONS

28 août — Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, 131 édifice Board of Trade, pour les produits de la ferme par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour les fruits par Hart and Tuckwell; pour les céréales par Quintal et Lynch; pour le poisson par Hatton et Cie et pour les viandes par Noé Bourassa limitée, 45 Marché Bonsecours; pour les volailles par P. Poulin et Cie; pour les pommes de terre par la maison A. Lalonde, 22-24 Place Jacques-Cartier.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros, excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

Prix vendant aux épiciers
Prix de gros

ELZEBERT, TURGEON, (Board of Trade).

FARINE-TYPE

Au baril, 2 sacs

Première patente, Manitoba	$9.10
Deuxième patente, Manitoba	8.60
Forte à boulanger, le baril	8.40
Seconde à boulanger, le baril	8.20
Manitoba et Ontario, le baril	7.70
Farine à pâtisserie, le baril	6.80
Farine entière, le baril	8.50
Farine commune	5.20
Farine alimentaire	4.20
Gru blanc, la tonne	36.25
Grue, la tonne	30.25
Son, la tonne	28.25
Avoine roulée, 90 lbs.	3.55
Avoine roulée, 80 lbs.	3.20
Farine de blé-d'Inde blanc, le baril	7.10

CEREALES ET FOURRAGES

La maison Elzébert Turgeon cote, prix vendant à Montréal:

BLE

No 1. Northern	1.80
No 2 Northern	1.74
No 3 Northern	1.70

AVOINE

No 2, Canada Ouest	.66
No 3, Canada Ouest	62
No 1, d'alimentation	57
No 2, d'alimentation	55 1-2
Mais jaune No 2	1.18
Mais jaune No 3	1.16
enne par 100 livres	2.50 à 2.65

FOURRAGE

Nous cotons, prix vendant à Montréal:

Mil No. 1	$13.00 à $14.00
Mil No. 2	$12.00 à $14.00
Mil No. 3	$10.00 à $11.50

Z. LIMOGES & CIE., Ltée., 26 rue William, Main 3548

OEUFS

Oeufs Chanteclerc	.45
Extras frais	.41
Première frais	.38
econds	.34

BEURRE

Crèmerie No. 1	.39
Crèmerie No. 2	.38
En bloc d'une livre:	
Crèmerie No 1	.40
Crèmerie No 2	.39

FROMAGE

Fromage d'Oka, la livre	.40
Fort, au morceau	.30
A la meule	.29
Doux, au morceau	.22
A la meule	.21

SAINDOUX

En tinette	.19 1-2
En seau	.20
En bloc d'une livre	.22
Saindoux composé:	
En seau	.15
En tinette	.14 1-2
En bloc	.17

FEVES ET POIS

Fèves blanches, le minot	2.75
Pois, le minot	2.85

MIEL

Miel coulé:	
Blanc, canistre de 5 lbs. la lb.	.15
Canistre de 2 lbs., la livre	.15
1-2 livre	.10
Brun, seau de 5 lbs. la lb.	.11
Brun, setau de 5 lbs. la lb.	.10

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop, le gal.	$2.35 à $2.75

POMMES DE TERRE

A. Lalonde 22-24 Place Jacques Cartier

Patates nouvelles 60c la poche de 80 livres.

Les pommes de terre du bas de Québec se vendent 60s le 90 lbs au wagon, livrées à Montréal. Elles se revendent 80s le 80 lbs, celles du Nouveau-Brunswick se vendent 55s., les 90 livres, livrées à Montréal. Le prix de revente est de 80s. par 80 livres à Montréal.

Les pommes de terre de l'Ile du Prince-Edouard se vendent 85 et 90s les 90 livres au wagon et elles se revendent $1.00 et 01.10 les 90 livres au détail.

VOLAILLES

P. POULIN & Co., Main 7107

Dindons frais	.40 à .42
Poulets:	
3 à 3 1-2 lbs	.35
4 à 4 1-2 lbs	.38
5 à 6 lbs	.42
Poules:	
3 à 3 1-2 lbs	.27
4 à 4 1-2 lbs	.30
5 livres et plus	.32
Poulets du printemps.	
La paire	$1.50 à $1.75
Oies du printemps	.25
Canards du lac de Brome la lb.	.38
Cochon de lait, la lb	.45
Faisan anglais, chacun $2.50 et	$3.00
Perdrix, Sud-Américain, paire.	$2.50
Canetons	.35
Pigeonneaux	.75
Pigeons, la paire	.60
Lapin, la livre	.22

Ce sont là les prix du détail.

La maison Poulin offre des oeufs aux prix suivants; premiers 40c, extras 45c. Le sirop d'érable nouveau se vend $1.05 par bidon de 8 livres. Le beurre Régal, en bloc d'une

livre, au détail	.42
de crèmerie	.40
Beurre de cuisine	.35
Beurre doux	.44

LEGUMES

Oignons rouges, le sac	$2.00
Céleri de floride:	
4 douz. à la caisse	$3.75
Laitue Iceberg, de fantaisie, 3, 4, 5 douz. à la caisse, la cais.	$4.50
Radis, douz.	$75
Piment vert, douz.	.75
caisse	$9.00
Echalottes, douz.	$1.00
Aubergines, douz.	$3.50
Persil, douz	$1.00
Concombres, douz.	$8.00
Rhubarbe, douz	$1.50
Epinards, boisseau	$1.75
Carottes, boisseau	$2.50
Betteraves, boisseau	$2.08
Pois verts, boisseau	$6.00
Fèves vertes, boisseau	$7.00
Patates sucrées, boisseau	$6.00
Rohaine, 3 douz.	$5.00
Asperges, 12 bottes	$7.00
Choux nouveaux, la caisse	$4.00

NOE BOURASSA, Main 5445

Rosbeaf:	
Tenderloin	.85
Epaule	.16
Sirlin	.46
Steak:	
Ronde	.25
Sirloin	.28
Flanc	.25
Côtelette	.35
Pointe de sirloin	.35
Porterhouse	.45
Hamburger	.25
Veau:	
Demi-fesse, jarret	.32
Fesse entière	.32
Tranches dans la fesse	.45
Devant	.12
Quartier de derrière	.26
Bout-rond fesse	.40
Bout de jarret	.32
Longe	.30
Côtelette	.34
Ris	.85
Carré	.15
Carré	.15

Agneau du printemps:	
Quartier de derrière	.37
Quartier de devant	.20
Chops	.45
Fesse	.38
Longe	.38
Porc:	
Filet	.45
Jambon en tranches	.40
Fesse	.32
Epaule	.25
Longe	.35
Lard salé	.31
Lard gras	.32
Côtelettes	.36
Tête	.08
Jambon, 10 à 13 lbs	.36
Jambon entier	.35
Jambon Pique-nique	.25
Foie	.28
Demi-jambon, jarret	.35
Bacon tranché	.45
Saucisse au boeuf	.14
Saucisse au porc frais	.25
Saucisse Belle Fermière	.30

DIVERS

Langue, la lb.	.30
Filet de boeuf gelé	.70
Poitrine	.10
Filet de boeuf frais	.90

HATTON & CO.

LE MARCHE DU POISSON

Haddock fumé	.12
Haddock frais	.07
Morue fraîche, lb	.08
Filet de haddock frais	.16
Homards, vivants, la lb	.60
Truite des lacs, fraîche	.20
Maquereau	.10
Flétant frais, la lb	.22
Pile	.10
Brochet frais, la lb	.12
Crevettes	.45
Hareng	.05
Huitres, gallon	$.75
Poisson salé:	
Hareng, caque, 100 lbs	$6.00
Hareng, caque, 200 lbs	10.50
Saumon du Labrador, baril, 200 livres	21.00
Turbot, baril, 200 lbs	27.00

LES DEPUTES DE L'OPPOSITION PROVINCIALE VEULENT RESTER FIDELES AU MANDAT DU PEUPLE

M. Arthur Sauvé blâme et désavoue ceux qui veulent faire croire que l'Opposition provinciale passerait à Ottawa pour former un tiers-parti.

LE CAUCUS DU VIGER

Au sujet du caucus d'hier, tenu au Viger, sur l'invitation de M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, nous avons obtenu de M. Sauvé la déclaration suivante que nous donnons textuellement:

"Il y a eu hier caucus des députés de l'opposition provinciale au sujet de la possibilité de la rentrée de l'hon. M. Patenaude dans l'arène fédérale. Nous avons examiné dans le meilleur esprit la situation politique générale et aussi celle de notre législature. Nous avons aussi considéré le point de vue particulier de certains hommes qui voudraient absolument priver notre législature d'un député d'une grande valeur.

"Nous considérerons ce qui nous a été représenté et comme il nous faut connaître à fonds le projet dans sa conception, dans sa réalisation et ses conséquences pour le pays, et surtout pour notre province, — puisque c'est pour elle que nous avons mandat, — nous avons ajourné pour avoir d'autres renseignements plus précis.

"Les députés de l'opposition provinciale prendront, quand ce sera opportun, une attitude ferme, logique, honnête, conforme à l'esprit de leur mandat et aux intérêts de notre législature, autrement je ne resterais pas vingt-quatre heures à la direction de leur parti.

"Nous avons reçu d'une portion importante de l'électorat le mandat de défendre ses intérêts à la législature de Québec. En sollicitant ce mandat nous avons promis de consacrer autant que possible notre temps et notre intelligence à l'étude des questions qui concernent cette législature de Québec.

"Les choses du pays doivent intéresser jusqu'à un certain point le député provincial et il peut se présenter des raisons qui l'intéressent davantage. Les leçons du passé nous engagent à la prudence et à la garantie. Il importe aussi de considérer le devoir du présent en vue de l'avenir, mais sans confusion et sans sacrifier les intérêts de notre législature, comme c'est arrivé trop souvent.

"Ceux qui invoquent le salut public doivent donner un bon exemple d'esprit public: l'exemple de leur dévouement à la chose publique, et faire les sacrifices nécessaires. Ils doivent descendre eux aussi dans l'arène. Il y en a dans la magistrature, au sénat, dans la haute finance et dans toutes les classes, pas rien que dans l'opposition provinciale de Québec."

Comme nous demandions à M. Sauvé son appréciation de certains articles récemment parus dans un quotidien montréalais, il a déclaré ce qui suit:

'Evidemment, un publiciste est chargé d'agiter la question dans les journaux. J'ignore le nom de ce monsieur, et je ne l'ai jamais autorisé à faire des racontars au sujet de ce qui peut concerner l'Opposition provinciale de Québec. Je connais bien peu du fameux projet de tiers-parti. Je ne suis pas allé écouter dans la serrure de l'édifice où s'est préparé ce projet. Quand ce sera le temps, je dirai franchement ma pensée. Je ferai ce que je crois être mon devoir et, s'il le faut, j'y mettrai toute l'énergie dont je suis encore capable."

Quant à la rumeur à laquelle un journal anglais du midi fait aujourd'hui l'honneur d'une manchette à pleine page, M. Sauvé nous prie de déclarer, de la façon la plus catégorique, que rien n'est plus faux et plus dénué de fondement. Jamais il n'a été question que les députés de l'Opposition provinciale dussent passer en masse à Ottawa.

"C'est faux de la première à la dernière ligne," nous dit M. Sauvé, qui ajoute: "Tout cela vient sans doute de la même officine."

Rencontré ce matin, l'hon. M. Patenaude s'exprime à peu près dans les mêmes termes que M. Sauvé:

"Nous avons causé hier dans le meilleur esprit possible. Rien n'est décidé. Tout le monde se rend compte que la situation du pays exige un effort sérieux.

"Quant aux rumeurs désobligeantes pour tout le monde, qu'on fait circuler dans certains journaux, je ne sais d'où elles sortent et je crois qu'il ne faut y attacher aucune importance."

LE CAUCUS D'HIER APRES-MIDI

C'est dans la salle que l'on réserve habituellement aux déjeuners-causerie, premier étage, au fond à droite, que s'est tenu le caucus conservateur d'hier après-midi, à l'hôtel de la Place Viger.

Dans le fond de la salle, c'est-à-dire au coin de la rue Berri, une seule table, fort loin de la porte double qui donne accès à la pièce. Malgré ces précautions, il n'était pas impossible au reporter attentif de percevoir parfois des bouts de phrases. Par malheur, ces messieurs du caucus avaient laissées grandes ouvertes les fenêtres. Et le vacarme terrible de la rue Craig couvrait trop souvent les voix pour qu'il fût possible de suivre de point en point les orateurs.

On parla beaucoup. Tout le monde eut son mot à dire. M. Patenaude, cela va de soi, fut le plus long, exposant en détail la situation et donnant les raisons d'une intervention possible à Ottawa. Sur la question des chemins de fer nous entendîmes de doctes statistiques où les millions s'enchevêtraient en une trame savante. Nous entendîmes aussi des phrases comme celle-ci:

—"Je serai disposé, le lendemain de l'élection, à donner la main à tout homme politique qui acceptera notre point de vue."

Tous les députés oppositionnistes assistaient au caucus, à l'exception de M. Ernest Tétreau, de Montréal-Dorion.

La discussion prit parfois un tour animé. M. Sauvé, notamment, exposa avec force les besoins de l'Opposition provinciale et la nécessité de garder toutes les ressources en hommes.

M. Patenaude, tout en admettant ce point de vue, insiste fortement sur l'urgence de sortir la province de Québec de l'isolement où elle est, au point de vue conesrvateur. Il exposa que le Canada est devenu "un immense trottoir", où tout le monde passe. Il exposa à ses collègues la nécessité de défendre le point de vue de la province tant sur le problème des chemins de fer que sur ceux de l'immigration et de la protection.

Ce ne fut que vers cinq heures et quart que les premiers députés commencèrent à sortir, M. Plante, de Beauharnois, le premier, suivi de près de MM. Smart et Gault. Puis M. Patenaude seul, à qui notre reporter, le seul qui fût là, présenta les journaux.

Parlant des potins qui courent au sujet de la formation d'un tiers-parti dans la province, M. Patenaude de dit:

—"Ah! J'aimerais bien savoir d'où partent ces rumeurs-là."

M. Sauvé sortit un quart d'heure plus tard avec MM. Bastien et Renaud.

—"Je suis à chercher d'où cela sort", nous dit-il. Et il ajouta: "Quand il y aura des déclarations à faire, je les ferai sans me faire prier."

L'impôt sur le revenu des milliardaires

BELLES REDEVANCES

NEW-YORK, 2.—Les extraits suivants du rôle de l'impôt sur le revenu sont de nature à plonger dans de douces rêveries:

John D. Rockefeller, fils, $6,277,669, comparativement à $7,435,169 en 1923.

John D. Rockefeller, père, $128,420.

J. Pierpont Morgan, $574,379.

E. H. Gary, $322,680.

Charles Evans Hughes, $1,554.

John W. Davis, candidat démocrate à la dernière élection présidentielle, $49,533.

Othon H. Kahn, $391,776, comparativement à $184,983 l'an dernier.

F. W. Woolworth Cy., $2,636,943.

Richard Bartholmess, acteur de cinéma, $24,803.93.

L'éditeur Charles Scribner, $53,662.02.

Les huit Vanderbilt, individus et successions, $274,929 en tout, comparativement à $319,487 l'année précédente.

LA PART DES FORD

Détroit, 2.—Henry Ford et Edsel Ford, son fils, ainsi que la Ford Motor Company, ont payé l'impôt sur le revenu le plus considérable du district pour 1924. Henry Ford a déboursé $2,608,808.85; Edsel Ford, $2,158,055.99; et la compagnie Ford, $16,943,160.91.

LA NOTE DE M. COOLIDGE

Boston, 2. — Le président Coolidge en sera quitte avec l'Etat cette année pour $14,091.86, comparativement à $6,643.01.

L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA BOLIVIE EST NULLE

La Paz, Bolivie, 2. (Presse associée). — Le congrès a annulé l'élection de Jose Gabino Villauneve, président de la Bolivie. Il y aura de nouvelles élections en décembre.

TREMBLEMENT DE TERRE

Evansville, Ind., 2. (Presse associée). — Cette ville a été secouée par un tremblament de terre vers six heures, ce matin. C'est le second tremblement de terre depuis quelques mois. Il n'y a pas eu de dommages.

Chicago, 2. — On évalue à $20,300.000 la succession de feu Victor F. Lawson, ancien propriétaire du Daily News.

AU CONSEIL DE SAINT-JEROME

Un canal d'égout rue Brière. Les intérêts des débentures.

S.-JEROME, 3. (Du correspondant de la "Patrie"). — A sa dernière session, le conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme a adopté une résolution à l'effet d'autoriser le maire et le graffier à signer un contrat avec le Canadien National pour établir un système d'égoûts rue Brière en passant sous la voie ferrée de cette compagnié.

Trois soumissionnaires ont répondu à la demande de soumission du greffier pour la confection des trottoirs en front de la propriété de la Regent Knitting Mills Ltd., rue Sainte-Marguerite et en front de la propriété de la Succession Gratton, rue Laviolette. Le conseil a référé cette question en comité en attendant que l'ingénieur fasse son rapport sur les dimensions, etc., de ces trottoirs.

Le président de la commission d'aqueduc et l'ingénieur sont autorisés à faire faire les travaux nécessaires pour la captation des sources Labelle.

M. l'échevin L. Nantel, avocat, est autorisé à prendre les procédures nécessaires contre les personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes de commerce ou licences.

Le greffier fait rapport au conseil qu'il a annulé 226 coupons d'intérêts échéant les 1er février et 1er août 1925, lesquels coupons faisaient partie des débentures émises soue l'autorité du règlement No 119 N.S.

L'inspecteur sanitaire Jos. Bertrand fait rapport au conseil des opérations de son département pour les mois de juillet et août 1925. Le conseil charge l'inspecteur sanitaire de même que l'ingénieur à prendre des échantillons d'eau aux sources et dans la ville en même temps et de faire analyser ces échantillons et de faire rapport au conseil.

Le chef de police A. Guyon fait rapport qu'il est à faire la collection des taxes de chiens de même que celles de charretiers. Il fait également rapport que l'éclairage est insuffisant au coin des rues S.-Sauveur et S.-Georges où le trafic est excessivement intense à toutes les fins de semaines; le conseil charge donc le surintendant du système électrique de poser une lampe suspendue en plein centre de cette intersection.

Des intéressés sur la rue Annonciation demandent la construction d'un égoût, de même que ceux de la rue S.-Faustin sur l'île Maillé. Ces deux requêtes sont référées au conseil en comité et l'ingénieur est chargé de faire une étude des lieux et moyens à prendre.

A S.-Paul de Métis

S.-PAUL DE METIS, Alta., 3.— (Du correspondant de la "Patrie"). Madame Dr Gagnon est revenue à S.-Paul, après un voyage de six mois dans l'Est. Madame Gagnon était allée en visite chez son père M. Paiement, de S.-Eustache.

—La saison du base-ball à S.-Paul, s'est terminée par un tournoi entre les clubs suivants, S.-Paul, Elk Point, Vermilion, Vegreville. La dernière épreuve entre S.-Paul Vegreville fut: 9 S.-Paul; 10 Vegreville.

Marché de Sorel

GRAINS — Orge $1 le minot; blé $1.80 le minot; pois $3 le minot; avoine 60c le minot; sarrasin $1.10 le minot; blé-d'Inde $1.20 le minot.

LEGUMES — Patates 70c le minot; carottes 6 paquets pour 10c; oignons 6 paquets pour 10c; ail 25c la douzaine, laitue 5c la douzaine, persil 1c le paquet; radis 6 paquets pour 5c; navets 6 paquets pour 5c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 60 à 70c le couple; poules $1 à $1.50 pièce; canards 80c le couple.

VIANDES — Lard $16 à $16.50 les 100 livres; lard 20c à 24c la livre; lard salé 23c la livre; boeuf $10 à $12 les 100 livres; boeuf, quartier de devant et quartier de derrière, 5, 10, 15, 20 et 22c la livre; veau 5c à 10c la livre; agneau 30c la livre; mouton 15c à 20c la livre; jambon et bacon 30 à 35c la livre.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 40c; beurre de fabrique 42c fromage 28c; oeufs frais 40c; saindoux, 22c; sucre 14c la livre; sirop $2.50 à $2.75 le gallon; miel en gâteau 15c la livre; laine en écheveau $1 la livre; savon 5c la livre; peaux vertes 10c la livre; peaux salées 10c la livre; peaux de veau $2.75 à $3 pièce; peaux d'agneaux, $1 à $1.20 pièce.

MOULEE — Moulée de mais $2.60 les 100 livres; son de blé $1.60; gru $1.75.

FOIN — Foin pressé $10 la tonne; foin non pressé $7 à $8 la tonne.

BOIS — Bois mou $10 à $12 la corde; bois franc, $12 à $14 la corde.

Marché de S.-Jean

GRAINS: orge, le min. $1.00; blé, le min. $1.80; pois, le min. $3.00; avoine, le min. 60 cts; sarrasin, le min. $1.00; blé-d'Inde, le min. $1.25; fèves, le min. $3.00.

FARINES: le baril $4.00.

LEGUMES ET FRUITS: patates, le min. 50 cts; pommes, le baril, $5.00; betteraves, le pqt 5 cts; carottes, le pqt 5 cts; oignons, la lb, 5 cts; oignons, le pqt, 5 cts; ail, la douzaine 15 cts; fèves, la pinte, 15 cts; laitue, la doz, 50 cts; persil, le pqt. 5 cts; radis, le pqt. 5 cts; navets, le min. 5 cts.

VOLAILLES ET GIBIER: Poulets, couple $2.00—3.; poules, couple, $3.00; canards, couple, $2.50.

VIANDES: lard, par 100 lbs $15.00, lard, la lb., 18-24 cts; lard salé, la lb, 20 cts; boeuf, par 100 lbs, $5.00; boeuf la lb, quartier de devant, 6 cts, boeuf, la lb, quartier de derrière, 10 cts; veau, à la lb, 15-18 cts; agneau, la lb, 15-18 cts; mouton, la lb, 10-15; jambon et bacon, la lb 35 cts.

LAITERIES ET DIVERS: beurre de ferme 40 cts; beurre de fabrique, 43 cts; fromage, 25 cts; oeufs, en caisse, 30 cts; oeufs, frais 40 cts; saindoux, 25 cts; sucre, la lb, 25 cts; sirop, le gallon $2.25; miel en gâteau, la lb, 20 cts; laine en écheveau, la lb, $1.; savon, la lb, 10 cts.

MOULEE: Moulée de mais, les 100 lbs, $2.00; son de blé, $2.00; gru, $2.

FOIN: Foin pressé, la tonne, $10.00; foin non pressé, la tonne, $10.00.

BOIS: bois mou, la corde, $10.00; bois frans, la corde $12.00.

L'AGRICULTURE

Washington, 2.—Le département de l'agriculture dans sa revue de septembre, considère que la situation agricole en général est encourageante pour le cultivateur. Le pouvoir d'achat relatif des produits agricoles en juillet était de 91, comparativement à 100 pour la moyenne des cinq années qui précéda la guerre.

NOUVELLE DECOUVERTE

Saranac Lake, N.Y., 2. — Le docteur L. Brown déclare que le virus découvert par le professeur Calmette, de France, immunise contre la tuberculose.

LES RAPPORTS TELEGRAPHIQUES DES MARCHES DOMESTIQUES

Ils concernent les huit marchés principaux des fruits et légumes au Canada.

POMMES DE TERRE

Les renseignements suivants ont été reçus par câblogramme du Commissaires canadiens des fruits en Angleterre:

LONDRES: 17 août. — E.-U. A. pommes, boites, Calif. Gravenstein, très belles $3.65 à $5.11. Poires Bartlett, très belles, $3.35 à $7.30.

LIVERPOOL, 17 août: Poires de Calif. Bartlett, boites, très belles, $5.84 à $6.33. 19 août, pommes de Calif, boites, Gravensteins très belles $3.65 à $5.11. Wealthy, très belles $2.92 à $3.34. Poires Bartlett, boites, très belles $2.92 à $4.87. Hardy, très belles $5.35 à $6.57. Pommes de New-York, barils. Gravenstein, No 1, à jeu $10.47. Wealthy No 1, $5.60 à $6.33. Duchesse, No 1, $6.57 à $7.30. Poires, barils, Clapp, No 1, $10.22. Hood, à jeu, Behenneimer No 1, $7.06 à $8.03. Duchesse No 1, $5.84 à $8.52. Liver Sterling cotée à $4.87.

MARCHES DOMESTIQUES

(A moins d'indications contraires, les cours ci-après mentionnés sont ceux de mercredi et représentent les prix de gros de produits marchands de bonne qualité.)

HALIFAX: N.-E. pomme, barils, Crimson Beauty No 1, $4.75, No 2, $4.25; No 3, $3. Bluets, pinte, 10 cts. Pommes de terre nouvelles, barils, $4. Céleri, douz. 80 cts. Laitue, douz. 50 cts. Concombres, doz $1. Ontario, oignons, échantillon, qtl. $4.50. Tomates, onze, $1.25. Fruits importés, pommes, William hâtive, panier d'un boisseau $3.50. Gravenstein, boites très belles $4.50. Poires, Bartlett, boite $4.50. Pêches, boites $2.75. Cantaloupe, cageot de 45, $6. Wagons arrivés du 15 au 19 inclusivement, No B. 1 de pommes de terre. Importés, 1 de bananes et 1 d'oranges.

ST-JEAN: Pommes de terre locales, qtl, 1$.25. Navets, qtl $1. Fèves, boisseau $1. Bluets, pinte, 10 cts. Framboises, pinte, 25 cts. Céleri, douz. 80 cts. Choux, douz. 70 cts. Concombres, douz 25 cts. Laitue, douz. 46 cts. Betteraves et carottes, paquets d'une douz. 50 cts. Tomates, la liv 10 cts. Citrouilles, qtl $2.50. Pommes, boisseau, cageot, variétés assorties $1.25. N.-E. pommes en barils. Crimson Beauty, No 1, $5.50; No 2, $4.50, No 3, $3,50. Ont. tomates onze No 1, $1. Oignons Jaunes échantillon, qtl $5. Fruits importés, poires Bartlett, boites, $4.25. Pêches Elberta, boite de 18 liv. $2.25. Prunes, cageot de 4 paniers, variétés assorties, $3 à 3.50. Raisins de Malaga, cageot de 4 paniers $4.50. Pommes, William, boite d'un boisseau $4. Gravenstein, boite régulière $6. Cantaloupe, emballage de 15, $3.00. Wagons arrivés du 13 au 19 inclusivement, locaux, 4 de pommes de terre, 2 de légumes mélangés, N.-E., 1 de pommes. Ontario, 1 1-2 de tomates. Importés, 2 de fruits mélangés.

QUEBEC: Fruits importés, pommes, Duchesse, boisseau, No 1, $2.50; No 2, $2. Wealthy, No 1, $2.50. Oignons d'Espagne, cageot, Sélect $2.50. Red Ball, qtl. beaux $5.50. Poires, Bartlett, boite, $4 Pêches, Elberta, boite $2 à $2.25. Prunes, variétés diverses, cageot de 4 paniers $2 à $2.50. Raisins, Malaga cageot de 4 paniers, beaux $4.60. Sans graine, cageot de 4 paniers $4. Cantaloupe, cageot de 15, $2.50. Ontario, tomates, No 1, onze $1. Melons musqués, panier d'un boisseau, $1.75 à $2. Prunes, onze, Shiro, 75 cts. Burbank 60 cts. Pêches, Crawford, onze, un peu gâtées, 75 cts. Québec, pommes de terre, nouvelles, sac de 80 livres, $1 à $1.10. Choux, douz. 90 cts. Choux-fleurs douz. $1.25. Céleri, douz $1.25 à $1.50. Navets, nouveaux, sac, $1.50. Framboises, chopine, 7 cts. Gadelles, chopine 10 cts Laitue, douz 90 cts. Wagons arrivés du 13 au 19 inclusivement, Importés, 3 de pommes, 3 de poires, 1 de fruits mélangés. Ontario, 1 de tomates.

MONTREAL: Fruits d'Ontario, pêches onze Cling Stone, grosses 75 à 90 cts. Petites 35 à 45 cts. Six, 20 à 40 cts. Six lino grosses 65 cts. Prunes, toutes variétés, onze 40 à 60 cts. Six 25 à 35 cts. Cerises, Montmorency, onze $1.25. Six 60 à 75 cts. Morell, onze $1.40. Six 80 cts. Poires, onze, grosses 65 à 90 cts. Petites 50 à 60 cts. Six 35 à 40 cts. Pommes toutes variétés, onze 35 à 50 cts. Panier d'un boisseau $1 à $1.25. Mélons 20 pintes 75 cts à $1. Panier d'un boisseau 85 cts à $1.50. Tomates onze 40 à 55 cts. Piments, verts, sucrés, onze 25 à 50 cts. Oignons, blancs, à cornichons, $1 à $1.25. Mûres, pinte 15 à 20 cts. Chopines 8 à 15c. Gadelles rouges, six, 65c; gadelles noires, six, $1, onze $2 à $2.2; bluets, pinte, Québec et N.B. 15 à 20c. Commerce tranquille, demande passable pour les grosses pêches, les petits stocks se vendent lentement. Prunes et pommes hâtives se vendent très lentement. Légumes locaux, pommes de terre, nouvelles, qtl. 90c à $1; choux-fleurs, douz. $1 à $1.25; choux verts, douz. 35 à 40c; concombres, douz. 20c à 30c: fèves, vertes et à beurre, 20 liv. pour $1; pois verts, 20 liv. $1.50 à $2: betteraves, douz. 20 à 30c: carottes, douz. 20 à 25c: navets, douz. 30 à 40c: laitue, frisée, douz. 40c: Boston, douz. 40 à 50c: céleri, douz. $1 à $1.25; blé-d'Inde, Malcolm hâtif, douz. 10 à 15c. Prix d'encans, 17 août, fruits importés, prunes, cageot de 4 paniers, $1.55 à $2.50; pêches, boites, Crawford, tardives, $1.25 à $1.50: Susquehanna, $1.35 à $1.40; Elberta, $1.25 à $1.6; Muir, $1.35 à $1.50; poires, Bartlett, boites, $3 à $3.65; D. Clairgeam, $3.05 à $3.10; Raisins Malaga, cageot de 4 paniers, $2.05 à $2.15; pommes, panier d'un boisseau, un peu gâtées; Wealthy, $1.30 à $1.65; Duchesse, $1.20. Cantaloups, plats, $1.10 à $1.75; oignons, qtl. beaux, Ret Weather field, $4.25. Wagons arrivés, 12 août au 19 août inclusivement. Importés, 5 de cantaloups, 7 de pêches, 11 de pommes, 21 de poires, 8 de raisins, 3 de melons d'eau, 1 de prunes, 12 de fruits mélangés, 1 d'oignons. Ontario, 1 de pêches, 2 de prunes, 3 de fruits mélangés, 16 de fruits et de légumes mélangés.

OTTAWA — Fruits d'Ontario, tomates, rouges, cageot de 4 paniers, $1.35 à $1 ..., onze 10 à ...c; pommes ..., Duchesse 30 à 45c; Transparente, 50 à 60c: Astrachans 50 à 70c; Duchesse, panier d'un boisseau, 65 à 90c; Transparente, panier d'un bois. $1; prunes, onze, rouges, 50 à 60c; bluets 50 60c; vertes, 50 à 55c; rouges, six, 30 à 40c: pêches, onze, 40 à 60c: boites $1; poires, onze, Bells et Clapp, 45 à 50c; cantaloups, 20, pintes, $1 à $1.26; panier d'un boisseau $2.05; mûres, pinte, 18 à 21c; chopine 9c; framboises violettes, pinte, 11 à 12c; bluets, onze, $1.60 à $1.90; aubergines, 20 pintes, $2; pommes de terre, blanches, sac de 90 livres, 75 à 85c; blé-d'Inde sucré, douz. blanc, 10 à 12c; Bantam, 16 à 18c; choux douz. 25 à 30c; céleri, douz. 50c à $1.25; concombres 5 à 10c; carottes et betteraves douz. 15c; oignons et panais, douz. 25 à 30c; courges à moelle, douz 65 à 75c; potirons Hubbard, douz. $2.20 à $2.75; fruits importés, pommes panier d'un boisseau. Duchesse No. 1, $1.75; poires, Bartlett, boite, belles, $3.80 à $4; pêches, boites, Elberta, $1.65 à $1.75; hales, $1.80 à $2. Wagons arrivés, 11 aot au 19 inclusivement, importés, 1 de pommes, 10 de bananes, 2 d'oranges, 2 de poires, 1 de fruits mélangés, 1 de pêches, 1 de fruits mélangés de Calif. Ontario, 3 de tomates, 1 de prunes, 1 de pêches, 1 d efruits mélangés.

TORONTO, 18 août — Fruits d'Ontario, bluets, onze, $1.50 à $2.25; mûres de Lawton, pinte, 10 à 15c; cerises, Montmorency, six, 60 à 65c; onze 75c à $1; prunes, six, hâtives de Japon, 25 à 30c; Shiro, 35 - 40c; Shiro onze, 50 à 65c; pêches, six, à chair blanche, 25 à 45c; jaunes, 40 à 55c; poires, hâtives, onze, 60 à 65c; six 35 à 50c; cantaloups, 20 pintes, 60c; pommes de terre nouvelles, boisseau 80 à 90c; sac de 90 liv. $1.20 à $1.60; oignons, qtl. régulier $3.25 à $3.50, blé-d'Inde, de champ, sac, douz. 15 à 20c; pommes, panier d'un boisseau, Transparente, $1.25 à $1.50; barils à jeu, Transparente et Duchesse, $3 à $3.50. Fruits importés, pommes, Red Williams, panier d'un boisseau, No. 1, $2 à $2.25; No. 2, $1.50; melons d'eau, chacun, 75c à $1. Cantaloups cageot de 35 et 45, $4.50 à $5; poires Bartlett, boites, $3.25 à $4; pêches St-Jean, panier de Calif. $1.65 à $1.85 prunes Diamond, cageot de 4 paniers, $2.25 à $2.50. Provisions abondantes de toutes sortes. Demande passable. Température très chaude. Wagons arrivés du 11 au 18 août inclusivement. Importés, 19 d'oranges, 2 de poires, 4 d'oignons, 3 de pêches, 4 de melons d'eau, 5 de cantaloupes, 1 de melons Honeydew, 1 de raisins et 3 de pois. Ontario, 2 de pommes, 1 d'oignons, 12 de pommes de terre, 4 de tomates, 2 de pêches, 1 de prunes, 2 de fruits mélangés.

WINNIPEG — C.-B. pommes Duchesse, cageots $2, pommettes, belles $1.75 la boite; cantaloups, cageot réguliers $5; céleri la liv. 8c; tomates de serre, cageot de 4 paniers $2.50; oignons, échantillon, qtl. $5. Ontario, punes, Burbanks, panier de 11 pintes, 67c; pommes, Astrachans, 67c; tomates, $1.25; bluets $2.25; prunes Burbank, paniers de 6 pintes, 55 cts. Importés, pommes, Wealthy, boisseau 325; Duchesse, cageot, $1.85; poires Bartlett, boite, $4.; pêches, Elberta, $1.85; pruneaux, Itilens, $1.35; prunes, Diamond, Kelsey, cageot de 4 paniers, $2.75 à $3; oignons, qtl $5. Pommes de terre du Manitoba, $1.30. WAGONS ARRIVES du 17 au 19 août, C.-B., 1 d'oignons, 2 de fruits mélangés, 1 de cantaloups, Ontario, 2 de prunes, 1 de pommes. Importés, 1 de fruits mélangés, 2de pohes, 8 de pruneaux, 2 de melons.

REGINA: Bluets d'Ontario, paniers de 11 pintes, $2, à $2.75; mûres de C.-B., cageots, $4. Pommes Wealthy, Gravenstein belles, $2.50 à $3. Celini Pippin $2.50 à $2.75; Duchesse, $2. à $2.50. Variétés diverses en cageots $1.50 à $2. Pommettes, Transcendante, belles $1.75 à $2, Poires importées, Bartlett, belles, $4.25 à $4.50, qualité C. $4. à $4.25. Pêches, Elberta, $1.75 à $2. Crawford $1.50 à $1.75. Prunes Tragedy $1.50 à $2. Pruneaux $1.25 à $1.50. C.-B. cantaloups, cageot régulier, grosseurs assorties $4.50 à $7.50. Tomates de serre, cageot de 4 paniers, très belles $3. à $3.50, de grande cultur e$1. à $1.50. Concombres, très beaux $1.25 à $.50, de grande culture 75 cts à $1.; oignons, jaunes, $4. à $5 le qtl. Choux, carottes, betteraves $4 à $5. le qtl. Céleri, 8 à 10 cts la lb; pommes de terre, nouvelles $2 à $3. WAGONS ARRIVES 13 au 19, fruits mélangés importés 7 pêches, 4 pruneaux 2; C.-B. fruits et légumes 6, fruits 4 légumes 2, Ontario, poires et prunes 1.

SASKATOON: C.-B., pommes Wealthy, Duchesse, Tetofsky, belles $2.50 à $2.75, qualité 25 cts de moins par boite, cageots $1.75 à $2.; pommettes, Trancendante, belles $1.75 à $1.85, qualité C $1.65; tomates, cageot de 4 paniers $1.15 à $1.25; mûres, 24 chopines $3.50, oignons, échantillon $4. à $4.50 le qtl. Pêches importées, Crawford, Elberta, Carman, Slappy, $2.00; poires, Bartlett, belles, $4.25; "C" $4.00; prunes à pruneaux, Italiennes $1.30 à $1.40; prunes, cageot de 4 paniers, Bradshaw, Reine Claude, Sucre, Washington, Tragédie $2.15 à $2.25. Bluets de l'Ontario, panier de 11 pintes, $2.65 à $2.75; Prince Albert, panier de 6 pintes, $1.25. Pommes de terre locales se vendent à 2c la livre. WAGONS ARRIVES du 13 au 19 août, C.-B. fruits et légumes mélangés, 8, fruits mélangés, 2, fruits mélangés importés, 5; prunes à pruneaux, 3, pêches 2.

EDMONTON: Pommes de C.-B. caisses, Wealthy, belles $2.40, Gravenstein "C" $2.40; Duchesse, $2.35; cageots $1.90; Alexandre, Tetofsky, Transparente, $1.75 à $1.85; Bartlett, poires, "C" $3.75. Pommettes Transcendentes $1.50 à $1.65. Concombres 80 cts; Tomates cageots de 4 paniers 90 cts. Bluets du nord del Alberta et d'nOtario, paniers de 11 pintes, $2.75 à $3.; Washington, cageots de 4 paniers, prunes Tragédie, Diamond, Bradshaw, $2 à $2.25; Pond Seedling, livraison future coté à $2.50 à $2.75; Poires Bartlett, caisses, $3.75. Pêches Elberta $1.85; prunes à pruneaux Italiennes d'Oregon, $1.20. Pommes de terre de l'Alberta $1.25 le qtl. Choux, carottes, betteraves, navets de C. B. et local 2c et 3 c la livre. WAGONS ARRIVES du 13 au 19 août, C.-B. 2 de pommes, 1 de pommettes, 1 de tomates, 1 de concombres, 7 de légumes mélangés, 9 de fruits mélangés. Washington; 6 de prunes à pruneaux, 1 de poires, 1 de pêches, 2 de fruits mélangés. Oregon 2 de prunes à pruneaux.

CALGARY: Pommes de C.-B., caisses, Duchesne, Wealthy, "C" $2.25 à $2.50; cageots $1.90 à $2.25; Gravenstein "C" $2.60; pommettes, caisses Transcendantes, belles, $1.50 à $1.65; Prunes, cageot de 4 paniers, Reine Claude, Colombie. Pêches Burbank $2 à $2.25; Melons cantaloups, cageots réguliers, $3.75 à $4.00; plats $1.90 à $2.00. Tomates, cageots de 4 paniers $1 à $1.35; Vertes $1.15 la caisse; concombres 75c la caisse; pommes de terre, qtl, $2.50; Oignons, qtl., échantillon, $4.00 à $5.00. Bluets d'Ontario, paniers de 11 pintes, $2.75 à $300; Poires importées, caisses, Bartlet, belles, $3.75 à $4.00; Prunes, cageat de 4 paniers, Egg, Bradshaw, Shiro, Tragédie, $2.25; prunes à pruneaux Italiennes, caisse, $1.15 à $1.25; Pêches, caisse, Elberta, Craford, $1.80 à $2.00. WAGONS ARRIVES DU 13 AU 19 AOUT: C.-B., 15 de fruits et de légumes mélangés, 4 de pommes 2 de tomates. Importés, 7 de prunes à pruneaux, 3 de pêches, 3 de fruits mélangés, 2 de melons, 1 de poires, 1 de raisins, 1 de melons cantaloups.

VANCOUVER: Pêches importées, Elberta, $1.40; Crawford,$1.60 la caisse; poires Bartlett, $3.50. Melons cantaloups, 45, $3.75; prunes, différentes variétés, $2.50 à $2.75 le cageot de 4 paniers; prunes à pruneaux, $1.15 la caisse; pommes, Gravenstein, belles, $3.75; oignons jaunes, $3.50 le qtl. Pommes de C.-B. Graventein, cageots, $2.00. Duchesne $1.75; Fraises, $41e cageot, mûres $2.00; prunes $1.25 à $1.50 le cageot; choux 2 1-2c; céleri 5c; piment 12c la livre. Oignons jaunes $3.00 le qtl.; choux-fleurs $2.50 à $3.50 la douz. Concombres 60c.

Vous ne pouvez supprimer un Eparvin coup ou thoroughpin, mais

ABSORBINE
TRADE MARK REG U S PAT OFF

en débarrasse promptement et le cheval peut travailler en même temps. Pas d'ampoules, ni perte de poil. Livrée à $2.50 la bouteille. Détails sur demande écrite. Livre 4 R gratis.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, réduit les veines variqueuses, muscles ou ligaments rompus, et les glandes hypertrophiées, goîtres, kystes. Enlève la douleur rapidement. Chez les pharmaciens ou livré au prix de $1.25 la bouteille par

W. F. YOUNG, Inc. 144, Edifice Lymans - Montréal, Can.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. Stad. Luke Frères Limitée, Montréal.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION 364 rue Université, Montréal.

DES MILLIERS D'ELECTEURS ONT QUITTE LA PROVINCE

Plusieurs députés fort embarrassés par cette émigration des votants. — Les élections auront lieu dans la semaine du 18 octobre.

AUTRE SEANCE DU CABINET

OTTAWA, 1er. (Du correspondant de la "Patrie"). — La déclaration du premier ministre, lundi soir, à l'effet qu'il n'avait rien à dire, au sujet des élections générales ou des nominations, est exactement celle qu'attendaient les correspondants politiques à Ottawa. Rien ne sera dévoilé à ce sujet avant la fin de la semaine, mais dans l'intervalle l'opinion générale est que toute la situation est claire pour le gouvernement, qu'une décision est pratiquement prise dans plusieurs questions importantes y compris celle d'un appel au peuple. Il est possible cependant que tout en annonçant la dissolution du Parlement, le premier minstre n'en fasse pas connaître la date cette semaine. On parle surtout du 22 octobre, comme date probable, sinon un jour quelconque, mais dans la semaine commençant le 18 octobre. La capitale continue à recevoir de nombreux députés et parmi ceux que l'on a rencontré depuis hier après-midi, sont MM. Jean Denis, de Joliette, St-Père, de Montréal, N.-G. Gordon, vice-président de la Chambre des Communes, G.-W. Kyte, whip en chef du parti libéral, A.-E. Lapierre, du Nipissing, J.-P. Pelletier, de Matane, etc.

Les libéraux des provinces maritimes admettent qu'ils vont faire des pertes, mais pas autant qu'on le croit en certains milieux. Ils rapportent aussi que l'hon. F.-B. McCurdy, ancien ministre des Travaux Publics, se présentera comme conservateur indépendant dans Colchester, quelque soit le candidat officiel du parti conservateur. M. A.-J. Doucet, qui a été le premier conservateur à désagréger le bloc libéral des provinces maritimes, dans une élection partielle, a été choisi de nouveau candidat du comté de Kent.

UN PROBLEME

Il y a un problème qui embarrasse une foule de députés, surtout de la province de Québec, celui de l'émigration des votants. Depuis le mois de mai dernier, 3,137 canadiens-français, statistiques officielles, ont quitté le Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis, tous ayant droit de vote. Depuis les dernières élections des milliers d'électeurs canadiens ont pris la route des Etats-Unis. Dans un seul comté de Québec, le député déplore la disparition de 700 de ses plus fidèles électeurs et la grande question est de savoir comment les ramener au pays d'ici à huit semaines, car c'est la priode fixée dans l'opinion publique pour toute la durée de la campagne électorale. Le retour de 700 électeurs en question coûterait quelques milliers de dollars et on peut avoir une idée de la saignée qu'il faudra faire à la caisse électorale. Cette affaire ennuie passablement les députés dont les comtés ont été dépeuplés, faute de travail. Il y aura une autre réunion du conseil des ministres aujourd'hui, mais on ne s'attend pas à une déclaration du gouvernement autre que celle obtenue hier soir.

LES REQUINS SE REFUGIENT DANS LE NORD

La chaleur les oblige à regagner la mer du nord en cette saison.

UNE BALEINE

OSLO, 29. — (Presse associée). — La vague de chaleur a poussé les requins à se réfugier dans les eaux du nord où, en temps normal, on ne les rencontre que fort peu souvent. Le long de la côte méridionale de la Norvège dans le Skagerak, ainsi que dans plusieurs stations balnéaires, ils sont en si grand nombre que les touristes ne peuvent pas se baigner. On en a vu tout près du rivage dans les environs de Christiansand et à Porsgrund.

De Bergen, on mande qu'un baleinier norvégien a harponné une baleine de 60 pieds de long sur la côte près de Romdaal.

Il est excessivement rare que l'on rencontre des baleines dans cette région. Habituellement elles se tiennent dans les eaux tropicales de l'Equateur et leur présence ici est attribuée à la chaleur exceptionnellement chaude qui sévit depuis quelque temps.

A CANTON, LES BOLCHEVISTES SE PREPARENT

Ils creusent des tranchées autour de la ville pour se défendre.

LA GREVE

SAN FRANCISCO, 31. (Presse associée). — Des dépêches retardées de Canton mandent que les Bolchevistes sont en train de creuser des tranchées autour de la ville dans l'attente d'une lutte prochaine.

Les soldats du Kowantung, qui combattent les Rouges, ont été désarmés par leurs adversaires responsables de tous les désordres.

On s'attend à ce que les grévistes refusent de nouveau de retourner à l'ouvrage. Une entente a cependant été conclue avec les maisons étrangères, excepté les maisons britanniques, leur permettant de retirer des entrepôts toutes leurs marchandises, excepté le pétrole.

Un comité de seize fonctionnaires préside maintenant aux destinées de la ville de Canton. Le président n'a pas encore été choisi.

Aux dernières nouvelles, le calme règne dans la ville.

AU MANITOBA LES RECOLTES SONT BELLES

Les fermiers touchent beaucoup plus pour leur blé qu'en 1924.

PAS DE DOMMAGES

WINNIPEG, 29. — (Presse canadienne). — Les fermiers touchent à l'heure actuelle de trente à trente-cinq sous de plus par boisseau de blé que l'an dernier. D'autre part, les récoltes seront encore plus abondantes qu'on le croyait. De sorte que dans l'ensemble la situation est de beaucoup meilleure qu'en 1924.

D'après les nouvelles reçues de tous les coins de la province, la rouille n'a pas causé autant de dommages qu'on le croyait. Dans le comté de Killarney, le seigle fournit vingt boisseaux à l'acre et le blé dix-huit boisseaux. A Morris, la récolte a été plus abondante qu'on s'y attendait.

Il en va de même à Carman où l'on a vingt-deux boisseaux de blé à l'acre. Les conditions sont également excellentes à Dauphin. Dans Glenboro, certaines terres donnent jusqu'à trente boisseaux à l'acre.

Une requête de la Sherbrooke Railway Co.

QUEBEC, 1. (Du correspondant de la "Patrie"). — La Sherbrooke Railway & Power Co. vient de s'adresser à la commission des services publics pour obtenir la permission de vendre à la Cie Connecticut Cotton Mills dont cette dernière a besoin pour ses moulins, soit 2500 forces. La compagnie est déjà autirisée à vendre dans la ville de Sherbrooke mille chevaux-vapeur en compétition avec le service municipal, et comme la ville de Sherbrooke est incapable de fournir le pouvoir à la Cie Connecticut Cotton Mills, elle veut se faire autoriser à le lui procurer. La requête sera prise en considération à la prochaine réunion.

LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

LA PATRIE HEBDOMADAIRE
(Le Cultivateur)
Publiée tous les jeudis par
La Cie de Publication de la Patrie Limitée

Angle de la rue Ste-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal, Canada.

Abonnement — Pour le Canada: Un an, $1.50; six mois, 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions qu'elle aborde qu'au strict point de vue de l'actualité et des besoins réels de la classe rurale.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, mais avec toute la réserve qui lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" HEBDOMADAIRE en la faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

La Cie de Publication de "La Patrie," Limitée, MONTREAL, Canada

LES CONFLITS OUVRIERS

CENT CINQUANTE-HUIT MILLE BORINEURS CHOMENT AUX ETATS-UNIS ET LA GREVE DES MARINS ET DES DEBARDEURS SE DEVELOPPE EN GRANDE-BRETAGNE

Les mineurs américains déclarent qu'ils tiendront bon tant qu'ils n'auront pas obtenu justice des patrons. — Pas de désordres.

UNE GREVE MARITIME AU DANEMARK

PHILADELPHIE, 1. (Presse associée).—C'est la grève. Une grève paisible, sans doute, mais complète et plongeant tout le bassin minier de la Pennsylvanie dans un calme inaccoutumé. Depuis lundi soir, à minuit, 158,000 borineurs chôment. Le départ des derniers s'est fait sans que l'on signale le moindre signe de regret. Il s'agit d'affaires et, pour une fois, les mineurs entendent les traiter aussi froidement que les patrons.

En même temps que les grévistes déposaient leurs outils, leurs dix mille camarades chargés de l'épuisement et de la ventilation des mines se mettaient à la besogne. Toutes les deux semaines, en compensation de la situation privilégiée dont ils jouissent, ils devront souscrire chacun $5 au fond de secours. De sorte que d'une façon indirecte, les patrons vont se trouver à verser $100,000 par mois à leurs anciens ouvriers.

Toute la nuit, l'on n'a cessé de charger les wagons de charbon. Il y a encore pour quarante heures d'ouvrage, puis ce sera au tour des employés de chemins de fer, des cheminots, soit une dizaine de mille hommes, de chômer.

C'est fête, aujourd'hui, dans les villes minières. Les borineurs profitent de ce repos forcé pour goûter aux maigres plaisirs que leur offrent les forains et le cinéma et se distraire ainsi de la pensée de la lutte qui pourrait bien être longue et pénible.

Le président des Mineurs Unis d'Amérique dans une déclaration faite hier, accuse les patrons d'avoir profité de la menace de grève chez le public pour vendre leur charbon à un meilleur prix. Il dit que les mineurs n'avaient pas d'autre alternative que d'attendre que le public se dise prêt à discuter un nouveau contrat.

M. Lewis assure le public de n'avoir rien à craindre sous le rapport de l'ordre public.

Les patrons, dit-il, sont de nouveau occupés à leur ancienne et honorable fonction d'extorquer tout ce qu'ils peuvent. Depuis un mois, dans toute la région productrice d'anthracite, une fiévreuse activité règne à tous les carreaux. Avec leur modestie accoutumée, les patrons ont profité de l'appréhension publique pour se débarrasser à bon compte d'une accumulation de charbon de qualité inférieure.

Ils n'ont d'autre mot d'ordre que de réaliser des profits sans se préoccuper du bien-être des mineurs et encore moins du public.

"Les mineurs d'anthracite sont prêts à tenir. Pendant ce temps seront épargnées les 120 vies humaines mutilées toutes les huit heures de travail dans les houillères. De plus la vie des deux hommes qui périssent toutes les huit heures sera prolongée.

M. W.-W. Inglis, président de la commission des patrons, a qualifié la grève de malheureuse et d'inutile. Il a dit:

"Ne l'oublions pas, les mines d'anthracite sont improductives et plus de 158,000 hommes sont sans ouvrage. Lorsque le soir sera venu, ces hommes auront perdu $1,200,000 en salaires. C'est la paye quotidienne des mines.

"Non seulement les mineurs et les mines en souffriront, mais les industries de toutes sortes s'en ressentiront. Ce malheur s'abat sur nous parce que les chefs des mineurs ont refusé de laisser exploiter les mines pendant la négociation d'un nouveau contrat.

EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 1. (Presse associée).—La grève non sanctionnée des marins britanniques provoquée par une diminution de salaire de $25 par mois se propage chaque jour. Le paquebot "Melville" de la ligne Elder qui devait quitter Hull ce matin pour la côte occidentale de l'Afrique n'a pu partir. La compagnie se cherche un nouvel équipage.

L' "Arlanza" de la Royal Mail et le "Majestic" de la White Star sont encore à Southampton, attendant qu'on ait remplacé l'équipage.

Jusqu'ici il n'y a eu aucun délai dans les départs de Liverpool. Mais on craint que les marins ne se mettent en grève là aussi. Emmanuel Shinwell, ancien ministre travailliste du travail, est arrivé en cette ville pour réorganiser les syndicats de marins.

AU DANEMARK

Copenhague, 1. (Presse associée.—S'étant vu refuser une augmentation de salaire, les marins danois se sont mis en grève, à minuit hier soir.

Les manoeuvres se sont joints aux grévistes et ont décidé de ne pas servir les armateurs. De plus, les syndicats des chauffeurs britanniques et norvégiens ont promis leur appui.

Les patrons prétendent que la situation économique ne leur permet pas d'accorder l'augmentation demandée.

TRISTE RETOUR D'UNE FETE

PERPIGNAN, 31—(Presse Associée). — Une douzaine d'excursionnistes ont péri dans le naufrage de la barque "Marie-Louise" en rentrant de bonne heure ce matin d'une fête qui avait lieu à Banyuls-sur-Mer, petite place d'eau au pied des Pyrénées. Seul le capitaine, croit-on, se serait sauvé. Il gagna le bord après trois heures de nage et donna l'alarme. Des bateaux de sauvetage furent immédiatement mis à la mer.

DISPARITION MYSTERIEUSE D'UN PRINCE

Interné depuis 24 ans dans une clinique, le prince Ahmed disparaît.

JOLI REVENU

LONDRES, 1 (Presse associée).—Le gouvernement a demandé à Scotland Yard de retrouver le prince Ahmed Siefeddin, beau-frère du roi Fuad d'Egypte qu'on croit avoir été enlevé d'une clinique où il était enfermé depuis 24 ans.

Le prince Armed disparut de Hastings où il se trouvait avec son gardien. On croit que ce sont ses parents qui avaient plusieurs fois essayé d'obtenir sa libération qui l'on enlevé.

En 1898, le prince fit feu, et blessa le roi Fuad qui, raconte-t-on, avait maltraité sa femme, la princesse Chivekiar, soeur du prince Ahmed. Après un long procès, Ahmed fut déclaré fou et conduit en Angleterre où on l'interna dans une clinique privée. Sa mère qui est maintenant en France a intenté une action de $22,500,000 contre le gouvernement britannique, dont $10,000,000 de dommages et le solde représentant les revenus dus au prince. Le prince Ahmed touche un million par année.

Bien que la police soit d'avis qu'il ait été enlevé, elle a appris, hier, qu'on avait aperçu un homme ressemblant fort au prince, se promenant en bateau sur la Manche. Il se pourrait donc qu'il soit simplement allé faire un petit voyage.

D'autant plus, ajoute-t-on, que ses deux gardes qui sont aussi disparus sont deux hommes dignes de confiance et qu'ils sont attachés à son service depuis vingt-quatre ans.

Prise d'habit au Précieux-Sang à S.-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 31. — Du correspondant de la "Patrie").—Mgr J.-A. Fontaine, V.G.P.A., présidait vendredi une cérémonie religieuse, à l'occasion d'une prise d'abit, en la chapelle des Rvds. Srs du Précieux-Sang, rue Girouard, de cette ville. Au choeur: MM. les abbés J.-B. Allaire, curé à S.-Liboire; P.-A. Trudeau, chapelain des Rvds Srs du Précieux-Sang et J.-B. Nadeau, chapelain au couvent de la Maison Mère des Rvds Srs de La Présentation de Marie. Un touchant chant religieux, pour cette circonstance, a été rendu par les Rvds Srs du Précieux Sang. Dans la nef les parents et les amies de celles qui prenaient le saint habit. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé J.-B. Nadeau. Ont pris l'habit: Mlles Théodrat Dolbec, de S.-Louis de Bonsecours, comté Richelieu et Germaine Lemieux, de St-Judes, comté de St-Hyacinthe.

La veille, 50 postulantes faisaient leur adieu au monde pour entrer au couvent de la Maison Mère des Révérendes Soeurs de La Présentation de Marie.

Arrestation de contrebandiers

KEY WEST, Floride, 28. (Presse canadienne).—La goélet auxiliaire britannique "Fannie Prescott" a été saisie avec son équipage par les douaniers qui ont trouvé 1,750 caisses de bière à bord. Le capitaine et l'équipage sont sous arrêts. La goélette se dirigeait de la Havane à Nassua.

L'immigration moins active

ROME, 29. (Presse associée). — Les lois d'immigration aux Etats-Unis et dans les autres pays ont considérablement réduit l'immigration italienne durant les quatre premiers mois de 1925. Il n'est parti que 118,000 personnes comparées à 146,000, l'époque correspondante de l'année précédente. La plupart de ces émigrés sont restés en Europe.

Chicago en révolte

CHICAGO, 28 (Presse associée). — La ville refuse d'obéir à l'injonction du ministère de la Guerre lui ordonnant de réduire à 1,000 pieds cubes sa diversion des eaux du lac Michigan.

M. PATENAUDE NE SAIT PAS S'IL RETOURNERA A OTTAWA

Il a reçu ce matin pendant une heure l'hon. M. André Fauteux. — Il va se consulter avec ses collègues de l'Opposition provinciale.

LA LETTRE LANGLAIS

Nous avons rencontré, mardi, l'hon. M. Patenaude.

—Retournez-vous à Ottawa? lui avons-nous demandé.

—Je n'en sais encore absolument rien. Et, croyez-moi, la question n'est pas plus avancée que lorsque les journaux se sont mis à en parler.

—Cependant, la lettre Langlais?

—Je l'ai reçue deux jours après sa publication dans l'"Evènement" et les commentaires qu'en a faits certain journal m'ont fort surpris.

M. Patenaude s'est dérobé à toute question.

• • •

Dans le cours de l'avant-midi, l'ancien ministre a eu, à son bureau de l'avenue Viger, une conversation d'une heure avec l'hon. André Fauteux.

• • •

Devant l'extrême circonspection de l'hon. M. Patenaude, nous nous sommes rendu dans la matinée chez l'un des amis politiques les mieux connus de M. Patenaude, qui nous a fait la déclaration suivante, en la donnant comme le reflet fidèle de la pensée du député de Jacques-Cartier, et en ajoutant que nous ne serions point démenti.

"M. Patenaude est prêt à combattre le gouvernement actuel. Il préfère ne pas avoir à faire sa rentrée dans l'arène fédérale, mais s'il y est obligé il posera sa candidature.

"Dans un récent discours, il a défini son attitude et sa pensée. Il est aisé d'y voir l'attitude qu'il prendra sur la question ferroviaire, sur la question de l'immigration, sur la question de l'impérialisme et sur celle du tarif.

"On a parlé de formation d'un tiers-parti. C'est pure imagination. M. Patenaude se présente comme conservateur mais se dit bien décidé à maintenir le point de vue de la province de Québec.

• • •

"M. Patenaude consulte dans le moment. Je crois même pouvoir vous dire qu'il consultera ses amis de la députation provinciale et que son programme est d'accord avec le leur sur tous les points communs. Cela peut vouloir dire que Québec conservateur et Ottawa conservateur marcheront d'accord. Ce serait le "secret de Dieu" dont parlait hier M. Sauvé.

"Il y a de grandes chances pour que les chefs conservateurs actuels, notamment M. Fauteux, acceptent tel quel le programme de M. Patenaude.

Au presbytère de Berthierville

BERTHIERVILLE, 28. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. le chanoine I. Clairoux, curé, et ses vicaires, Révds MM. M. Pietto et A. Houle, sont revenus de leur retraite annuelle à Joliette.

Le Rév. Père P. E. Farley, c.s.v., professeur au séminaire de Joliette est venu ici remplacer M. le curé durant sa retraite. Le Rév. Père Farley est retourné samedi dernier.

ROME, 31—(Presse associée)—Le sous-marin italien "Sebastiano Veniero" disparu depuis les manoeuvres de la semaine dernière dans les eaux de la Sicile n'a pas encore été localisé, en dépit de toutes les recherches effectuées jusqu'ici.

La médaille "bene merenti" à M. Giroux

QUEBEC, 28 (Du correspondant de la "Patrie") — M. Cléophas Giroux, père de M. l'abbé Cléophas Giroux, curé de l'église huronne de Lorette, vient de recevoir de Sa Sainteté Pie XI la médaille "bene merenti." La décoration lui sera remise par S. G. Mgr Langlois, le 1er septembre, en même temps que celles qui ont été décernées aux dix officiers des Zouaves de Québec.

VICTORIA, 28. (Presse canadienne). — L.-L. Jones, John Huttle et Arthur Fox, arrêtés par les douaniers canadiens sur l'île Discovery, mercredi, sous l'accusation de faire de la contrebande, ont été condamnés à $10.00 d'amende et déportés à Seattle. Le M-648 et les trois autres embarcations ont été saisis.

ILS FUIENT SOUS LES AVALANCHES

SERMATT, Suisse, 29. — (Presse Associée). — A la suite de nombreuses avalanches, les habitants du mont Matterhorn ont abandonné leurs foyers. On remarque ici et là plusieurs crevasses. L'évacuation ne s'est cependant pas faite facilement, certaines familles refusant de partir. Les autorités de Turin et de certaines villes suisses durent envoyer des soldats sur les lieux pour les déloger. Des ingénieurs et un détachement de troupes alpines sont sur les lieux.

UNE BOURSE DES BESTIAUX A MONTREAL

Les compagnies ferroviaires s'engagent à en doter notre ville.

AVANTAGES

Nous disions hier que les compagnies ferroviaires venaient de reviser leurs contrats avec la cité de Montréal, concernant le commerce des bestiaux. En retour des exemptions de taxes consenties par l'administration municipale, nos chemins de fer nationaux et le Pacifique Canadien prennent plusieurs engagements qui sont de la plus grande importance pour notre ville. Ils contribueront en effet à faire cesser l'exploitation des cultivateurs et à encourager l'élevage. On veut à tout prix ramener à Montréal le commerce des bestiaux, maintenant contrôlé par Toronto.

Il est effectivement entendu et agréé, d'après les nouveaux contrats, que les deux compagnies sont tenues et qu'elles se chargent d'user de toute leur influence pour hâter l'établissement d'un marché aux bestiaux (Cattle Exchange) à Montréal, sur les terrains de leurs marchés, et de prendre des mesures en conséquence. Elles s'engagent à mettre des bureaux à la disposition de la Bourse sur les terrains des marchés aux bestiaux, de façon à permettre de rempilr dans toute leur étendue les stipulations de la loi du bétail sur pied du Canada. Finalement, les compagnies s'engagent à soumettre au ministère de l'Agriculture, à Ottawa, et au comité exécutif de la cité, le prix du fourrage chargé aux clients des deux marchés.

Les deux compagnies ne paieront pas plus de $100 chacune en taxe foncière, sur leurs terrains ou immeubles servant au commerce de bétail, mais elles ne seront pas exemptées de la taxe scolaire ou de toutes taxes spéciales que la cité pourrait imposer sur de tels immeubles. L'exemption comptera à partir du premier mai 1926 et couvrira toutes les années jusqu'à 1929 inclusivement. De son côté, la cité s'engage à fournir l'eau nécessaire aux marchés aux bestiaux à raison de 15 cents par 1,000 gallons.

En troisième lieu, les compagnies s'engagent à fournir l'eau et le fourrage au bétail amené aux marchés, à le loger convenablement et à l'assurer contre le feu; elles ne chargeront pour le fourrage et l'entretien que les prix courants du marché et elles devront tenir leurs marchés dans des conditions sanitaires satisfaisantes. En plus, la cité a le droit d'envoyer des inspecteurs aux marchés pour s'assurer si les compagnies observent bien ces conditions. Et, si les cours devenaient insuffisantes, la cité aura le droit d'en exiger l'agrandissement par les deux compagnies.

En quatrième lieu, les compagnies, pour couvrir le coût de l'eau et de l'entretien des animaux, auront le droit exclusif de prélever, de percevoir et de garder à leur usage tous les droits du marché et de pesée fixés et déterminés par le règlement municipal No 869 sur tout bétail amené aux marchés (sauf le bétail sur pied pour l'exportation ou en transit), et elles devront continuellement avoir sur les terrains des marchés des balances publiques pour peser le bétail livré à ces marchés. Mais les compagnies ne devront imposer aucun autre droit pour repeser le bétail abattu ou sur pied, à moins qu'il ne soit aux mains d'un nouveau propriétaire ou qu'il ait changé de mains depuis la première fois qu'il fut pesé.

Une auto tombe dans le canal Rideau, à Ottawa

OTTAWA, 1. (Du correspondant de la "Patrie".)—M. Joseph Bourgeois et Roland Proulx ont failli se tuer, hier après-midi, lorsque leur automobile glissa du Driveway et tomba dans le canal Rideau d'une hauteur de trente pieds. Personne n'a été blessé. L'auto n'a été aucunement endommagé, excepté par l'eau.

Bucharest, 1. (Presse Associée).—Le gouvernement roumain a officiellement annoncé à la légation américaine qu'il enverra, peut-être au commencement d'octobre, une mission aux Etats-Unis régler sa dette.

LA NAVIGATION SUR LE SAINT-LAURENT EST ABSOLUMENT SURE DECLARE LE SOUS-MINISTRE DE LA MARINE

OTTAWA, 1er. — (De notre correspondant). — En l'absence du ministre, l'hon. M. Cardin étant aujourd'hui à Montréal, votre correspondant a rencontré M. Alex. Johnson, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries relativement à l'échouement du "Wheatmore". "Ce navire, dit-il, était en dehors du chenal, lorsqu'il a échoué et le niveau de l'eau dans le chenal n'a rien à faire avec cet accident comme avec ceux qui ont eu lieu précédemment.

M. Johnson ajoute que la route du S.-Laurent est parfaitement sûre d'un bout à l'autre. Les expéditeurs et le public en général ne doivent avoir aucune crainte à ce sujet.

DECES

ARCHAMBAULT.—A Monotréal, le 25 courant, à l'âge de 27 ans, est décédé Rodrigue Archambault.

BISAILLON — A Montréal, le 30 courant est décédée Madame Bisaillon, 562 St-André.

BOUCHER—A Montréal le 29 courant à l'âge de 22 ans est décédé Armand Boucher.

BEAUDOIN — A Montréal le 27 courant à l'âge de 81 ans est décédée Odile Leboeuf, épouse de M. Beaudoin.

BELAND. — A Montréal, le 27 courant, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédée Lumina Clermont, épouse de feu J. B. Béland.

BENOIT—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 août 1925, décédé à 70 ans Alexandre Benoit, époux de Rose-de-Lima Tremblay.

BLANCHET. — A Montréal, le 27 courant, à 20 ans, est décédée Clara, fille de feu J.-W. Blanchet.

BRIERE—A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 62 ans, est décédé Napoléon Brière, époux de Malvina Desjardins.

BOUTHILLIER—A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 59 ans, 10 mois, est décédée Anna Gauthier, épouse de Damase Bouthillier.

BELANGER — A Montréal, le 27 courant, est décédée M. Desneiges Bélanger.

BUTEAU—A Montréal, le 27 courant à l'âge de 12 ans, 6 mois, est décédé Roger Buteau, enfant de M. Omer Buteau et de Rosanna Pelletier, 2125 rue Fullum.

BELAND — A Montréal le 27 courant à l'âge de 80 ans est décédée Mde J.-B. Béland.

BLANCHET. — A Montréal, le 27 courant, à l'âge de 20 ans, est décédée Claire, enfant de feu J. W. Blanchet.

BRUNELLE — A Montréal le 29 août 1925 à l'âge de 54 ans est décédé Télesphore Brunelle, époux de Joséphine Trudel.

BOURGOIN — A Montréal le 29 août 1926 à l'âge de 37 ans et 6 mois est décédée Eglantine Guilbault, épouse d'Armand Bourgoin.

RENAUD — A Montréal le 30 août 1925, à l'âge de 71 ans et 10 mois est décédée Cordelia Monette, épouse de feu J. Renaud.

BOUSQUET — A Montréal le 30 août 1925, est décédé à l'âge de 55 ans, Louis Bousquet, époux d'Exilda Delisle, autrefois de Saint-Denis-Richelieu.

CREVIER — A S.-Laurent, le 30 août 1925, à l'âge de 36 ans est décédée Mme J. A. Crévier, née Blanche Latour.

CODERRE — A Montréal, le 29 courant à l'âge de 50 ans est décédée Evelina Forest épouse de Gilbert Coderre.

CHARTRAND — A Montréal le 29 courant à l'âge de 27 ans, est décédée Juliette Chartrand.

CHARTRAND — A Montréal le 27 courant à l'âge de 49 ans est décédé Charles Chatrand.

CYR—A Montréal, le 25 courant à l'âge de 13 mois, est décédée Denise Cyr.

CHARTRAND — A Montréal, le 27 août 1925, à l'âge de 49 ans, 2 mois, décédé Charles Chartrand, époux bien-aimé d'Albina Gravel.

DAIGLE. — A Montréal, le 28 août 1925, à l'âge de 3 mois et 20 jours, est décédée Marie Daigle.

DALPE. — A Montréal, le 25 août, est décédé, à 23 ans, Donat Dalpé, époux d'Anna Labelle.

DALPE—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 32 ans, est décédé Donat Dalpé, époux d'Anna Labelle.

EMOND—A Montréal, le 25 courant à l'âge de 82 ans 9 mois est décédée Arthémise Marceau, épouse de M. G. Emond.

FAFARD — A Montréal le 27 courant à l'âge de 69 ans est décédé Napoléon Fafard.

FORTIN— A Montréal, le 29 courant, à l'âge de 82 ans, est décédée Madame Maxime Fortin, née Victoria Charbonneau.

FOREST — A Montréal le 31 août 1925, à l'âge de 59 ans, est décédé James Forest, époux d'Alexina Limoges.

GIGUERE—A Montréal, le 31 août 1925, à l'âge de 72 ans est décédé Alphonse Giguère.

GROULX. — A Montréal, le 26 août 1925, est décédé à l'âge de 49 ans et 7 mois Barthélemy Groulx, machiniste, époux de Rose-Alma Lapointe.

GENDRON—A Montréal, le 27 courant est décédée Mme A. Gendron.

GAUDREAU. — A Montréal, le 28 août 1925, est décédée à l'âge de 52 ans, Mme Marcel Gaudreau, née Exélie LeBel.

GUIBORD — A Montréal le 28 courant à l'âge de 36 ans est décédée Alberta Charrette, épouse de feu Alphonse Guibord.

GIRARD — A Montréal le 27 courant à l'âge de 7 mois est décédée Lucienne Girard, enfant de Jos. Girard.

HAMELIN—A Montréal, le 31 août 1925, à l'âge de 32 ans, est décédé Richard Hamelin.

HAMELIN—A Montréal, le 31 août 1925, à l'âge de 32 ans, est décédé Richard Hamelin.

HAMILTON — A Sainte-Agathe, le 27 courant, à l'âge de 48 ans est décédé Thomas Hamilton.

JODOIN—A Montréal, le 25 courant à l'âge de 65 ans, est décédé Alfred Jodoin, époux d'Alphonsine Derrouard nard.

LAPIERRE — A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 5 mois, est décédée M.-Reine Lapierre, enfant de Arthur Lapierre.

LAVALLEE. — A Montréal, le 24 août 1925, décédée à 62 ans, 9 mois, Rosanna Bernard, épouse d'Edouard Lavallée.

LEVESQUE—A sa résidence, 10 ave Laval, le 31 août 1925, est décédée Dame Caroline Catherine Cattanach, âgée de 86 ans, épouse de feu Adolphe Lévesque.

LAVERY. — A Montréal, le 25 août 1925, à l'âge de 63 ans, est décédé Alexandre Lavery, maître-bourgeois, époux bien-aimé d'Odile Pelosse.

LAFOND — A Montréal le 26 courant à l'âge de 65 ans est décédée Mde Vve P. Lafond.

LETOURNEAU—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 76 ans, est décédé L. P. Letourneau.

LAVERY—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 64 ans, est décédé Alexandre Lavery.

LACROIX—A Montréal, le 24 août 1925 décédée à 84 ans, Emélie Gratton, épouse de feu Louis Lacroix.

LEJEUNE. — A Montréal, le 27 courant, est décédé Réal Lejeune, époux d'Hermilia Martel.

LEGAULT. — A Sainte-Martine, décédé à 25 ans Edmour Legault.

LENOIR-ROLLAND. — A Montréal, le 27 août 1925, décédée à 73 ans, 6 mois, Marie Lenoir-Rolland, veuve de feu Daniel Lenoir-Rolland.

LOISEAU. — A Montréal, le 26 août 1925, décédée à 71 ans, Célina Emard, épouse de feu Jean-Baptiste Loiseau.

LALONDE — A Montréal, le 28 août 1925, décédé à 19 ans 6 mois, M. Lucien Lalonde, fils de Auguste Lalonde et Maria Beauchamp.

LUSSIER—A Montréal, le 24 août 1925, décédé à 74 ans, 4 mois, Rémi Lussier, époux de Rose-de-Lima Cloutier.

DECES

LACASSE — A Boucherville, le 24 août 1925, décédée à 78 ans, Rose-de-Lima Loiseau, épouse de feu Auguste Lacasse.

LEGAULT. — A Sainte-Martine, décédé à 22 ans, 6 mois, Edmour Legault.

LAFOND. — A Tétraultville, le 26 août 1925, décédée à 65 ans, Mme Vve Pierre Lafond, née Odila Demers, 238 Mousseau.

LENOIR ROLLAND—A Montréal, le 27 courant, à l'âge de 73 ans est décédée Marie Lenoir Rolland, épouse de feu Daniel Lenoir Rolland.

LOISEAU. — A Montréal, le 26 août 1925, décédée à 77 ans, Célina Emard, épouse de feu Jean-Baptiste Loiseau.

LAFRENIERE — A Montréal, le 30 courant est décédée madame Lafrenière.

LEROUX—A Montréal le 30 courant à l'âge de 2 mois, est décédé Fernand Leroux.

LOYER — A Montréal le 30 courant à l'âge de 6 ans est décédée Yvette Loyer.

LEVAC—A St-Laurent le 30 courant à l'âge de 17 mois est décédé Jean Paul Levac.

LEPINE. — A Montréal, le 31 août 1925, à l'âge de 69 ans, est décédée Madame Charles Lépine.

LABOURSODIERE—A Montréal, le 30 août, à l'âge de 16 ans, est décédé René Laboursodière.

MOISAN — A Montréal le 29 août 1925, à l'âge de 74 ans est décédé Philias Moisan.

MIRON. — A Montréal, le 27 août 1925, est décédée Marie Matte Gagnon, à l'âge de 71 ans et 4 mois, épouse de Jean-Baptiste Miron, maître-charretier.

MARCHAND. — A l'hôpital de Valleyfield, le 27 août 1925, décédé à 16 ans, M. Nicolas Marchand, fils de Ls Marchand.

MORIN. — A S.-Eustache, le 26 Gilles-Edouard Morin, enfant bien-aimé 1925, décédé à 22 ans, 6 mois, aimé de M. et Mme Alphonse Morin.

MOQUIN — A Montréal le 27 courant à l'âge de 4 ans et 3 mois est décédé André, enfant de M. et Mme Louis Moquin.

MORIN. — A Saint-Eustache, le 26 août 1925, décédé à 22 ans, 6 mois, Gilles-Edouard Morin, enfant bien-aimé de M. et Mme Alphonse Morin.

MOQUIN — A Montréal le 27 courant à l'âge de 5 ans est décédé André Moquin, enfant de Louis Moquin.

MASSON—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 62 ans, 4 mois, est décédé Ovila Masson, époux de Marie-Louise Costa, demeurant au No 417 rue Montana.

MERCIER — A Montréal le 31 courant à l'âge de 9 mois est décédé Alfred Mercier.

MONGEAU—A Montréal, le 29 courant, à l'âge de 4 mois, 6 jours, est décédée Pierrette Mongeau, enfant de Gustave Mongeau, 46 Collège.

MIRON—A Montréal, le 27 courant à l'âge de 71 ans, 4 mois, est décédée Marie Gagnon, épouse de J. B. Miron, 1730 rue Iberville.

OUIMET. — A Sainte-Scholastique, le 26 août 1925, décédée à 42 ans, Mme Aldéric Ouimet, née Marie-Louise Gauthier.

OUIMET. — A Sainte-Scholastique, le 26 août 1925, décédée à 42 ans, Mme Albéric Ouimet, née Marie-Louise Gauthier.

PRUD'HOMME — A Joliette est décédé à l'âge de 82 ans, Zéphirin Prud'homme, ancien entrepreneur briquetier.

PROVENÇAL — A Montréal le 27 courant à l'âge de 61 ans est décédée Mde Alphonse Provençal.

PREVOST. — A Montréal, le 25 août 1925, décédée Mlle Agnès Mercédès Prévost, fille de feu le Dr François Prévost et d'Isabelle Munro.

PREVOST. — A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 40 ans, est décédée Agnès Prévost.

PIZZAGALLI — A Montréal, le 24 août 1925, à l'âge de 30 ans, est décédée Caroline Cobetto, épouse bien-aimée de Théodore Pizzagalli.

PAQUETTE—A Montréal, le 24 août 1925, décédé à 64 ans, M. Louis Paquette, époux de feu Fabiola Dinelle.

PICHE—A Montréal, le 29 courant, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Jos. Piché.

RICHER. — A Montréal, le 27 août 1925, décédée à 28 ans Irène Richer, en religion Soeur Jeanne Domithilde, fille de feu William Richer et de Edwidge Degrandpré, de Maisonneuve.

ROUSSEAU. — A Montréal, le 27 août 1925, décédée à 63 ans, 4 mois, Marie Royer, épouse de Marcel Rousseau, menuisier.

REAULT. — A Montréal, le 27 août 1925, décédée à 18 ans 8 mois Mlle Gertrude L. Reault, fille de Donatien L. Reault et Mathilda Tessier.

ROBERT—A Montréal, le 30 août 1925, à l'âge de 45 ans, est décédée Joséphine Baillargeon, épouse en premières noces de G. Depelteau, et en secondes noces, de Simon Robert.

SIMARD. — A Monréal, le 31 août 1925, à l'âge de 67 ans, est décédée Madame Georges Simard.

SABRAN. — A Montréal, le 31 août 1925, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Sabran.

SIMARD — A Montréal, le 27 courant à l'âge de 60 ans, est décédée C. Savard, épouse de M. Simard.

SWEENEY — A Montréal, le 27 courant, à l'âge de 49 ans, est décédé Willie Sweeney époux de M. L. Hébert.

SYLVAIN — A Montréal le 28 courant, à l'âge de 23 ans et 16 jours, est décédée Florentine Piché, épouse d'Oscar Sylvain.

SECYRE — A Châteauguay, le 25 août 1925, décédé à 75 ans, 6 mois, Mme Jean-Baptiste Sécyre, née Hermine Bourcier.

SHEPPARD. — A Sainte-Agathe des Monts, le 26 courant, est décédé à l'âge de 57 ans, Albert Sheppard, professeur de piano.

SIMARD-GOUGEON. — Le 25 août accidentellement à Worcester, Mass., 1925, à l'âge de 9 ans, 7 mois, décédé Lionel Simard, fils adoptif de M. Joseph Gougeon, de St-Laurent, Montréal.

SYLVAIN. — A Montréal, le 28 août 1925, décédée à 23 ans, 16 jours, Florentine Piché, épouse d'Oscar Sylvain.

SIMONNEAU—A Montréal, le 28 courant, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Ambroise Simonneau, époux de Camille Vermette.

THIBY. — A Montréal, le 25 août 1925, à l'âge de 69 ans, 7 mois, est décédée Mme veuve Baptiste Thiby.

La Patrie

Le Journal du Peuple
—Publié par—
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.
[illegible] .... Président
Eugène Tarte .... Vice-Président
J.-N. Perrault .. Secrétaire-trésorier

MONTREAL.
Téléphone: Est 6300. Les dimanches et jours de fête et le soir: Est 6071 pour l'administration, les annonces et la circulation; pour la rédaction: Est 6163.

—Siège social.—
Immeuble de la "Patrie", 180 Est, rue Sainte-Catherine.